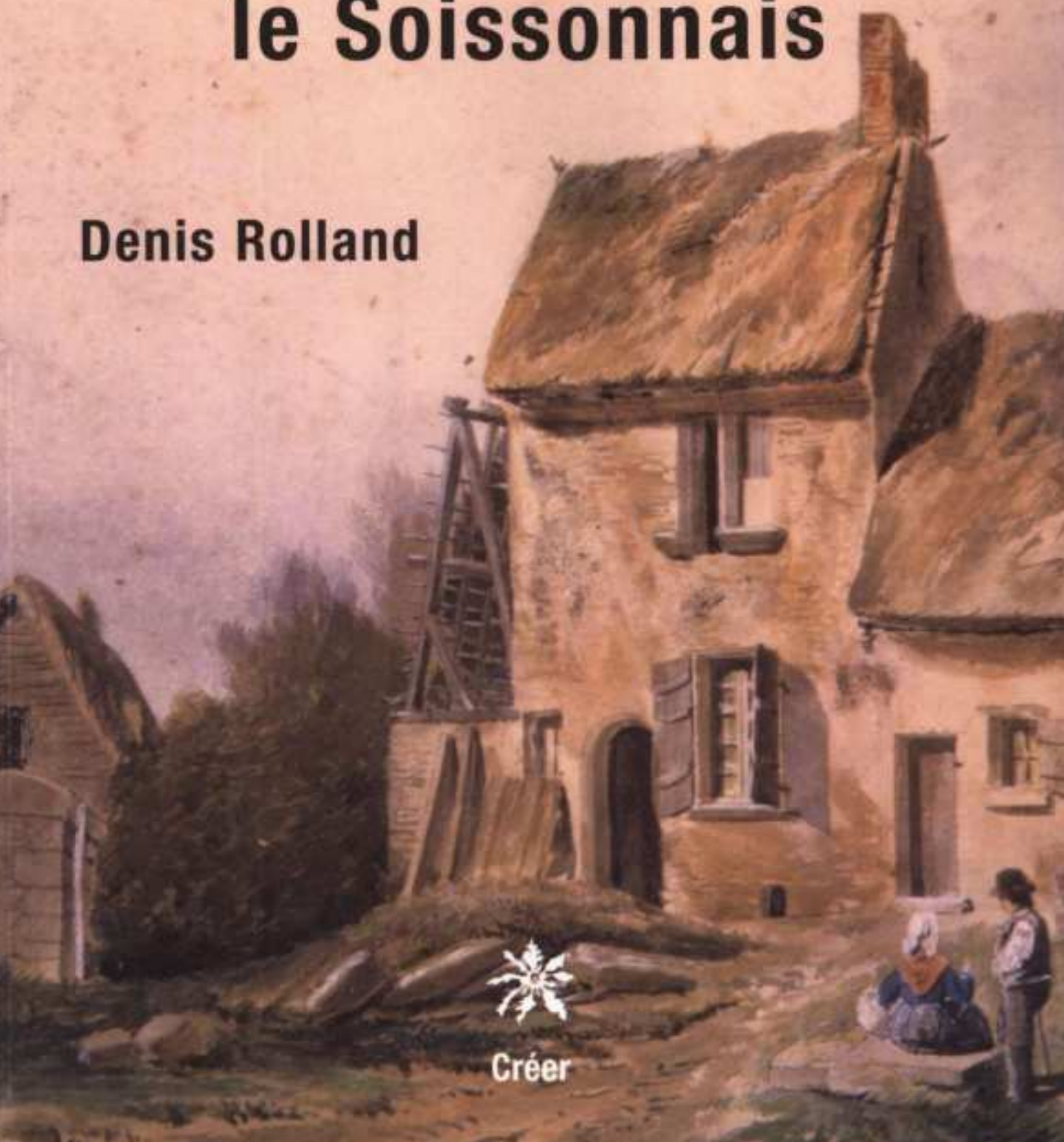


Architectures rurales en Picardie le Soissonnais

Denis Rolland



Créer

Denis ROLLAND

**ARCHITECTURES RURALES
EN PICARDIE**

LE SOISSONNAIS



CRÉER

PRÉFACE

Le rapport sur le patrimoine culturel rural remis en Avril 1994 au Ministère de la Culture par Isaac Chiva, directeur d'études à l'École de Hautes études en sciences sociales a marqué une étape décisive dans la prise de conscience de l'importance de ce patrimoine, des menaces qui pèsent sur lui et sur le rôle majeur que sa protection et sa mise en valeur peuvent jouer dans une politique d'aménagement du territoire.

Isaac Chiva donnait une définition élargie du patrimoine culturel rural, englobant paysages, architecture vernaculaire, les ressources du terroir et les savoir-faire.

La connaissance du patrimoine culturel picard et notamment de celui du Soissonnais a beaucoup progressé avec le livre pionnier de Marie-José Salmon publié en 1971, plus récemment avec l'ouvrage de François Calame et Robert Fossier paru en 1992 dans la série sur l'architecture rurale française ou encore avec les travaux menés ces dernières années par le Service régional de l'Inventaire ou l'action de l'association des Maisons paysannes de l'Aisne. De nombreux édifices ruraux, colombiers, fermes, granges ont bénéficié d'une protection dans le cadre de récentes commissions régionales du patrimoine. Toutefois, en dépit des progrès accomplis et d'une prise de conscience des principaux acteurs, une politique systématique et ambitieuse, coordonnant l'action des différentes administrations de l'État et des collectivités territoriales, préconisée par le rapport Chiva, tarde encore à se mettre en place, alors que cette politique serait seule à même de préserver la qualité d'un cadre de vie traditionnel que les évolutions en cours la menacent de toutes parts.

L'un des premiers mérites du présent ouvrage de Denis Rolland, qui nous avait déjà donné une étude sur la maison rurale est, à partir d'une recherche rigoureuse et novatrice, de rendre sensible à un public de lecteurs que l'on espère aussi vaste que possible le raffinement et le caractère profondément original de l'architecture rurale du Soissonnais. Malgré les destructions de la Grande Guerre, cette architecture, œuvre de maçons, souvent anonymes, mais que Denis Rolland réussit parfois à faire revivre, a préservé pour l'essentiel son intégrité et son génie, à la fois dans le sens où l'on évoque le "génie" d'un lieu et celui qui renvoie à l'excellence d'un savoir-faire développé au fil des siècles.

Ce livre alerte et passionnant devrait permettre aux habitants du Soissonnais de mieux reconnaître la valeur de leur habitat et la nécessité de le respecter en particulier lors des travaux de rénovation et de le préserver pour les générations futures.

Les collectivités territoriales pourront, quant à elles, mieux mesurer l'atout que représente, ne serait-ce que dans une perspective de développement touristique, au-delà d'un patrimoine monumental de forteresses, d'abbayes, d'églises, particulièrement riche, dans l'entretien et la restauration duquel elles sont engagées en partenariat avec l'État, le patrimoine vernaculaire "luxueux" de ces nombreux villages construits en calcaire lutétien avec leurs pignons à redents si caractéristiques.

Denis Rolland, lui-même habitant du Soissonnais jette sur ce patrimoine le regard prégnant et doué de mémoire que l'on porte sur des lieux familiers et mille fois visités.

YVES MARTIAL

Directeur régional des affaires culturelles de Picardie

AVANT PROPOS

En 1990, lors de la publication de mon ouvrage "La maison rurale en Soissonnais", j'avais rendu hommage à Bernard Ancien, président de la Société Archéologique Historique et Scientifique de Soissons. Il m'avait donné le goût et l'impulsion nécessaires pour étudier l'architecture rurale de notre région. J'avais aussi exprimé quelques regrets, ceux d'avoir dû me limiter à l'habitation en n'évoquant que succinctement les autres domaines de notre architecture rurale. Depuis cette date, je n'ai cessé de compléter ces sujets, efficacement guidé par les archives de Bernard Ancien. Elles m'ont en effet été une aide précieuse en me fournissant des informations sur des édifices disparus et en me signalant certaines curiosités que j'ai pu ensuite étudier en détail.

Sans l'intérêt que portent la plupart des propriétaires pour leurs vieilles demeures, et qui me les ont fait souvent visiter de la cave au grenier, ce travail n'aurait pas été possible, qu'ils en soient remerciés ici. Toute ma reconnaissance va aussi à mon épouse qui a fait preuve de beaucoup de patience à mon égard durant mes recherches sur le terrain ou en archives et s'est chargée de la tâche ingrate de relecture et correction de cette étude.

Cet ouvrage se veut exhaustif dans son champ d'investigation mais ne prétend pas l'être dans son approche des sujets traités. J'ai cherché à évoquer toutes les composantes de

notre architecture rurale mais, pour certains sujets trop vastes, je me suis contenté d'ouvrir la voie à des études plus approfondies qui pourraient être entreprises sur la ferme, le manoir, le moulin. Pour chaque sujet traité, j'ai cherché à en retracer l'évolution depuis les époques les plus anciennes jusqu'à nos jours.

L'église de village n'a pas été étudiée car j'ai voulu rester dans le domaine de l'architecture civile. De plus, même si elle a quelque spécificité, son architecture déborde largement le cadre du seul Soissonnais. Elle demanderait aussi, à elle seule, un travail immense qui serait riche en enseignements. Une étude comparée de nos églises mettrait en évidence des parentés beaucoup plus nombreuses que celles déjà signalées par les archéologues.

Enfin, j'ai renoncé à parler de la restauration des constructions, domaine qui a été traité par de nombreux ouvrages que je me suis contenté de rappeler en annexe.

Puisse ce second ouvrage susciter de nouvelles vocations qui feront mieux connaître notre architecture rurale.

D. ROLLAND
Novembre 1997.

I - INTRODUCTION

LE SOISSONNAIS

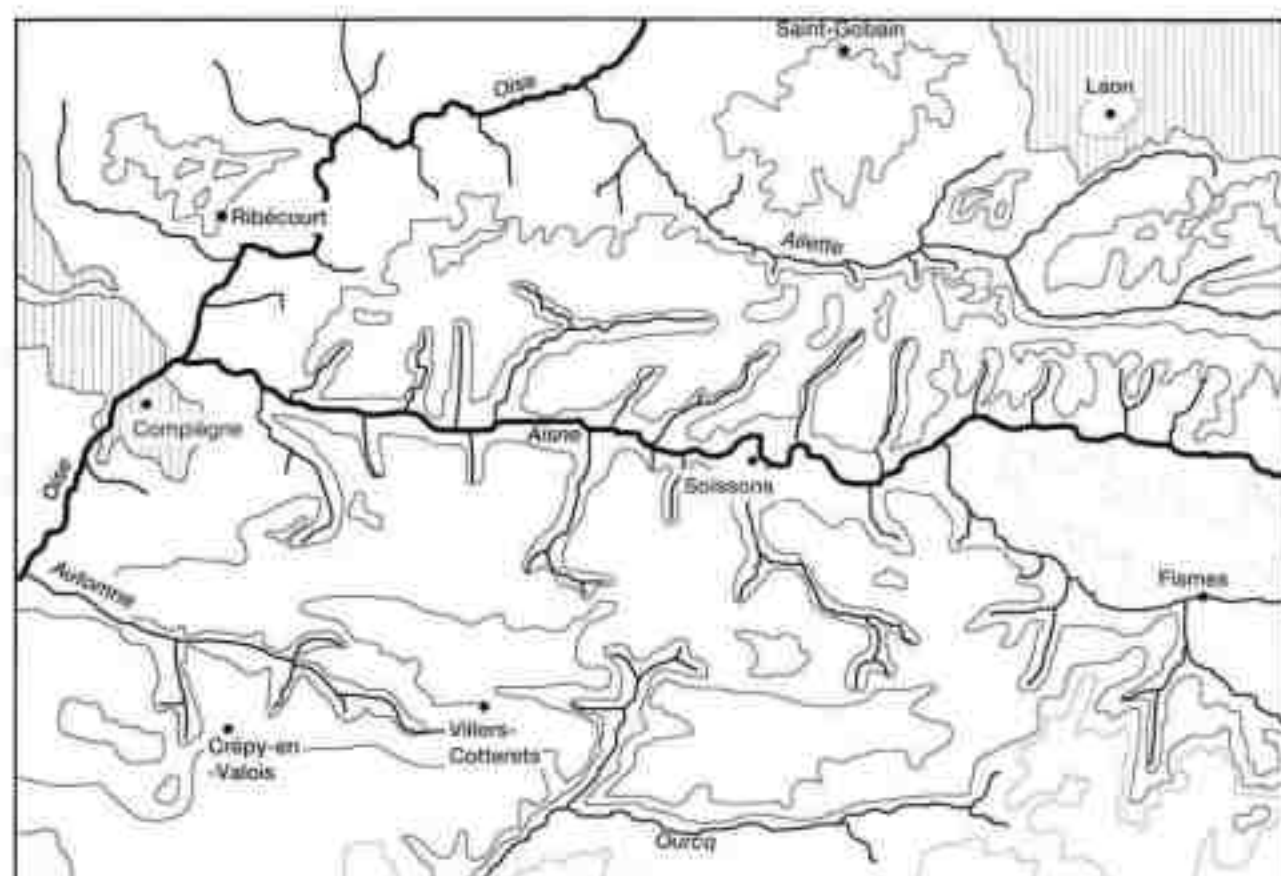
A cent kilomètres de Paris, le Soissonnais reste une région méconnue, son architecture est pourtant d'une grande richesse, portée par l'abondance de la pierre de taille et un passé historique riche. Nous y trouvons les plus grandes forteresses de la France médiévale, Pierrefonds, La Ferté-Milon, Coucy, le berceau de l'art gothique et une quinzaine d'abbayes prestigieuses, parmi lesquelles Saint-Médard et Prémontré. L'architecture rurale n'est pas en reste, une dizaine de fermes conserve des vestiges remontant au Moyen Age, plusieurs dizaines ont encore des bâtiments des XVII^e et XVIII^e siècles. Les manoirs sont aussi extrêmement nombreux et dans les villages on ne compte plus les maisons anciennes. Partout le calcaire utilisé pour la construction donne aux bâtisses un aspect fini, solide et accueillant, souvent pimpant.

L'architecture rurale soissonnaise étonne le visiteur par ses pignons à redents qui habillent les bâtiments. En 1835 Victor Hugo, dans une lettre à sa femme remarquait les pignons taillés du Soissonnais. Plus tard, Roland Dorgelès dans *le réveil des morts* parlait de notre maison *dans ce style curieux du Soissonnais, qui dresse vers le ciel ses pignons à redents comme d'insolites escaliers où grimpe le soleil.*

Définir les limites du Soissonnais n'est pas une chose simple car selon que l'on se place-

ra du point de vue du géographe ou de celui de l'historien on n'obtiendra pas le même résultat. Le géographe nous dira que le Soissonnais est constitué par le plateau calcaire à couverture limoneuse entaillé par une « arête de poisson » constituée par l'Aisne et ses multiples affluents. Il évoquera les grandes étendues cultivées des plateaux et les vallées humides. Il remarquera que l'habitat, sous forme de villages et hameaux, s'accroche au rebord des plateaux ou se niche dans les vallées. L'historien mentionnera les limites de l'ancien diocèse de Soissons calquées sur celles de la peuplade gauloise des Suessiones, ou l'origine de la France avec l'ancien royaume de Soissons au VI^e siècle ou encore le contour de la Généralité de Soissons d'avant la Révolution. Ces différences apparentes, masquent en fait une certaine cohérence. Les limites du Soissonnais géographique sont aussi celles du Grand Archidiaconé et de l'archidiaconé de la Rivière de l'ancien diocèse de Soissons.

Les frontières de l'architecture du Soissonnais sont plus floues et impliquent le choix de critères distinctifs. La pierre de taille nous semble être le mieux adapté car c'est le caractère le plus apparent, même s'il n'est pas forcément le plus fort. De plus il a favorisé le maintien du pignon à gradins, si fréquent dans notre région, que nous considérerons comme le second critère de définition.



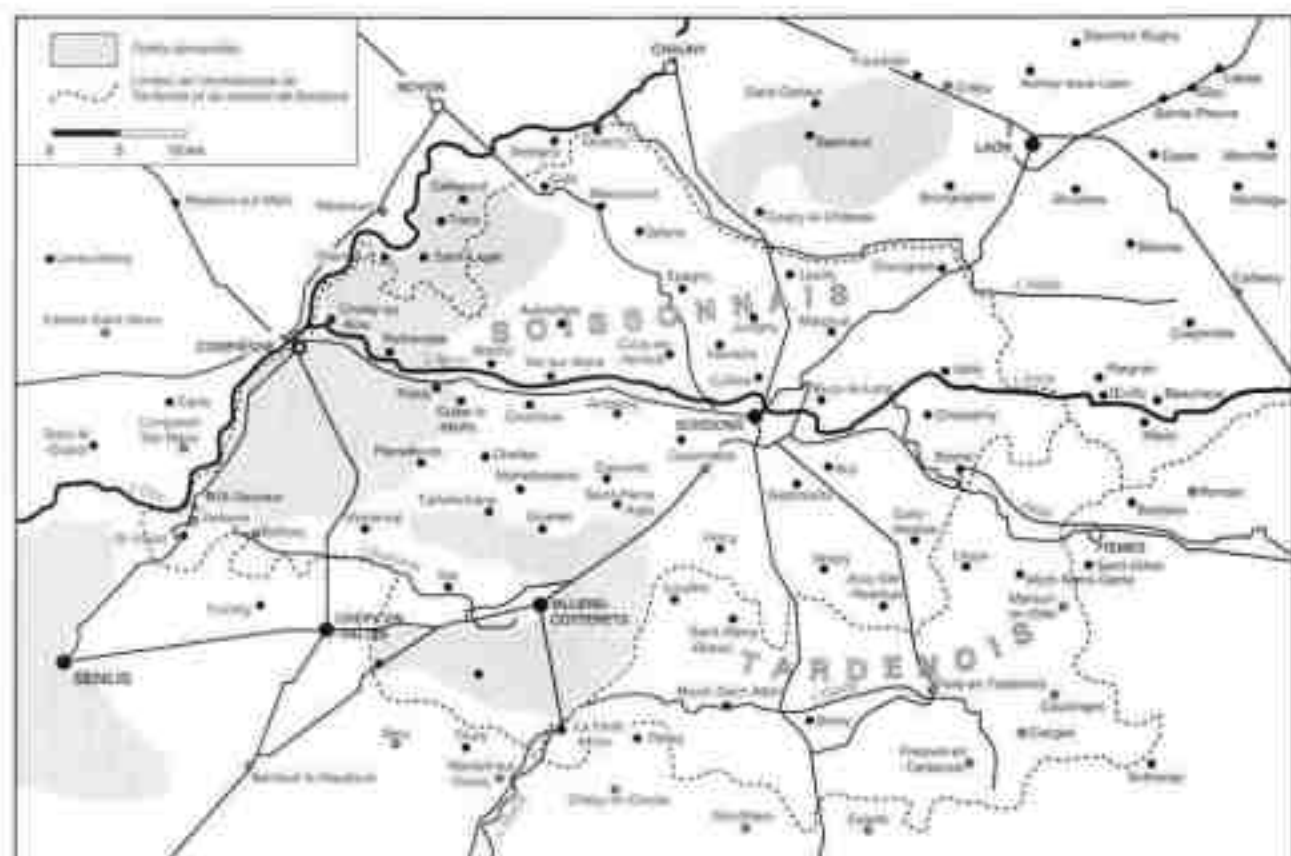
1 - Géologie simplifiée du Soissonnais

Le paysage du Soissonnais est constitué par le plateau limoneux, domaine de la grande culture dont le substratum est formé par le calcaire grossier reposant sur les sables de Cuiwe. La vallée de l'Aisne constitue une large avenue où l'habitat s'est développé dès le néolithique. Les affluents ont découpé des vallées profondément encaissées avec des versants abrupts, parfois de véritables gorges, car le calcaire est très épais (40 à 60 m) et résiste bien à l'érosion. Les cours d'eau donnent au Soissonnais des frontières géographiques naturelles sur trois côtés. L'Ailette au nord, L'Autonne et l'Durcq au sud, l'Oise à l'ouest.

Au nord, au delà de l'Ailette, le plateau calcaire se limite aux buttes de Laon, Saint-Gobain et Bourguignon puis disparaît complètement. À l'est, il diminue progressivement d'importance. Les vallées des affluents sont peu encaissées et larges, rendant plus difficile l'extraction de la roche. Au sud et au sud-est le calcaire ne constitue plus qu'un plaquage mince couronnant les plateaux et le gypse commence à apparaître. Nous sommes dans la zone de transition que constitue le Tardenois entre le pays de la pierre de taille et celui du plâtre. Au sud-ouest le banc de calcaire conserve sa puissance et maintient une architecture de qualité qui est celle du Valois. À l'ouest et au nord-ouest, il ne dépasse pas l'Oise sauf dans le massif de Ribécourt.

Cette architecture se développe dans la partie centrale du département de l'Aisne et l'extrémité est du département de l'Oise. Au nord-ouest la forêt de Saint-Gobain marque son extension maximum. Au nord-est, la disparition du calcaire exploitable du côté de Festieux a stoppé sa diffusion. À l'ouest la limite est franche avec l'Oise qui était une frontière géologique et linguistique. Au nord-ouest, la rive droite de la rivière était en effet de parlé Picard, tandis que sur la rive gauche dominait le Français. Au sud

et au sud-est, le calcaire disparaît progressivement et ne permet plus de réaliser des parements soignés comme en plein cœur du Soissonnais; le plâtre vient compenser cette lacune. C'est le Tardenois qui historiquement est Soissonnais mais géographiquement ne l'est plus. Au sud-ouest, au delà de l'Autonne, le massif calcaire est toujours important, mais plus difficilement accessible. L'architecture reste de qualité avec des parements moins soignés, le moellon est plus utilisé que la pierre de taille.



2- Les pignons à gradins du Soissonnais.

La carte ci-dessus indique les principaux villages où l'on trouvait des pignons à gradins (points noirs de la carte). Les villages mentionnés par un point noir sont ceux dans lesquels nous avons pu localiser au moins une Bâtiment à gradins, soit sur le terrain (inventaire fait en 1986), soit à l'aide de documents anciens. Ils sont systématiques dans les villages du Grand Archidiaconé et dans l'archidiaconé de la Rivière de l'ancien diocèse de Soissons. Ils se raréfient dans le Tardenois et au nord de l'Ailette. Des exemplaires isolés se rencontrent au delà de l'Oise. Dans cette zone les pignons à petits gradins faits d'une assise de brique sont nombreux.

LE PAYSAGE ET LE SITE

Le paysage.

Le paysage Soissonnais a beaucoup changé depuis la première guerre mondiale. Pas seulement parce que le remembrement rural a supprimé le morcellement parcellaire qu'avaient créé des siècles de mutations et entraîné la suppression de haies et de chemins. L'agriculture intensive s'était déjà chargée de regrouper les terres des plateaux. La grande différence provient de la disparition de la culture des pentes qui bordent les plateaux. Ces espaces dénudés autrefois ne sont plus que bois et taillis. Le fond des vallées s'est aussi transformé depuis un siècle, les nombreux marais ont été plantés de peupleraies, les moulins devenus simples habitations ou exploita-

tions agricoles ont souvent perdu leurs étangs. Les chemins étaient beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui, leur nombre a considérablement régressé.

Si l'on remonte deux cents ans en arrière le paysage était encore différent. Les prairies de vallées étaient peu nombreuses, tout était marais, c'est dans ces zones humides que le pâtre de la communauté villageoise emmenait paître le bétail. Les pentes bordant les plateaux étaient souvent plantées de vignes. Les chemins étaient nombreux mais très peu étaient carrossables toute l'année, beaucoup de villages étaient isolés durant la mauvaise saison. Pourtant de gros efforts avaient été faits au XVIII^e siècle pour améliorer les communications mais les Grands Chemins Royaux reliaient seulement Paris et les grandes villes de France.



3 - Les villages du Soissonnais.

En haut, Montigny-Langrain, village de bord de plateau. Son aspect général est compact. Les maisons se serrent autour de l'église.

En bas, Chelles, village de vallée. Libéré de toutes contraintes topographiques, le village s'étale dans la vallée. Les rues s'allongent et déterminent des îlots de jardins.





4 - A la limite du Soissonnais et du Tardenois : Macogny.

Au fond la vallée de l'Aisne, au premier plan les premières ondulations du Tardenois.



5 - Clamecy vers 1900

Les maisons s'adaptent exactement à la pente du terrain en conservant une orientation au midi.



6-1 - Montgobert aujourd'hui

On voit bien ici la difficulté de construction des maisons sur des terrains très en pente. L'implantation de l'habitat ne résultait pas d'un choix économique mais de contraintes culturelles. On bâtissait là où était le village depuis des siècles sans se poser de question.



6-2 - Bitry en 1914

Les pentes, en bordure des plateaux, étaient autrefois cultivées. Les parcelles étaient longues et étroites avec des haies et des arbres.

Il y a cinq cents ans, à la fin du Moyen Age le paysage soissonnais n'était peut-être pas très différent. La forêt avait pourtant une plus grande importance mais les défrichements intenses avaient déjà laissé une grande place aux espaces cultivés. Les chemins de grande communication étaient rares et s'identifiaient aux anciennes voies romaines.

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle l'Aisne était une voie de communication est-ouest importante, mais aussi une barrière entre le nord et le sud qui limitait considérablement les échanges car entre Soissons et Compiègne on ne pouvait passer la rivière que sur des bacs.

Ces changements de paysage, ou plutôt d'affectations de l'espace rural, ces modifications des voies de communication, ont influencé le développement des villages et des hameaux. Il n'est pas question ici de les étudier en détail mais seulement de les évoquer au travers de quelques exemples.

Les effets des modifications du paysage rural sur le bâti sont difficiles à mesurer. Coyolies par exemple était jusqu'au milieu du XV^e siècle un village enfermé dans la forêt et qui vivait de ses ressources. Les défrichements opérés à partir de la deuxième partie du XV^e siècle lui ont donné une vocation agricole. On ne peut cependant plus apprécier aujourd'hui les effets de cette mutation. C'est plus visible à Acy qui était jusqu'à la Révolution un village de vigneron. La disparition de la vigne, au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, a eu des effets sur la forme des habitations, surtout sensibles dans le haut du village où les maisons sont les plus récentes.

L'aménagement des voies de communications a modifié la morphologie des villages au cours des siècles. Le phénomène d'attraction par une voie de communication ou un monument est bien connu et le plus visible. Couloizy par exemple, était au Moyen Age un village construit au bord de la rivière. La construction de la route vers Compiègne, au XVII^e siècle a eu pour effet de déplacer complètement le village vers la route au point que l'église n'est plus entourée que de quelques maisons. A l'inverse, Jaulzy s'est déplacé du

bord du plateau vers la route nationale. De même, le bourg de Vic-sur-Aisne était à l'origine situé en bordure de la voie romaine, là où est l'église. L'édification du château a déplacé le centre du village puis, au XIX^e siècle, le développement du port et la construction de la gare ont agrandi le bourg vers le sud. L'aménagement des voiries départementales, dans le courant du XIX^e siècle, a conduit à la suppression de certains itinéraires. Il s'en est suivi une modification des échanges entre les villages et les villes. Missy-aux-Bois, par exemple, bien que situé à quelques kilomètres de Soissons, est aujourd'hui un village complètement isolé, seule une route y conduit sans traverser le village.

Le site

L'implantation de l'habitat a peu changé depuis le Moyen Age, les villages du Soissonnais d'aujourd'hui sont en majorité mentionnés dès le XII^e siècle et on admet qu'ils se sont créés au X^e siècle. Beaucoup d'entre eux existaient déjà au haut Moyen Age, c'est du moins ce que laissent penser les découvertes de nécropoles dans les environs immédiats. A l'inverse, les disparitions de villages ou de hameaux semblent avoir été l'exception, on n'en compte que de rares exemples.

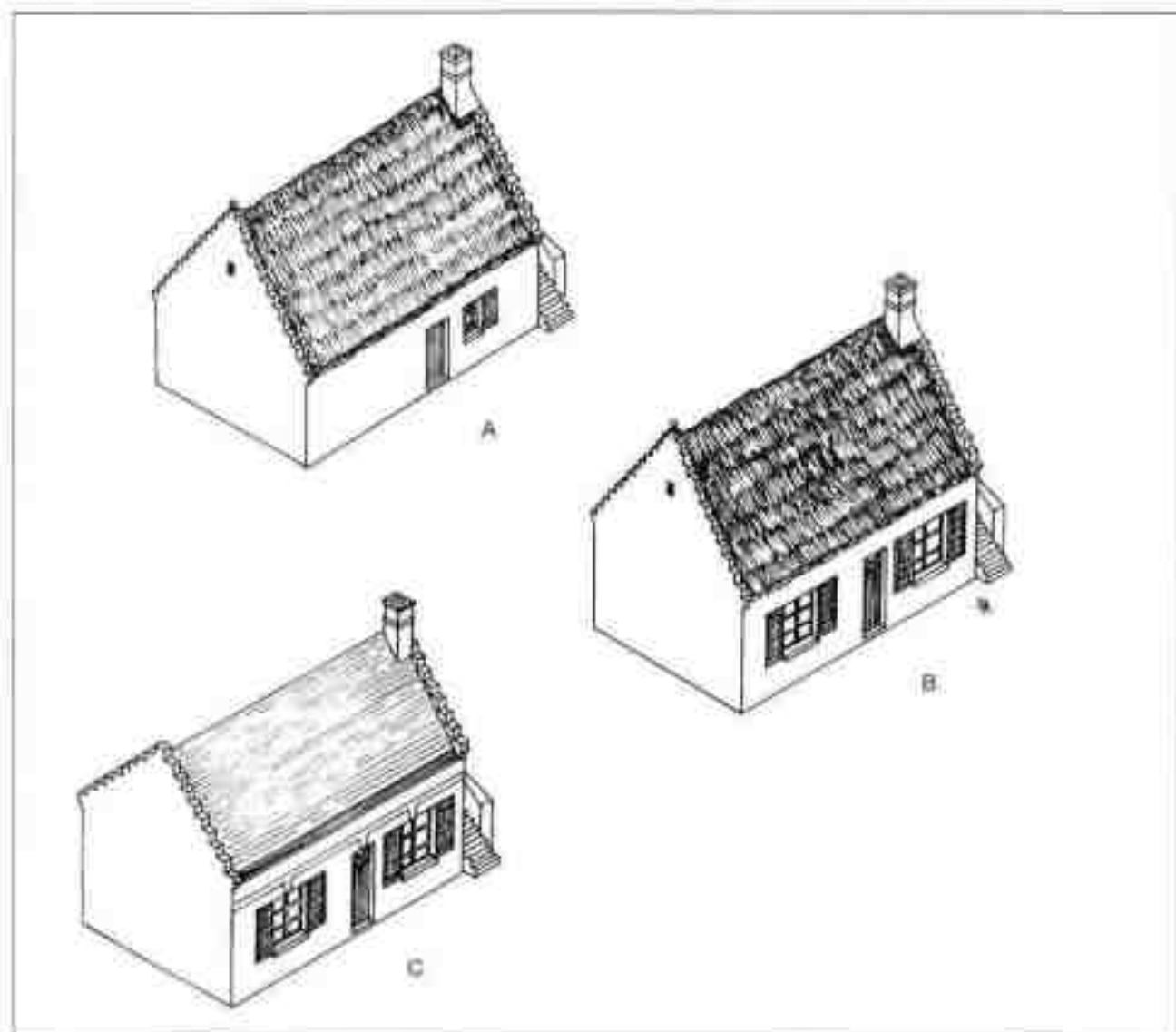
Les villages et hameaux sont pour la plupart implantés soit en bordure du plateau, soit dans le fond des vallées. Le village de crête ou de bordure du plateau est construit à proximité immédiate des grandes étendues cultivables. Il trouve ses ressources en eau grâce aux sources qui jaillissent sous le calcaire qui affleure en haut des pentes. Il se confond souvent avec le banc de calcaire qu'il a entaillé, se resserre autour de l'église et s'adapte à la pente. Dans la vallée, libéré des contraintes dues au relief, il s'étale avec aisance. Les rues délimitent des îlots de jardins fermés de hauts murs qu'on a du mal à soupçonner. L'eau se rencontrant en abondance à quelques mètres de profondeur seulement, les puits y sont légion.

ÉVOLUTION DE L'ARCHITECTURE RURALE SOISSONNAISE.

Traiter de l'évolution de la maison rurale des origines à nos jours peut paraître une gageure tant les points de repères sont rares, les informations lacunaires et les facteurs d'influence complexes. Nous allons cependant nous y risquer, car cela nous permettra de mieux comprendre notre patrimoine rural. Nous nous limiterons à constater cette évolution sans en rechercher les raisons qui deman-

deraient, à elles seules, une étude complexe.

Les fouilles exécutées dans les vallées de l'Aisne et de l'Oise depuis plus d'une trentaine d'années ont permis d'améliorer considérablement notre connaissance des sites habités depuis le néolithique. Comme dans toute l'Europe, la cabane de bois et torchis couverte en chaume a été la règle jusqu'au haut Moyen Âge. L'intermède gallo-romain a bien sûr mis en œuvre la pierre de taille du Soissonnais, sans doute limitée aux grandes constructions, et a disparu avec les grandes invasions et la



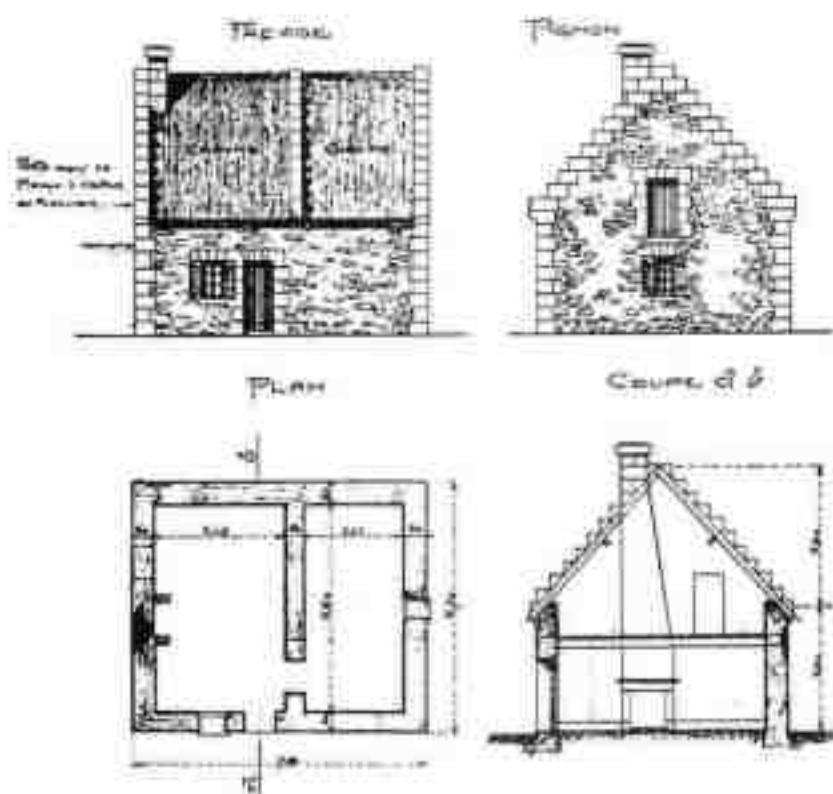
7 - Évolution de la maison soissonnaise

Le plan et la silhouette générale de la maison n'ont pas changé durant plusieurs siècles. En revanche, la façade principale a évolué. Elle a augmenté de hauteur et les ouvertures ont pris de l'importance.

A - Jusqu'au XVIII^e siècle ce modèle de maison est le plus courant. Malgré ses deux pièces d'habitation il ne comporte qu'une petite fenêtre et une porte basse.

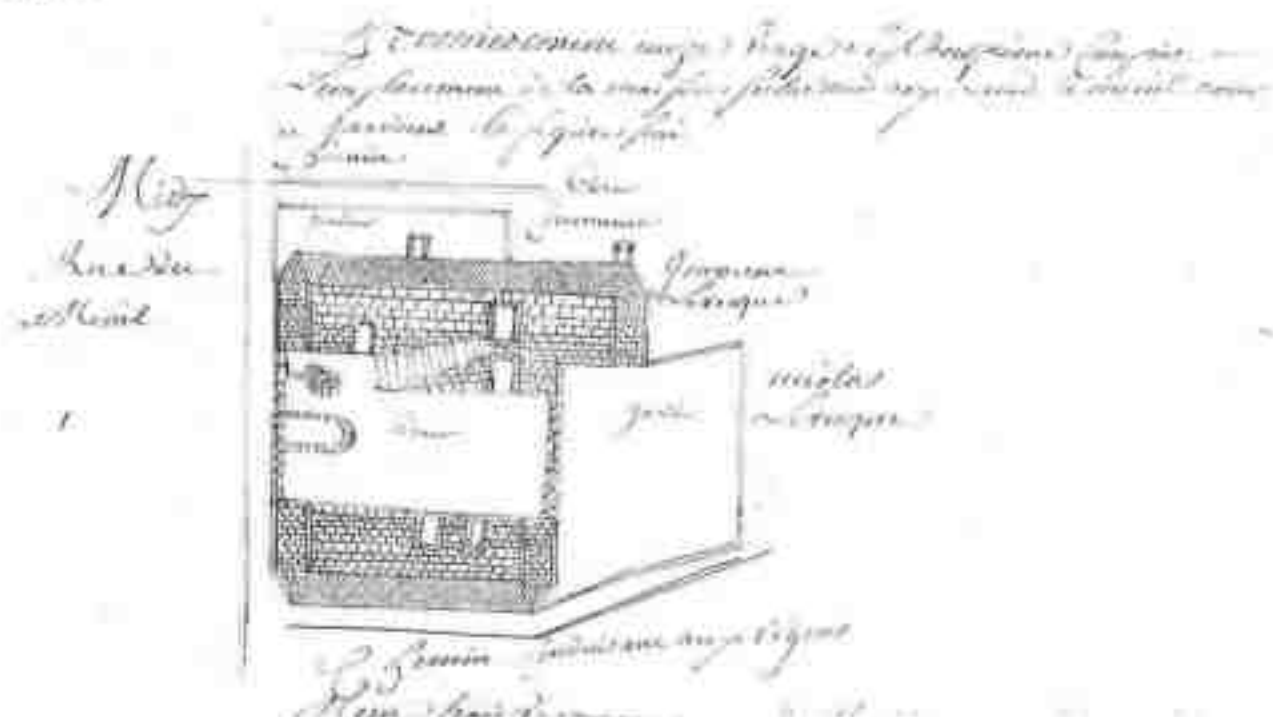
B - À partir de la fin du XVIII^e siècle, on construit des maisons de ce type. Le plan resta le même, mais la façade est plus haute et percée de grandes baies.

C - Vers 1850 la pente de la toiture est réduite à 45° grâce à l'utilisation de l'ardoise ou de la tuile et la façade est décorée.



8 - Maison de Saint-Pierre-Aigle (détruite)

En 1914, dans les villages du Soissonnais, il subsistait encore quelques maisons archaïques comme celle-ci. C'était le modèle le plus fréquent avant la révolution et dont l'aspect n'avait pas changé depuis le XVI^e siècle. (Arch. Aisne, 15R1598).



9 - Entre 1753 et 1762 le notaire arpenteur d'Acly a dressé une série d'arpentages figurés dans le genre de celui-ci

Ces plans naïfs apportent des informations intéressantes mais demandent à être interprétés. La maison, située à Acly, est probablement une maison de vigneron. Elle est entourée de murs avec un porche voûté. L'habitation est au premier étage et le rez-de-chaussée comporte deux accès. Deux cheminées, l'une pour l'habitation, l'autre pour le fournil situé au rez-de-chaussée. En face une dépendance probablement grange et étable. (Arch. Aisne 53E40).

période de décadence qui a suivi. Pour ne citer qu'un exemple, en 948 Soissons assiégée par les Normands, est en grande partie incendiée par des flèches enflammées qui mirent le feu à l'évêché. Cela laisse entrevoir une ville construite en matériaux combustibles¹.

Les découvertes faites sur les importants sites mérovingiens de Juvincourt et Goude-lancourt², ont mis en évidence un habitat qui, aux VI^e/VII^e siècles, était constitué de maisons à ossature de bois, remplissage torchis et couverture chaume. Il s'agissait de bâtiments de grandes dimensions dans lesquels vivaient plusieurs familles et leur bétail comparables à ceux découverts dans d'autres régions. Le plan était rectangulaire ou ellipsoïdal sans partition intérieure, les foyers étaient toujours à l'extérieur. Ce type de maison était le même que celui qu'on a pu retrouver en Bretagne, en Allemagne ou en Écosse.

En l'absence de données archéologiques suffisantes pour le Soissonnais, on peut supposer que l'habitat a connu une évolution similaire à celle constatée dans les autres régions françaises. Le premier progrès a été l'apparition de cloisonnements permettant d'isoler la cellule familiale du reste du groupe puis, l'arrivée du foyer à l'intérieur de la maison³. Le second a été l'utilisation de solins constitués d'une maçonnerie de pierre sèche servant de soubassement et permettant d'isoler la charpente de l'humidité. Cela a été la première étape vers la construction entièrement en pierres constatée par les fouilles de Monderville et qui apparaît au XII^e siècle⁴. Sur le site de Durcy en Bourgogne, on a mis à jour un groupe d'habitations

du XIV^e siècle entièrement construites en pierres liées à l'argile⁵. C'était des habitations évoluées et présentant de grandes similitudes avec celles qui subsistent aujourd'hui. Cette découverte semble démontrer que la construction de pierre était déjà devenue une pratique courante dans cette région.

Il nous faut maintenant examiner la question de la taille de la maison. Au XVIII^e siècle les maisons de deux pièces étaient en majorité mais les habitations à salle unique étaient fréquentes. À cette époque les dénombrements de la population étaient faits en feux qui correspondaient aux foyers fiscaux et à peu près au nombre de maisons⁶. La moyenne généralement admise était de 4,5 habitants par feu soit une famille de quatre à cinq personnes par maison⁷. Les statistiques manquent pour le Moyen Âge mais une étude récente de Ghislain Brunel⁸ propose une proportion d'environ 3 habitants par feu au XII^e et XIII^e siècles. Sur cette base, on en déduit qu'une seule pièce d'habitation suffisait à la maison du Moyen Âge. L'augmentation de la population et du niveau de vie a conduit à l'accroissement de cette proportion et favorisé le développement des maisons de deux pièces.

En somme, et bien que les données manquent pour le Soissonnais, on peut supposer que la maison à salle unique était la règle au Moyen Âge et que celle de deux pièces était minoritaire. Toutefois, dès le XIV^e siècle, une majorité de maisons rurales était déjà construite en pierre. La transformation avait évidemment été progressive. Les fouilles effectuées au début du siècle par l'archéologue Oscar Vauvillé à Ambleny, bien qu'à prendre avec précautions en raison de leur manque de rigueur scientifique, ont mis en évidence que des cabanes excavées en torchis et chaume ont été utilisées jusqu'au XV^e siècle. Rien n'in-

1 - Abbé PICHÉZU, *Annales du diocèse de Soissons*, Soissons, 1867, t. 1, p. 585.

2 - Ouvrage collectif, *Archéologie d'une vallée*, Soissons, 1991, p. 130 à 135.

3 - Robert FOSSEY, *Villages et villageois au Moyen Âge*, Paris, Christian, 1995, p. 69 à 81.

4 - Gabrielle DÉMIANS D'ARCHIMBAUD, « le village et l'habitat rural », *Le paysage monumental autour de l'au Mil*, 1987, p. 95.

5 - Jean-Marie PEREZ, « Le village et la maison de la côte viticole en Bourgogne : passé lointain et passé présent », *Géographie historique du village et de la maison rurale*. Colloque tenu à Bazas, CNRS, Paris 1979, p. 121 à 135.

6 - Jean-Baptiste Briyer, *Le département de l'Aisne*, Laon, 1824, t. 1, p. 101. Dans ses tableaux de comparaison, l'auteur met en concordance le nombre de feu et le nombre de maison.

7 - Denis ROLLAND, *La maison rurale en Soissonnais*, Nonette, 1990, p. 19.

8 - Ghislain BRUNEL, « Paysans introuvables ? », *Enquêtes rurales*, 1997, n° 2, p. 7.

dique qu'il s'agissait d'habitations, leurs dimensions étant d'ailleurs insuffisantes pour cela⁹.

Les origines de la maison à étage sont encore plus ténébreuses. Les fouilles n'en ont jamais mise à jour et les premiers exemples connus en France ne remontent pas au-delà du XII^e siècle. On en est donc réduit aux conjectures. On peut supposer qu'elle est dérivée des tours de bois puis de pierre qui constituaient les premières habitations nobles car, seul l'ostentation peut expliquer une construction en hauteur sans contrainte de terrain.

Les dévastations de la Guerre de Cent Ans furent si importantes qu'elles conduisirent à un abandon de la campagne soissonnaise¹⁰. Les villages furent pillés et brûlés et les fermes détruites et abandonnées durant plusieurs décennies. La reconstruction qui a suivi a accéléré la transformation de notre architecture et on peut considérer qu'à la fin du XV^e siècle l'utilisation de la pierre était la règle générale en Soissonnais, pour tous les types de bâtiments. Les premiers marchés de travaux que nous avons pu retrouver datent de cette époque-là et semblent le confirmer. Ils laissent entrevoir des constructions identiques à celles des siècles suivants¹¹.

La première moitié du XVI^e siècle fut une période de grande prospérité. Si l'on en juge par l'importante campagne de construction de manoirs, de reconstruction de fermes monastiques et de restauration d'églises on peut penser que le mouvement de constructions rurales fut de très grande ampleur. Comme en témoignent les édifices qui ont subsisté, cette reconstruction était placée sous le signe de la prospérité.

Les guerres de religions qui ont débuté par la prise de Soissons par les Huguenots en 1567 et se sont terminées par la promulgation de l'édit de Nantes en 1597, ont mis à feu et à sang le

Soissonnais et entraîné de très grandes destructions. De cette époque datent beaucoup de fortifications de cimetières et de bourgs. Bataille en 1595 nous apprend que beaucoup de villages du Valois sont désertés¹², mais les destructions ont été moins importantes que durant la guerre de Cent Ans et la période de reconstruction qui a suivi n'a pas eu l'ampleur de celle que le pays a connu au XVI^e siècle. Les établissements ecclésiastiques avaient particulièrement été touchés, à la fois par les destructions et par les contributions financières, cette reconstruction est placée sous le signe de la pénurie monétaire¹³. On est frappé par le contraste entre la simplicité, voir même l'indigence, des réparations effectuées sur les beaux édifices du XVI^e siècle. Les parements de pierre de taille sont réparés avec des moellons, le logis endommagé devient une grange ou une étable.

Cette époque a introduit l'Architecture Classique à la campagne. Au début, elle s'est concrétisée par certains éléments des maisons de notables : décor de bossage autour de la porte d'entrée, lucarne à volutes, porche à clef de voûte et pierre de rein saillante et puits couverts d'un dôme de pierre en forme de cloche. Puis, ces motifs décoratifs ont eu la faveur des constructeurs et des propriétaires et se sont généralisés. On les voit ensuite perdurer pendant plus d'un siècle pour les premiers, jusqu'au premier quart du XIX^e siècle pour les seconds et jusqu'à la fin du XIX^e siècle pour les derniers.

La maison la plus modeste, et avec elle l'architecture rurale de notre région, ne semble pas avoir évolué durant tout le XVII^e siècle. Pourtant, à partir de 1650, jusqu'à la fin de l'Empire, le Soissonnais connaît une longue période de paix, mais les épidémies comme la peste de 1668 et les hivers rigoureux, comme celui de 1709, sont suivis de périodes de disette. Elles sont marquées par une mortalité forte, qui limite considérablement le développement économique et la transformation de notre architecture. Une évolution importante se produit pour

9 - Ocar VAUVILLE, « L'enceinte gauloise d'Amblèny », *Bulletin de la Soc. Arch. Hist. et Scient. de Soissons*, 1899, 3^e série t. 9 p. 128.

10 - Abbé PÉCHEUR, op. cit., t.4, p. 458.

11 - Bibliothèque de Soissons, Hôtel Dieu de Soissons, n° 348, compte de réparations de la ferme de Sainte Geneviève.

12 - Antoine BATAILLE, « Antiquités de Valois », *Comité archéologique de Senlis*, t. 10, 1896, p. 13.

13 - Jean-Marc MORICEAU, *Les fermiers de l'Île de France*, Paris, 1994, p. 262.

tant au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle. La population augmentant et le niveau de vie s'accroissant, on construisit de plus en plus de maisons et bâtiments de toutes sortes. Les maisons existantes commencent à s'ouvrir sur l'extérieur, on y pratique de plus grandes fenêtres munies de châssis vitrés. Au cours de la même période, les exploitations agricoles se modernisent et s'accroissent considérablement au point de déborder de l'enclos initial.

La période de la Révolution fut marquée par la disparition d'un patrimoine très important d'abbayes et de châteaux. L'architecture rurale fut relativement épargnée, seuls les calvaires furent abattus, cela entraîna une importante campagne de réédification dans le courant du XIX^e siècle.

La transformation de l'habitat, amorcée à la fin du XVIII^e siècle s'est accélérée, dans les premières décennies du XIX^e siècle. De cette époque date l'apparition d'une modénature d'inspiration Classique qui prend une importance croissante jusqu'à la fin du Second Empire. On connaît alors une période de construction sans précédent qui bouleverse la physionomie des villages du Soissonnais. De

1800 à 1822, par exemple, le nombre des maisons a augmenté de 20 % dans l'arrondissement de Soissons¹⁴. À Ambieny, de 1827 à 1863, 170 maisons ont été construites ou transformées sur un total d'environ 220¹⁵. En moins d'un demi siècle les villages sont entièrement remodelés, les maisons se transforment aussi, elles augmentent de volume, le chaume laisse la place à l'ardoise. Le caractère de nos maisons rurales s'affaiblit, et la mode du toit à quatre pentes se diffuse sur les maisons de notables. Les maisons deviennent plus confortables, la terre battue est remplacée par des carreaux de terre cuite et des cheminées sont installées dans toutes les pièces d'habitation.

En définitive, on peut dire que notre architecture rurale est née au Moyen Âge, s'est affirmée au XVI^e siècle, s'est perfectionnée au XVIII^e, s'est modifiée au XIX^e, et s'est dématérialisée dans les toutes dernières années du XIX^e siècle. Pourtant jusqu'à la première Guerre Mondiale on continuera à construire des maisons présentant des similitudes avec

14 - J.-B. BRAYER, op. cit., t. 1 p. 71.

15 - Matrice du cadastre d'Ambieny.



10 - L'entrée du village de Septvaux en 1818.

(dessin de L. V. Thiery, col. Part.).

Comme la majorité des maisons de l'époque, la chaumière ne comporte qu'une seule petite fenêtre.

celles qu'on pouvait bâtir au XVI^e siècle avec notamment leurs pignons à gradins.

À la fin du XIX^e siècle, la modernisation de l'agriculture a amené son contingent de transformations dans les grandes exploitations agricoles. La guerre de 1914-1918 a accéléré la modernisation des habitations rurales mais finalement, au lendemain de la seconde guerre

mondiale, notre architecture rurale présentait encore une grande cohésion. La mutation en cours de l'agriculture et la transformation du paysage économique qui l'accompagne condamnent d'innombrables bâtiments à une fin prochaine. La ferme n'a plus besoin de grandes surfaces couvertes et ne crée plus les emplois qui faisaient vivre le village.



11 - Haramont.

Cette aquarelle montre deux types de maisons archaïques qui existaient encore au milieu du XIX^e siècle. A droite la maison ne comportait qu'une minuscule fenêtre comme c'était le cas de toutes les habitations jusqu'au XVIII^e siècle. A gauche, la maison d'un étage datait du XVI^e siècle. Elle comportait deux pièces d'habitation superposées. La porte était voûtée, la fenêtre de l'étage était à meneau, celle du rez-de-chaussée avait été agrandie. Il s'agissait d'une habitation de notable qui, pour marquer son rang social, avait voulu construire en hauteur (Baroquin, Musée Soissonnais).

2 - LA CONSTRUCTION ANCIENNE

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Au Moyen Âge le maître de l'œuvre était à la fois le concepteur et le constructeur de l'ouvrage. Il dessinait le bâtiment à réaliser puis mettait en œuvre les moyens nécessaires à sa réalisation. Il recrutait le personnel, achetait les matériaux, organisait et dirigeait le chantier. Face à une complexité sans cesse croissante de l'acte de construire et l'importance prise par la valeur esthétique des édifices, les deux fonctions se sont différenciées. Le maître de l'œuvre, appelé plus tard architecte, s'est de plus en plus limité à la conception de l'ouvrage dont la fonction esthétique a pris de plus en plus d'importance. Le maître maçon, appelé plus tard entrepreneur, s'est alors cantonné dans la réalisation de l'ouvrage, c'est-à-dire dans la résolution des problèmes techniques les plus ardues et dans l'organisation du chantier.

Cette évolution n'a été vraie que dans les grandes villes ou pour des ouvrages exceptionnels. Dans tous les cas, jusqu'à la fin du siècle dernier, le maître maçon était aussi resté le maître de l'œuvre. Il assurait la conception de l'ouvrage qui se limitait à l'adaptation à la fonction, car la forme et l'aspect des constructions répondaient à des règles précises et il réalisait l'ouvrage en utilisant des techniques immuables.

UNE ARCHITECTURE PRÉDÉTERMINÉE.

Expliquer la forme de nos maisons est une tâche complexe à laquelle nous ne nous risquons pas. Quelque soit le pays, la forme d'une maison rurale est la conséquence de toute une série de facteurs socioculturels influencés par le site, le climat, les matériaux disponibles etc. En d'autres termes elle est la résultante de forces primaires ou socioculturelles et de forces secondaires ou modifiantes¹⁶. Ainsi le métier, la famille, la recherche d'intimité, les relations sociales, le climat, les matériaux etc. sont autant de facteurs qui ont plus ou moins influencé la forme de nos maisons sans que l'un d'entre eux soit déterminant. Pourtant cette forme apparaît comme la résultante d'un choix culturel. Ainsi, le constructeur ancien, plongé dans un monde fait de lentes évolutions et d'approximations, ne réalisait pas un ouvrage à partir d'une composition architecturale soigneusement méditée. Il n'avait pas à se soucier de l'aspect à donner à la maison, culturellement, celui-ci s'imposait à lui. Il se laissait simplement guider par son expérience et son intuition et par des considérations pragmatiques : adaptation aux besoins, économie de

16 - AMOS RAPOPORT, *Pour une anthropologie de la maison*, Dunod, Paris, 1972, p. 65.

matériaux, contrainte de mise en œuvre etc.. Comme l'a montré G. Doyon, la recherche esthétique ne pouvait que s'exprimer simplement, au travers de détails subtils, de proportions et de l'implantation des constructions.¹⁷

LES PRINCIPAUX FACTEURS D'INFLUENCE.

Il serait vain de vouloir dénombrer et étudier les facteurs qui ont pu influencer sur l'aspect de nos bâtiments ruraux. Ils sont trop nombreux et leurs relations avec l'architecture trop complexes. Parmi ceux-ci nous nous contenterons d'examiner les effets des principaux : l'histoire, le site, l'effet produit, la fonction, les matériaux et le constructeur.

L'histoire

La guerre de Cent ans, les guerres de religion et la guerre de 1914-1918 ont apporté un contingent de destructions important. Dans une région où l'agriculture était riche, le retour au calme permettait le retour à la prospérité. Examiné sur plusieurs siècles, l'effet de ces périodes troublées a été la modernisation de l'architecture rurale. Après les destructions, on modernise et on reconstruit dans le style nouveau. En définitive ces guerres ont joué un rôle d'accélérateur dans l'évolution de l'architecture rurale de notre région.

Le site

Le choix du site de la maison est tout aussi compliqué à expliquer que la forme de la maison car, comme elle, il dépend de valeurs socioculturelles. Il est en effet surprenant de voir que beaucoup de villages du Soissonnais ont été construits sur des terrains qui compliquaient notablement la construction des maisons¹⁸ (fig. 5 et 6). Le plus souvent le site a donc résulté d'un choix délibéré qui rejetait au

second plan la difficulté d'exécution. Dès lors, il s'imposait à l'implantation des bâtiments qui ne pouvaient prendre en compte qu'au second degré leur destination et leur orientation.

On recherchait la lumière et la chaleur du soleil en orientant la façade principale des habitations vers le sud, ou à défaut le sud-ouest, et en prévoyant des fenêtres hautes.

La topographie du terrain déterminait l'implantation des bâtiments. On n'hésitait pas à enterrer une façade ou un pignon, ce qui était une façon de se protéger du froid. Cela facilitait aussi l'accès à un grenier ou à un sous-sol.

L'effet produit

Il pouvait se manifester de différentes façons, mais il était toujours guidé par un idéal qui voulait que sa propre maison soit son propre château¹⁹. Les proportions et les volumes permettaient la mise en valeur d'un élément ou d'un bâtiment. On donnait à la porte d'une ferme un aspect austère et défensif, mais sans valeur intrinsèque. La grange d'une grande ferme était implantée de telle manière que son pignon se voyait de loin. La porte d'une petite propriété fermée de hauts murs, donc invisible de l'extérieur, était encadrée de jolis piliers moulurés.

La fonction

La fonction d'un bâtiment influençait peu son aspect. Il y avait peu de différence entre la maison d'un tisseur en chanvre et celle d'un vigneron ou d'un vannier. Tous trois avaient besoin de pièces fraîches et humides pour exercer leur activité ce qui, adapté à un terrain en pente, a conduit à la maison à rez-de-chaussée surélevé si fréquente en Soissonnais. L'habitation, la boutique d'un commerçant ou l'atelier de certains artisans présentaient aussi de grandes similitudes. Les bâtiments agricoles ne se distinguaient des habitations que par les baies.

17 - Georges DOYON et Robert HUANTICHT, *L'architecture rurale et bourgeoise en France*, Paris, rééd. 1978.

18 - Il suffit d'examiner les villages construits en bordure du plateau comme Soucy, Montgohert, Lesges etc. pour se rendre compte des difficultés qu'ont eu à surmonter les constructeurs pour le peu de bénéfice que les habitants pouvaient tirer de la situation des maisons...

19 - A. RAPPOBERT, *op. cit.* p. 186.



12-1 - Transformation d'une maison, rue du pont Cheminet, rehaussée par O. Henin, à Amblesny en 1898.

En haut la maison initiale. En bas le chantier de transformation. Ce genre de modification a été courant durant tout le siècle dernier, elle illustre la difficulté qu'il y a à dater un maison. Le chantier était approvisionné en « quartiers » qui permettaient de débiter trois parpaings. Les échafaudages sont réalisés à l'aide de perches.





12-2 - La même maison aujourd'hui après une campagne de rénovation

Les matériaux

Les contraintes liées à la mise en œuvre des matériaux ont peu influencé l'aspect des bâtiments, car les techniques de construction étaient identiques à celles qui étaient employées partout en France. On peut supposer que les maçons limousins y ont été pour beaucoup puisqu'ils ont sillonné la France à toutes les époques et on les trouve présents dans le Soissonnais du XV^e au XVIII^e siècles. Ils ont probablement été le principal vecteur d'uniformisation des techniques de construction au travers de la France. De ce fait, les particularismes locaux tiennent plus à des choix délibérés dans l'emploi des matériaux et leur mise en œuvre, dont nous ne percevons pas les motivations, qu'aux contraintes d'emploi des matériaux.

Toutefois, l'abondance de la pierre dans le Soissonnais a donné aux constructeurs une certaine aisance dans leurs réalisations. Les maisons sont plus hautes, les murs de refends et de clôture plus nombreux. La décoration est plus facile qu'ailleurs, car la pierre se taille facilement. L'aisance avec laquelle on pouvait tra-

vailler ce matériau a conduit à des transformations subtiles. Ainsi beaucoup de bâtiments remontent probablement au Moyen Âge mais les modifications de parements ou d'ouvertures sont si bien faites qu'on a beaucoup de difficulté à les détecter.²⁰

Le constructeur

Quelle influence a pu avoir le constructeur ancien sur l'architecture rurale? Celui-ci se caractérisait par son absence de rationalisme. Il ne pouvait en être autrement puisqu'il était souvent illettré et son environnement n'était qu'approximation. L'arpent, la mesure agraire la plus commune, variait selon les lieux de 32 à 57 ares,

20 - Une arcade ogivale percée dans la courtine nord du château de Septmonts en est un exemple. Dans l'état initial du château, cette ouverture n'a aucun sens puisqu'elle constitue une communication avec l'extérieur, sans aucune protection. L'arc ogival est si bien lié avec la maçonnerie qu'il semble avoir été fait en même temps que le rempart. Ce n'est que de nuit, grâce à l'éclairage risant produit par l'illumination de l'édifice, que nous avons pu voir que l'arcade avait été percée après coup.

le pied mesurait 0,325 m mais celui des marchands ne faisait que 0,258 m. Le muid était à la fois une mesure agraire et de capacité variable selon qu'il mesurait le blé ou l'avoine. Et puis jusqu'en 1726 on comptait en livres Tournais ou en livres Paris (25 % plus forte) subdivisées selon les cas en sous, deniers, liards, oboles, pistoles etc. Cette absence de rationalisme était loin d'être un handicap car cela lui donnait un meilleur jugement et une sensibilité plus grande. Un simple coup d'œil lui permettait d'apprécier une proportion, une dimension ou un alignement. De ce fait, il se fiait beaucoup plus à l'aspect produit qu'au centimètre, à l'équerrage ou à la symétrie. C'est ce qui le différenciait le plus du constructeur moderne qui, enfermé dans un rationalisme souvent excessif en vient quelquefois à confondre précision et esthétique. Il suffit d'observer les ouvrages anciens pour prendre conscience de l'énorme différence. Si l'on examine attentivement une ancienne bâtisse à l'aspect harmonieux, on constate d'abord que la façade principale est plus soignée que les autres. On s'aperçoit ensuite qu'il n'y a ni angles droits ni symétrie, que les murs ne sont pas rectilignes etc. Dans le même esprit, un vieux mur de clôture épouse la forme du terrain, cela lui donne une apparence plus souple qui s'intègre mieux au paysage. Le mur moderne, au contraire, épouse la pente du sol par une succession de redents disgracieux. La pratique du ravalement de la pierre de taille illustre aussi cette différence, autrefois les pierres étaient maçonnées sans chercher à égaliser les parements et on laissait même saillantes les boutisses des pignons comme pour rompre la monotonie du mur.

Contrairement à une opinion répandue, les constructions anciennes n'étaient pas plus solides, et même si la longévité était toujours recherchée, elles n'avaient pas toujours cette perfection qu'on veut bien leur attribuer aujourd'hui. Cela était vrai pour les constructions rurales comme pour les grands édifices, châteaux ou églises. C'est parce que seuls ont subsisté les bâtiments bien construits, qu'on leur attribue une plus grande solidité. L'étude détaillée des grands monuments met fréquemment en évidence des changements ou des ren-

forcements consécutifs à des erreurs. Autrefois, comme aujourd'hui, la construction mettait en jeu une chaîne fragile de compétences individuelles dont les maillons n'étaient que des hommes avec leur force et leurs faiblesses.

Une obsession : économiser les matériaux.

L'économie des matériaux était une constante de la construction ancienne. Sans négliger la solidité et la recherche de longévité, elle se concrétisait de différentes manières. Le dicton *Chastel abatus est demi refez* (château démolit est déjà reconstruit à moitié)²¹ était entièrement transposable à l'architecture civile sous toutes ses formes. On réemployait les pierres d'une ruine; les poutres de charpente et les menuiseries d'un bâtiment démolit étaient réutilisées dans une nouvelle construction. Il en était de même des tuiles de couverture, même celles qui étaient abîmées qui pouvaient servir à confectionner un four²². Cette habitude de réemploi des matériaux a été le véritable motif de destruction d'édifices religieux ou de châteaux durant la Révolution. Bon nombre de maçons ont ainsi acheté les propriétés saisies par l'état pour réaliser une plus-value substantielle en revendant les matériaux. De ce fait, dans les environs immédiats de ces monuments, on voit souvent des éléments décorés ou des tronçons de colonnes intégrés dans les constructions.

Le réemploi pouvait s'exprimer d'une manière plus globale par réutilisation de portions entières de bâtiments ou sous forme de restructuration complète. Au début du XIX^e siècle par exemple beaucoup de maisons ont été transformées afin de leur donner des baies plus larges. En observant le dessin de la figure 69 on voit que c'était assez simple. Il suffisait d'étayer la poutre principale (7) puis de démonter et rebâtir la façade en réemployant les mêmes pierres.

21 - Jean François PISO, *Fortresses de la France médiévale*. Paris, 1977, p. 127.

22 - Des bâtiments entiers étaient aussi modifiés considérablement au point que l'on ne peut plus savoir de quelle époque ils datent. Il suffit pour s'en rendre compte de rechercher les origines d'une même maison dans les minutes de notaires. On remonte fréquemment au-delà de la date supposée de construction.

Une autre façon d'économiser des matériaux consistait à pratiquer des évidements dans les ouvrages massifs. L'exécution d'une voûte sous un escalier, d'une arcade dans un mur épais, ou d'une salle au pied d'une tour, seulement accessible par une trappe ménagée dans le plafond, n'avaient d'autre objectif que de réduire la quantité de matériaux à mettre en œuvre.

Les dimensions des matériaux employés répondaient à une logique d'économie sans sacrifier à la solidité. Le bon sens et la tradition, réglés par les mesures en usage avaient déterminé les dimensions des matériaux les plus utilisés. Le parpaing au pied par exemple (un pied d'épaisseur et deux de longueur) pesait environ 80 kg, charge qu'un homme rompu aux travaux de force pouvait porter. Un chêne de 70 ans permettait de débiter une poutre d'un pied ou un peu moins de section et de 5 à 6 m de longueur. Avec le même arbre, on obtenait 4 bois de 12 à 15 cm de côté utilisés pour la confection des arbalétriers, des pannes ou des solives. Celles-ci délimitaient des travées de plancher et de couverture, les ramures, d'environ 3 m. Ainsi les anciens textes désignaient les bâtiments par le nombre de leurs ramures qui, à lui seul, suffisait à définir l'étendue d'un bâtiment.

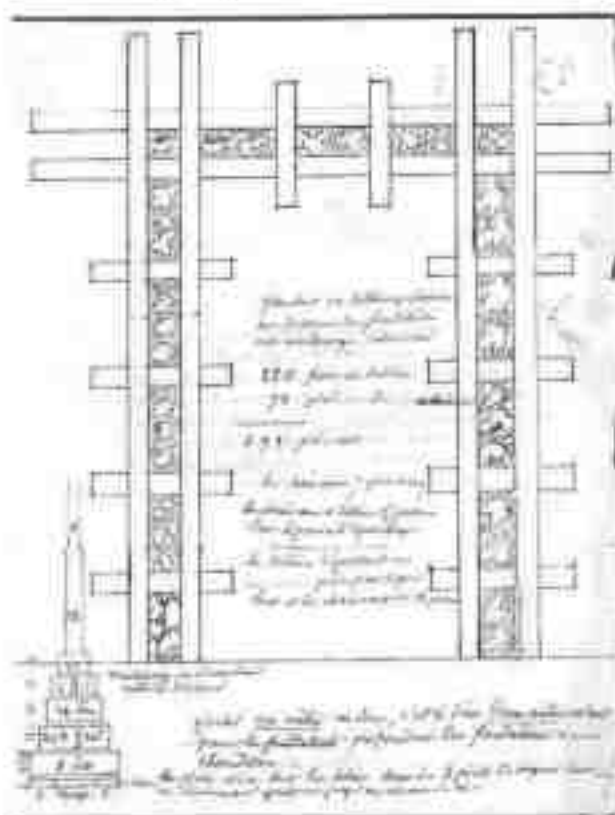
Une faiblesse : les fondations.

Nos constructeurs anciens maîtrisaient bien l'élévation des bâtiments, mais il n'en était pas de même des fondations et des murs de soutènements. La géotechnique était non seulement inconnue mais insoupçonnée. Beaucoup de constructions anciennes ont disparu prématurément par faiblesse des appuis. Fort heureusement, les fondations d'un bâtiment rural courant ne nécessitaient pas de précautions particulières²³. Ce n'était pas le cas des ponts et des moulins, fondés dans des terrains immergés ou des murs de soutènement qui devaient stabiliser des masses de terres considérables. Ces

ouvrages nécessitaient des fondations particulières pour lesquelles l'expérience ne valait que pour un lieu donné. Telle solution de fondation, adaptée à un endroit, ne l'était plus à quelques centaines de mètres de là.

Les fondations des bâtiments courants se limitaient à un empilage de pierres grossièrement équarries sans liant. On prenait toutefois la précaution de les enterrer de deux à trois pieds afin de se prémunir des effets de la gelée qui par gonflement du sol humide pouvait provoquer des désordres dans les murs. Sur un sol de faible portance, on avait recours à des semelles constituées par un quadrillage de poutres de chêne sur lequel on reposait la maçonnerie (fig. 13).

Les fondations constituées de pieux de chêne n'étaient employées que pour des ouvrages exceptionnels, les églises et principalement les ponts pour éviter l'affouillement.



13 - Fondations sur un mauvais sol

23 - Pour fixer les idées, on considère aujourd'hui qu'un sol de médiocre qualité est capable de supporter une contrainte de 1 kg à 1,5 kg/cm². Un bâtiment d'un niveau plus grenier avec des murs de 55 cm d'épaisseur conduisait à un effort de cet ordre de grandeur. La seule épaisseur du mur suffisait à porter la construction.

En 1841 pour construire le moulin de Vic-sur-Aisne, le maçon a réalisé des fondations de 2 m de hauteur constituées de semelles de bois de 11 cm d'épaisseur sur lesquelles il a empilé des pièces de bois transversales (traverses) et longitudinales (chainages). Les vides entre les poutres ont ensuite été remplis de blocage (col. Part.).

Vers une formalisation des rapports.

Les marchés de travaux signés entre le propriétaire et le constructeur étaient peu fréquents au XVI^e siècle ils deviennent ensuite de plus en plus nombreux et très courants au XIX^e siècle même pour la réalisation de bâtiments modestes. Ces marchés passés devant le notaire du village témoignent de la persistance durant plusieurs siècles des techniques de construction et des relations entre les parties. Comme aujourd'hui, leur objectif était de définir les obligations du constructeur vis-à-vis de son commanditaire. Il n'y avait pas de différence avec la manière actuelle de rétribuer les travaux. Soit le travail est payé à forfait soit en fonction des quantités d'ouvrages exécutés. On paye le maçon en argent ou en nature et les échéances sont fixées à l'avance. Le délai est défini comme une obligation stricte mais qui n'est pas sanctionnée de pénalités en cas de retard. Pour diminuer le prix de l'ouvrage, le propriétaire pouvait effectuer certains travaux simples ou fournir des matériaux. Il avait souvent l'obligation de fournir aux ouvriers le gîte et le bouillon pour tremper leur pain²⁴. Les références techniques étaient plus floues. On se contentait de dire que le matériau sera bon : du bon mortier, de bonne boutisse, de bons carreaux marchands, du bon verre de Lorraine etc.. La référence aux arts de la charpenterie n'était guère plus précise mais permettait d'avoir recours aux experts en cas de litige. Les dimensions prescrites étaient entachées de la même imprécision. On mentionnait des chevrons de 4 à 5 pouces, écart inacceptable aujourd'hui, et si l'on demandait de bonnes boutisses de trois pieds en trois pieds, il s'agissait de la distance horizontale et rien n'indiquait l'écartement entre les lits²⁵.

24 - Denis ROLLAND, *op. cit.* p. 22.

25 - Les marchés de travaux étaient d'autant plus nombreux que les ouvrages étaient plus importants. Ainsi nous avons pu retrouver la totalité des marchés de reconstruction du château de Vic-sur-Aisne entre 1599 et 1604 (263E34, 36, 37, 38, 40) ou ceux de réparation des fermes de Saint Médard (notamment l'important marché du 4 mars 1691, 263 E 176). Pour ce qui est des constructions



Un marché de travaux du XVI^e siècle

Le 20 juillet 1584, Meichior Fagnault, contrôleur des tailles et gabelles de l'élection de Soissons signait avec Michel Cugnant, Jacques Preux et Pierre Perot, maçons, pour la construction d'un four et d'un mur de clôture. En voici la première page (voir introduction p. 204).

rurales plus modestes, nous en donnons quelques exemples provenant des minutes de notaires déposés aux Archives Départementales de l'Aisne :

- 20 juillet 1584 construction d'un four et d'un mur de clôture à Vauxrot 48E23.
- 13 janvier 1640 construction d'une charpente à Saint Vaast 259 E 38.
- 26 décembre 1736, construction d'une maison à Terny, 222 E 62.
- 24 avril 1738, construction d'un moulin à Vauxrezis, 221 E 71.
- 28 frimaire AN V, construction d'une maison à Amblesny, 264 E 19.

LA MAÇONNERIE

L'EXTRACTION DE LA PIERRE

L'extraction de la pierre de taille en galerie remonte à une époque très ancienne²⁶. Elle était déjà courante au XII^e siècle, et n'a fait que croître dans les siècles suivants. Le mode d'extraction ne semble pas avoir évolué jusqu'au milieu du XIX^e siècle où il s'est complètement transformé. Pourtant, l'ancienne façon d'extraire la pierre a persisté jusqu'à la première guerre mondiale. Elle était surtout pratiquée par les maçons, durant la mauvaise saison, pour leur usage personnel²⁷.

Selon la situation de la carrière on extrayait des pierres de différentes qualités. Le cliquart était très dur et donnait un son métallique. Le vergelé ou roche demi-ferme était une pierre dure d'excellente qualité qui est encore extraite à Saint-Lieu-d'Esseren. Les roches les plus courantes dans le Soissonnais étaient le banc franc et le banc royal. Tous deux étaient des calcaires à grain fin, le banc royal, présentait de nombreuses milioles.

L'extraction ancienne.

Dans les carrières du Soissonnais on extrayait autrefois des blocs de 1,80 m à 2,30 m de hauteur, 0,60 m de largeur et 0,35 m d'épaisseur. Ce mode d'extraction a laissé sa trace dans les carrières sous forme de rodents ou « encoignures » d'environ 0,35 m de côté (fig. 14). Les blocs étaient ensuite débités en parpaings de différentes dimensions.

Si l'exploitation était le plus souvent anarchique, les anciens marchés mentionnaient toujours l'obligation de laisser « de bons piliers de sorte qu'il n'arrive point d'accident »²⁸. Il

s'agissait donc d'une extraction dite « à piliers tournés » telle qu'elle se pratique encore aujourd'hui.

L'outillage du carrier était rudimentaire :

- une « pioche », sorte de gros marteau symétrique, effilé aux deux extrémités,
- des coins de bois dur, en principe de l'acacia,
- des « pamelles », planchettes de châtaignier évitant aux coins de produire des épaufrures sur la pierre,
- un maillet de châtaignier muni d'un long manche très flexible,
- des marteaux taillant de différentes dimensions.

La technique consistait à extraire la roche de deux façons différentes : en *étanfiches* ou en *sous-pieds*²⁹. L'extraction en étanfiche consistait à tracer deux lignes verticales sur le front de taille, espacées de 0,60 m environ (2 pieds) et de 1,80 m à 2,30 m de hauteur qui délimitaient une étanfiche. Elles étaient taillées sur 0,35 m de profondeur environ à l'aide de la pioche. Une entaille similaire était faite en partie supérieure, puis une autre à la base, dite sous-pieds dans laquelle on plaçait des quilles ou écrases qui étaient des pierres destinées à caler le bloc et à amortir sa chute. Les coins placés entre les pamelles étaient enfoncés dans les entailles à l'aide du maillet et détachaient un bloc de 600 à 800 kg qui était ensuite renversé sur des débris de pierres de taille croissante pour amortir la chute et débité en parpaings³⁰. Trois ouvriers pouvaient extraire en moyenne, un bloc à un bloc et demi par jour soit trois à quatre mètres cube et demi de pierre. Selon la qualité du banc de roche et la précision du travail ou les habitudes des ouvriers, la hauteur des blocs extraits pouvait varier. À Caisne, par exemple, vers 1825, on extrayait des blocs plus grands, 2,20 m de hauteur et 0,75 m de largeur³¹. À Saint-Crépin-aux-Bois la hauteur était de 2,30 mais

26 - Les carrières de Colligis semblent être les plus anciennes de la région. Edouard Fleury y a vu en 1858 des sarcophages inachevés (Monuments du Département de l'Aisne), T 2, p. 135.

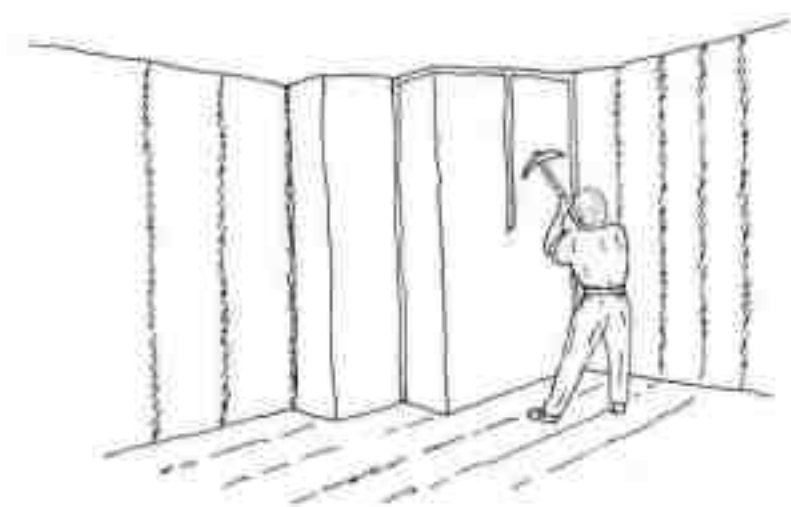
27 - Souvenirs de Onésime Henin maçon à Ambigny. Le cahier de comptes de son frère, Amand Henin qui était aussi maçon donne les quantités de pierres extraites durant la mauvaise saison (collection de l'auteur).

28 - Arch. Dép. Aisne, 263.E.176 Marché du 24 octobre 1697.

29 - Le cahier de comptes d'Amand Henin, maçon d'Ambigny à la fin du XIX^e siècle, distingue pour chaque extraction celle qui est faite en sous-pieds et celle qui est faite en étanfiche. (collection de l'auteur).

30 - Bibl. Compiègne, manuscrit de Léré, n° 57, p. 354.

31 - Louis GRAVES, *Précis statistiques sur le canton de Noyon*, Beauvais, 1855, p. 212.



A▲

B▼

14-1 - Extraction ancienne

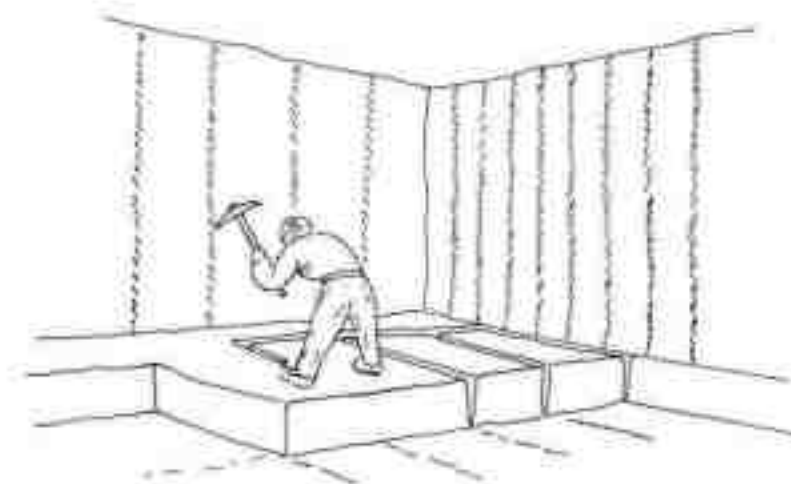
Carrière de Saint-Crépin-aux-Bois,
traces des modes d'extraction anciens.

Les traces verticales correspondent à l'extraction en étanfiche. Les « marches », à côté en sous pied.

A - extraction en étanfiche.

B - extraction en sous pied.

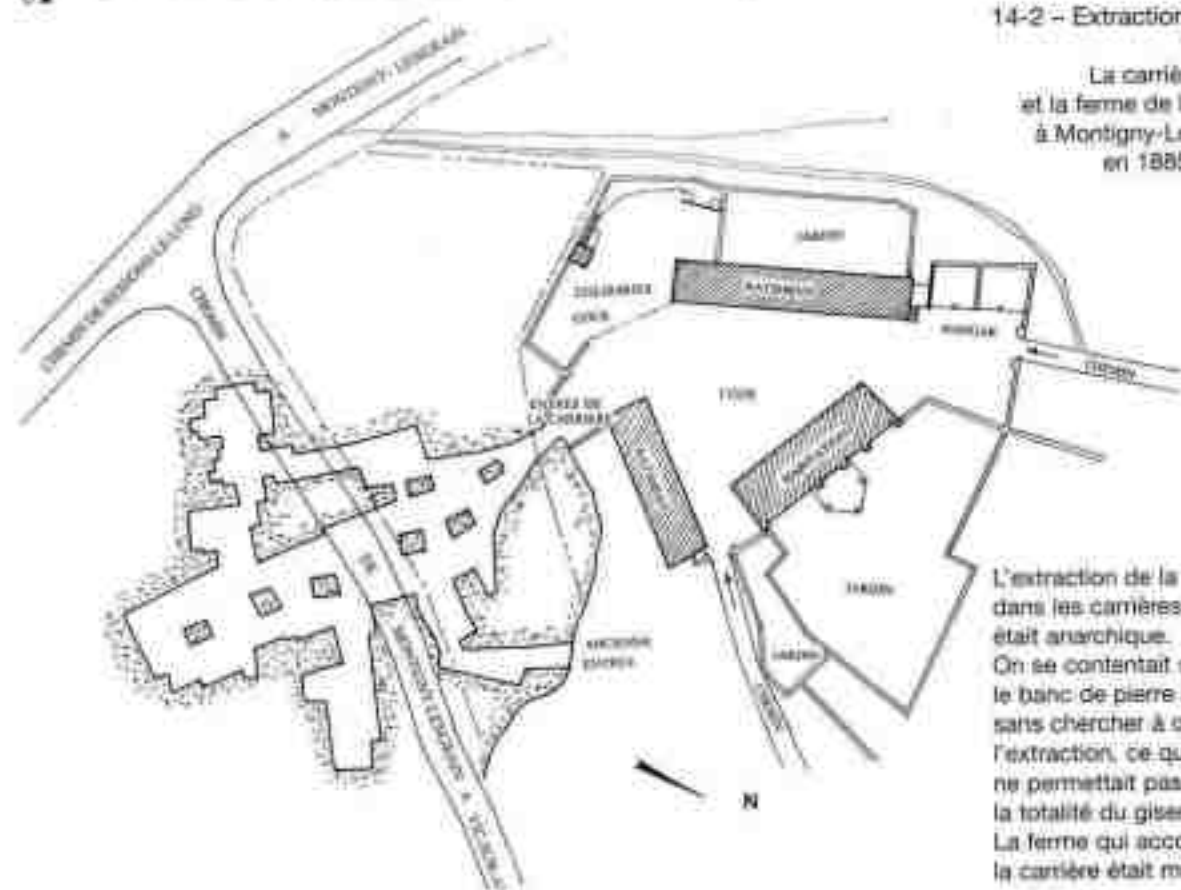
C - Les stries horizontales en haut prouvent que l'extraction a été faite à la lance, les ridents inférieurs correspondent à une extraction ancienne en étanfiche.





14-2 - Extraction ancienne

La carrière
et la ferme de la Gorge
à Montigny-Lengrain
en 1885



L'extraction de la pierre
dans les carrières
était anarchique.
On se contentait de suivre
le banc de pierre au jugé
sans chercher à optimiser
l'extraction, ce qui
ne permettait pas d'exploiter
la totalité du gisement.
La ferme qui accompagnait
la carrière était modeste.

on voit aussi des traces d'extraction de blocs d'un mètre de hauteur³².

L'extraction dite en *sous-pieds* consistait à débiter des blocs dans le sol de la galerie. La technique était similaire à celle en étau. Les entailles de 0,35 m environ de profondeur délimitaient un bloc d'environ 0,60 m par 2,10 m qui était détaché à l'aide des coins de bois. Cela conduisait à approfondir par couche successive le sol de la galerie tant que la roche était bonne.

Les blocs extraits étaient ensuite débités en parpaings à l'aide de coins et retaillés au marteau taillant. Cela faisait perdre beaucoup de matière et explique pourquoi les parements en moellons étaient très répandus. Les parpaings avaient ainsi 25 à 30 cm de hauteur. Le découpage à la scie connu depuis le Moyen Âge s'est banalisé au début du XIX^e siècle. Il a permis de réduire considérablement les pertes et a facilité la diffusion des parements appareillés qui se sont généralisés au cours de ce siècle.

En faisant varier la profondeur des entailles destinées à détacher le bloc du banc de roche on pouvait fabriquer des parpaings de différentes dimensions. En principe, leur longueur devait être le double de leur hauteur. Au cours des siècles, les besoins des maçons avaient fini par créer une véritable standardisation des pierres. Voici les pierres qui étaient le plus couramment fabriquées :

- Le gros marc de plus d'un pied d'épaisseur.
- Le parpaing au pied, d'un pied d'épaisseur (30 cm).
- Le commun de 8 pouces d'épaisseur (20 cm).
- La douville de 4 à 6 pouces d'épaisseur (10 à 15 cm).
- Le carreau qui était une pierre aussi haute que large.
- L'entablement de 0,40 m à 0,50 m d'épaisseur utilisé pour la fabrication des corniches d'entablement.
- Le double commun d'un pied et demi d'épaisseur.
- Le quartier de trois pieds de long, un pied et demi d'épaisseur³³.

32 - Cette carrière se trouve dans la ferme dite de la Carrière. Son exploitation remonte probablement au moyen âge et a cessé dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Extraction moderne.

L'extraction à piliers tournés est restée la plus fréquente. L'abondance de la pierre dans notre région n'a pas conduit les carriers à faire des hagues³⁴ pour exploiter la totalité d'un gisement. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, les carrières se sont beaucoup rationalisées grâce à la pratique des sondages et à une meilleure connaissance de la géologie qui a permis de reconnaître les bancs à extraire.

Le développement des moyens de transport et de l'outillage a donné l'idée aux carriers, à partir du milieu du XIX^e siècle, de transporter des blocs entiers directement sur le chantier où ils étaient ensuite débités à la demande, en fonction des besoins de l'ouvrage.

L'utilisation de l'aiguille, puis à partir de 1860, sous l'impulsion de Félix Civet, de la lance³⁵ a permis d'augmenter considérablement la taille des blocs. Cette technique consistait à utiliser une barre de fer de 4 m de longueur, suspendue à un chevalet ou au ciel de carrière, pour faire des entailles profondes permettant d'extraire des blocs beaucoup plus gros. Au début, on a extrait, dans le ciel des galeries existantes, des blocs de 0,60 à 1,00 m d'épaisseur et 2 m de longueur (fig. 14). Puis, on a extrait des blocs d'environ 1,80 m de côté, pesants plus de 10 tonnes. Le bloc était détaché du banc de roche à l'aide d'une trentaine de coins et retombait sur des « roulis ». Il était ensuite déplacé à l'aide de crics et de treuils et transporté sur le chantier. Payés à la tâche, deux ouvriers pouvaient extraire, une quinzaine de blocs par mois soit en moyenne six mètres cube par jour. Le rendement d'extraction fut ainsi amélioré de 100 %.

À la fin du siècle dernier la pierre du Sois-

33 - Les comptes de la construction de l'église du prieuré de Saint-Pierre-en-Chaustée en 1398 mentionnent les quantités de pierres extraites dans les carrières de Chelles et Marimout comptabilisées en *quartiers et doubles pierres* et indiquent les dimensions de ces pierres. Bulletin du comité des travaux historiques, t. 1, 1849, p. 47 à 63 et 80 à 92.

34 - Les hagues étaient des piliers artificiels faits avec des déchets de pierre enfermés dans une maçonnerie de pierre sèche.

35 - Pierre Noël, *Technologie de la pierre de taille*, Paris, 1968, p. 212.



15 - Blocs de pierre en attente de chargement dans le port de Vic-sur-Aisne vers 1900 ▲

On voit l'importance qu'avait l'extraction de la pierre dans notre région. On remarquera, au fond, le beau bâtiment début XIX^e siècle destiné au stockage du blé avant son chargement dans les péniches.

sonnais était exportée vers Compiègne et même Paris. Les carrières de Reussens-le-Long, par exemple ont approvisionné les chantiers du Grand Palais et celui de la caserne du Château-d'Eau. Les blocs de dix tonnes étaient transportés au port de Vic-sur-Aisne et acheminés par péniches jusqu'à la capitale ³⁶ (fig. 15).

Le transport de la pierre.

Le transport dans la carrière ou sur le chantier était assuré à l'aide de diables, plate-forme à un essieu tractée par un ou deux hommes. L'amélioration des routes et surtout des voies navigables a permis, à partir du XIX^e siècle, le transport de masses de plus en plus importantes. Mais la traction animale limitait considérablement les chargements; un attelage de deux bœufs, par exemple, ne pouvait tracter qu'une charge d'environ 1 500 kg soit une vingtaine de parpaings. Il fallait donc près d'une centaine de voitures pour approvisionner

le chantier de construction d'une maison rurale. Ce nombre suffit à expliquer la grande diffusion, au XIX^e siècle, des blocs débités à la scie qui permettaient de réaliser des murs d'un parpaing d'épaisseur, diminuant ainsi le transport de moitié.

L'OUTILLAGE DU MAÇON

Les représentations anciennes d'outils de maçons sont rares. Quelquefois la marque de l'un d'eux, qui ne sait pas écrire, apparaît au bas d'un marché de travaux. Elle représente l'un de ses outils, généralement un taillant ou une polka. Au XIX^e siècle quelques maçons ont décoré leur maison de leur outillage professionnel. C'est le cas d'une maison de Selens, construite vers 1860, qui porte sur l'un de ses pignons une représentation complète des outils utilisés à cette époque et qui semblent correspondre à ceux utilisés aux siècles antérieurs (fig. 16). Ils correspondent aux marques d'outil que l'on peut observer sur les parements à différentes époques.

36 - Émile GAILLARD, *Monographie de la commune de Reussens-le-Long, Suissous*, 1905, p. 599.



16 - Sculpture d'une maison de Selens du milieu du XIX^e siècle représentant les principaux outils de maçon utilisés à cette époque.

On reconnaît de haut en bas : Niveau, ripe, polka, taillants, gradine, équens, compas, truelle, éponge, pinceau, cordeau, rabotin.



17 - Traces laissées par le marteau taillant.

Le marteau taillant était l'outil le plus utilisé avec la polka depuis le XII^e siècle jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Il était surtout employé pour le dégrossissage mais aussi comme outil de finition lorsque l'on recherchait une taille décorative. Il laissait sur la pierre de fines stries (fig. 17).

La Polka, selon J.-C. Bessac³⁷, serait apparue dès l'époque romaine, mais ne se serait diffusée qu'à partir du XIII^e siècle pour supplanter le marteau taillant et puis disparaître à la fin du XV^e siècle. En Soissonnais, il semble que son utilisation n'ait pas suivi cette évolution, elle paraît avoir été simplement utilisée comme un outil de refouillement ou d'évidement.

La brette ne figure pas sur le bas relief de Selens probablement parce qu'elle n'a jamais été très répandue dans notre région. Elle n'apparaît pas avant le XV^e siècle et son utilisation semble avoir été relativement limitée.

La gradine était l'outil complémentaire de la brette, elle était employée exclusivement pour la sculpture.

La ripe était en usage pour la finition des parements. Au départ, elle était employée dans la finition des moulures puis dans celle des parements. La sculpture de Selens représente une ripe très large manifestement destinée au ravalement.

Le rabotin était inspiré du rabot de menuisier et était utilisé pour le ravalement et les parements. Il est apparu au XIX^e siècle et fut rapidement remplacé par le chemin de fer.

Les autres outils figurant sur la sculpture de Selens sont bien connus : niveau, truelle, éponge, pinceau, cordeau, fil à plomb, compas, massette. Absents de la représentation, les outils peu utilisés : poinçon, sciote, pioche, etc.

LA TAILLE DES PIERRES

Beaucoup d'historiens ou d'archéologues croient pouvoir dater les bâtiments par simple examen de leurs parements. La plupart du temps cela débouche sur des erreurs. En effet, plusieurs facteurs peuvent donner à un mur un aspect archaïque sans rapport avec son ancienneté. En premier lieu, les maçonneries de moellons moins régulières ont un aspect plus rustique que les parements réglés ce qui incite à leur attribuer un âge ancien. En second lieu, on

37 - Jean-Claude BESSAC, « L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'antiquité à nos jours », *Revue archéo-Narbonnaise*, sup. n° 14, CNRS Paris, 1987.

oublie souvent que, selon sa qualité, la pierre résiste plus ou moins bien aux agressions du temps, et de ce fait, pourra prendre à âge égal des aspects très différents. Ensuite les réfections, notamment les rejointoiments, peuvent considérablement modifier l'aspect d'un mur. Enfin la disparition de l'enduit ou des joints revêtant un mur, pourra lui donner un aspect archaïque (fig. 18).

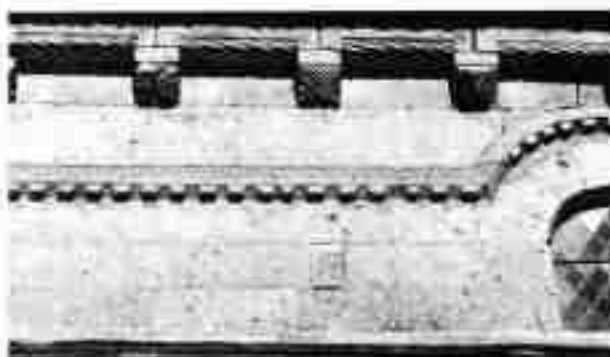


18 - Vieux mur de clôture à Cœuvres.

À gauche, la perte de l'enduit a donné au mur un aspect archaïque qu'il n'a pas, à droite, lorsqu'il est encore revêtu de son parement.

La difficulté est d'autant plus grande pour les maçonneries de moellons que la technique d'exécution n'a pas varié en plusieurs siècles. Du XVI^e au XIX^e siècles, un mur de moellons utilise des blocs de réemploi ou grossièrement équarris liés à la terre et jointoyés au mortier de chaux. Tenant compte des réserves ci-dessus, la maçonnerie de pierre de taille peut être datée dans de nombreux cas et le sera d'autant plus facilement que le parement est mieux conservé.

On ne peut rien dire des parements du XI^e siècle, les exemples sont trop peu nombreux. Toutefois il est probable qu'ils étaient déjà élaborés. Dès le XII^e siècle, ils sont de très bonne qualité, les joints sont très fins, de quelques millimètres, et les pierres sont littéralement ajustées entre elles (fig. 19). Durant les siècles suivant, le joint horizontal s'épaissit notablement pour atteindre environ 2 cm d'épaisseur tandis que le joint vertical augmente peu (fig. 20). Cette évolution est la même partout en France. Selon Viollet-Le-Duc les joints avaient l'avantage de lier les parements avec le blocage intérieur de la maçonnerie et éviter les différences de tassements entre eux³⁸.



19 - Parement de la fin du XI^e siècle de l'église de Reffons-le-long.

On notera l'extrême finesse des joints qui caractérise les parements de cette époque.

À partir du XVIII^e siècle, le joint horizontal a tendance à diminuer d'épaisseur. Puis l'utilisation de la scie pour découper les moellons au début du XIX^e siècle conduit les constructeurs à réduire considérablement les joints au point de redonner aux parements un aspect comparable à celui du XII^e siècle (fig. 21).



20- Parement du XIV^e siècle.

Le donjon de Septmonts présente des parements d'une excellente qualité avec des joints horizontaux relativement épais donnant une bonne cohésion à la maçonnerie.

L'étude du parement des pierres permet de compléter l'analyse. Les maçonneries anciennes, lorsqu'elles ne sont pas érodées, laissent parfois voir les fines stries laissées par le marteau taillant. Dans beaucoup d'églises elles participaient même à la décoration de l'élément qu'elles revêtaient.

La pratique du ravalement semble être apparue au XIV^e siècle, mais ne s'est généralisée qu'au XVIII^e siècle et est devenue systématique au XIX^e siècle.

38 - E. VIOLLET-LE-DUC, op. cit. article construction.



La pierre dure était employée à des usages particuliers tels que dalles de sol, marches d'escaliers etc. Les parements étaient alors découpés à l'aide d'une scie sans dents et de la poussière de pierre qui, servant d'abrasif, permettait d'entamer la roche.

LES MURS

Pour donner de la cohésion à un mur, il fallait lier les pierres à l'aide d'un mortier. Son rôle était d'assurer un bon calage des pierres entre elles et permettre ainsi la diffusion et la répartition des efforts appliqués. Accessoirement, le mortier pouvait être utilisé en remplissage dans un mur épais, mêlé à des débris de pierres. Les deux mortiers les plus utilisés, le mortier de terre rouge et le mortier de chaux assuraient cette fonction.

Le mortier de terre rouge

Dans la grande majorité des cas, la maçonnerie était assemblée à l'aide du bon mortier de terre rouge. C'était un limon argilo-sableux de couleur ocre qui était présent dans le sous-sol



21 - Parement appareillé.

Ces deux clichés illustrent la difficulté qu'il peut y avoir à dater des parements en ne jugeant que leur aspect. À gauche il s'agit d'une maison du Rollet (Saint-Bandry) construite en 1828. À droite un mur du rempart de la ferme de Confrécourt datant de la fin du XII^e siècle.

de la plupart des villages du Soissonnais. Mélangé à de l'eau, il formait une pâte de même consistance qu'un mortier. Une fois sec, il présentait une résistance à la compression à peine inférieure à celle du calcaire. Maintenu à l'abri de l'humidité par des joints confectionnés à l'aide de mortier de chaux, la maçonnerie avait une grande longévité. Le donjon d'Ambleny construit en 1140 en est un bel exemple. Entièrement maçonné au mortier de terre, il a fort bien résisté aux bombardements de la guerre de 14-18. Il en a été de même des fortifications de la ferme de Confrécourt, du château de Berzy-le-Sec et de bien d'autres ouvrages. Mais le mortier de terre rouge était destiné à beaucoup d'autres usages. Il revêtait

39 - Nous avons fait analyser un certain nombre d'échantillon de mortier de terre par le laboratoire Agren. Ils proviennent de bâtiments en ruine et de lieux possibles d'extraction. En voici les résultats :

Lieux de prélèvement	Argile	Limon	Sable
Ferme du Châlet (Ambleny)	24,8	57,1	18,1
Ferme de Confrécourt (Berzy)	22,3	53,9	23,8
Bâtiment de Busancy	21,1	69,7	9,2
Ferme du Pressoir (Ambleny)	13,3	35,2	51,0
Terre de vallée (Ambleny)	11,6	21,4	67,0
Terre de plateau (Vaubienot)	29,1	62,9	8,0

De ces observations, nous pouvons en déduire que la composition idéale du mortier de terre rouge se situait aux environs de : Argile 20 à 25 %, Limon 50 à 65 %, sable 15 à 25 %

les planchers des combles, le sol intérieur des maisons, permettait de confectionner les bou-lins des pigeonniers et, résistant bien à la chaleur, servait à maçonner les fours.

Le mortier de chaux

Connue depuis la plus haute antiquité, la chaux était couramment utilisée au Moyen Âge. Toutefois, dans notre région elle n'était pas systématiquement employée, le mortier de terre entrait dans la construction de nombreux édifices, même importants. La chaux était obtenue par dessiccation du calcaire. Celui-ci étant présent en grande quantité dans notre sous-sol elle pouvait être produite facilement mais restait tout de même plus chère que la terre rouge. D'autant plus que, pour obtenir un bon mortier, il fallait lui ajouter du sable. Les ressources étaient suffisantes mais on ne pouvait pas utiliser n'importe quel sable et son extraction était relativement coûteuse. Un homme pouvait tirer 5 tombereaux par jour, soit environ 2,5 m³ ⁴¹. Un bon sable devait crisser et ne pas laisser de traces de terre lorsqu'on le frottait dans les mains. Le sable de rivière, était le meilleur mais devait être tamisé pour pouvoir être utilisé et consommait plus de chaux. Les sables fins de la région (sables de Cuise) avaient une granulométrie adaptée mais ils étaient soit trop argileux, soit trop fins. Dans les deux cas, ils donnaient un liant de qualité médiocre, à peine plus performant que le mortier de terre rouge. C'est probablement pour cette raison que ce dernier est resté le plus utilisé.

On utilisait peu les enduits à la chaux, car la pierre du Soissonnais donnait de beaux parements. Avec la pierre de taille les joints étaient garnis finement. Avec les moellons, ils étaient beurrés, plus rarement enduits à pierre vue. En revanche, la chaux était très utilisée sous forme de badigeon pour recouvrir les parois intérieures des habitations et des bâtiments agricoles.

Les ouvrages immergés ne pouvaient être maçonnés à l'aide des mortiers traditionnels. On avait alors recours au ciment, qui était un mortier de chaux auquel on ajoutait de la

brique pilée pour lui permettre de durcir dans l'eau. Le ciment moderne ou ciment hydraulique est apparu à partir de 1830 mais ne s'est que très lentement diffusé. À Ambleny par exemple, on a utilisé ce liant pour la première fois en 1872 pour refaire les joints du dallage de l'église ⁴². Jusqu'à la première Guerre Mondiale son utilisation fut limitée aux ouvrages immergés.

Le plâtre

Dans le sud du département de l'Aisne le plâtre était très employé. Toutes les maçonneries étaient hourdées au plâtre qui servait aussi à confectionner les enduits de façades. Dans le Soissonnais, en revanche, il était relativement peu utilisé, son emploi était limité aux constructions les plus évoluées pour confectionner les sols ou revêtir des cloisons en pans de bois. À partir du XIX^e siècle il est de plus en plus employé dans les intérieurs d'habitations.

Le plâtre était obtenu par cuisson du gypse. Il était souvent fabriqué sur place, dans un four vertical spécialement confectionné à cet effet, assez semblable à un four à chaux. Dans une même fournée, on produisait plusieurs sortes de plâtre. Le plâtre au sas ou fleur de plâtre servait à la finition des enduits. Le plâtre au panier ou plâtre grossier était utilisé pour confectionner des enduits et les remplissages entre pans de bois. Les cendrons étaient un mélange de cendres et de plâtre que l'on retirait du fond du four. Il était long à prendre et en y incorporant un peu de suie on pouvait le travailler toute la journée. Il était utilisé pour faire des planchers et des enduits de dressement à la base des murs car, après prise, il devenait très dur ⁴³.

La pierre appareillée

La pierre appareillée était autrefois employée dans les constructions les plus nobles : église, châteaux, granges monastiques, manoirs, mais à partir du début du XIX^e siècle

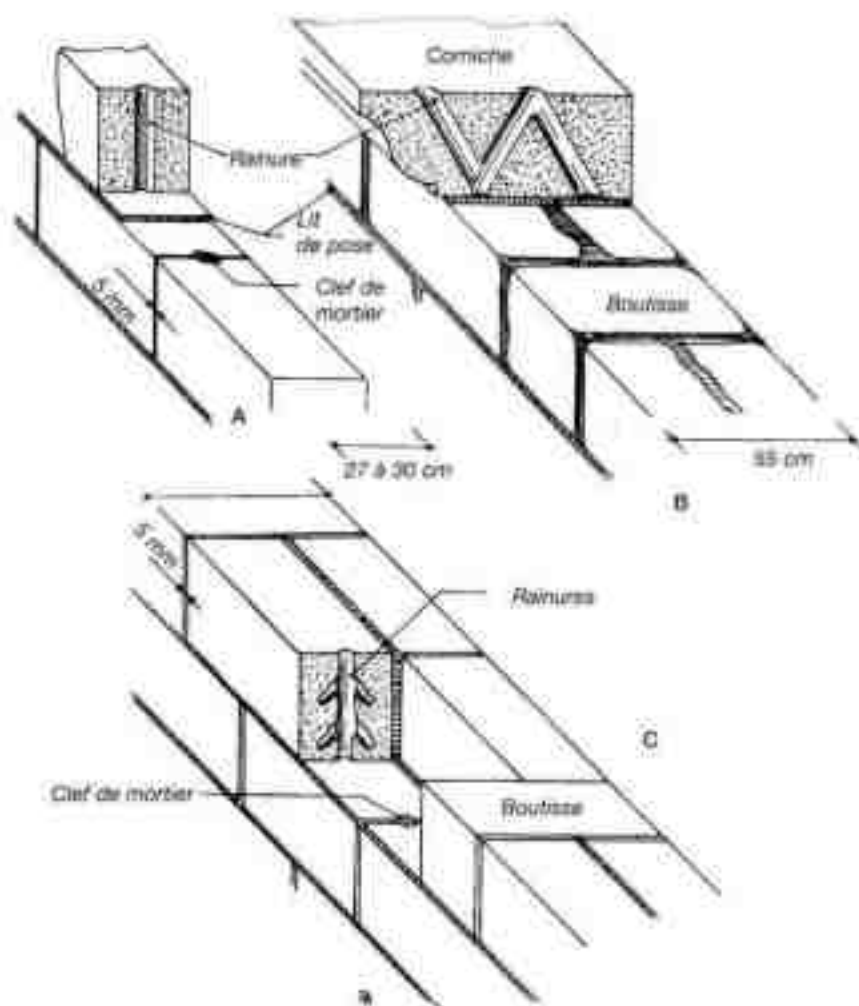
41 - Souvenirs d'Onézime Hemin, maçon à Ambleny (collection de l'auteur).

42 - M. Jean-Charles Béjot, maçon couvreur, lui-même fils et petit-fils de maçons et couvreurs de Rethondes a bien voulu nous communiquer ces informations.

on la voit se généraliser sur les bâtiments plus modestes, grâce à la diffusion du sciage des pierres. Jusqu'à cette époque, la technique de réalisation était restée la même. Elle consistait à adosser l'un contre l'autre deux parements de 25 à 30 cm d'épaisseur reliés par des pierres traversantes, les boutisses (fig. 22 et 23). Le parement extérieur était réalisé en pierre de taille tandis que l'intérieur était confectionné en moellons. Le vide entre les deux était rempli de mortier et de déchets de pierre. Quelles que soient les époques, la pose a toujours été faite à bain de mortier. La fiche n'a été utilisée que pour les reprises de maçonnerie.

À partir de la fin du XVIII^e siècle on a commencé à construire des murs de l'épaisseur d'un parpaing. Cela permettait d'économiser beaucoup de matière. Pour avoir les joints les plus fins possible, les pierres étaient délardées,

c'est-à-dire qu'on en réduisait légèrement les dimensions vers l'intérieur de la construction. Pour assurer une bonne liaison des pierres entre elles, on pratiquait dans leurs extrémités des rainures qui, remplies de mortier constituaient des clefs (fig. 22). L'amincissement des murs avait tendance à fragiliser les bâtiments. On les renforçait donc par des tirants intérieurs réalisés à l'aide des poutres de la charpente et des planchers, solidarisés à la maçonnerie par des ancrs de fer (fig. 23 et 43). On utilisait aussi des tirants de fer reliant les façades et les pignons, noyés dans l'épaisseur des planchers. Cette technique qui s'est généralisée durant le XIX^e siècle était déjà ancienne, elle était employée dans les grandes constructions du Moyen Âge et fréquemment pour l'édification de bâtiments que l'on voulait solides.



22- Détails de construction des murs de pierre.

A - Mur de pierre de taille d'un parpaing d'épaisseur (XIX^e siècle) B - Mur de moellons. C - mur de pierre de taille au XVIII^e siècle.

Le moellonage

Le mur de blocaille ou mur de moellon était autrefois le plus usité pour les constructions modestes mais aussi pour des bâtiments plus importants. Beaucoup de manoirs et de granges monastiques étaient construits partiellement ou entièrement en moellons. La pierre de taille se limitait à certaines parties de la construction, notamment pour la confection des baies. Deux raisons économiques expliquent la plus grande diffusion des bâtiments de moellon jusqu'au XIX^e siècle. La première est qu'elle ne nécessitait qu'une main d'œuvre peu qualifiée donc moins chère. La seconde est que le réemploi des matériaux était une pratique courante autrefois. Il était plus facile d'aller prélever les blocs sur un bâtiment en ruine ou de reconstruire une maison avec les mêmes matériaux.



23 - Pignons et ancrés de charpente.

Pour stabiliser les pignons dont l'épaisseur était réduite, on avait souvent recours à des ancrés de fer qui les solidifiaient à la charpente. Sur le pignon du second plan, l'ancré de faitage porte le sigle du seigneur de Sainte-Croix d'Offémont à qui appartenait la ferme, constitué d'un S et d'une croix entrelacés. La seconde ancre forme le 5 du millésime de construction de la grange : 1577 (ferme de la Carrière à Saint-Crépin-aux-Bois).

La technique d'exécution était comparable à celle du mur de pierre de taille. Deux parements d'environ 25 cm d'épaisseur étaient reliés de place en place par des pierres traversantes afin d'assurer la solidarité de l'ensemble. Les anciens marchés de travaux mentionnaient toujours l'obligation faite au maçon de réserver de bonne boutisse de trois pieds en trois pieds. Parfois, le maçon ne les retaillait pas. Laisser en saillie du parement, elles prouvaient que le mur était bien construit et, disait-on, permettaient au maçon de bénéficier du verre de vin que le propriétaire avait promis de donner pour chaque boutisse. Malheureusement, certains d'entre eux, peu scrupuleux, faute d'avoir des pierres assez longues, les remplaçaient par deux pierres mises bout à bout, disposition évidemment totalement inefficace. Dans beaucoup de cas, on constate que les boutisses laissées saillantes cherchaient à rompre la monotonie d'un mur ou même participaient à la recherche d'un effet décoratif (fig. 26).

Par leur constitution, les murs de moellon étaient moins stables que ceux de pierre de taille. Il fallait donc améliorer leur assise à l'aide de chaînes en pierre de taille placées tous les trois mètres.

La pierre sèche

La technique de la pierre sèche (fig. 24 et 27) a été utilisée dans certains villages du Soissonnais tels que Soucy, Montgobert, Droizy etc.. Elle était surtout utilisée pour réaliser des murs de clôture ou de soutènement. Elle mettait en œuvre des pierres simplement calées les unes sur les autres. De place, en place une chaîne en pierre de taille renforçait la stabilité. Ce mode de construction nécessitait beaucoup de main d'œuvre mais avait l'avantage de ne pas utiliser de mortier et était finalement assez simple à faire⁴³.

La brique

L'argile était présente en quantité suffisante

43 - À Vauciennes, un habitant du village vient de construire des murs de soutènement entièrement réalisés en pierres sèches selon la technique ancienne.



24 - Mur en pierres sèches.

On voit bien ici la constitution de ce mur en pierres sèches dont le parement extérieur s'est écroulé par insuffisance du nombre de boutisses et favorisé par l'absence de mortier (Hautbraye, Autréches).

pour pouvoir fabriquer des briques à prix modéré. Pourtant, son utilisation a été limitée, sauf durant une cinquantaine d'années, autour de l'an 1500 où elle a été utilisée dans la décoration de nos manoirs. En dehors de cette époque, elle n'a jamais été très en vogue dans le Soissonnais, même au XVIII^e siècle. On ne l'utilisait même pas pour les conduits de cheminées car le calcaire était facilement débité en blocs minces, les douvelles, qui permettaient la construction de ces conduits.

Dès le XVII^e siècle le format des briques était parfaitement figé, 8 pouces de longueur, 4 de largeur et 2 d'épaisseur. Des règlements en confirmaient périodiquement les dimensions comme en 1778 par le lieutenant de police de Laon⁴⁴. Ce format ne changera pas jusqu'au

44 - M. PLOUVIER, *Laon, une acropole à la Française*, Cahiers du patrimoine, Saint Quentin, 1995, p. 147.



25 - La pierre de taille.

Pour constituer un mur en pierre de taille on alternait deux pierres adossées à une pierre traversante ou boutisse (ferme de Contrécourt à Berry-Rivière).

milieu du XIX^e siècle où apparaît la brique de 6-11-22 cm, fabriquée à la machine. Les anciennes tuileries fabriquaient des briques moins cuites que celles produites aujourd'hui. Elles avaient une couleur rose avec beaucoup de nuances qui donnait aux bâtiments un aspect plus gai et moins uniforme que celui obtenu avec la tuile moderne.

MARQUES ET INSCRIPTIONS SUR LA PIERRE

De nombreuses marques, inscriptions et graffitis sont gravés sur les murs anciens, laissés par les maçons, des passants, les propriétaires ou les utilisateurs des bâtiments. Nous ne pouvons pas les étudier tous, nous nous limiterons ici à évoquer les principaux (fig. 26).

Marques de tâcherons

Elles sont totalement absentes de nos bâtiments ruraux, des églises, des manoirs et des châteaux



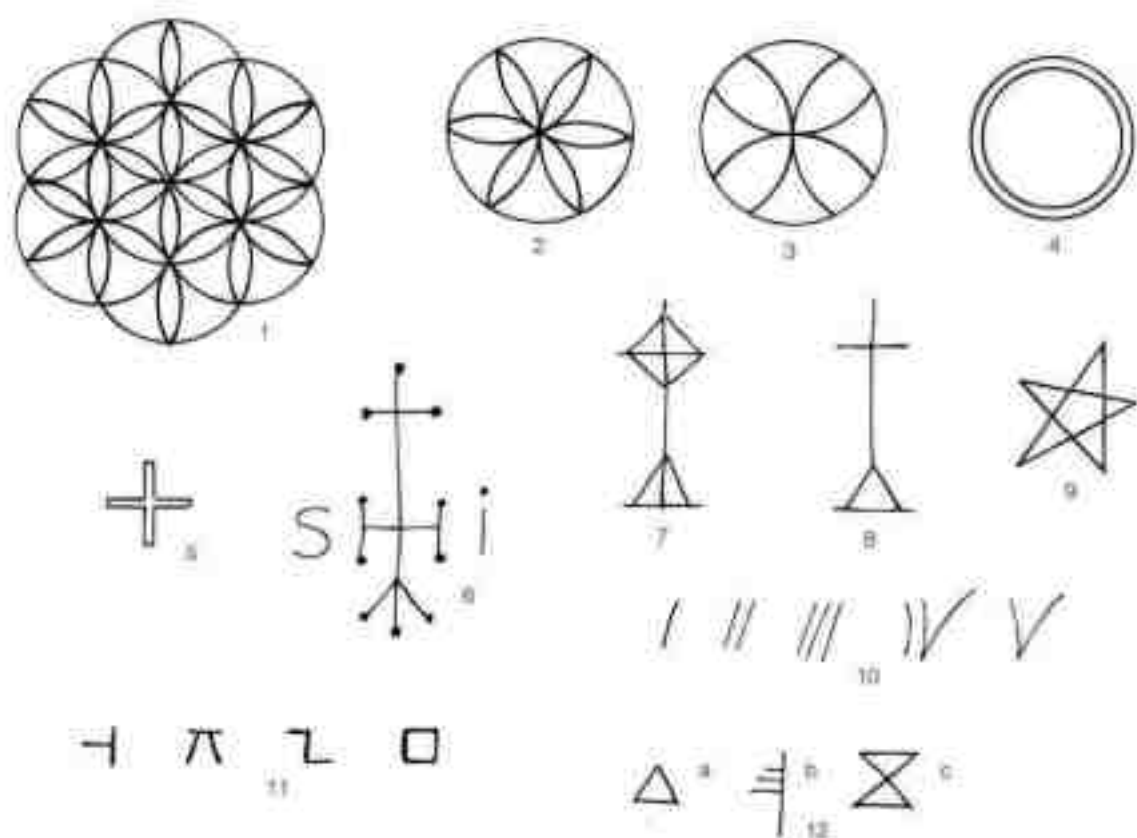
26 - Les boutisses.

En haut ferme du Moulin à Vauxbuis, en bas grange de la ferme de Beaulépalle à Longpont. Ces exemples montrent que les boutisses disposées régulièrement sont utilisées pour rompre la monotonie des murs et rechercher un certain effet décoratif. S'il s'agit ici d'un choix délibéré on peut penser que, dans les autres cas, les boutisses laissées apparentes constituaient une sorte de label de bonne construction.





27 - Mur en pierres sèches renforcé d'une chaîne en pierre de taille à Montgobert.



28 - Exemples d'inscriptions les plus courantes.

1 - Rosace multiple; 2 - rosace la plus fréquente; 3 - croix de Malte; 4 - double cercle; 5 - croix de sauvegarde; 6 - I-H-S (église de Mortefontaine); 7 et 8 - calvaires; 9 - étoile; 11 - marques de tâcheron (château de Coucy); 12 - marques de position.

modestes. On ne les rencontre que dans les très grandes constructions : les châteaux de Coucy, Pierrefonds et les cathédrales. Cela tient au fait que ces marques étaient destinées à différencier entre elles les différentes équipes de tailleurs de pierre qui participaient à la construction de l'édifice. Leur absence dans la majorité des constructions rurales s'explique par le fait qu'un seul maçon a exécuté l'ensemble du chantier.

Marques d'appareillage

Dès le XIII^e siècle, on observe sur beaucoup de murs des chiffres romains finement gravés sur les pierres de parement. Ces signes marquaient les pierres de même hauteur. Il ne s'agissait pas d'une normalisation des épaisseurs d'assises car d'un chantier à l'autre ils n'avaient pas la même valeur. Ainsi le chiffre V par exemple marquait des assises de 27 cm à Bucy-les-Cerny (cave XIII^e siècle, ancien château), de 19 cm à Vierzy (logis XVI^e siècle), 32 cm à Serches (cave de la ferme de Dhuizy) et de 29 cm à Septmonts (XIV^e siècle - escalier du donjon) etc.

On rencontre aussi dans certaines constructions des marques secondaires toujours en petit nombre. C'est le cas à Vierzy où, dans l'ancien logis construit vers 1500, on trouve des triangles associés aux chiffres romains. Des marques de ce genre ont aussi été repérées par M. FENIVESI dans les sous-sols du château de Pierrefonds⁴⁵, par B. ANCIEN dans la cathédrale de Soissons⁴⁶, par Pierre NOÛL à Vincennes et Paul DESCHAMPS au Krae des Chevaliers en Syrie⁴⁷. Pourtant aucun de ces auteurs n'a su en donner une explication satisfaisante. Selon nous, ces marques ne désignaient ni la carrière d'où provenaient les pierres ni les marques des tâcherons qui les avaient taillées. Elles identifiaient probablement des pierres de forme particulière ou occupant des positions singulières dans la construction comme les marques de position visibles dans de nombreuses cathédrales⁴⁸.

45 - Martin FENIVESI, « Les signes lapidaires du château de Pierrefonds », *Revue Archéologique de l'Oise*, n° 4, 1983, p. 21 à 30.

46 - Archives de B. ANCIEN.

47 - P. NOÛL, op. cit., p. 235.

48 - Franz ROSA, *Études sur les marques de tailleurs de pierre*, Paris, 1993, note n° 1 de Marco Rosanondi.

Dates et inscriptions cachées :

Si la construction d'une maison ou d'un bâtiment était et reste un événement important pour son propriétaire, elle l'était et le reste tout autant pour son bâtisseur mais pour des raisons différentes. Il faut avoir vécu le déroulement d'un chantier avec les angoisses du début et les regrets mêlés aux plaisirs de voir le travail s'achever pour prendre conscience de l'importance qu'a revêtu pour le maçon la fin de l'ouvrage.

Rien ne permet de dire si le début des constructions était systématiquement marqué par un rituel. En revanche, pour les bâtiments importants, on peut penser qu'ils faisaient l'objet d'une cérémonie de pose de première pierre au cours de laquelle on scellait un ou plusieurs objets commémoratifs. Nous en avons peu d'exemple mais suffisamment probants pour pouvoir penser que cette pratique a été courante au moins chez les gens fortunés. En voici quelques-uns :

A Vie-sur-Aisne, dans le soubassement d'une maison de la rue Saint-Christophe, on a découvert une ardoise sur laquelle était gravé « La première pierre de cette fabrique fut posée par Félicie Gillet âgée de 14 ans fille de J.-B. Gillet-Hublin, le 3 mai 1840 ».

Dans la ferme de Dhuizy à Serches en démolissant une ancienne remise, on a trouvé dans les fondations une plaque de plomb portant le nom du maçon, celui de la comtesse de Folleville et le millésime 1777⁴⁹.

En 1920, on a découvert dans une pierre provenant d'une maison de Vailly, une petite boîte de plomb contenant :

- Une médaille de bronze de 52 mm de diamètre avec sur sa face Napoléon I^{er} lauré et la légende « Napoléon empereur mort à Ste Hélène ». Au revers, un blason avec la légende « La Vicomtesse Orlener a posé la premier pierre de cette tour le 18 août 1845 ».

- Quatre pièces de 1 franc aux effigies de Napoléon (1808), Louis XVIII (1824), Charles X (1829), Louis Philippe (1832).

- Quatre autres monnaies de billon et d'argent d'époque Napoléon I^{er} et Louis Philippe.

49 - Archives de B. ANCIEN.

- Deux jetons de cuivre portant l'effigie de Bourru avec la légende : « FMD - BOURRU - PARIS - SAL - FAC - PAR - DECANO - 1787 - 88 »⁵⁰.

En 1931, rue Quinquet à Soissons, en refaisant la chaussée une pierre gravée a été trouvée. Elle portait la mention suivante : *Cette pierre a este poser par Nicolas Dubaret le 14 de may 1646*⁵¹.

En 1950, dans le soubassement d'un immeuble situé à l'angle de la rue de Bauton et de la rue des Francs Boisiers à Soissons, on a mis à jour une pierre gravée portant l'inscription suivante : *oeste poze par mesire Jean Dutot fils de messire Jean Dutot chevalier seigneur de Villefort et de Servenay en partie le 10 juillet 1692*.

- En 1907 on a trouvé une plaque de plomb à Soissons, dans le faubourg Saint-Waast, portant une inscription latine commémorant la construction d'une maison en 1739, *par J F Delaplace et la dame M. thiéry son épouse La première pierre a été posée par Jean Brayer le 26 juin qui en dirigea (les travaux) avec soin*.

Pour commémorer la fin de la construction, le propriétaire faisait quelquefois inscrire la date, plus rarement son nom, dans un endroit bien visible. Le plus souvent elle était gravée sur la souche de cheminée, parfois au-dessus de la porte d'entrée. On utilisait aussi les ancrés de charpente ou des poutres scellées dans le pignon pour inscrire le millésime.

Le constructeur, célébrait la fin de la construction en accrochant un bouquet au sommet du toit. Il inscrivait parfois le millésime de la bâtisse à l'insu du propriétaire dans un endroit caché. Ce n'est que lors de la démolition de la maison qu'on découvre l'inscription commémorative parfois accompagnée de quelques mots ou d'un nom. Il ne semble pas y avoir eu d'emplacements privilégiés pour laisser ces inscriptions. On les trouve dans les endroits les plus divers. En voici quelques exemples :

50 - Archives de H. Ancien.

51 - Geneviève COMBESSEZ, *Soissons son histoire illustrée*, Paris 1985.

- Vic-sur-Aisne, maison rue Saint-Christophe, sur un des pignons dans le comble « 1792 ».

- Ambleny : dans l'épaisseur du plancher d'une maison du village une plaque de bois avec l'inscription *Sciures 6 mars 1909 neige depuis quinze jours Henin Onézime*⁵². (fig. 31).

- Longpont, logis de la ferme de la Grange, dans l'épaisseur du plancher une plaquette de bois portait le nom d'un menuisier du village et une date (vers 1860).

- Bemy Rivière sur une des pierres d'un mur de la ferme qui s'est écroulé il y a quelques années, sur la partie noyée dans la maçonnerie, le millésime 1880.

- Cœuvres dans une maison du centre du village au-dessus du linteau d'une porte : « j'ay etc faite en horrible saison en guerre aprobe et civile et mortelle par lemairie pénible maçon il avet souvent lesee et la truelle 1593 » (fig. 30).

- Soissons, en démolissant une tourelle dans une propriété de la rue de Panleu, on a trouvé des inscriptions au crayon noir, sur les pierres de la corniche, dans la partie noyée dans la maçonnerie. Elles indiquaient les noms de l'architecte et du maçon et la date « l'an de grâce 1698, en temps de paix »⁵³.

Les inscriptions gravées sur les tuiles faitières ou sur le plomb des noues avaient une autre signification. Elles étaient destinées à servir de repère chronologique pour l'entretien des couvertures.

Croix

Nombreux sont les anciens murs qui portent une croix de quelques centimètres de côté, soigneusement et profondément entaillée dans le parement (fig. 28 et 29). Elles sont le plus souvent unique ou en trop petit nombre sur un même ouvrage ce qui interdit leur assimilation aux marques de tâcheron⁵⁴. Nous voyons dans ces inscriptions une marque de sauvegarde. Le

52 - On s'interroge sur la signification de ce mot *sciures*. Le plancher contenait des débris de bois de toutes sortes.

53 - Archives B. Ancien : Notes sur les propriétés de la rue de Panleu.

54 - Toutefois, la partie ouest du logis de la ferme de la Montagne à Reims-le-Long, construite au XIV^e siècle, comporte plusieurs dizaines de croix.



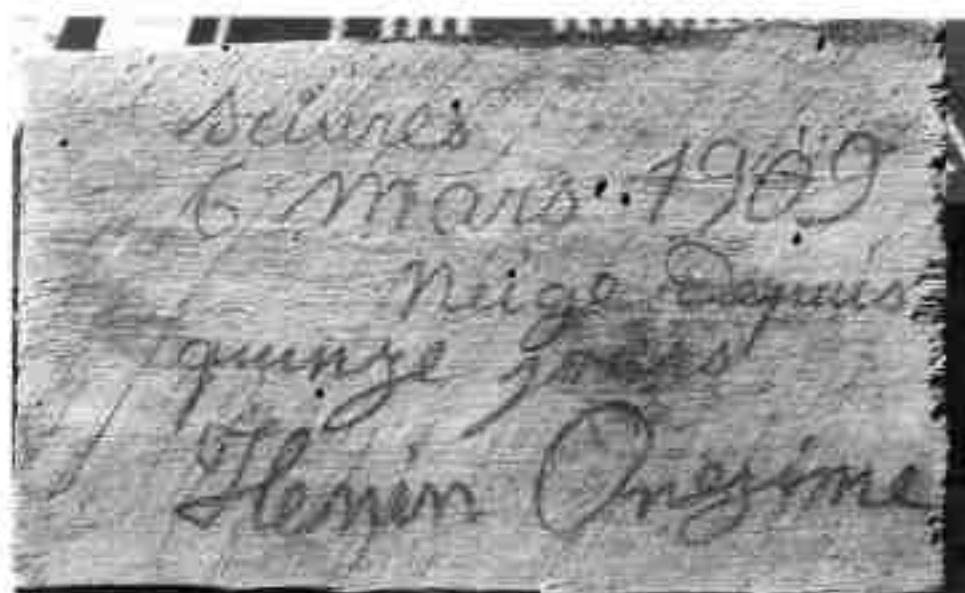
29 - Marques de maçons.

A, croix de sauvegarde (Jauzy). B et D, rosaces et inscriptions grange de Vaubéron. C croix de sauvegarde (Saint-Bandry)



30 - Inscription découverte dans une maison de Cœuvres rappelant les guerres de Religion.

- j'ay este faite en horible saison en guerre aprove et civile et mortelle par lemaine pénible maçon il avoit souvent lespee et la truelle 1503 -



31 - Plaque de bois retrouvée dans l'épaisseur du plancher d'une maison d'Ambleny.

maçon ayant terminé son travail, le marquait du signe de la croix pour le placer sous la protection divine et ainsi, mieux assurer sa pérennité ⁵⁵.

Rosaces

Il n'est pas une grange, un bâtiment, un mur de clôture ancien qui ne soit décoré d'une ou plusieurs rosaces tracées au compas. On voit aussi fréquemment des croix de Malte, des cercles concentriques et plus rarement des rosaces multiples (fig. 28 et 29). Ces tracés ne sont pas spécifiques au Soissonnais puisqu'on les rencontre partout en France mais ils semblent avoir été particulièrement fréquents dans notre région. Ces dessins n'ont jamais fait l'objet d'une étude approfondie, ce qui fait qu'on ignore leur motivation, et on a souvent tendance à les attribuer à la fantaisie ou à l'oisiveté de certains maçons. Cette explication, qui peut paraître satisfaisante, ne l'est plus lorsqu'on observe que des rosaces ont été tracées dans des endroits difficiles d'accès et en très grande quantité. L'exemple le plus spectaculaire se voit à Mortefontaine, dans l'ancienne ferme des Templiers, où sur les voûtes du XVI^e siècle, nous en avons dénombré plus de 200 associées à quelques cercles concentriques et à des croix de Malte. Toutes ont été tracées après la construction des voûtes et leur implantation est aléatoire. Sans atteindre l'importance de Mortefontaine, beau-

coup d'autres bâtiments anciens en comportent plusieurs dizaines. Tel est le cas de l'ancienne chapelle du Mont de Soissons, du logis XVI^e siècle de Vierzy, des piliers et murs des granges de Longpont et Soucy, des voûtes du pigeonnier du château de Noze, du pignon de la grange de Vauberon, des voûtes des écuries de la ferme de Croutoy et de celles du logis du Prieur de la ferme de Confrécourt, etc.

Nous ne saurions dire à quelle époque ces dessins ont été gravés. Durant la construction ou à l'occasion de réparations ? En tout cas, ils semblent avoir été surtout fréquents du XVII^e au XIX^e siècles et disparaissent vers 1880. Pourtant, l'utilisation de ce motif décoratif est beaucoup plus ancienne. En effet, les représentations de rosaces, croix de Maltes ou cercles divers sont fréquents sur les tombes mérovingiennes ⁵⁶. En Alsace, la rosace était fréquemment utilisée comme élément de décor des maisons à pans de bois ⁵⁷. On la trouvait également sur le mobilier ancien de beaucoup de régions françaises.

Le cahier de Boscodon n° 4 ⁵⁸ voit dans la rosace la liaison entre les symboles de la rose et de la roue. *"La rose désigne une perfection achevée, l'âme, le cœur, l'amour. C'est la coupe du sang du Christ dans l'iconographie chré-*

55 - On peut rapprocher ces croix de celles qu'on rencontre dans la région de Cappadoce en Turquie, où durant la période iconoclaste, elles étaient la seule représentation permise du Christ.

56 - Georges Pierre WORMANT, *Carte archéologique de l'Oise*, Paris, 1995, p. 205.

57 - Mairie RICH, *La maison alsacienne à colombages*, 1977, p. 128.

58 - Cahier de Boscodon n° 4 - 1988, *l'Art des Bâisseurs Romains*, Boscodon, 1988, p. 8.

tienne. La mue est à la fois perfection du cercle et imperfection des recommencements. Elle est symbole solaire...⁵⁹.

Que peut-on en conclure ?

La fréquence de ce motif dans notre région, l'importance des groupes en un même lieu, la situation des motifs dans les bâtiments nous font exclure "la fantaisie des maçons" ou une quelconque fonction décorative. Il reste une volonté plus ou moins consciente d'inscrire ce motif à la fin d'un ouvrage pour mieux affirmer sa qualité et/ou attirer la protection divine.

Graffiti divers.

L'étude des graffiti est un domaine immense qui fait découvrir « un univers fabuleux, le furtif passage de l'homme sur la terre, la trace de sa main sur toutes les surfaces disponibles de son environnement ». Si le sens de certains graffiti est facilement déchiffirable, en revanche celui de certains autres est beaucoup plus hermétique⁶⁰. Une étude des graffiti de notre région reste à entreprendre aussi nous limiterons à évoquer ici les plus courants qui datent pour la plupart du XVI^e au XIX^e siècles⁶¹.

Les symboles religieux sont les plus fréquents principalement sur les églises mais aussi les granges, les murs de clôtures etc. Les principaux sont la croix avec ses étais et protections, les façades d'églises et le monogramme I.H.S (fig. 28). Très surprenante est cette inscription gravée dans une petite carrière dépendant d'une maison de Maubrun à Ambleny et qui représente le labyrinthe de la cathédrale de Chartres.

Les noms et les dates sont souvent associés. Le nom peut être celui d'un maçon, d'un usager des lieux ou d'un passant, parfois prestigieux, tel Victor Hugo qui a laissé une inscription dans le donjon de Septmonts.

La fleur de lys est souvent associée à d'autres motifs.

L'étoile à cinq branches est le seul symbole compagnonnique que l'on observe le plus fréquemment.

Les épigraphes sont fréquentes mais les altérations de la pierre et le style de l'écriture les rendent difficiles à déchiffrer.

Les représentations humaines, animales, d'objets ou de bâtiments sont peu fréquentes.

Enfin, on trouve quelques rébus comme celui qui était gravé sur une pierre trouvée dans le fond d'une tour du château de Cramaille et qui portait cette inscription : « Coelo- miser sum ias- terram »⁶². Ou encore celui qui est inscrit dans une arcade, au premier étage du donjon d'Ambleny : « TU-OU-TU ; PAS-NI-PAS ; RE-JY-RE » (où entres-tu ; n'y entre pas ; j'y entrera).

Les inscriptions laissées par les régiments français et allemands durant la Grande Guerre sont à signaler. Elles sont en effet innombrables et d'une grande richesse et mériteraient une étude particulière. Leur inventaire en a été entrepris depuis quelques années par l'association Soissonnais 14-18.

LA CHARPENTE

L'art de la charpenterie était autrefois très important, car il comprenait la réalisation des charpentes des bâtiments mais aussi des ossatures des planchers, des escaliers, des mécanismes des moulins et des presses, des coques de bateaux et de toutes sortes de machines.

Malgré la présence de nombreux bois et forêts dans notre région⁶², le bois de charpente coûtait cher. Cela tenait au fait que les grandes forêts étaient la propriété de l'Etat ou de familles princières dans lesquelles les coupes y étaient soigneusement réglementées. De plus, la fabrication d'une poutre nécessitait une grande quantité de main d'œuvre. Le sciage de long était une opération laborieuse, raison pour laquelle on se contentait de deux faces

59 - Serge RASTON, « un patrimoine culturel oublié : les graffiti », *Revue archéologique de l'Oise* n° 4, 1981, p. 9.

60 - Sur ce sujet on pourra consulter l'intéressante étude de Serge BOSSUET, « Le patois des croix », *Horizon d'Argonne*, 1982, n° 45.

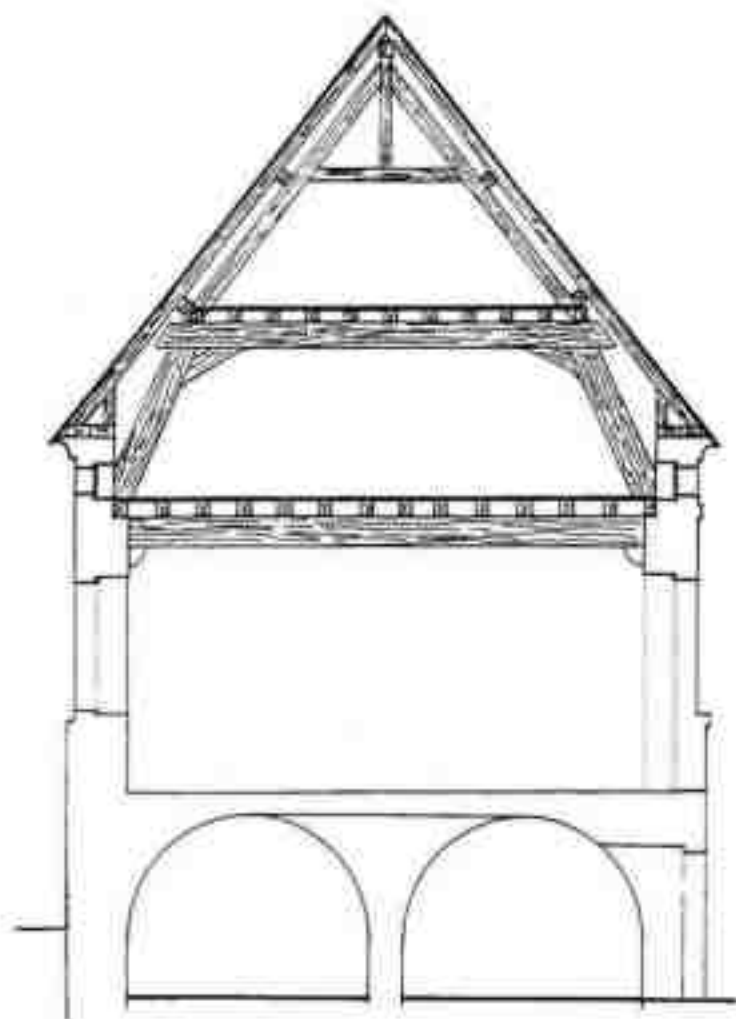
61 - Alexandre VICTRUS, *Histoire de Coigny, Fère, Oulchy*, Laon, 1884, p. 360.

62 - En 1825 le seul département de l'Aisne comportait 103 000 hectares de bois et forêts dont 20 000 dans l'arrondissement de Soissons.



32 - Grange de Baisemont
(XVIII^e siècle).

La charpente
de la seconde grange
de la ferme de Baisemont
correspond au type le plus
employé dans toutes les
constructions de notre région.
Les fermes sont à deux entrails.



33 - Grange de Baisemont
(XVI^e siècle).
Détail de la charpente.

Ce type de ferme dit « étagée »
était en fait constitué
d'un portique trapézoïdal inférieur,
constitué de bois de forte section,
assemblés sur une grosse poutre
et sur lequel était montée
une ferme à entrail retroussé.



I-1 La charpente d'une halle constituait une structure particulièrement complexe dont la construction requérait une grande compétence de la part des charpentiers. Celle de Lagery ici, est faite entièrement en châtaignier. Les poteaux portent les fermes principales, entre elles les pannes supportent des chevrons portant fermes.





I-2 - Vue par dessous de la charpente d'une des granges de la ferme de Baisemont à Oigny-en-Valois. L'utilisation de pièces de bois tordues n'était pas un inconvénient pour les charpentiers. Sur l'un des versants (en haut) lorsque la couverture a été refaite, les liteaux trop fins, ont été soulagés par chevrons intermédiaires.

de sciage, les deux autres restaient brutes mais il fallait tout de même les dresser très légèrement à l'aide de l'herminette. Les bois de charpente utilisés étaient de section carrée⁶³ et contrairement à ce qui se pratique aujourd'hui, ils étaient mis en œuvre verts. Ils étaient coupés pendant l'hiver et le séchage s'effectuait en œuvre. En fait, on n'avait pas le choix, il fallait plusieurs années à une poutre de chêne pour sécher. La seule façon de réduire ce délai était d'immerger les billes de bois pendant trois mois, l'eau chassait alors la sève et trois à quatre semaines de séchage donnaient des bois utilisables pour la charpente, sans risque de déformation.

Les charpentes étaient le plus fréquemment construites en chêne mais pour les bâtiments modestes, on utilisait parfois des essences moins robustes. Le bois blanc désignait toutes les sortes de peupliers dont le plus utilisé était le grisard. D'autres essences étaient parfois utilisées, châtaignier frêne etc. Conséquence du coût élevé du bois, le réemploi était une pratique courante. On réutilisait une partie des anciennes poutres pour confectionner une nouvelle charpente. Cela explique la présence d'entailles ou de mortaises dans de nombreuses pièces de charpentes anciennes.

L'usage avait fixé les sections de bois les plus employées. Nous donnons ci-après les sections de poutres les plus courantes avec les noms anciens et leur destination :

Tratte (poutre de plancher)	12 à 16 pouces
Doubleau (poutre secondaire)	6 à 8 pouces
Solive	5 à 6 pouces
Poinçon	6 à 8 pouces
Sous-chevron (arbalétrier)	5 à 7 pouces
Chevron	4 à 5 pouces
Faitage	5 à 6 pouces
Entraît	8 pouces
Sablère	4 à 6 pouces
Ventrière (panne)	5 à 7 pouces

63 - C'est RONDELET qui, en 1802, dans son *Traité théorique et pratique de l'art de bâtir*, a le premier préconisé d'utiliser des poutres rectangulaires dont la hauteur était égale au 1/24^e de la portée et la largeur 1/4 de la hauteur.

CHARPENTES DE COMBLES

La ferme à entrait retroussé, assemblée sur une poutre de plancher formant un entrait bas, était la seule utilisée dans les bâtiments courants (fig. 32 et 69). Elle déterminait une pente de couverture voisine de 54°, quel que soit le type de matériau utilisé. Cet angle correspondait à un tracé simple obtenu à l'aide du triangle de Pythagore⁶⁴ ou règle des 3-4-5, facile à tracer à l'aide d'une corde à treize nœuds. Il correspondait aussi à un optimum entre les conditions climatiques de notre région et les matériaux de couverture. La tuile et le chaume requéraient une pente rapide, mais si elle l'était trop, le matériau de couverture risquait de glisser et la prise au vent augmentait considérablement. Ces fermes étaient dérivées des charpentes médiévales dites à chevron formant ferme dont il subsiste quelques exemplaires hors du Soissonnais comme à la grange du Fourchet près de Senlis ou à celle de Warnavillers près d'Estrées-Saint-Denis. (fig. 87-1-F)

Certains bâtiments nécessitaient de très grandes charpentes et on avait recours à un dispositif de fermes étagées comme celles qui subsistent dans la grange de Baisemont (fig. 33).

Tous les assemblages étaient chevillés, les clous n'étaient utilisés que pour fixer le lattis sur les chevrons. *L'art de la charpenterie* nécessitait une grande compétence de la part des ouvriers pour réaliser les assemblages. De plus, la pénurie de matériau les condamnait à utiliser tous les bois disponibles même ceux qui étaient tordus, cela compliquait notablement le traçage et imposait le piquage au plomb⁶⁵. La connaissance du Trait⁶⁶ n'était requise que pour des charpentes complexes comme celles des tours. Les pièces de charpente étaient préparées à partir d'un gabarit tracé sur le sol. Elles étaient ensui-

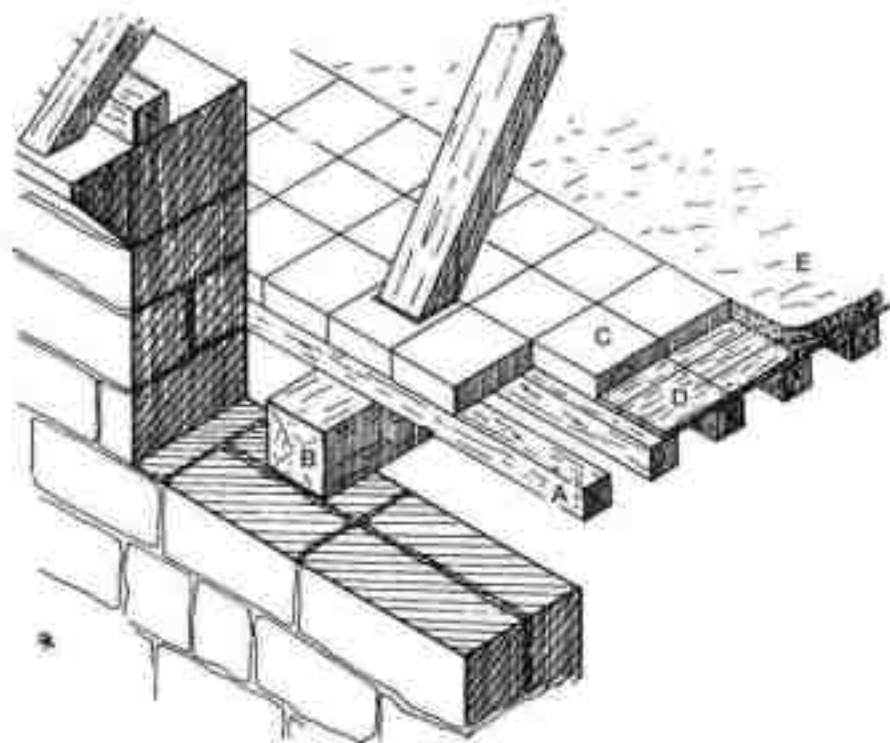
64 - Si on reporte sur les deux côtés d'un triangle rectangle respectivement 3 et 4 unités de longueur. Le troisième côté (hypoténuse) mesure exactement 5 unités.

65 - Le fil à plomb était nécessaire pour reporter le tracé des assemblages sur les bois à partir du gabarit fait sur le sol.

66 - Le trait était une forme de géométrie descriptive qui permettait, à l'aide de projections et de rabattements, de tracer toutes les faces d'un volume complexe.

34 - Charpente

Charpente à double entrain
de la ferme de Bourbout.
Un cultivateur imprudent n'a pas compris
le rôle de l'entrait inférieur.
Il a coupé celui de la ferme du second plan
provoquant le déversement des murs.
Un tirant de fer l'a remplacé
pour éviter la ruine de l'édifice.



35 - Détail d'un plancher.

Nous avons représenté
sur ce dessin
les deux manières
les plus courantes de réaliser
les planchers.
A - solives.
B - poutre principale.
C - pierres plates ou douvelles.
D - planches de chêne.
E - lit de mortier de terre
ou de plâtre.

te repérées pour pouvoir être assemblées sur la construction. Les marques utilisées étaient dérivées des chiffres romains et étaient à rapprocher de celles utilisées pour le marquage des pierres.

Les relevés effectués en 1982 par François Calame sur la charpente de l'église de Rethondes⁶⁷ ont mis en évidence une succession de marques servant à numérotter les chevrons qui sont identiques à celles qui ont été utilisées jusqu'à notre époque⁶⁸.

AUTRES STRUCTURES

Planchers

Les planchers étaient constitués de poutres (trattes) espacées d'environ trois mètres qui portaient des solives (doubleaux) écartées de 15 à 25 cm (fig. 35). Les planchers les plus solides mais aussi les plus chers, ceux des manoirs par exemple, étaient faits tant plein que vide c'est-à-dire que les solives étaient écartées d'une largeur de solive soit environ 15 cm. Plus fré-

quement le vide entre solives était d'environ 25 cm. Le vide restant était rempli à l'aide de planches de chêne, les planchots, recouverts d'une chape de mortier de terre ou de plâtres. On utilisait aussi fréquemment des pierres de taille minces (douvelles). Dans les bâtiments agricoles, au-dessus des écuries, des étables ou des bergeries, on se contentait de poser à claire voie des perches entre les poutres sur lesquelles le foin reposait directement.

Cloisons

Les cloisons installées en étages ou dans les combles, lorsqu'on aménageait des galetas, étaient constituées de pièces de bois verticales reposant sur une poutre horizontale et maintenues en tête par une autre poutre. Les intervalles entre les bois étaient remplis à l'aide de plâtre ou de mortier de terre. Dans les grandes maisons, un lattis revêtu d'un enduit au plâtre recouvrait les deux parements.

CONSTRUCTION D'UNE CHARPENTE AU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE⁶⁹

Par-devant Me M.J. Roguin notaire impérial à la résidence de Vic-sur-Aisne susdit,

Sont comparus Elou Marie Chora vigneron demeurant à Laury et Marie Laidier sa femme de lui autorisée d'un part;

Et sieur Simon Turquoy charpentier demeurant à Morsain pauvre en ladite commune pour dix huit cent sept sous le n° 96 d'autre part.

Lesquels ont fait ensemble l'état du marché d'ouvrage dont suit la teneur :

Article premier. S'oblige ledit sieur Turquoy en commençant du premier décembre prochain les ouvrages qui vont être indiqués lesquels seront faits en dedans le mois de janvier prochain lesquels seront fait suivant les règles de l'art et sujet à visite et réception.

Article deux. Ledit sieur Turquoy s'oblige de démonter la charpente de la maison et de l'écurie dudit Chora et sa femme et de la rétablir et remonter en son entier et de la placer bien chevillée et assise.

Article trois. Les bois de la charpente seront fournis par Chora et sa femme en essence d'orme et de frêne et façonnés par ledit Turquoy, qui pour compléter ladite charpente fournira quatre sous-chevrons deux entrées (entrants), deux poinçons quatre esseliers d'un mètre chacun, un fûtage de huit mètres entiers de longueur ou vingt cinq pieds et plus s'il en est besoin, un sous fûtage de quatre mètres ou onze pieds ledit fûtage et son sous fûtage (...) seront fournis sains et sans absence d'orme et de frêne.

Article quatre. Le plancher de la maison sera aussi démonté et remonte en bois neuf à fournir par Chora qui fournira la main d'œuvre seulement au compte dudit Turquoy pour la charpente dudit plancher et de poser et placer les poutres qui lui seront livrés, est lui remarque qu'il sera (...) fourni pour la charpente de la couverture deux semelles en

frêne par ledit Turquoy qui placera dans le ciste une petite poutrette qui lui sera fournie par ledit Chora et sa femme et un poutreau, deux sous chevrons à l'endroit désigné par ledit Chora et sa femme et sera pratiqué une lucarne de bois pour fenêtre sur l'écurie, le bois en sera livré par ledit Chora et sa femme.

Article cinq. Tout le prix desdits ouvrages et main d'œuvre et fourniture de bois au compte dudit Turquoy demeure fixé à cent vingt huit francs cinquante centimes que ledit Chora et sa femme s'obligent solidairement de payer savoir auant huit francs courant décembre prochain et les solzans francs cinquante centimes restants au onze novembre mil huit cent huit.

Article six. Les frais et (...) des présentes ceux de réception et d'inscription pour la conservation du privilège du sieur Turquoy demeurant à la charge dudit Chora et sa femme et comme faisant partie dudit état de marché et avec même privilège.

Article sept. La maison et bâtiment dudit Chora et sa femme demeurant par privilège et présence affecté en hypothèque au paiement dudit principal d'état de marché et desdits frais d'actat et (...) affectent un bien meuble et s'obligent de satisfaire à ce que dessus.

Ainsi ont les parties traités et se sont obligés. Fait et passé à Morsain en la maison du sieur François Mandin receveur à Vic des Contributions directes de Morsain et de Valentin Graçon garde-champêtre dudit lieu témoins demeurant audit lieu de Morsain qui après lecture faite ont signé avec nous notaire et les parties après lecture faite sauf ladite femme dudit Chora qui a dit ne savoir écrire ny signer de ce interpellée.

Signé : Simon Turquoy, Chora, Mandin, Graçon, Roguin

⁶⁹ Archives Aisne 263 E 336.

67 - Ce relevé nous a été communiqué par M. Béjot de Rethondes.

68 - Yves GASC et Robert DELPORTE, *Les charpentes en bois*, Paris, 1954, p. 243.

Pans de Bois

La construction de maisons à l'aide de la technique des pans de bois n'a jamais été très courante dans le Soissonnais, sans doute l'avait-elle été au Moyen Âge, avant l'utilisation massive de la pierre. Le seul exemplaire qui subsiste est la maison de Braine; une autre existait à Vailly avant la première guerre et une très belle à Soissons, la maison des Attaches, rue Saint Christophe, démolie vers 1860. Toutes ces maisons dataient du XV^e siècle. Toutefois, il semble que ce moyen de construction a perduré jusqu'au XVIII^e siècle dans les villes pour réaliser des extensions de maisons probablement lorsque l'accès au chantier était difficile.

LA COUVERTURE

LE CHAUME

Les toitures de chaume donnaient à nos villages une physionomie tout autre que celle que nous leur connaissons aujourd'hui, car, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la majorité des constructions rurales était revêtue avec ce matériau. Seules les habitations de caractère, les corps de logis des grandes fermes, les manoirs, les châteaux ou les églises étaient couverts en ardoises ou en tuiles. Ce mode de couverture était très économique puisqu'il coûtait à peu près deux fois moins cher que la tuile. Il présentait aussi l'avantage d'être un excellent isolant thermique chaud en hiver et frais en été. Mais il avait un grave inconvénient, celui de l'incendie. Nos annales ont conservé le souvenir d'incendies terribles à Boursonnes, Ivors, Mareuil etc. Le 11 juin 1790 dans le bourg de Coincey, 80 maisons et bâtiments brûlèrent à la suite de l'imprudence d'une femme qui avait mis des braises près d'un tas de copeaux ⁷⁰.

Autre catastrophe à Manicamp où, le 22 avril 1808, une braise tombée sur un tas de fumier livre le village à la proie des flammes ⁷¹. 126 maisons et 486 bâtiments de toutes sortes sont détruits. À partir du règne de Louis XVI, des subventions sont octroyées aux propriétaires pour refaire leur toiture en tuiles ⁷². À Soissons se crée même un bureau de charité ayant pour mission de secourir les incendiés à condition qu'ils reconstruisent leurs couvertures en tuiles. On vient ensuite à interdire le chaume lorsqu'on refait une couverture ⁷³. Au XVIII^e siècle, malgré les incitations et les contraintes, le chaume ne régresse que lentement car il coûte beaucoup moins cher : 1,50 livres la toise contre 3 livres pour la tuile et 6 pour l'ardoise. À Jaulzy en 1792, sur 70 maisons 62 sont couvertes en chaume; à Cuts en 1845, 75 % des maisons utilisent encore ce matériau. D'une manière plus générale, le tableau ci-après permet de mettre en évidence l'importance qu'il avait encore en 1831 ⁷⁴.

Pour ces quatre cantons sur un total de 11 442 maisons, 8 230 étaient couvertes en chaume soit environ 72 %. Les statistiques devaient être comparables dans le département de l'Aisne; Brayer indique que la majorité des maisons du Soissonnais était couverte en chaume ⁷⁵.

Cantons	maisons	Ardoises	Tuiles	T. & chaume	Chaume
Crépy-en-V.	2922	17	664	97	2144
Arzilly	3144	84	470	166	2624
Compiègne	2948	17	721	235	1975
Noyon	3128	110	536	104	2387

À quelques rares exceptions près, la première guerre mondiale a fait disparaître les derniers toits de chaume. Il en a subsisté ça et là quelques exemplaires dont celui de Vivieres supprimé vers 1965, (fig. 36)

70 - A. VERTUS, op. cit., p. 56.

71 - Abbé A. VERSTER, *Histoire du canton de Coucy-le-Château*, Laon, 1876, p. 270.

72 - Abbé PICHET, *Annales du diocèse de Soissons*, Soissons, 1888, t. VII, p. 453.

73 - Nous en trouvons un exemple le 5 avril 1846 à Ambleny où le maire prend un arrêté interdisant l'emploi du chaume (registre des délibérations municipales).

74 - Ce tableau a été dressé à partir des statistiques données par Graves dans ses *Précis statistiques* des cantons. Nous avons exclu des chiffres donnés ceux des villes de Compiègne Crépy-en-Valois et Noyon.

75 - J.B.L. BRAYER, op. cit., t. I p. 74.

76 - Arrêt de la Cour de Parlement du 3 août 1786, *Bulletin de la Société Académique de Chauny*, 1895, t. 5 p. 315.



36 - Dernière chaumière du Soissonnais, à Viviers vers 1965 (coll. part.)



37- Saint-Crépin-aux-Bois: 1915

La toiture en partie détruite laisse voir une charpente rudimentaire que permettait la couverture de chaume. À noter les boutisses saillantes dans le pignon et l'épi de fâlage.

Les cultivateurs fournissaient la paille aux couvreurs mais les particuliers pouvaient venir glaner le chaume à partir du 1^{er} octobre. L'usage donnait aux pauvres le droit de prélever les deux tiers du chaume disponible dans les champs pour se chauffer ou réparer leur toit⁷⁶. Cet usage a progressivement disparu à la suite du remplacement de la faucille par la faux qui ne laissait plus subsister de paille longue.

La toiture de chaume nécessitait une charpente moins précise et plus légère que celle de la tuile. Très souvent, les chevrons n'étaient même pas équarris, et on utilisait des branches d'arbres les plus droites possible. En travers des chevrons étaient fixés à l'aide de chevilles (chans), des échelas ou perches, on disait aussi des gaules, de 3 à 5 cm de diamètre. Celles-ci, écartées d'environ un pied, s'encastraient directement dans les pignons. La paille qui servait pour les toitures était celle de blé et devait avoir environ 1,20 m de longueur. (fig. 36) On utilisait le seigle, plus flexible, pour les réparations ou les faitages.

Les bottes de paille étaient séparées par paquets de 25 cm environ de diamètre. On les attachait, au quart de leur longueur, sur les échelas à l'aide de liens d'osier, les *hards*, en formant une espèce de huit (fig. 38). L'une des extrémités fixait la botte sur l'échelas, l'autre la liait à la suivante. On établissait ainsi un rang en pressant bien les bottes les unes contre les autres. Le rang suivant recouvrait en partie le précédent. On procédait ainsi jusqu'au faitage qui était confectionné en liant ensemble les bottes des derniers rangs que l'on recouvrait ensuite d'argile. La réalisation de la couverture d'une maison courante de deux pièces nécessitait 500 à 600 bottes de paille et 1 200 à 1 500 hards. Deux couvreurs en venaient à bout en 6 à 7 jours de travail. L'outillage était très simple : un couteau pour tailler les hards, un support pour retenir les bottes de paille, une planchette à entailles pour égaliser le talon des chaumes⁷⁷ (fig. 39).

Les photographies de chaumières prises au début du siècle montrent que les bottes étaient prises en sandwich entre les échelas formant le lattis de la couverture et des baguettes ligaturées sur les échelas. Cette nouvelle technique, dite méthode flamande, était apparue dans le Soissonnais dans le courant du XIX^e siècle et présentait l'avantage d'être rapide à mettre en œuvre.

La longévité du chaume n'était pas celle d'une couverture de tuile. Au bout de quelques années, la mousse avait couvert le toit, les oiseaux avaient fait des trous pour y loger leur nid, le vent avait dégradé le faitage. Une opération d'entretien s'imposait, on l'appelait le *repiquage*. On piquait, on grattait, on peignait et on battait le chaume. Au cours de ces opérations, la mousse et la végétation étaient éliminées, les trous bouchés à l'aide de paille neuve. On posait des *ployons* pour rabattre le chaume soulevé et on refaisait le faitage. La nécessité d'intervenir fréquemment pour l'entretien des toitures de chaume a été à l'origine du droit d'échelle ou de pieds d'échelle. Le propriétaire avait le droit de venir poser son échelle dans la propriété voisine pour entretenir son toit.

LA TUILE

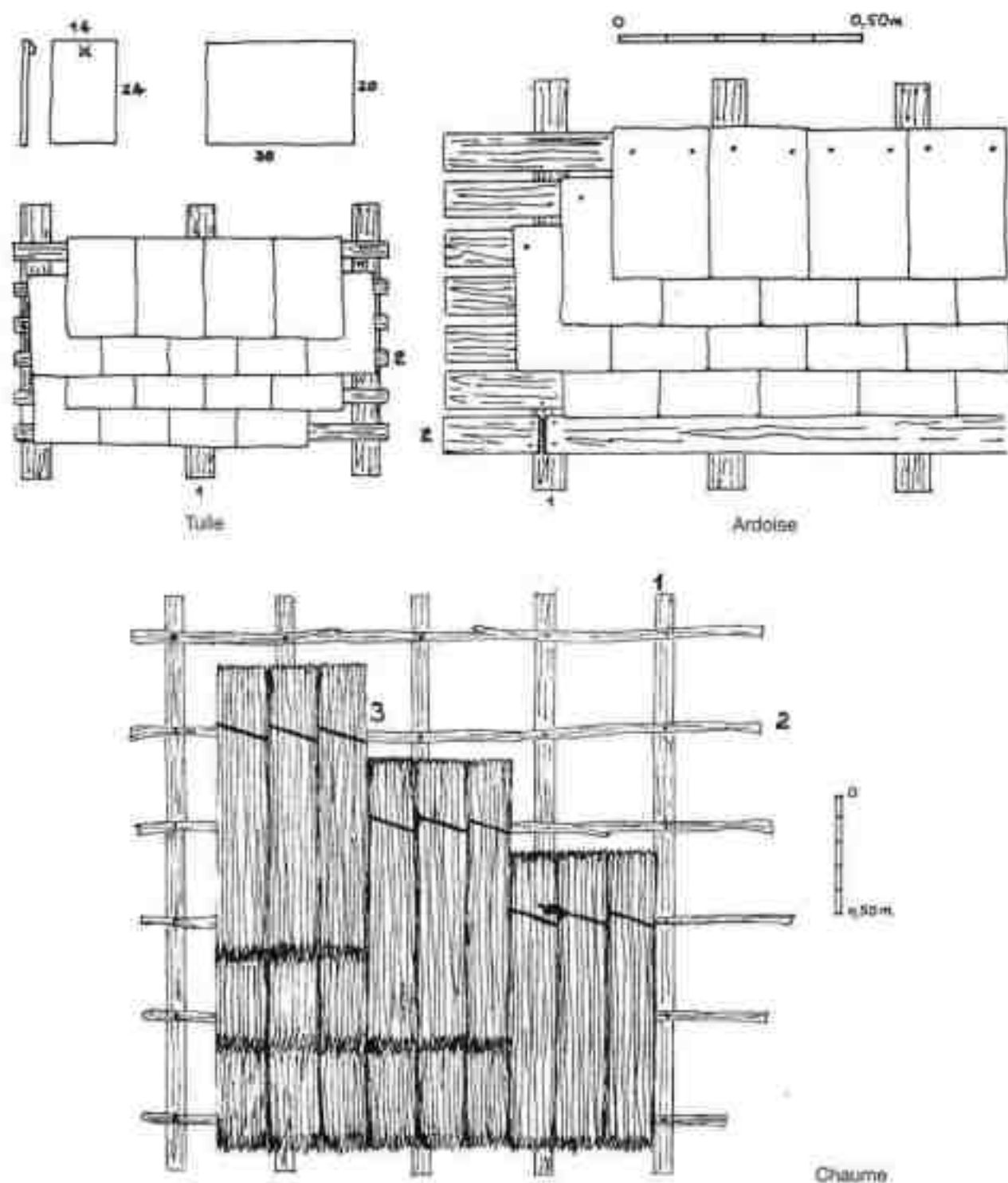
Il est généralement admis que la tuile plate date des XI-XII^e siècles et qu'elle ne s'est pratiquement pas modifiée. Celles qu'on fabriquait autrefois avaient environ 1,2 cm d'épaisseur et mesuraient 13,5 cm de large (5 pouces) sur 24,5 cm de longueur (9 pouces). En fait, ces dimensions pouvaient varier de plusieurs centimètres et c'était une source de litige. Les tuiles étant vendues à l'unité, la quantité nécessaire par mètre carré pouvait varier de 75 à 90 unités. C'est sans doute pour cela que des règlements en confirmaient périodiquement les dimensions. Ainsi, en 1778 un arrêté du lieutenant de police de Laon fixait la taille des tuiles à 10 pouces sur 6, et 1/2 pouce d'épaisseur⁷⁸. Ces dimensions étaient celles du petit moule indiquées dans le dictionnaire de Furière⁷⁹ qui conduisait à une

76 - Arrêt de la Cour de Parlement du 3 août 1786, *Bulletin de la Société Académique de Chauny*, 1895, t. 5 p. 315.

77 - Alexandre MENU, Construction d'une maison paysanne à Prouvais, *Almanach Matot-Braine*, 1924, p. 124.

78 - M. PLOUVIER, op. cit., p. 147.

79 - FURIÈRE, *Dictionnaire*, La Haye, 1690, article « tuile ».



38 - Tuile Ardoise et Chaume.

Modes de pose comparés entre la tuile, l'ardoise et le chaume.

1 - chevrons. 2 - lattes. 3 liens.

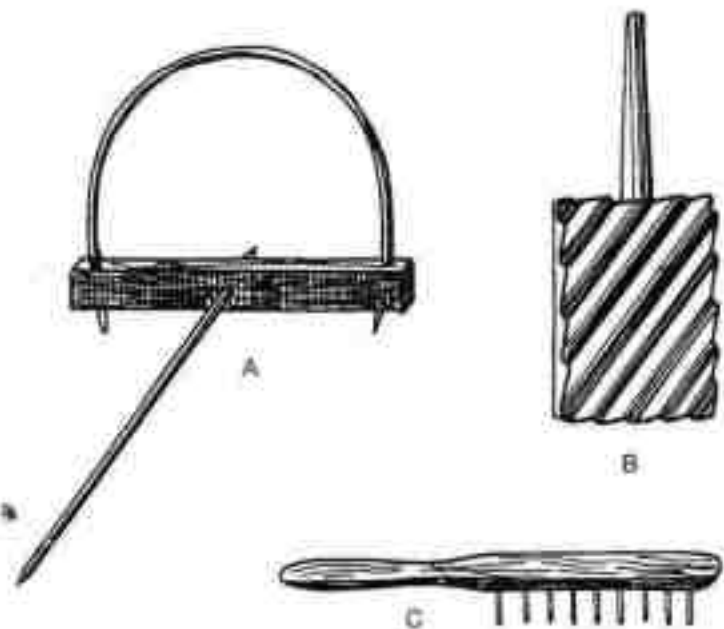
L'ardoise présentait l'avantage d'être légère ce qui pouvait permettre d'écarter les chevrons. La pose était rapide mais nécessitait une main d'œuvre plus qualifiée.

La tuile était beaucoup plus lourde et nécessitait plus de main d'œuvre peu qualifiée.

Le chaume était rapide à mettre en œuvre et ne requérait que des liteaux rudimentaires constitués de simples perches.

39 - Outillage du couvreur de chaume.

- A - support de bottes.
 B - planchette à entailles
 pour égaliser les talons
 des bottes de paille.
 C - peigne à paille.



consommation de 65 tuiles par mètre carré. D'un point de vue technique ces écarts de dimensions ne posaient pas de difficultés. Sur la grange de Fronteny par exemple nous avons relevé cinq formats différents de tuiles.

Les tuiles *grand moule* avaient 13 pouces sur 8, le format était déjà réglementé au XVII^e siècle mais ne semble pas avoir été fréquemment utilisé dans le Soissonnais.

Les tuiles étaient fabriquées à la main, dans des moules en bois, à l'aide d'une argile pétrie avec les pieds, que l'on mouillait abondamment pour la rendre parfaitement plastique et homogène puis cuite au four. C'est la même technique qui était utilisée pour la fabrication des briques et des carreaux. Les tuileries étaient nombreuses surtout au nord et au sud de notre région. En 1825 il y avait 16 tuileries dans l'arrondissement de Soissons contre 42 dans celui de Laon et 27 dans celui de Château-Thierry⁸⁰. Jusqu'au début du XIX^e siècle, la tuile était utilisée sur des bâtiments importants ou des habitations de qualité.

Très tôt, on avait essayé de fabriquer des tuiles de grandes dimensions permettant de réduire le pureau⁸¹ que nécessitait la tuile plate. La tuile à profil en S dite tuile flamande semble avoir été utilisée partout en France avant de se

concentrer dans le nord⁸². Les tuiles pannes, préfigurant nos tuiles modernes, ont commencé à être produites dans la Somme en 1773 mais sont apparues dans notre région vers 1825. Elles présentaient le grand intérêt de ne nécessiter que 25 tuiles par mètre carré contre 80 pour la tuile plate⁸³. Pourtant jusque vers 1900, leur développement est resté limité, probablement par la grande diffusion de l'ardoise.

Les tuiles étaient posées sur un lattis en cœur de châtaignier ou de chêne refendu, fixés sur les chevrons à l'aide de clous appelés *demi-picards*. Les lattes de 5 cm de largeur environ étaient posées « tant vide que plein ». Les faltages étaient confectionnés à l'aide de tuiles faitières de 30 cm de longueur. (fig. 43) Les toitures dépassant rarement cent ans on a peu d'éléments pour savoir comment étaient autrefois réalisés les arêtiers et les noues. Les arêtiers semblent avoir été le plus souvent réalisés en mortier ou en plâtre (fig. 43). Pour ce qui concerne les noues, d'ailleurs peu fréquentes dans nos constructions, les anciens marchés de travaux mentionnent parfois l'utilisation de noureaux qui étaient des tuiles biaisées permettant la confection des noues. Mais elles étaient aussi confectionnées en utilisant la méthode dite à un tranchis. La noue ronde, réalisée à l'aide de

80 - J.B.L. BRAVER, op. cit., T1 p. 241.

81 - Recouvrement des tuiles, généralement des deux tiers de leur longueur.

82 - Le dictionnaire de FURTIÈRE disait, en 1690, que les tuiles en S étaient autrefois en usage en France et qu'on ne les voyait plus qu'en Flandre.

83 - François CALAME, *L'architecture rurale française*, Picardie, Paris, 1992, p. 78.



40 - Outillage du couvreur d'ardoise.

Sur la souche de cheminée d'une maison de Septmonts qui devait appartenir à un couvreur ont été sculptés les outils du couvreur d'ardoise. À gauche aissette et sacche clou. À droite encume et marteau d'ardoisier
 • à couper et percer.



41 - Ardoises et tuiles.

A - sur la couverture en ardoise, on remarquera les tuiles faîtières vernissées et l'égout du toit réalisé à l'aide de quelques rangs de briques. Les tuiles, moins fragiles que les ardoises, permettaient d'augmenter la saillie du toit. Les solins sont réalisés en zinc. B - les faîtières de la couverture de tuile sont différentes. Les solins sont réalisés en mortier.



42 - Tuiles faîtières vernissées.

Pour la couverture d'ardoise on utilisait des tuiles faîtières en terre cuite vernissée. Le couvreur y inscrivait quelquefois son nom et la date de réalisation ou réfection de la couverture. A. Bejot était un couvreur de Flethondes dont un petit fils exerce toujours la même profession.

tuiles que l'on faisait progressivement tourner en suivant une même ligne de toit, semble une utilisation moderne inspirée par la pose de l'ardoise⁸⁴.

L'ARDOISE

L'utilisation de l'ardoise en Picardie remonte à l'époque gallo-romaine comme en témoignent les fragments découverts au cours de fouilles dans la Somme. Les ardoises de notre région venaient toutes des Ardennes, du bassin de Fumay⁸⁵. Ce matériau présentait l'avantage d'être léger et de bien se prêter à la réalisation des couvertures des tours. Son inconvénient était de coûter cher. On ne l'utilisait donc que sur les couvertures de châteaux et d'églises. Le développement des transports au cours du XIX^e siècle a permis leur diffusion, spectaculaire dans le Soissonnais puisqu'en quelques décennies l'ardoise a remplacé le chaume dans une région qui avait des ressources suffisantes en argile pour fabriquer la tuile à moindre coût. On peut en déduire qu'il y a eu une véritable mode de l'ardoise en Soissonnais dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Les ardoises de 20 cm sur 30 cm environ étaient autrefois fixées à l'aide de clous sur un voligeage non jointif de peuplier (fig. 38).

L'égout du toit était confectionné à l'aide de quatre ou cinq rangs de tuiles. Ce procédé permettait d'augmenter le débordement de la toiture. En l'absence de gouttière, cela écartait les eaux de ruissellement de la façade et renforçait l'égout. (fig. 41-A) Les faîtages étaient réalisés à l'aide de tuiles faîtières vernissées. Les noues rondes étaient plus faciles à faire qu'avec la tuile mais à l'époque de grande diffusion de l'ardoise elles étaient, comme les ruellées, confectionnées à l'aide de bande de zinc.

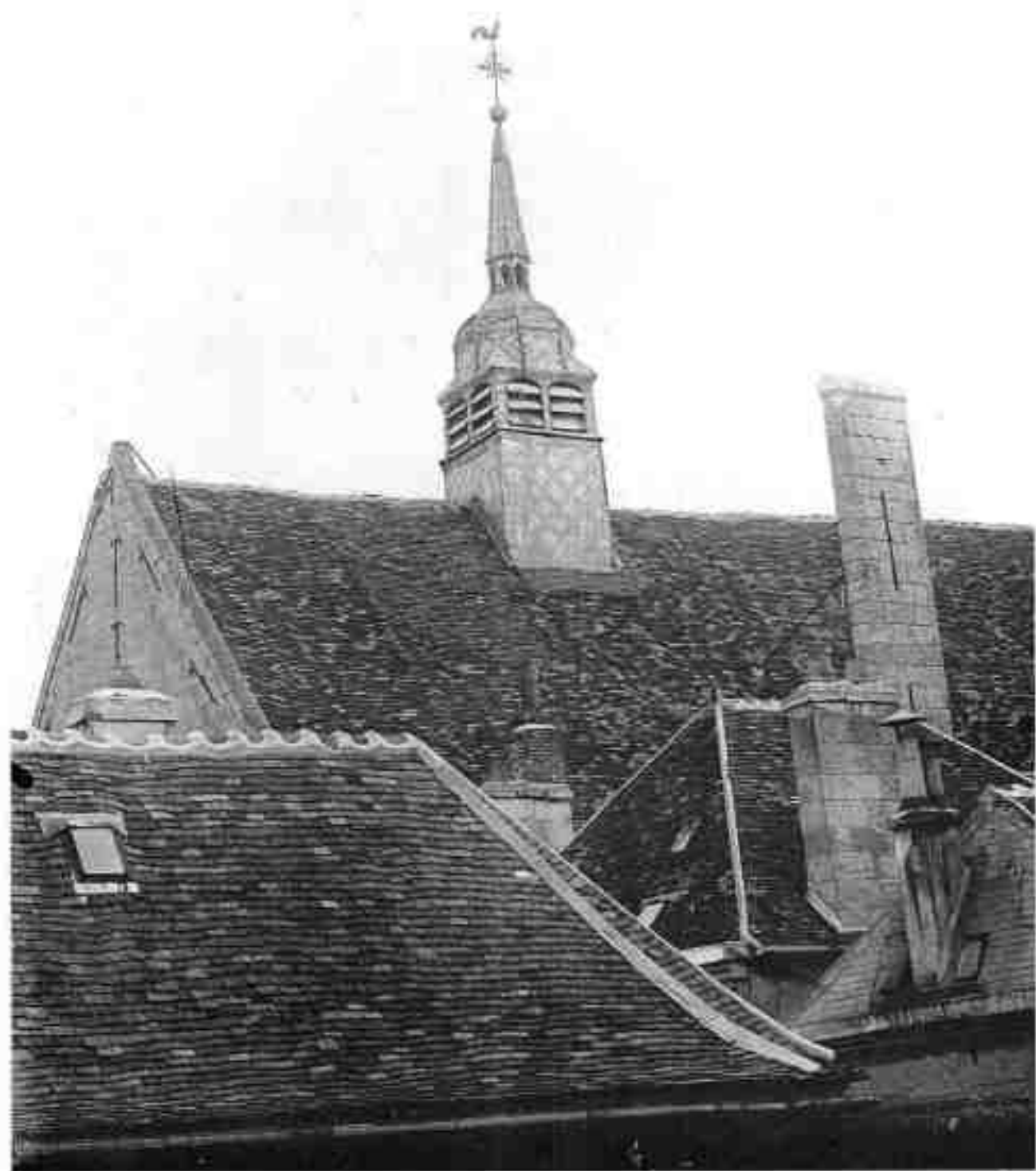
LES MENUISERIES

La confection des menuiseries de bâtiment pouvait utiliser toutes sortes d'essences de bois mais le chêne et le grisard (peuplier) dominaient. Généralement les ouvrants, fenêtres, portes et portails étaient entièrement confectionnés en chêne. Les contrevents étaient fabriqués avec des planches de peuplier assemblées à l'aide de barres de chêne. La quincaillerie coûtait cher aussi serrures et crémones étaient limitées aux constructions d'une certaine importance. Il a fallu attendre la fin du XIX^e siècle pour que ces dispositifs de fermeture se banalisent. Auparavant, on se contentait, chaque fois que c'était possible, de verrous et targettes. On fabriquait aussi des serrures entièrement en bois⁸⁶ et le verrouillage de la

84 - Sur la technique de la couverture en tuile plate on pourra lire avec intérêt l'excellente étude de François CALAME parue dans la revue *Maison paysanne de France*, n° 100, 2^e tr. 1991.

85 - F. CALAME, op. cit., p. 79.

86 - Il en subsiste un bel exemplaire sur la porte du grenier d'une maison de Vivières, située sur la place de l'église.



43 - Couvertures de tuiles, faitages et arêtiers de l'Hôtel-Dieu de Soissons (détruit).

Les faitages sont constitués de tuiles faitières assemblées au mortier de chaux. Les arêtiers sont faits à l'aide de mortier. On notera les différences de coloration de la tuile et sur le pignon, les ancrés le solidarissant à la charpente.

fenêtre était assuré par une barre de bois pivotante en son centre qui venait se loger dans des crampons de fer. *L'espagnolette*, servant au verrouillage des vantaux d'une fenêtre, est apparue à la fin du XVIII^e siècle. Il s'agissait d'une barre de fer pivotante dont les extrémités recourbées venaient s'agripper dans des logements.

LES PEINTURES

Dans la construction rurale la peinture était assez peu employée. Elle était avant tout utilisée comme moyen de protection des bois ou pour revêtir les murs des habitations ou des étables et écuries, l'utilisation à des fins esthétiques était marginale. Il existait pourtant de nombreuses qualités de peintures, à l'eau, à la colle, à l'huile, au vernis, à la cire, au vinaigre, au lait, au grès et même au sérum de sang.

La peinture la plus utilisée était le lait de chaux. On utilisait pour cela de la chaux grasse que l'on éteignait par immersion. Puis après l'avoir laissé déposer durant quelques jours, on la filtrait et la mélangeait avec de l'eau.

Le badigeon était un lait de chaux dans lequel on ajoutait de la poudre de pierre pour lui donner plus de consistance.

La peinture à l'huile était confectionnée avec de l'huile de lin, de noix, d'œillette. L'huile de lin ou d'œillette était utilisée pour l'extérieure, celle de noix pour l'intérieure. On rendait ces huiles siccatives en les faisant bouillir avec 12 à 15 % de litharge (oxyde de plomb). La peinture à l'huile était utilisée pour la protection des boiseries et des ferrures.

Les couleurs utilisées étaient en nombre très limité. Le blanc n'était pas stable et jaunissait rapidement, raison pour laquelle on lui ajoutait du charbon pilé ou du bleu de Prusse. Cela donnait le gris clair qui était la couleur la plus utilisée. Seuls le rouge et le bleu pouvaient être fabriqués simplement. Le rouge était obtenu avec le rouge de Prusse ou la terre de Sieme calcinée. Le bleu se préparait à l'aide de bleu de Prusse ou de cendres bleues mélangées à du blanc de céruse. Le noir était confectionné à l'aide de charbon de salement, d'os calcinés, de charbon etc. Les autres

couleurs, trop difficiles à fabriquer, étaient réservées aux grandes habitations⁸⁷.

LES SOLS

Aires en terre

Le mortier de terre rouge était le plus utilisé dans les constructions modestes pour revêtir les sols des rez-de-chaussée. On étalait à même le sol une couche d'une dizaine de centimètres d'épaisseur qui était soigneusement battue et lissée à la truelle. Une fois sec, cela donnait un revêtement dur et lisse mais qui se dégradait au contact de l'eau. Dans certains villages, on faisait des sols de cran qui était en fait un calcaire tendre pilonné. Le mortier de terre était aussi utilisé pour la confection des planchers des combles. On étalait sur les planches clouées entre solives 3 ou 4 cm de mortier de terre, parfois mélangé avec de la paille, qu'on lissait à la truelle.

Aires en plâtre

Les planchers des combles des maisons de qualité ou des manoirs étaient le plus souvent revêtus en plâtre. Comme pour le mortier de terre le liant était coulé sur des planches reposant sur les solives. Ce type de revêtement était aussi fréquemment utilisé pour les planchers des pièces d'habitation en étage.

Dallages

Les revêtements en pierre dure ne semblent pas avoir été d'un usage fréquent, sauf dans des locaux à fort trafic comme les cuisines des grandes fermes. On utilisait des dalles de grandes dimensions, 0,50 par 1,00 m ou plus.

Carreaux de terre cuite

Dès que l'on disposait de quelques moyens financiers on avait recours aux carreaux de terre cuite pour confectionner les sols des habitations. Ils présentaient de nombreux avantages, facilité et rapidité de mise en œuvre, imperméabilité, aspect agréable et longévité. Mais cela restait une solution chère qu'on limi-

87 - LOUIS BOUCHARD-HUZARD, *Traité des constructions rurales*, PARIS, 1868, t. 3 p. 900 à 910.

taut aux pièces principales des habitations importantes. Ce n'est qu'à partir du milieu du XIX^e siècle que la mécanisation de la fabrication et l'élévation du niveau de vie rendirent leur emploi systématique.

Jusqu'au XVI^e siècle, les carreaux de sols étaient de forme carrée de 11 cm de côtés et 2 cm environ d'épaisseur. On a ensuite fabriqué des carreaux hexagonaux de 11 cm de largeur puis des éléments de plus grandes dimensions qui mesuraient 16 cm. Ce sont ces derniers qui se sont le plus largement diffusés au cours du second empire. Comme pour la tuile et la brique leur dimension fut souvent réglementée.

Pour reconnaître un bon carreau il fallait le frapper avec un objet dur : si le son produit était clair, c'était une preuve de qualité. Ils étaient posés à joints vifs sur une forme en sable, étalée directement sur la terre battue.

Carreaux de ciment

À la fin du XIX^e siècle sont apparus des carreaux de ciment colorés qui ont eu un grand succès. Fabriqués industriellement ils étaient d'un prix abordable et donnaient des motifs décoratifs variés. Réguliers et de grand format la pose était très rapide et ils donnaient un sol facile à entretenir.

Parquets

Le parquet était peu utilisé dans les constructions rurales. Il faut attendre la fin du XIX^e siècle pour le voir apparaître dans les habitations. Auparavant, on le trouvait quelquefois dans les greniers, il était alors constitué de planches de grisard, de chêne ou de châtaignier raboté, simplement juxtaposées et clouées sur les solives.



▲ 44 - Ancien manoir devenu une ferme : Vierzy

Au centre, le logis avec sa tour d'escalier a été transformé en grange et étables. Le bâtiment en L qui était occupé par des salles de réception avait été aménagé en écuries. Il a partiellement retrouvé, depuis une vingtaine d'années, son ancienne affectation.

▼ 45 - Ancien prieuré devenu une ferme : Rethondes ▼

Au centre, la chapelle (XII^e siècle) a été transformée en écurie et grenier à foin. À droite le logis du prieur (XVI^e siècle) a été allongé au XIX^e siècle.



3 - LE MANOIR, LA FERME ET LA MAISON

Aujourd'hui, la distinction entre ferme et maison ne semble pas poser de problème mais cette apparente simplicité cache une réalité plus complexe. Si on examine attentivement les propriétés rurales, on s'aperçoit rapidement que telle ferme était autrefois un manoir, telle autre un prieuré, telle autre encore un moulin à eau dont l'étang a disparu et le ruisseau a été dévié. Les exemples de ce genre de mutation sont nombreux, nous nous limiterons ici à en citer trois. La ferme du vieux château de Vierzy (fig. 44) était un manoir important détruit durant les guerres de religion dont le logis principal a été transformé en grange et les autres bâtiments en écuries, étables et logis pour le fermier. À Rethondes c'est la chapelle du prieuré de l'abbaye de Saint-Médard qui a été transformée en grange après la Révolution, l'ancien logis du prieuré restant affecté à l'habitation (fig. 45). À Courtieux, on a beaucoup de mal à deviner le moulin, inclus dans les bâtiments de la ferme, et qui a donné naissance à la petite ferme de Bourbout (fig. 46). Une conclusion hâtive consisterait à dire que partout, l'exploitation agricole a supplanté les autres types de propriétés en épargnant la maison individuelle. Ce serait oublier que toutes les propriétés rurales comportaient toujours une partie exploitation plus ou moins importante. De ce fait, à chacune d'elles étaient associées des terres et des bâtiments agricoles.

La maison rurale modeste, celle de l'ouvrier agricole ou du travailleur manuel, était dans le même cas. On oublie souvent que bien avant la Révolution, ceux que l'on nommait les manouvriers étaient propriétaires d'un ou plusieurs lopins de terre et que fréquemment, ils élevaient une vache et un porc⁸⁸. Une intéressante étude de l'ouvrier agricole soissonnais, réalisée en 1855, nous donne des indications précieuses sur la condition du manouvrier qui représentait encore à cette époque, environ la moitié de la population de la campagne. Cette étude nous apprend qu'il était propriétaire de sa maison, d'un jardin de trois ares attenant à la maison, d'un champ de 25 ares de potome de terre et qu'il élevait une vache et un porc. Sur le terrain, on observe en effet que beaucoup de nos maisons rurales ont une remise qui était à l'origine une étable et qu'on a souvent détruit le tecq à porc et la petite grange, faute de pouvoir les entretenir.

Les textes anciens, trop rares, sont de peu de secours pour la connaissance des propriétés rurales du Moyen Âge et de la Renaissance. Le Rusticam, écrit par Pierre de Crescens⁸⁹ au

88 - M. F. LE PLAY, « Moissonneur-émigrant et propriétaire-cultivateur du soissonnais », *Les ouvriers européens. Étude sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations d'ouvriers de l'Europe*, Paris, 1855, p. 236.

89 - A. DE FOVILLE et J. FLACH, *Enquête sur les conditions de l'habitation en France*, Brienne, 1980, t.2 p. 7.



▲ 46 - Ancien moulin devenu ferme : Bourbout à Courtieux.

Le moulin qui a donné naissance à cette petite exploitation agricole se trouvait dans le bâtiment de droite.

▼ 47 - Petite ferme de vallée : La Ruole à Hautefontaine ▼





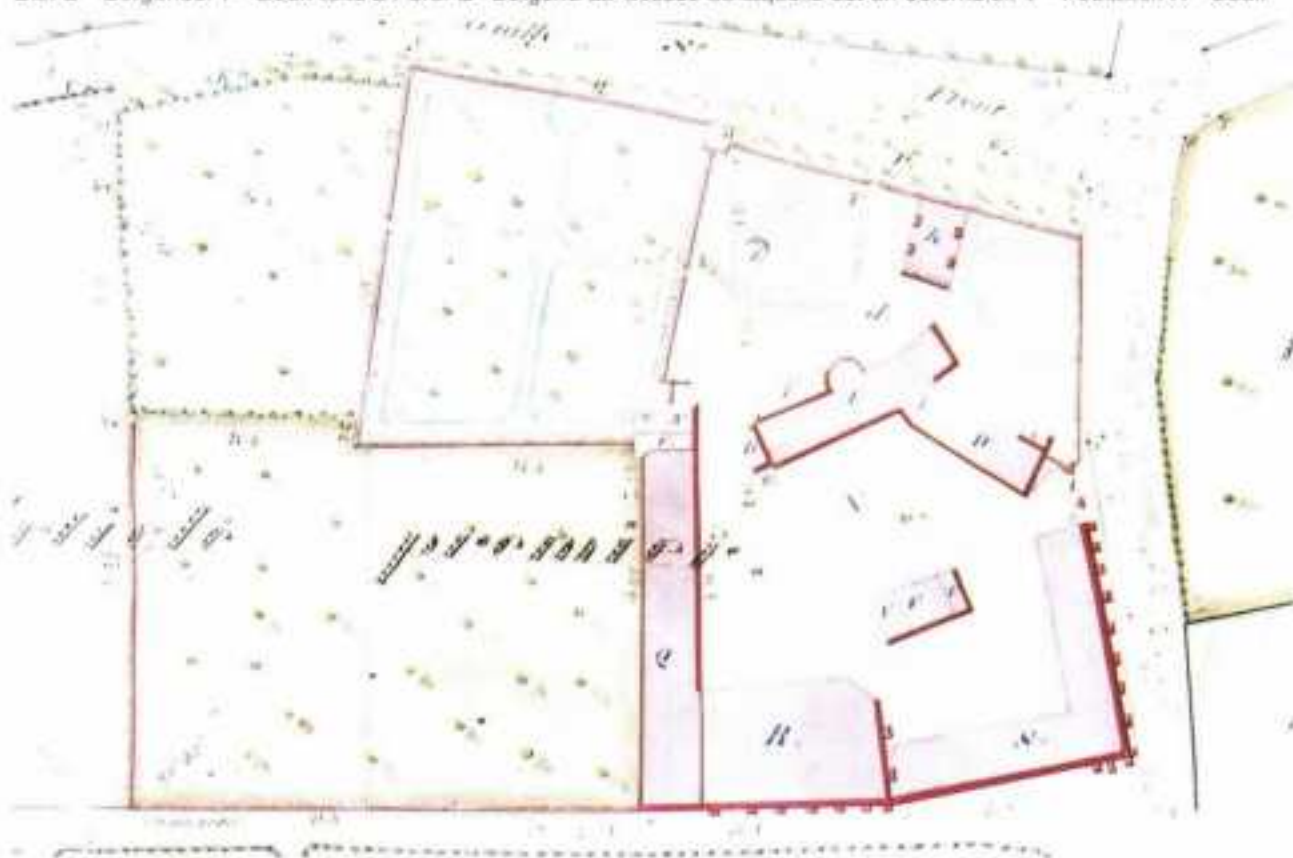
I-3 - La ferme de Blanzay à Saint-Remy-Blanzay

Cette ancienne prévôté de l'abbaye Saint Pharon de Meaux était devenue, dès le XVI^e siècle, un bénéfice simple possédé en commande et attribuée à un religieux de l'abbaye. Elle fut incendiée en 1595 et depuis cette époque, elle n'est plus qu'une exploitation agricole (col. Part.).

▲ En haut vue, aérienne.

En bas, plan de la ferme à la fin du XIX^e siècle. ▼

Porte charretière. B - Porte cavalière. C - Contre mur. D - Étable à vaches. E - Laiterie et escalier. F - Corps de logis. G - Abreuvoir. H - Pompe. I - Vieux bâtiment. J - Cour verte. K - Hangar. L - Entrée de la cave; M - Vieux bâtiment. N - Remise. O - Petite écurie. P - Corridor qui conduit à l'écurie et au verger. Q - Écurie aux chevaux. R - Grange à Blé. S - Bergeries. T - Deux toits à Porc. U- Bergerie au-dessus de laquelle est un colombier. V - Poulailier. X - Cour.





I - 4 - Manoir de Blérancourdelle

Il s'agit là d'un édifice de transition, datant de la fin du XVI^e siècle. La tourelle d'escalier a disparu mais le décor reste flamboyant et les grandes fenêtres étaient autrefois à meneaux. Le reste de la construction correspond à la maison à étage du XVII^e siècle.

XIII^e siècle se cantonne dans des généralités reprises à la fin du XVI^e siècle par Charles Estienne. Dans sa *Maison rustique* cet auteur proposait en fait sa conception de la ferme ⁹⁰. *Une cour contenant un arpent en quarré sera fermée de muraille de dix huit pouces d'épaisseur et de dix pieds de hauteur, depuis le rez-de-chaussée, pour appuyer vos bastiments en dedans et pour obvier au danger des larrons...* On y entre par une grande porte, à l'ouest, aussi haute et aussi large qu'une charrette de foin ou de gerbes y puisse entrer à l'aise. À gauche de l'entrée le logis du fermier, à droite l'écurie, viennent ensuite trois étables et le chenil. Le logis du propriétaire fait face à l'entrée principale. Il est construit sur deux étages entre cave et grenier. La grange, au nord, est assez modeste puisqu'elle ne comporte que trois travées. Elle est prolongée par les bergeries. À l'opposé de l'entrée une seconde porte, vers les champs, *car là vous entrerez en votre maison, et en sortirez à secret quand bon vous semblera sans le sçeu de vos gens...* On le voit le modèle de ferme proposé par Charles Estienne était plus proche du manoir et, par l'importance du corps de logis, préfigurait la ferme de la fin du XVIII^e siècle.

On aura compris la difficulté que nous pouvons avoir à différencier les types de propriétés rurales. La distinction ne pourra se faire qu'en appréciant l'importance de la fonction agricole par rapport aux autres fonctions et au statut social du propriétaire et en tenant compte des modifications apportées à l'époque moderne. Ainsi pourrions-nous tenter de différencier la petite ferme de la maison rurale, le manoir de la grande ferme.

LE MANOIR

L'étude du manoir et de la maison forte qui l'a précédé constitue un vaste domaine qui reste à étudier. Les manoirs et châteaux de notre région étant innombrables, nous nous limiterons ici à une évocation succincte de la demeure noble du Soissonnais. Auparavant, il nous faut régler le problème de la terminologie

employée. Aujourd'hui la différence entre château et manoir est une question d'échelle. Le château est un édifice important, le manoir est une habitation de caractère. La frontière entre les deux est donc imprécise. Autrefois, le terme château était employé dans le sens de « la maison du seigneur Haut Justicier » ce qui n'impliquait pas d'être obligatoirement une grande demeure. Pour le Moyen Age, le terme maison forte qui était alors utilisé est revenu à la mode et correspondait bien au type d'habitat du seigneur de cette époque.

À l'aube du Moyen Age, la maison forte est constituée par une tour de bois placée au sommet d'une motte entourée de fossés. Ces ouvrages périssables ont évidemment disparu mais les lieux-dits « la motte » en conservent le souvenir. Nombreux sont les villages possédant ces lieux-dits : Resson-le-Long, Chaerise, Courmelles, Saint-Remy-Blanzy, etc. À ces tours de bois ont succédé des tours de pierre dont il ne subsiste plus que deux exemplaires représentatifs du XII^e siècle, Ambleny et Vic-sur-Aisne.

Le développement architectural des siècles suivants a donné des maisons fortes tour ou logis dont nous conservons deux exemples intéressants : Droizy (tour) et Armentières (logis). Dans toutes ces propriétés on ne voit plus de trace des bâtiments agricoles de la même époque.

À partir du début du XVI^e siècle, consécutivement aux destructions de la guerre de Cent Ans, et surtout au changement de mode de vie, la maison forte se transforme ou même disparaît. Sur son emplacement ou à proximité immédiate est construit un manoir dans le goût du jour. Ces nouvelles résidences sont bâties sur le même modèle. Une enceinte légèrement fortifiée abrite une basse cour à vocation agricole, qu'on traverse en entrant. Vient ensuite une cour dans laquelle se dresse le logis constitué d'un bâtiment rectangulaire distribué par une tourelle d'escalier (fig. 48-49-50). Selon l'importance du manoir cour et basse-cour pourront ne faire qu'une en individualisant cependant deux zones et le logis sera plus ou moins important, rarement constitué de plusieurs corps de bâti-

⁹⁰ Charles ESTIENNE et Jean LIÉBAULT, *L'Agriculture et Maison rustique*, Rouen, 1632, p. 14.

ments, toujours développé à partir d'une cellule de base qui se retrouve dans tous les édifices. Cette cellule comprenait une cuisine et une salle commune au rez-de-chaussée, la chambre et la salle seigneuriale au premier étage. La plupart de ces manoirs possédaient un jardin d'agrément qui, sans atteindre l'importance de celui de Vierzy, pouvait être très étendu.

Les destructions des guerres de religions, l'émigration des familles nobles vers les villes et la constitution de grands domaines rassemblant plusieurs seigneuries ont eu pour effet de privilégier le développement de la fonction agricole au détriment de la fonction résidentielle. Dans beaucoup de cas, dès la fin du XVII^e siècle, les manoirs de notre région sont devenus de simples exploitations agricoles. S'ils ont conservé parfois une fonction résidentielle marginale destinée à un seigneur qui ne séjournait plus qu'occasionnellement dans ses terres, elle a disparu complètement avec la Révolution.

Au XVII^e siècle, l'évolution des manoirs subsistants a été caractérisée par l'adjonction de pavillons carrés ou rectangulaires qui ont

augmenté la surface habitable et le nombre des locaux (fig. 51). Comme au siècle précédent, ils ont conservé des organes de défense; enceinte, fossés, tourelles, orifices de tir etc..

Le XVIII^e siècle a été marqué par la modernisation ou la reconstruction des manoirs subsistants mais aussi par l'édification de quelques châteaux, au sens moderne du terme. Cela a conduit à une grande diversité de genre et de style. Au Montois (Rezé-sur-Lognon) on bâtit un manoir à tourelle octogonale dans la lignée de ceux du XVI^e siècle; à Bitry la façade du bâtiment XVI^e est refaite et prend l'aspect d'une grande maison bourgeoise (fig. 52); à Montgobert un grand château arborant une colonnade classique vient se substituer à la vieille tour moyenâgeuse etc..

La Révolution a sonné le glas de bon nombre de ces demeures nobles. Leurs propriétaires ayant immigré, ils ont été vendus au profit de la nation et achetés par des agioteurs qui ont procédé à leur démolition pour en revendre les matériaux. Ainsi ont disparu les châteaux de Puiseux, Hautefontaine, Chelles, Attichy etc.





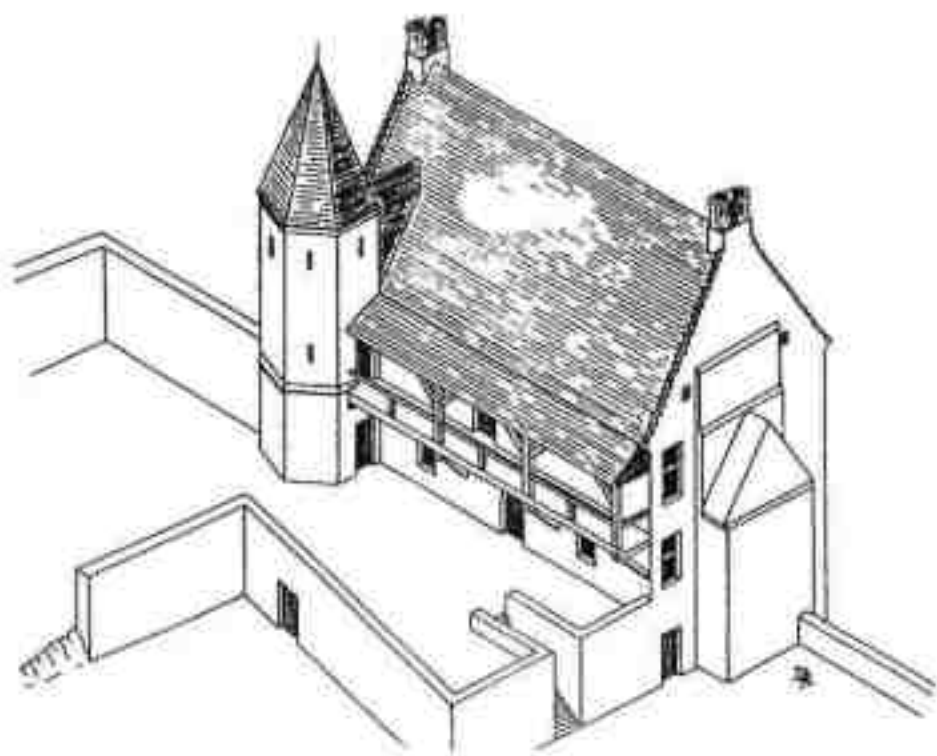
48 - Les manoirs.

Tous ont été construits à la fin du XV^e ou dans la première moitié du XVI^e siècle. Ils possédaient une tourelle d'escalier qui desservait le premier niveau et le comble.

A, Largny-sur-Automne ancien fief de La Cour. Il s'agit là du modèle de manoir le plus fréquent.

B, Roye-Saint-Nicolas vers 1930.

C, Restitution du manoir de Roye-Saint-Nicolas à la fin du XV^e siècle.

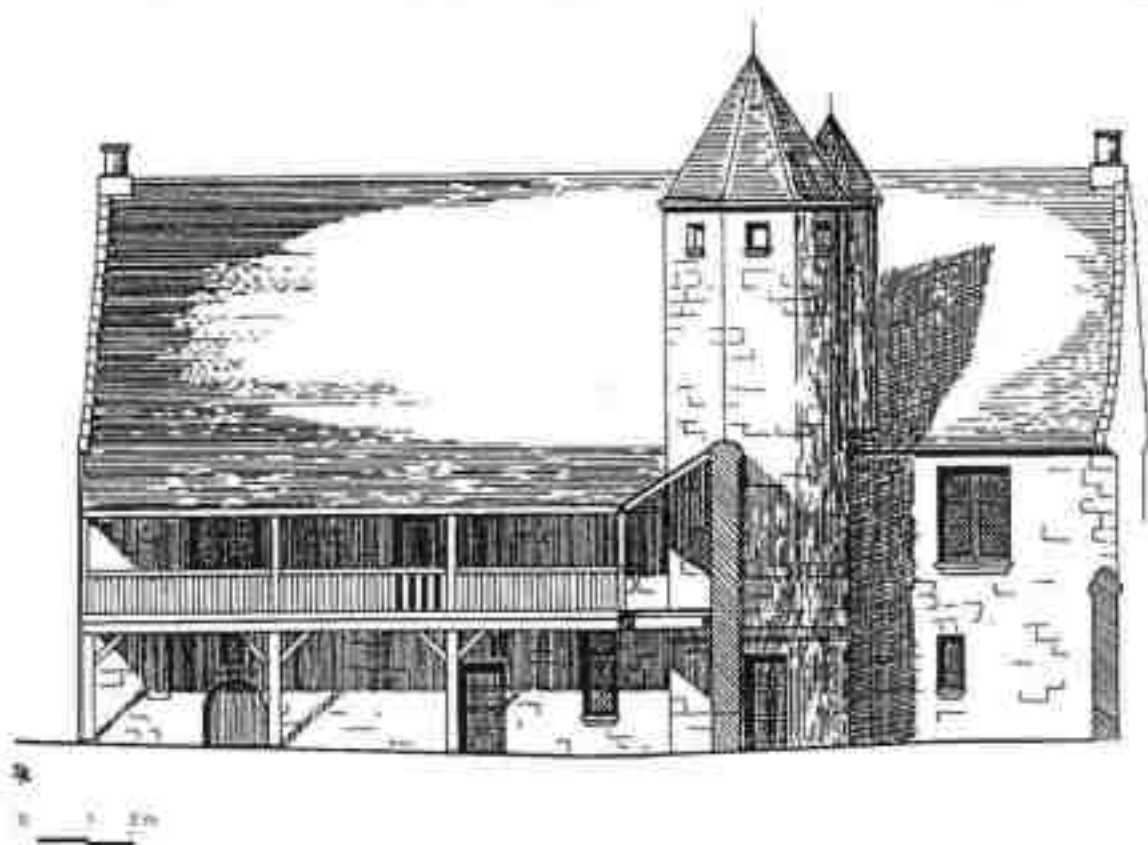




49 - Manoir du Désert à Louatre (XV^e siècle) ▲

50 - Restitution du manoir des Outhieux à Langry-sur-Automne (fin du XV^e siècle) ▼

Ce manoir à tourelle d'escalier possédait une galerie de bois distribuant les locaux du premier étage.





51 - Manoir du XVII^e siècle : Bruys ★

Le corps de bâtiment au centre de la photographie possédait autrefois une tour de escalier et constituait le manoir initial, datant du XVI^e siècle. Au XVII^e siècle on lui a adjoint un second bâtiment avec pavillon d'angle qui est devenu le logis principal.

52 - Manoir du XVIII^e siècle : Bitry ▼

Cette façade du XVIII^e siècle est le résultat d'un réarrangement complet d'un manoir plus ancien (XVI^e siècle).



LA FERME

La publication en 1971 de la thèse de doctorat de Marie-José Salmon sur l'architecture des fermes du Soissonnais ⁹¹ a été un événement important pour l'histoire du patrimoine de notre région. Pour la première fois, une étude complète était consacrée à l'architecture rurale soissonnaise dont elle mettait en évidence la richesse et la diversité. Une autre thèse, publiée en 1994, a été consacrée aux fermiers de l'Île-de-France ⁹². Son auteur, Jean Marc Moriceau, a mis en évidence, de façon magistrale, l'étonnante évolution de ces cultivateurs et leur influence sur le développement de l'agriculture francilienne. Les résultats des recherches de M. Moriceau dépassent le cadre de l'Île de France; ils sont en grande partie transposables au Soissonnais, et apportent une contribution précieuse à la connaissance de l'architecture rurale. Ces deux thèses pourraient constituer la base d'une étude sur l'histoire et l'évolution de l'architecture des fermes du Soissonnais. Le

91 - Marie-José Salmon, *L'architecture des fermes du Soissonnais, son évolution du XIII^e au XX^e siècle*, Sazuray, 1971, 304 p.

92 - Jean-Marc Moriceau, *Les fermiers de l'Île de France*, Paris, 1994, 1069 p.

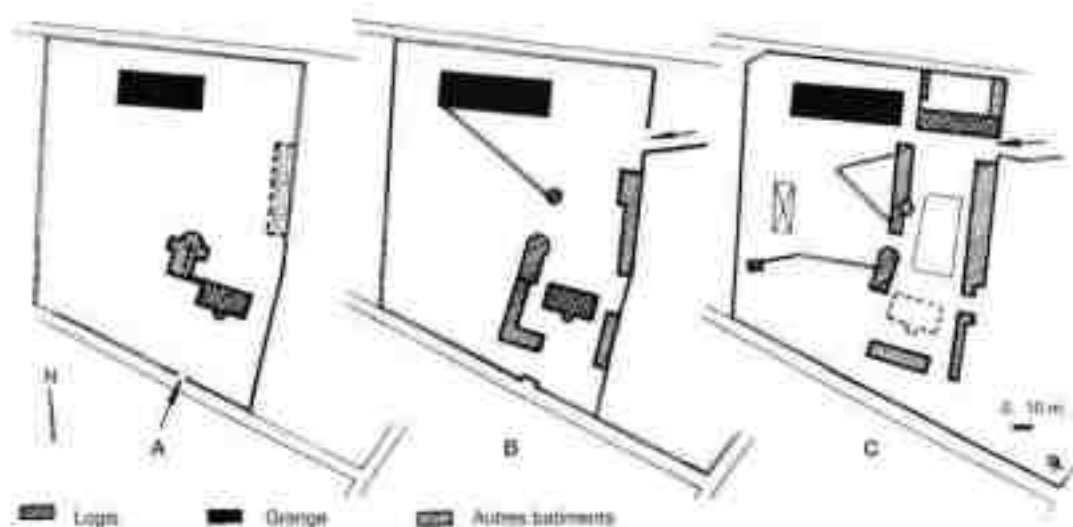
présent chapitre n'a évidemment pas cette prétention, tout au plus vise-t-il à en donner quelques orientations.

ÉVOLUTION DE LA FERME

Ferme ou manoir ?

Nous l'avons dit précédemment, l'étude de la ferme doit être distinguée de celle du manoir ou des autres types de propriétés, prieuré, moulin etc. Leurs fonctions principales originelles ont en effet été supplantées par la fonction agricole qui, initialement était secondaire. Pour illustrer notre propos nous prendrons l'exemple de la ferme du Mont de Soissons qui, à l'origine, était une commanderie de Templier. Le plan de la figure (53A) montre la commanderie telle qu'elle avait été conçue au XIII^e siècle. Le logis et la chapelle faisaient face à l'entrée et déterminaient un espace noble. Au fond, la grange accompagnée d'étables et bergeries dont on a perdu la trace, formaient l'espace agricole de la commanderie. Tel qu'il était conçu cet ensemble privilégiait la fonction résidentielle avec un logis important.

La chapelle n'a jamais été terminée, puis a été détruite partiellement pendant la guerre de Cent Ans et reconstruite sur un parti architectu-



53 - Évolution de la ferme du Mont-de-Soissons depuis ses origines.

Ces trois plans illustrent la transformation de la commanderie de Templiers en exploitation agricole.

A. Plan d'ensemble supposé de la Commanderie au XIII^e siècle. B. Plan au XVIII^e siècle. C. Plan à la fin du XIX^e siècle.



54 - Fermes monastiques du Moyen Âge.

Face à face, sur les deux versants de l'Alène, ces deux fermes monastiques avaient des allures de véritables forteresses.

En haut : Corfécourt à Berry-Rivière en 1914, propriété de l'abbaye de Saint-Médard ♦

▼ En bas : La Montagne à Reims-le-Long, propriété de l'abbaye de Notre-Dame.





55 - Portes fortifiées de fermes.

Les fermes fortifiées étaient dotées de portes encadrées de tours ou d'échauguettes. Le soin avec lequel elles étaient bâties témoignait de la prospérité de la ferme.

En haut : La belle porte du XIII^e siècle de la ferme de La Perrière à Crouy ▲

En bas : Le logis-porte de la ferme de Soucy en 1871 (A. Piette, Arch. Aisne) ▼



ral moins ambitieux, puis anéantie une nouvelle fois et transformée en grange. Elle a alors déterminé une des limites de la ferme (fig. 53B). Au XIX^e siècle le logis et l'entrée ont été déplacés et de nouveaux bâtiments construits. En définitive la Commanderie projetée sur un plan ambitieux et harmonieux a donné une ferme au plan atypique et peu fonctionnel au XVIII^e siècle que le XIX^e a rendu rationnel (fig. 53C).

Le nom de la ferme

Les noms des grandes fermes seraient à étudier; ils nous apporteraient une foule de données sur le développement rural de notre région. Certains évoquent l'activité agricole : La Grange (Longpont), la Cense (Tracy), la Cour Soupir (Soupir) ou même la Ferme (Arrancy). D'autres, plus nombreux trouvent leur origine dans la topographie : Froidmont (Ostel), Mont Plaisir (Attichy), La Montagne (Ressons-le-Long), Mont Barny (Bruys). D'autres encore qualifient les bâtiments : Belle Assise (Rethondes), Les Tourelles (Juvigny), Maison Bleue (Saconin), La Grande Maison (Beuvardes), Maison Rouge (Tracy), Le Pavillon (Acy), Malhotel (Crecy-au-Mont). L'action de l'homme est aussi représentée avec les créations nouvelles : La Neuville-Saint-Jean (Lamoy), la Maison-Neuve (Chaudun), L'Essart (Vivières) ou les anciennes communautés religieuses : Saint-Mard (Vez), Le Temple (Villers-Agron), Les Dames (Chéry-Charreuve), Saint-Léger (Vezaponin). D'autres enfin sont plus énigmatiques : Moufflaye (Saint-Christophe-à-Berry), Patry (Pernant), La Bisa (Missy-sur-Aisne), Frontery (Saint-Remy-Blanzy).

Taille et situation

Avant la Révolution, les propriétaires des fermes soissonnaises étaient en grande majorité des communautés religieuses dont le patrimoine a été vendu à partir de 1790. Ces communautés religieuses étaient nombreuses. Les principales étaient les abbayes de Saint-Médard, Notre-Dame, Saint-Jean-des-Vignes, Longpont, Valsery etc. Durant la Révolution,

ce patrimoine important est passé aux mains de propriétaires privés. Environ la moitié d'entre eux était des locaux, l'autre moitié était parisiens.

Les exploitations de 100 à 200 hectares étaient nombreuses, mais toutes se situaient dans une fourchette de 30 à 200 hectares. Comparée à beaucoup de régions françaises, la plus petite ferme, faisait figure de grande exploitation. Pour apprécier la taille de ces exploitations on les évaluait en nombre de charrue. La charrue se définissait par la superficie de terre qu'une charrue pouvait labourer en une journée. Cela dépendait évidemment de la nature des terres, lourdes ou légères. Dans la pratique on comptait 40 à 42 hectares par charrue dans le soissonnais, 30 dans la région de Château-Thierry et 45 à 50 dans le Laonnois⁹⁴. Dans le Soissonnais, en 1810, 50 % des fermes avaient une contenance d'au moins 3 charrues, la plus grande, celle de Vaubéron n'en comptait pas moins de 10.

Les grandes exploitations agricoles étaient installées en bordure du plateau cultivé. A proximité de l'habitat et des grandes voies de communication, des vallées, et des riches terres des plateaux. Quelques fermes de milieu de plateau existaient cependant, là où les affluents de l'Aisne délimitaient de vastes étendues. Ainsi en était-il sur le plateau de Chaudun avec les fermes de Maison-Neuve, Beurepaire, Cravançon, Vertes-Feuilles et Traslou ou à Mortefontaine avec Pouy, Vaubéron et les fermes du village. Dans les vallées, la taille des exploitations se réduisait considérablement, une ou deux charrues au maximum.

Origine

Quelle origine donner à la ferme ancienne, lorsqu'elle ne dérivait pas d'un manoir, d'un prieuré etc.? En l'absence d'une étude d'ensemble qui reste à entreprendre, des hypothèses intéressantes ont été formulées par Pierre Brunet⁹⁵. Selon lui de nombreuses fermes pourraient provenir de la transformation d'anciens domaines Carolingiens. D'autres pour-

93 - J.B.L. BRAYER, op. cit., t. 2, p. 7.

94 - Pierre BRUNET, *Structure agraire et économie rurale des plateaux tertiaires entre la Seine et l'Oise*, Caen, 1960, p. 434-444.



56 - La ferme de la Carrière à Saint-Crépin-aux-Bois.

L'aspect monumental a été visiblement recherché dans l'entrée de cette ferme appartenant aux religieux de Sainte-Croix d'Offémont et construite à l'extrême fin du XV^e siècle.

raient trouver leur origine dans des villas gallo-romaines. D'autres encore, et là ce n'est pas contestable, étaient dues à l'œuvre de remembrements entrepris par les ordres religieux des XI^e et XII^e siècles.

Au XIV^e siècle les caractères principaux de l'exploitation agricole soissonnaise étaient déjà fixés avec l'assolement triennal qui restera la règle jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Le blé, le seigle et différents mélanges des deux (le mêteil) étaient cultivés en trois soles avec alternativement les blés, les mars (blés d'hivers) et la jachère. Les moutons étaient élevés sur les terres en jachères ou en chaumes. Ils permettaient d'engraisser les terres et produisaient la laine. Dès lors la morphologie des fermes était fixée. La grange, les écuries et les bergeries étaient toutes en proportion directe avec la surface des terres cultivées.

Dès le début du XIII^e siècle des grandes fermes monastiques, exploitées par des frères convers, ont été confiées à des fermiers. Ainsi la ferme de La Montagne à Ressons-le-Long était

mise en affermage dès 1246⁹⁵. Ce mouvement est allé en s'amplifiant durant tout le Moyen Âge et on peut admettre qu'à la fin du XV^e siècle toutes les exploitations étaient mises en location. Cela a conduit à l'émergence d'une nouvelle classe sociale, les fermiers, qui n'a pas cessé de croître jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

L'assolement triennal a été à l'origine des baux de 9 ans, tous renouvelés à la Saint-Martin d'Hiver (11 novembre). Ils mettaient à la charge des fermiers l'entretien courant des exploitations, le gros entretien, la couverture par exemple restait à la charge du propriétaire. Mais bien souvent, notamment après des guerres, la ferme était louée pour une plus longue période, 18 ou 36 ans, à charge par l'occupant de financer tout ou partie des grosses réparations ou de la reconstruction.

95 Jean-Marc MORICHAU, « fermage et métayage (XII^e-XIX^e siècle) », *Histoires et sociétés rurales*, n°1, 1994, p. 158.

La ferme du Moyen Âge.

Si les granges monastiques ont subsisté jusqu'à nos jours, il n'en est pas de même des autres bâtiments de la ferme médiévale. Quelques vestiges existent bien çà et là mais ils n'apportent que des données éparses, insuffisantes pour définir la morphologie des plus anciennes fermes. A Montrebaux et à La Grange de Longpont des portions de bâtiments à arcades du XII^e siècle évoquent de longs bâtiments d'un niveau, probablement à usage de frères convers (fig. 58). À La Neuville-Saint-Jean quelques restes de moulures et de baies trilobées du XIII^e siècle suggèrent une demeure riche. La base d'une tour enfouie sous un bâtiment révèle la présence d'un cachot. Le logis de la ferme de La Montagne (fig. 59), datant du XIV^e siècle, surprend par son importance mais il est probablement un cas particulier. La grande salle que nous pouvons lui restituer évoque un bâtiment d'apparat, probablement le siège de la seigneurie de Reissons-le-Long, propriété de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons.

Dès le XII^e ou siècle, une partie des fermes monastiques était fortifiée, probablement depuis leur construction. Ce n'était cependant pas la règle générale, beaucoup d'exploitations agricoles ne possédaient aucun dispositif de défense. C'était le cas de La Grange de Longpont ou de la Maison-Neuve à Chaudun. Des établissements plus conséquents comme la commanderie du Temple de Mont-de-Soissons ou la prévôté de Favières à Sergy étaient dans le même cas. Il s'agissait probablement d'un choix financier ayant pour but de limiter ou différer le surcroît d'investissement que constituait la réalisation d'une enceinte.

Les textes anciens qui pourraient nous décrire la ferme du Moyen Âge font malheureusement défaut pour notre région. Seul, un texte de 1234 nous apprend qu'un chanoine de Notre-Dame de Paris s'engageait à construire une ferme dont les dispositions sont décrites dans une charte contemporaine : grande cour enceinte d'un mur de dix-huit pieds de haut, porte et poterne surmontées de vastes greniers, près de la porte un corps de logis de 10 à 12 toises, les chaînes d'angle et des murs construits en pierre de taille, adossée au pignon de

derrière une tourelle en bois de chêne, recouverte de tuile où devait veiller un guetteur⁹⁶.

La ferme fortifiée

Il était naturel que ces fermes fortifiées résistent mieux aux agressions du temps. Les vestiges qui subsistent à Confrécourt, Soucy, Mont-de-Courmelles etc. et l'iconographie ancienne permettent d'en retracer les grandes lignes.

Le mur d'enceinte qui l'entourait avait une élévation relativement modeste, 4 à 5 m, que la déclivité du terrain pouvait accroître localement. Il était surmonté d'un étroit chemin de ronde garni de place en place d'échauguettes et/ou de tours. L'entrée était constituée d'une porte piétonnière et d'une porte charretière, condamnées par de simples vantaux (La Perrière), parfois complétées par une herse (Soucy, Forest) (fig. 55). Le logis était souvent implanté au-dessus de l'entrée (Soucy, La Gloux, Rugny), encadré par deux échauguettes (Moufflaye, Confrécourt) ou par deux tours (Forest, La Perrière). Mais il pouvait présenter d'autres dispositions au caractère ostentatoire affirmé. À Confrécourt il se présentait comme une haute tour, sorte de donjon, construite en bordure du ravin, à Vez-Saint-Mard il s'agissait d'un bâtiment rectangulaire d'un étage, garni de deux échauguettes dominant la vallée. Dans la cour, la grange monumentale s'adossait au mur de clôture.

Toutes ces fermes possédaient des chapelles qui ont toutes disparu. Les autres bâtiments, écuries, étables etc. étaient probablement des constructions modestes car elles n'ont laissé aucunes traces.

Désastres et reconstructions

La guerre de Cent-Ans a apporté une longue période de troubles qui a conduit à l'anéantissement des grandes fermes. C'est ainsi que, dans une supplique adressée au Pape en 1365, les religieux de Saint-Médard faisaient état des grandes destructions qu'avaient subi leurs fermes⁹⁷. B. Ancien a cru trouver dans ce texte

96 - A. de FOVILLE et J. FLADEL, op. cit. t.2 p. 74

97 - Bibliothèque de Soissons, Rég. N° 1248, P. GARNAUD, « Les malheurs de l'abbaye Saint-Médard de Soissons au début de la guerre de Cent ans » (extrait de la revue Mabillon).

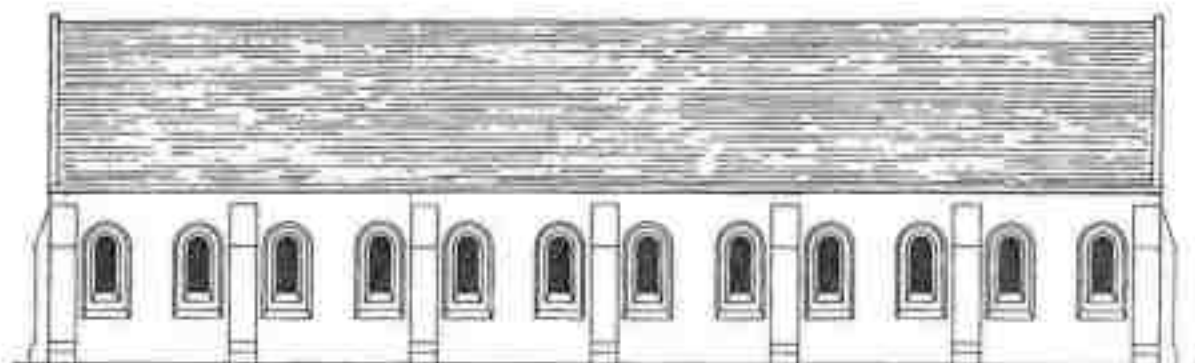


57 - Porte de la ferme du Mort-de-Soissons •

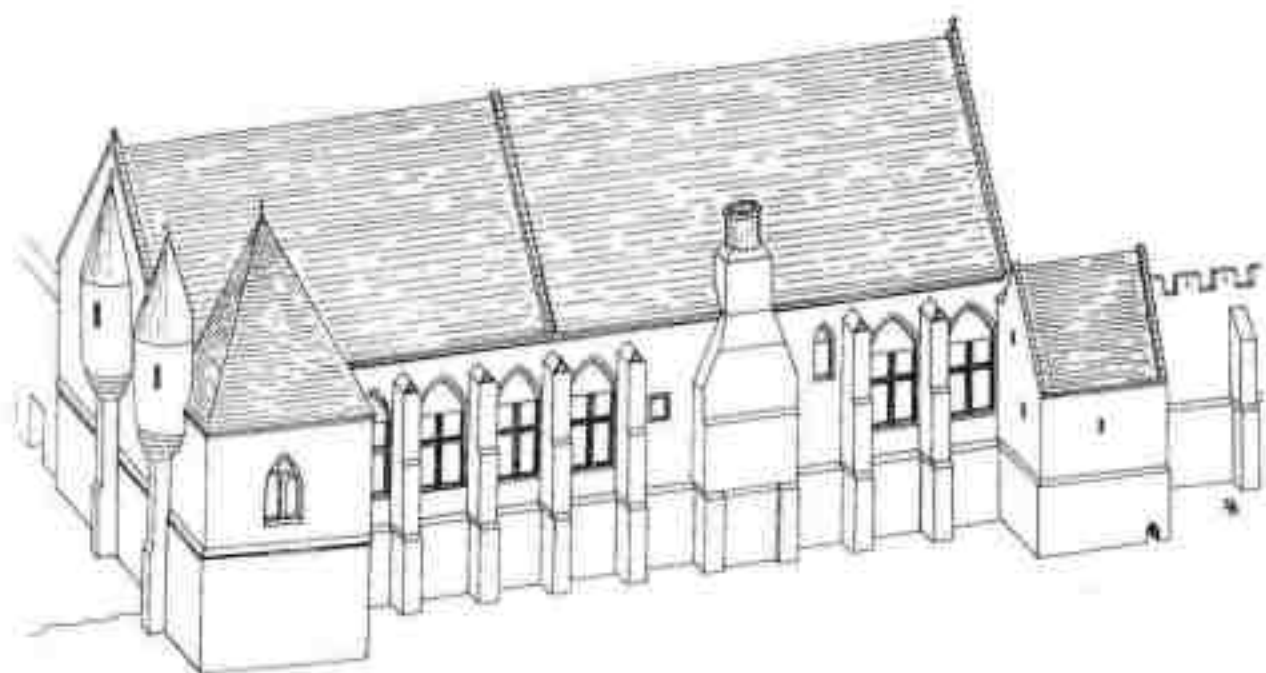
Cette porte monumentale a été construite au milieu du XIX^e siècle.

58 - Restitution du bâtiment XII^e siècle de la Grange de Longpont ▼

Il s'agissait probablement d'un dortoir de frères convers. Un bâtiment similaire existait dans la ferme de Montrembauf.



0 1 2 m

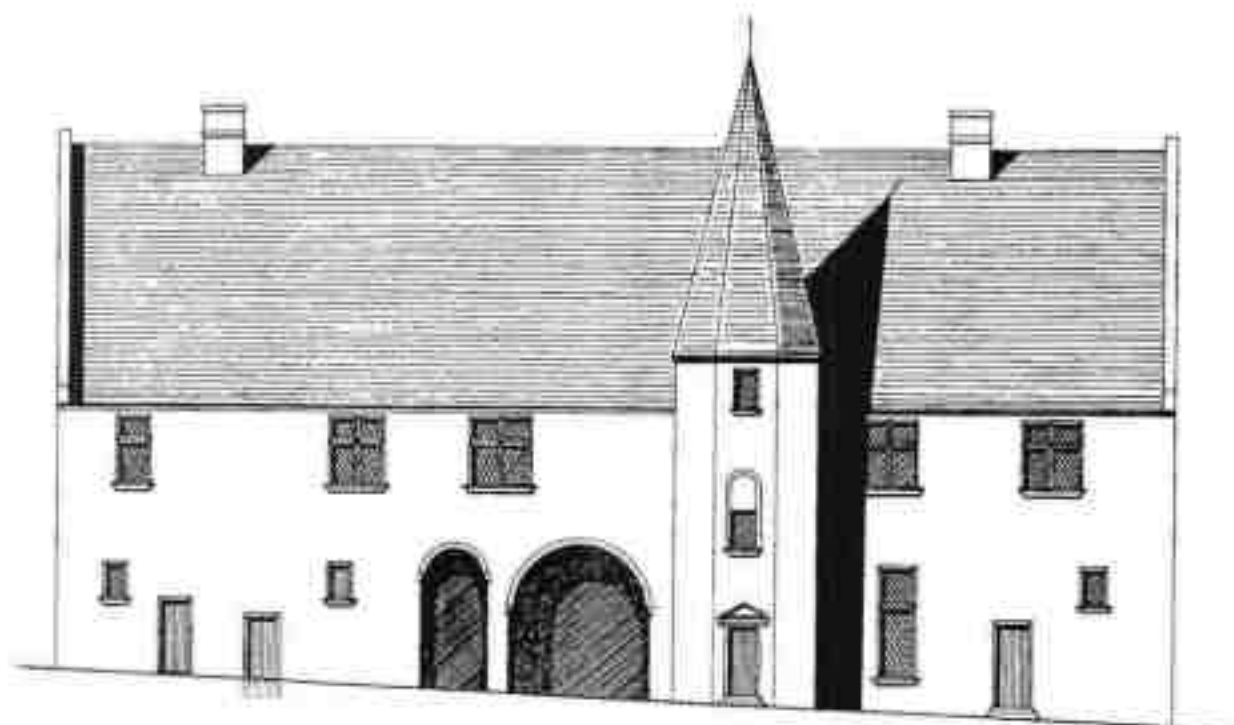


59 - Restitution du logis de la ferme de la Montagne à Rezzons-le-long (XIV^e siècle) ▶

Le logis avait une importance démesurée par rapport à ceux des autres fermes. En fait, il s'agissait probablement du siège de la seigneurie de Rezzons dont l'abbaye de Notre-Dame de Soissons était titulaire.

60 - Restitution du logis-porte de la ferme de la Glaux à Dommières (XVI^e siècle) ▼

Construit au milieu du XVI^e siècle ce logis reprenait des dispositions comparables à celles d'un manoir seigneurial.





61 - Le logis de la ferme d'Acy (XIX^e siècle) ▲

62 - Logis de la ferme de Montrambœuf (XVIII^e siècle) ▼

La ferme a été entièrement reconstruite à la fin du XVIII^e siècle, son logis était le plus important des fermes du Soissonnais.



l'origine d'une grande campagne de reconstruction monastique qu'il plaçait à la fin du XIV^e siècle et à laquelle il attribuait la construction des granges monumentales et des fortifications des fermes monastiques du Soissonnais. L'analyse archéologique des vestiges subsistants contredit cette thèse : les fortifications de Confrécourt étaient plus anciennes, probablement de la fin du XII^e siècle, la grange de Longpont de la même époque, la porte de la ferme de La Perrière à Crouy et la grange de Mont-de-Soissons, dataient du XIII^e siècle. En fait, tout porte à croire que les grandes fermes ont été abandonnées pendant plus d'un demi-siècle. En 1394 la ferme de Baisemont était en ruine et les terres n'étaient plus labourées et en 1446, sa situation restait inchangée⁹⁸. La remise en culture des fermes abandonnées n'est probablement intervenue qu'au milieu du XV^e siècle⁹⁹. On sait qu'en 1457 les religieux de Saint-Médard faisaient transporter leurs reliques dans toute la France pour recueillir des dons pour reconstruire leur abbaye et leurs fermes¹⁰⁰.

Ce n'est finalement qu'à la fin du XV^e siècle que le mouvement de reconstruction s'est généralisé, puis amplifié durant la première moitié du XVI^e siècle. La marque de cette grande période de reconstruction rurale est toujours visible dans les fermes de La Glaux à Dommiers, Neuville-Saint-Jean à Launois, à la ferme des Templiers à Mortefontaine, à la prévôté de Chivres etc.

Les guerres de religion, surtout durant la période finale de 1589-1595, ont apporté un nouveau contingent de destruction qui n'a pas épargné les fermes fortifiées. Cette période troublée a conduit à une campagne de reconstruction placée sous le signe de l'austérité, on a réparé ou on a transformé, plus que l'on a reconstruit. Néanmoins, nous avons quelques exemples de reconstruction totale comme à Fleury et à l'Épine (Vivières) (fig. 65) ou même de création entièrement nouvelle comme la ferme de la Carrière à Saint-Crépin-aux-Bois

(fig. 56), celle de la Belle-Assise à Rethondes ou encore à celle de la Rurole à Hautefontaine (fig. 47) ou enfin celle de Chaye à Nampcel (fig. 96). Ces constructions nouvelles diffèrent des anciennes fermes avec des plans réguliers, des bâtiments et un logis modeste qui s'ordonnent régulièrement autour de la cour.

L'extension du XVIII^e siècle.

Dans le courant du XVII^e siècle, s'est amorcé un mouvement de regroupement des exploitations agricoles qui a pris une grande ampleur au XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle et qui s'est prolongé jusqu'à nos jours. Le renchérissement des cours des céréales a conduit les cultivateurs à augmenter la taille de leur exploitation en louant des marchés de terre. Il s'agissait soit d'autres fermes, généralement plus petites, soit de terres appartenant à différents propriétaires. Par voie de conséquence les fermes ont pris une extension considérable au point de déborder de l'enclos initial et beaucoup de petites fermes ont disparu. Ces agrandissements ont, le plus souvent, consisté à créer une seconde cour bordée par les nouveaux bâtiments. Les exemples comme ceux de Juvigny ou de la Perrières sont nombreux (fig. 67), mais le plus spectaculaire a été à Hautefontaine où une nouvelle cour a été adossée à l'ancienne au XVIII^e siècle, puis une seconde, dans le courant du XIX^e siècle. Mais ces agrandissements ont aussi pris d'autres formes. À Mortefontaine les deux fermes mitoyennes de la ferme des Templiers et de Saint-Pierre ont fusionné en une seule exploitation. Il en est de même à La Montagne à Ressons-le-Long où les deux fermes voisines créées au XVI^e siècle à partir de celle de l'abbaye de Notre-Dame ont fondu en un seul ensemble (fig. 68). À Montrembeuf l'ancienne ferme de Longpont a été entièrement reconstruite autour d'une immense cour dont les restes des anciens bâtiments n'occupaient plus que l'angle nord-ouest. Ce mouvement de transformation des exploitations a été accompagné d'une modernisation des bâtiments. La tuile a remplacé le chaume sur les locaux d'exploitation. Les logis sont devenus de plus en plus spacieux : le logement du fermier, qui se limitait au XVII^e siècle à deux pièces d'habitation, a désor-

98 - Arch. Oise, H3599.

99 - J.-M. MORICEAUX *op. cit.* p. 73.

100 - Abbé PÉCHEUR, *op. cit.* t. 4, p. 601.



63 - Cour de la ferme des Carrières à Nampcel (Ditruite).

Au centre de la cour le tas de fumier et l'abreuvoir. Les écuries datent probablement du XVIII^e siècle et présente un aspect monumental. À droite le logis, à l'arrière plan la grange, à droite une halle.

mais comporté une cuisine une salle et plusieurs chambres (fig. 61, 62).

La phase finale

La modernisation de l'agriculture, à la fin du XIX^e siècle, n'a pas conduit à de nouvelles modifications du plan de la ferme soissonnaise. En revanche les bâtiments agricoles ont souvent été reconstruits. La tuile ou l'ardoise ont systématiquement remplacé le chaume. De nombreux hangars ont été édifiés pour abriter des matériels agricoles de plus en plus perfectionnés et volumineux ou pour couvrir les surplus de récoltes. Des enclos supplémentaires abritant des vergers et des potagers ont été construits dans les environs immédiats.

La ferme de la Carrière l'Évêque à Septmonts est une exception et constitue l'apothéose de cette évolution de la ferme soisson-

naise. Cette ancienne exploitation agricole médiévale, propriété des évêques de Soissons, était adossée aux carrières et dotée d'une grange médiévale. Elle a été entièrement reconstruite au milieu du XIX^e siècle sur un parti architectural ambitieux incorporant la grange médiévale. À l'opposé de celle-ci, contre les carrières, un bâtiment de même importance que la grange a été édifié. Les entrées de carrières et le banc de calcaire ont été habillés par une belle maçonnerie de pierre de taille percée d'arcades. Du côté du chemin, une grande maison d'habitation datée 1864 et deux pavillons ont été bâtis.

Les destructions de la guerre de 1914-1918 au nord de l'Aisne ont donné l'occasion à certains cultivateurs de tenter de rivaliser avec la Carrière l'Évêque ainsi la nouvelle ferme de Touvent a été reconstruite sur un parti architectural aussi ambitieux.



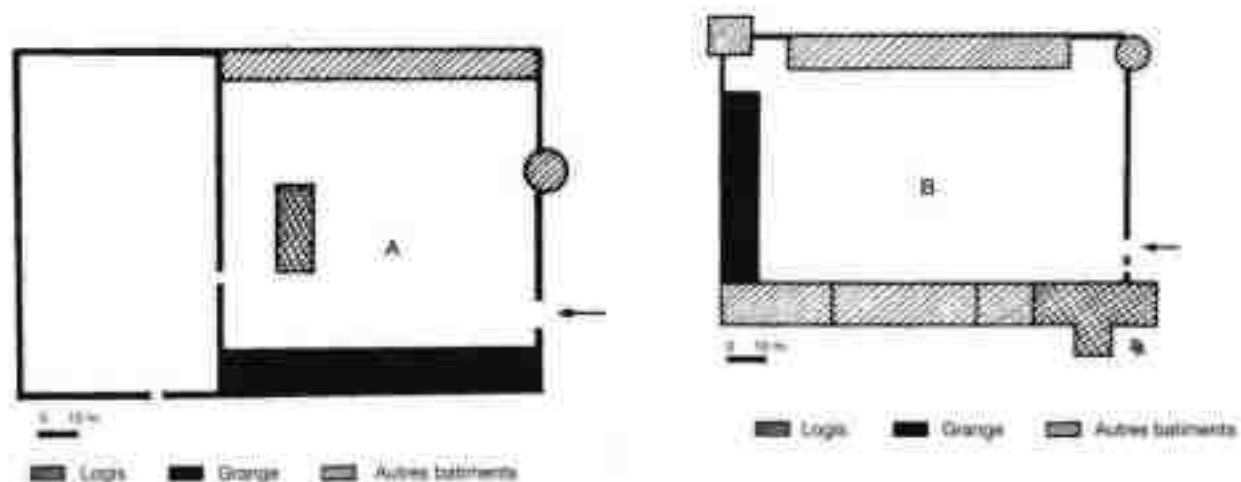
64 - La ferme de Confrancourt à Berry-Rivière en 1914.

Cette ancienne ferme fortifiée était avant la guerre de 1914-1918 l'une des plus importantes du Soissonnais.

▲ En haut, plan.

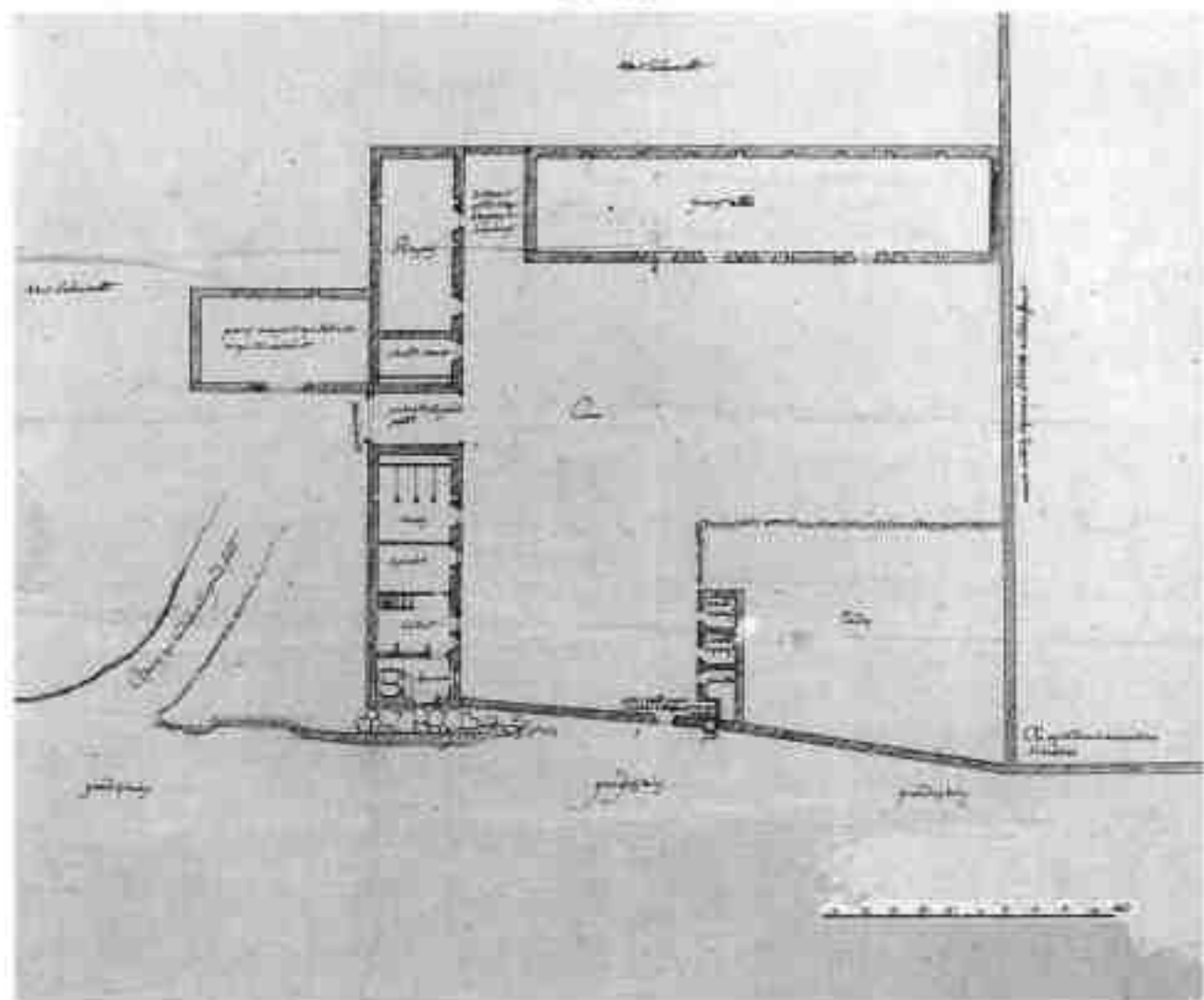
En bas, vue du côté du plateau. ▼





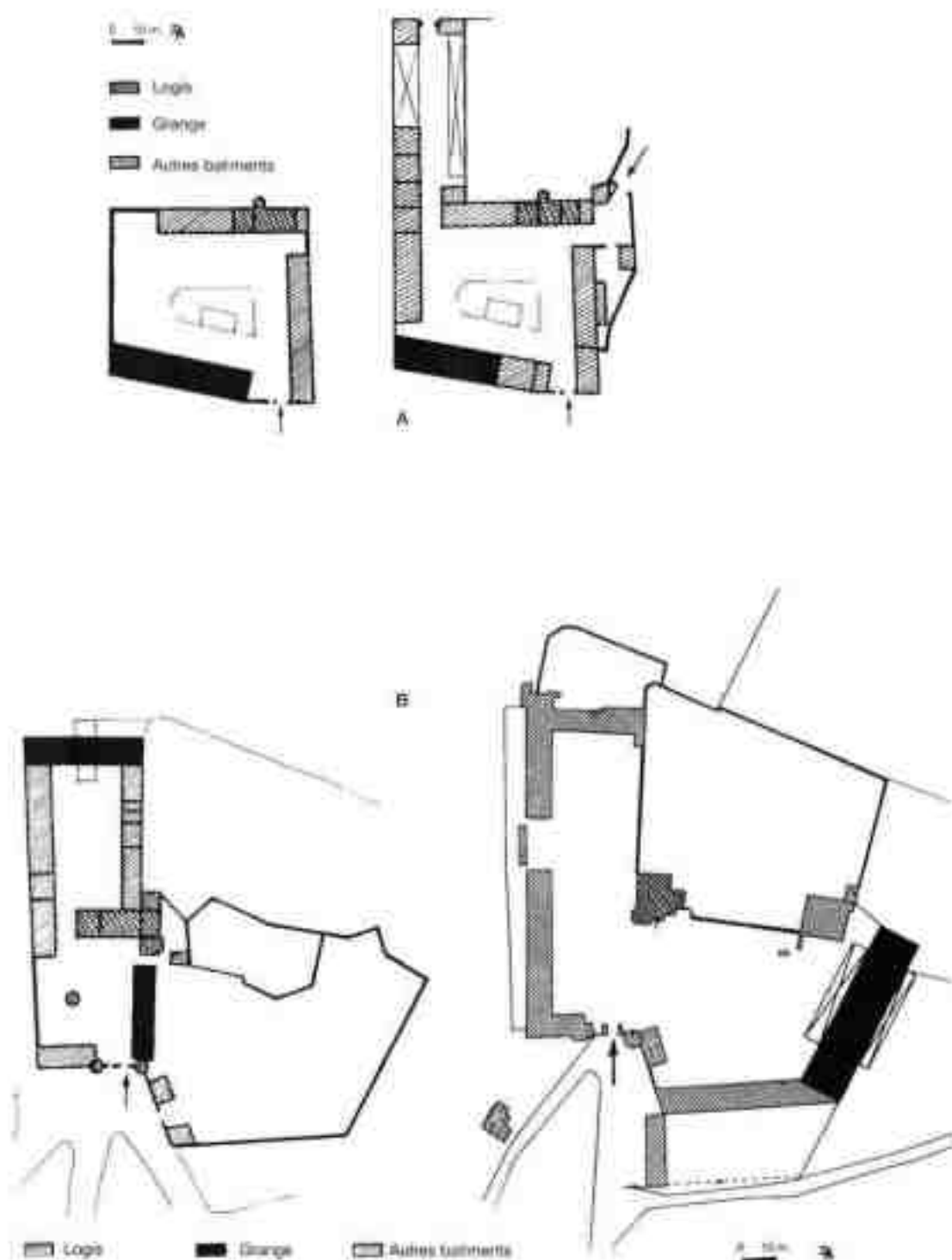
65 - Fermes du XVII^e siècle ▲

Deux types de fermes bâties au XVII^e siècle sur un plan régulier.
 A, l'Epine à Vivrières.
 B, Fleury



66 - Plan de la ferme de Chaye à Nampcel en 1702 (Arch. de l'Aisne H1274) ▲

Cette exploitation agricole, disparue durant la guerre de 1914-18, avait été construite au XVII^e siècle. En 1703 une nouvelle grange à avoine, en dehors de l'enclos avait déjà été bâtie.



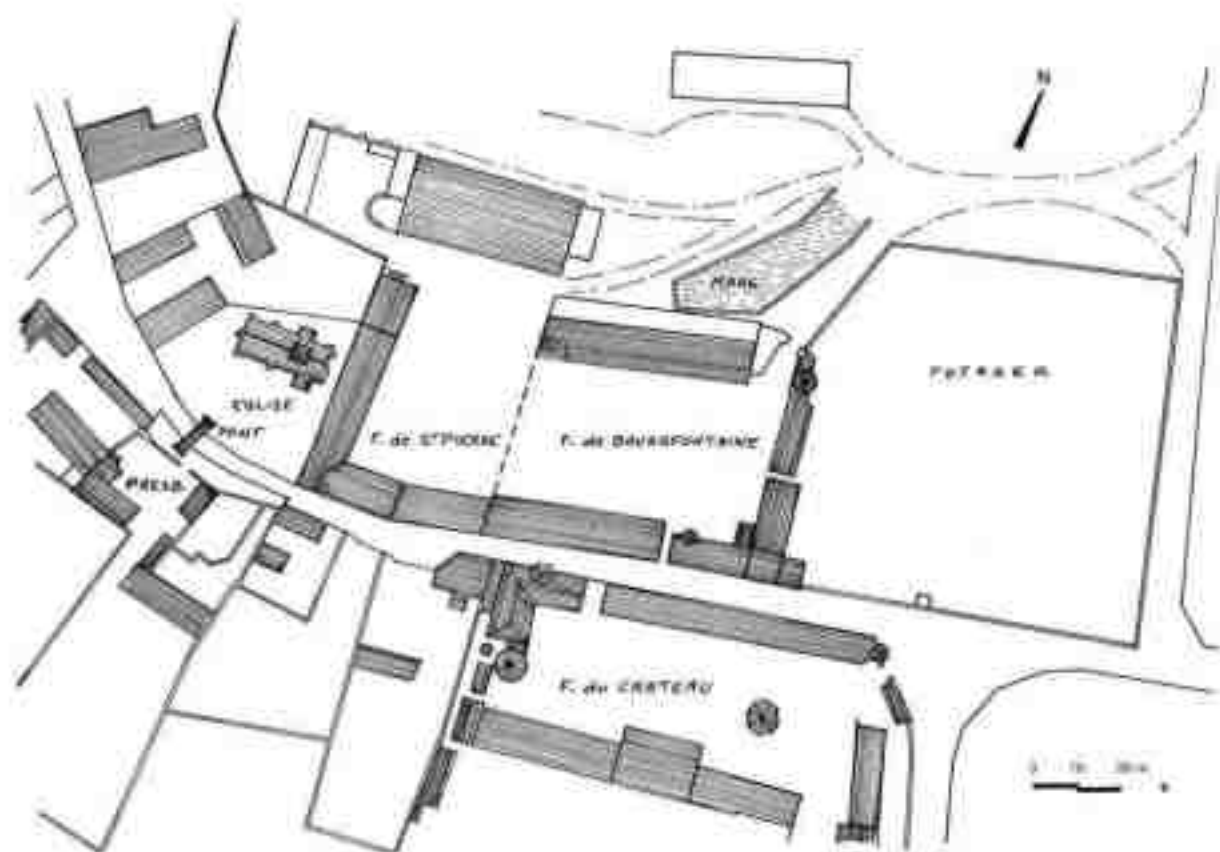
67 - Transformation du plan de la ferme.

A, Juvigny au XVII^e siècle et en 1914, La ferme s'est agrandie en ajoutant deux petites cours.
 B, La Perrière à Crouy en 1790 et aujourd'hui, La ferme s'est agrandie en utilisant l'ancien potager.

Le déclin

Aujourd'hui, la ferme soissonnaise est menacée de disparition parce que ses bâtiments ne sont plus d'aucune utilité pour les agriculteurs. Le bétail a le plus souvent disparu des fermes ; la récolte de blé est directement transportée dans un silo de collecte ; les chevaux et

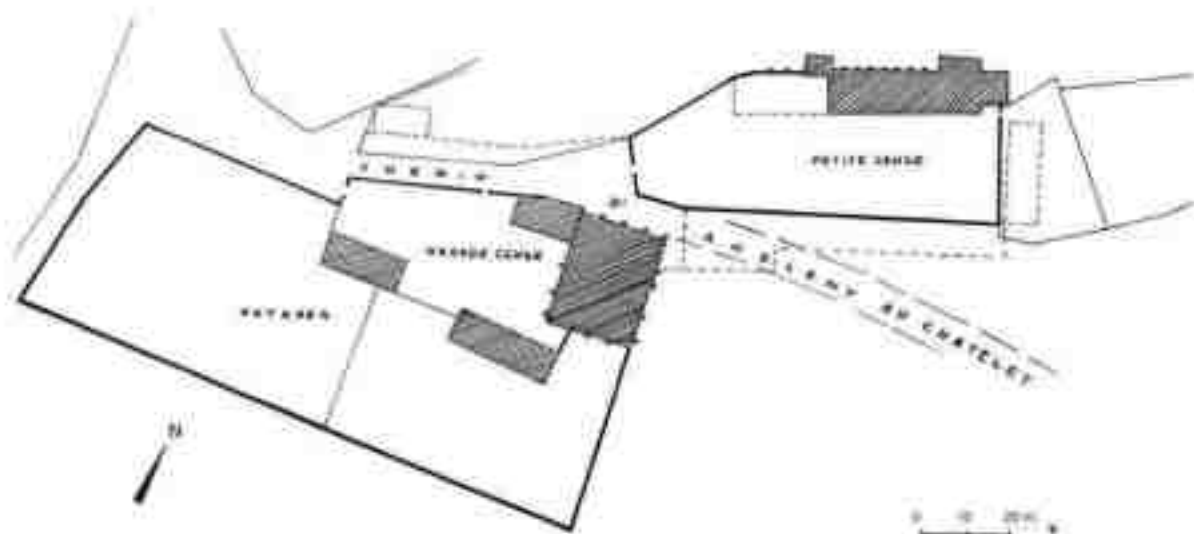
les bœufs ont été remplacés par des tracteurs trop volumineux pour pouvoir être garés dans les bâtiments ; même le potager n'est plus cultivé, car cela demande trop de temps et la main-d'œuvre coûte de plus en plus cher. Dans de nombreuses fermes, le temps semble arrêté, dans l'attente d'une improbable reconversion



68 - Accroissement de la ferme à la fin du XVIII^e siècle. Deux exemples de fusion de fermes en une seule.

- ▲ En haut, à Montfontaine en supprimant le mur de séparation, les deux fermes dites des Templiers ou de Bourgfontaine et de Saint-Pierre sont devenues en 1790 une seule exploitation agricole. On remarquera aussi en bas du plan, l'ancien manoir devenu ferme.

En bas, à la Montagne (Ressons-le-Long), les deux fermes de l'abbaye de Notre Dame étaient jusqu'en 1796 séparées par un chemin. Elles ont été regroupées en une seule et même exploitation en supprimant le chemin. De nouveaux bâtiments (en pointillé) ont alors été construits. ▼



qui permettrait le sauvetage des bâtiments. Dans beaucoup d'autres on a déjà démolé des bâtiments devenus trop vétustes.

L'ARCHITECTURE DE LA FERME

Le clos

Les bâtiments de la ferme soissonnaise étaient enfermés dans une vaste clôture. Il s'agissait toujours d'un mur de pierre constitué par endroit par les bâtiments eux-mêmes. Il est certain que cette clôture répondait à des impératifs de sécurité, principalement de protection contre le vol. La plupart des grandes fermes étant isolées, un dispositif de protection n'était pas superflu. Son importance ou sa force variait selon les époques. Au Moyen Âge, le clos pouvait être une véritable fortification avec chemin de ronde, tours, fossés etc. Au XVII^e siècle le clos avait perdu de sa force mais conservait des organes de défense limités à des postes de tir. Puis, à partir du XVIII^e siècle, le souci défensif a disparu mais la ferme reste fermée de hauts murs.

En dehors de ce rôle défensif, la clôture de la ferme avait aussi un rôle économique. Les murs enfermaient non seulement la cour mais aussi les jardins. De ce fait, une superficie d'un hectare n'était pas rare. Les jardins étaient protégés du vent et du froid et les grandes surfaces de maçonnerie permettaient la culture en espalier.

La porte

L'entrée de la ferme était toujours monumentale avec des dispositions variables selon les époques. Jusqu'au XVI^e siècle, la porte est encadrée par des tours ou des échauguettes (fig. 55). Il arrive fréquemment que le logis la surplombe. C'est une manière de mieux contrôler l'entrée de l'exploitation et cela accentue le caractère monumental de la porte (fig. 60). Dans les siècles qui suivent un corps de garde qui sert aussi de colombier surmonte parfois la porte. Mais elle est le plus souvent couverte d'une arcade en plein cintre au XVII^e siècle, puis d'un arc surbaissé ou d'une plate-bande au XVIII^e siècle (fig. 56-57).

Généralement, un accès piéton jouxtait le passage charretier à moins qu'on ne se soit contenté d'un portillon ménagé dans la grande porte.

Le logis

Le logis de la ferme s'inscrivait dans les typologies d'habitations que nous évoquerons plus loin. Il ne faisait qu'anticiper l'évolution constatée pour les habitations rurales. Les premières habitations de fermiers étaient de la plus grande simplicité, à l'image des maisons rurales modestes. Le fermier ne prétendait pas encore aux attributs domestiques du seigneur ou du grand propriétaire. Puis, avec l'expansion de la ferme et l'élévation de niveau de vie des cultivateurs, leurs habitations ont pris de plus en plus d'importance et l'aspect des maisons de notables. Ainsi, si la maison de deux pièces était l'habitation la plus courante des fermes au XVII^e siècle, au XVIII^e siècle la maison à étage était fréquente et à la fin du XVIII^e siècle les grandes maisons avec toiture à quatre pentes étaient devenues la majorité (fig. 61-62).

Les bâtiments d'exploitation

Granges, étables, écuries, bergeries s'ordonnent autour de la cour. Ces bâtiments présentent un aspect uniforme et seule la grange médiévale, lorsqu'elle existe domine le reste de la ferme. Ils sont disposés de façon constante, les écuries à proximité de l'habitation et la grange à l'opposé, par crainte de l'incendie.

LA MAISON RURALE

Dès le XVII^e siècle les notaires, dans leurs minutiers, avaient pris l'habitude de classer les maisons en trois catégories : les demeures basses, les demeures hautes et les maisons d'un étage. Ils avaient donc, sans le savoir, lancé les bases d'une typologie des habitations rurales soissonnaises. Au lendemain de la première Guerre Mondiale, cette même typologie s'est imposée aux services des dommages de guerre qui, pour constituer les dossiers d'indemnisation des victimes, a promptement mis au point

des plans types permettant d'établir rapidement les dossiers de dommages ¹⁰¹. C'est dire s'il nous est facile aujourd'hui de ranger les demeures soissonnaises dans les trois catégories suivantes.

- la maison de plain-pied, d'une ou deux pièces, c'est la demeure basse des anciens actes notariés.

- La maison surélevée, de deux pièces construite sur des locaux annexes au rez-de-chaussée ou demeure haute des anciens actes.

- La maison d'un étage comportant deux pièces au rez-de-chaussée et deux pièces à l'étage, désignée de la même façon dans les documents anciens. Cette catégorie comportait trois sous-types selon qu'elle possédait ou non une tourelle d'escalier ou un toit à quatre pentes.

Tous ces modèles habitations étaient en relation avec le métier exercé par leurs occupants sans que celui-ci soit vraiment déterminant. Le niveau de revenu du propriétaire plus que son métier semble avoir orienté le choix du type d'habitation. Ainsi, la maison de plain-pied pouvait être l'habitation d'une ferme, la maison surélevée un presbytère ou celle d'un vigneron et la maison d'un étage celle d'un bourgeois ou d'un artisan.

Ces maisons ont suivi la même évolution architecturale au cours du XIX^e siècle. Leur plan s'est progressivement compliqué et le décor de la façade principale a été de plus en plus fourni.

LA MAISON DE PLAIN-PIED

Ce type de maison est probablement le plus ancien surtout dans sa forme la plus rudimentaire qui ne comportait qu'une pièce d'habitation et aucune dépendance (fig. 70). La maison ou pièce principale revêtait une grande importance, c'est là que se tenait la famille, elle était à la fois cuisine, pièce de séjour et chambre des parents, raison pour laquelle on lui affectait une superficie de 20 à 25 m². Elle comportait une grande cheminée dans laquelle pouvait

s'ouvrir un four. À côté, la chambre, souvent sans cheminée, comportait une quinzaine de m² et servait aussi de rangement. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les ouvertures des habitations étaient rares et étroites sans châssis vitrés, simplement fermées par de solides contrevents. Tous ces traits sont signalés par Brayer en 1824 : *les maisons d'habitation, presque toutes couvertes en chaume, sont partagées en deux pièces, l'une servant au père de famille, l'autre à ses enfants. Là où il n'existe qu'une seule pièce, les enfants couchent dans l'étable. Ces maisons n'ont qu'une porte et une petite fenêtre* ¹⁰². Il fallait donc, choisir entre la lumière et le froid. À l'intérieur, le sol était constitué de mortier de terre battue et lissée à la truelle que l'on ravivait de temps en temps en le grattant à l'aide d'un racloir. Les carreaux de terre cuite étaient un luxe réservé aux habitations des propriétaires plus fortunés. Ils se sont diffusés dans le courant du XIX^e siècle.

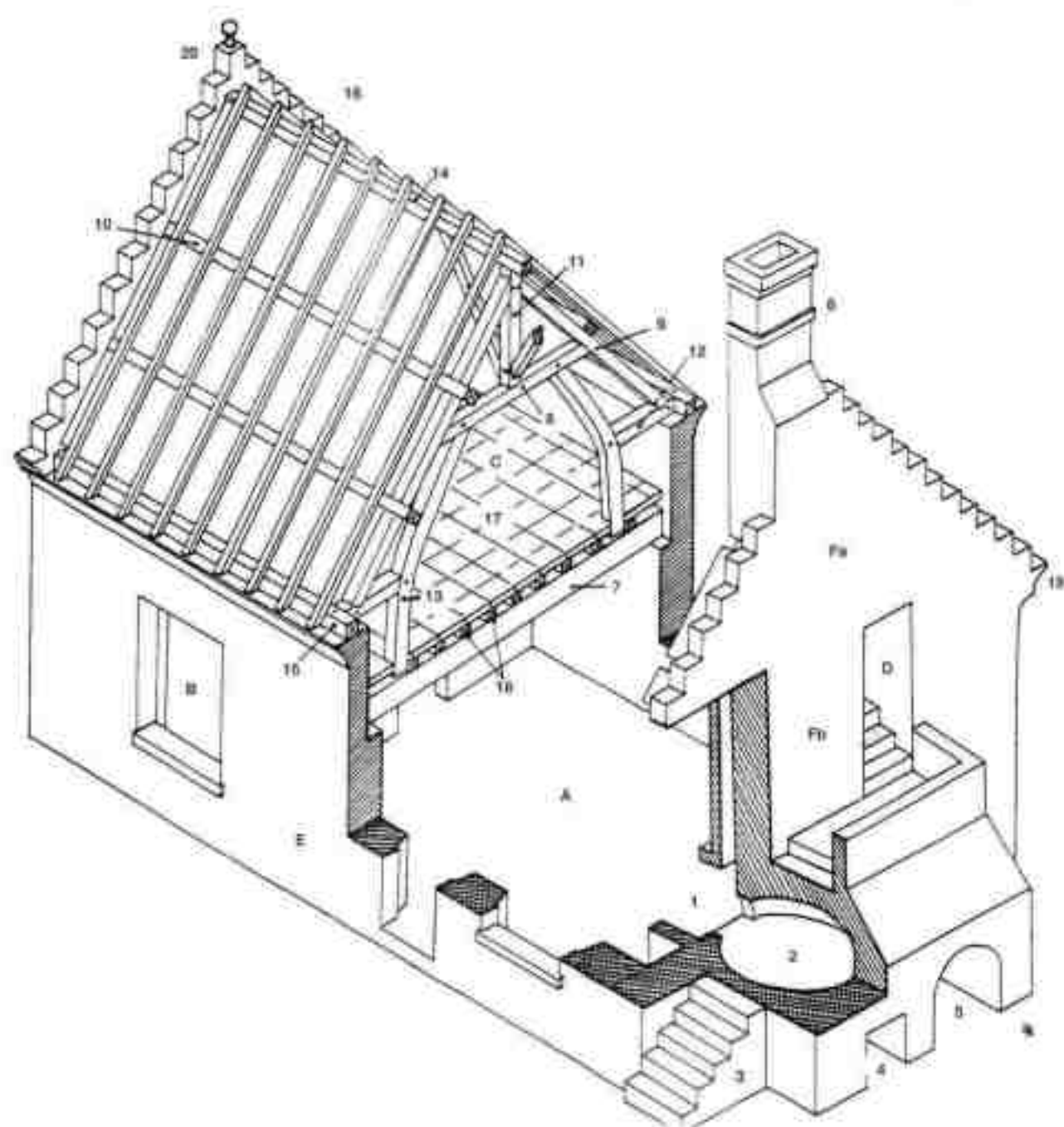
Ces maisons avaient souvent une cave, voûtée en plein cintre, qui ne couvrait pas toute la superficie et à laquelle on accédait depuis l'extérieur. Le comble s'étendait sur toute la surface de l'habitation, on y arrivait par un escalier accolé à l'un des pignons et reposant, le cas échéant, sur le massif du four. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle on a construit des maisons de ce type, mais à partir de la troisième décennie le plan a légèrement évolué. L'escalier du comble est alors systématiquement installé à l'intérieur, entre les deux pièces d'habitation. La maison s'élargit quelquefois pour donner la place à des locaux supplémentaires qui restent longs et étroits mais préfigurent la maison moderne (fig. 71-E).

LA MAISON SURÉLEVÉE

Ce type contenait aussi deux pièces d'habitation mais pouvait être plus important. Le premier niveau, voûté ou non, abritait des locaux annexes de l'habitation ou de la profession. Ce pouvait être un cellier, un fournil, une étable, un vendangeoir ou l'atelier d'un tisserand. On accédait au premier niveau à l'aide d'un esca-

101 - Il s'agissait de fiche représentant la façade et le plan de chaque type d'habitation.

102 - J. B. BRAYER, op. cit., t. I, p. 74.



69 - Perspective éclatée d'une maison soissonnaise.

Nous donnons ici une perspective éclatée d'une maison de Vivieres construite au XVII^e siècle.
(entre parenthèse : les termes anciens).

A pièce principale (maison), B- chambre, C- comble, D- accès au comble, Fa - Hampe du pignon, Fb - Carré du pignon, 1- Cheminée, 2- four, 3- escalier conduisant au grenier, 4- niche à chien, 5- voûte pouvant servir de pouiller, 6- souche de cheminée, 7- poutre (tratte) formant entrain bas, 8- entrain rebroussé, 9- arbalétrier (sous chevron), 10- panne (verrière), 11- poinçon, 12- blochet, 13- jambe de force, 14- faitage, 15- sablière, 16- chevrons, 17- plancher constitué de pierres plates (douvelles), 18- solives (doubleau) 19 - crossette, 20 - pinacle.

70 - Maisons d'une seule pièce

Ce type de maison est devenu rare, il était déjà peu courant au début du XIX^e.

C'était l'habitation du pauvre, une seule pièce, pas de four ni de cave, une minuscule fenêtre et une petite porte.

On accédait souvent au grenier par une lucarne.



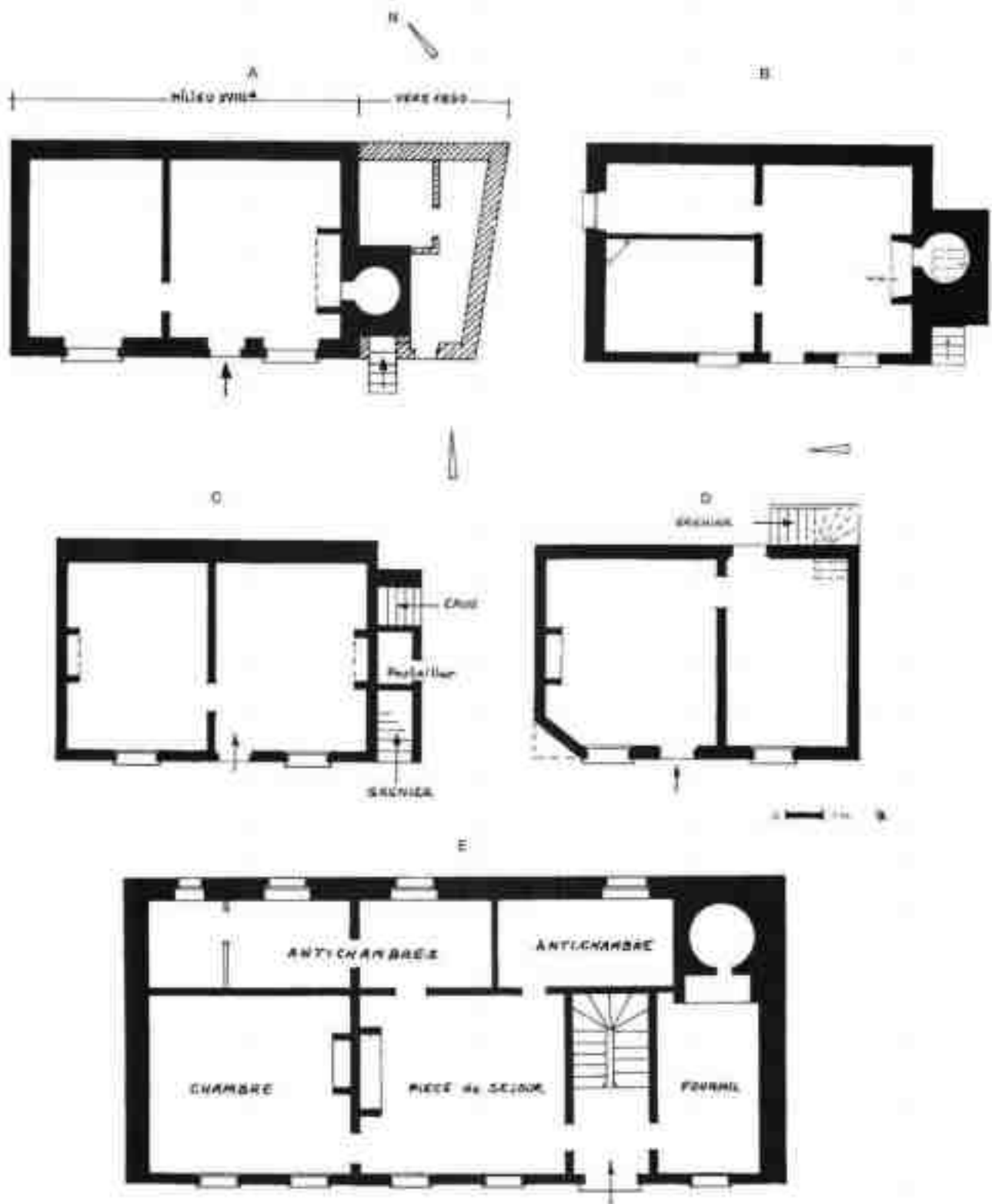
A - Goumelles.
La tuile a remplacé le chaume.
C'est la seule modification
apportée à cette maison. ▶



B - Lesges.
▶ La fenêtre a été agrandie.



C - Hautefontaine.
La fenêtre de gauche
est un ajout. ▶



71 - Maisons de plain-pied.

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la majorité des maisons ne comportait que deux pièces d'habitation (A, C, D). Puis on y adjoint des pièces supplémentaires (B, E).

- A, Viviers (milieu du XVIII^e siècle).
- B, Vieuxcastille à Vierzy (vers 1880).
- C, Saint-Pierre-Aigle (fin XVIII^e siècle).
- D, Vic-sur-Aisne (XVIII^e siècle).
- E, Le Chauffour à Dommières (milieu du XIX^e siècle).

72 - Maison avec four

Toutes aussi courantes
que les maisons surélevées
elles étaient plus modestes.

Le four forme un massif
de maçonnerie à l'extérieur
sur lequel repose l'escalier
conduisant au comble.
Dessous, on y loge souvent
l'accès à la cave.

A - non localisé. ▶



▶ B - Sully, hameau de Jaulzy.



C - Saint-Pierre-Aigles
(dessin B. Ancier) ▶

73 - Maisons du XIX^e siècle.

A partir du deuxième quart du XIX^e siècle, la maison devient plus volumineuse, le nombre de pièces d'habitation augmente, et avec lui le nombre de fenêtres.



◀ A - Laversine,



◀ B - Troisy, ▶



◀ C - Le Soulier (Ambleny),

74-Maisons surélevées

Ce type de maison
était extrêmement fréquent
dans tout le Saonnais,
il remontait probablement
au Moyen Âge.

Son propriétaire avait
des revenus au dessus
de la moyenne.

Au premier niveau
se trouvait le fournil
et un cellier.

Au second, l'habitation.

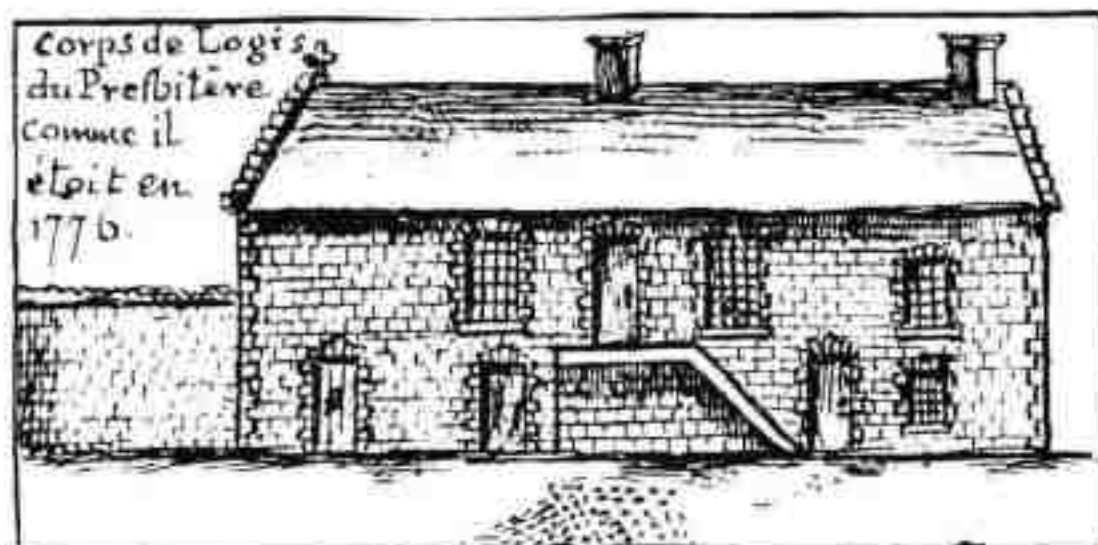


A - Ambleny
(dessin de B. Ancien) ▶



◀ B - Cully

C - Presbytère de Saint-
Christophe-à-Berry (détruit en
1914-1918)
(Bnf Estampes, coll. Fleury) ▼



Corps de Logis
du Presbytère
comme il
était en
1776.

75-Maisons surélevées.



A - Nanteuil-sous-Moret,
maison d'artisan.
L'atelier est construit
dans le prolongement
◀ à gauche.



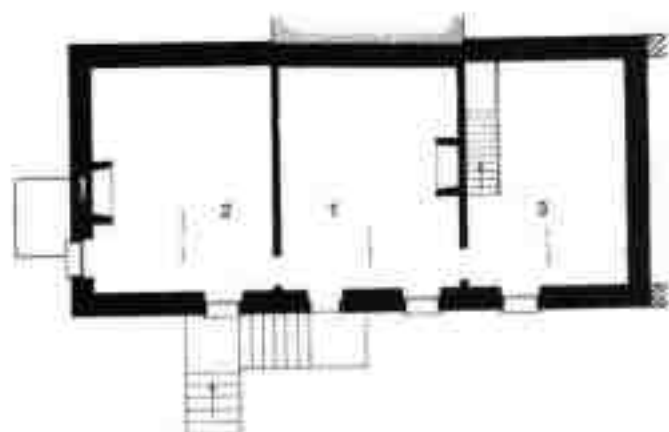
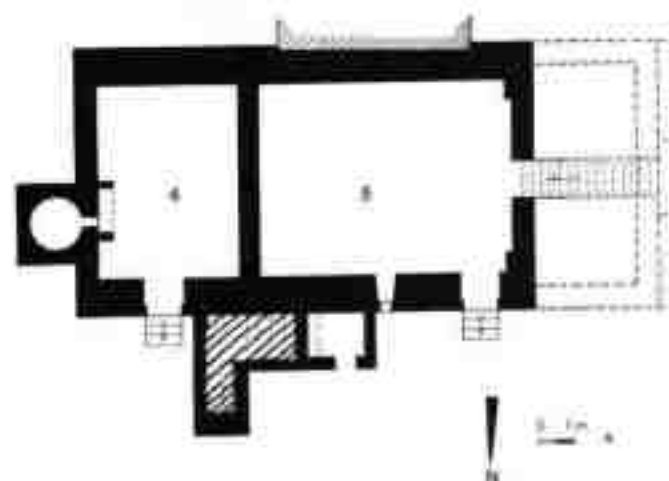
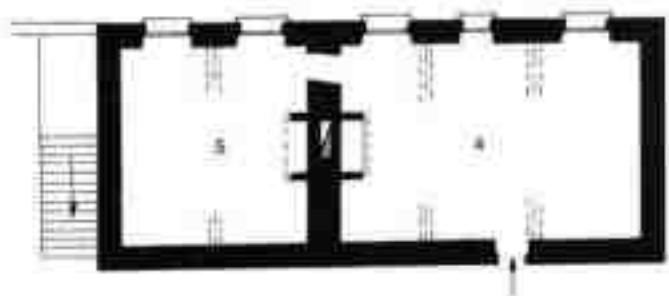
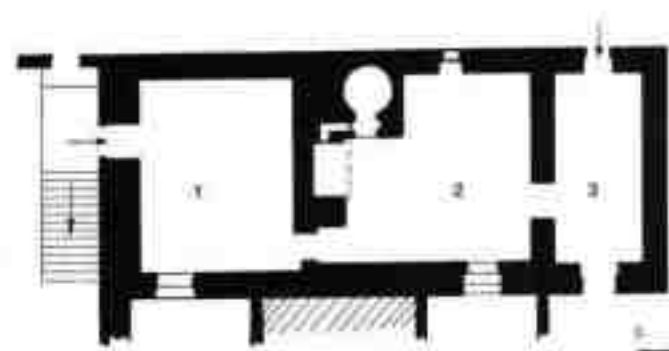
B - Gorgny (Flessens-le-long),
maison construite vers 1830
par Jean-Claude Decq,
charpentier sur l'emplacement
d'une maison plus ancienne. ▶



◀ C - Domniers.

76 - Maisons surélevées.

A - maison du XVII^e siècle à
 Ceully (voir fig. 74 B).
 Le rez-de-chaussée
 est occupé par un fournil (4)
 et un cellier (5)
 dans lequel débouche
 l'escalier d'une cave profonde
 antérieure à la maison.
 Au premier étage l'habitation.
 1 - cuisine.
 2 - chambre.
 3 - débarras et accès au grenier.

2^e niveau1^{er} niveau2^e niveau1^{er} niveau

B - Presbytère de Ploisy
 (XVIII^e siècle)
 1 - cellier
 2 - fournil
 3 - cellier
 4 - cuisine
 5 - chambre

lier de maçonnerie sous lequel était aménagée la niche du chien. Celui du comble pouvait être accolé au pignon ou rejeté à l'intérieur, au centre entre les deux pièces, ou dans la troisième pièce si elle existait. Ce modèle de maison, plus sophistiqué que le précédent, était probablement plus tardif. Il était particulièrement adapté aux terrains en pente, car les locaux du premier niveau, enterrés sur un côté, étaient frais et facilement accessibles. Il permettait en outre de construire une habitation de plain-pied sur un côté. Cette maison était donc particulièrement adaptée pour les vigneron. Ce pouvait être aussi celle d'un cazerottier¹⁰³ ou d'un tisseur de chanvre qui recherchaient des locaux frais pour l'exercice de leurs métiers.

LA MAISON D'UN ÉTAGE

La présence de maison à étage dans les villages, à toutes les époques, ne peut s'expliquer par le manque de place ou par la nécessité d'aménager les locaux d'habitation sur une faible emprise. Il est certain que son propriétaire a cherché dans bien des cas à marquer sa différence, son rang social, ou à exprimer un désir de domination (fig. 11).

Cette maison différait de la précédente en ce qu'elle possédait deux niveaux réservés à l'habitation auxquels s'ajoutaient une cave donnant sur l'extérieur et un grenier accessible depuis l'intérieur. Elle pouvait être constituée de deux pièces superposées, cuisine et chambre, mais le plus souvent elle comprenait une cuisine et une salle au rez-de-chaussée et deux chambres au premier étage. Elle s'inspirait évidemment du manoir ou maison noble avec une affectation légèrement différente des locaux du premier étage qui, dans les manoirs, étaient occupés par la salle et la chambre seigneuriale. Cette parenté était encore renforcée par l'utilisation de la tourelle d'escalier comme élément de liaison vertical. Elle présentait l'avantage de dégager le plan des niveaux et était un symbole de réussite sociale, à défaut de pouvoir prétendre au titre de noblesse qu'ex-

primait la tour. Ce type de maison est né au Moyen Âge, a été très en vogue au XVI^e siècle, puis a disparu progressivement mais on en construira jusqu'à la fin du XVII^e siècle.

À Resson-le-Long, au hameau de La Montagne, une maison bien conservée, nous laisse entrevoir, si elle n'est pas un exemple unique, ce que pouvait être l'habitation d'un riche paysan du XVI^e siècle. Son aspect extérieur était celui des manoirs à tour mais la distribution intérieure était un curieux compromis entre maison rurale et manoir. Le rez-de-chaussée était occupé par la cuisine et la chambre et le premier niveau par une grande salle (fig. 77 - 149 C).

À partir du XVII^e siècle, sous l'influence de l'architecture classique, la tourelle d'escalier a disparu et l'escalier a été reporté à l'intérieur. C'est un modèle de maison dont le plan ne changera pas jusqu'au XIX^e siècle et qui deviendra l'habitation-type du propriétaire (fig. 79, 80, 81). En fait ce modèle de maison existait déjà au Moyen Âge mais on ne peut en apprécier la diffusion au travers du seul exemplaire qui subsiste dans le village de Brenelle (fig. 78).

Apparaît aussi au XVII^e siècle une grande maison couverte d'un toit à quatre pentes qui transgresse déjà les règles architecturales des constructions rurales du Soissonnais puisque le pignon à gradins a disparu. Ce genre de logis semble avoir eu, au début, une diffusion limitée. Il en subsiste deux exemplaires bien conservés, l'un à Haramont dans l'enceinte de l'abbaye de Longpré, l'autre à la ferme du Palais à Nanteuil-sous-Muret (fig. 81 A et B). Il deviendra extrêmement courant à partir de la fin du XVIII^e siècle notamment dans les grosses exploitations agricoles. Son plan était plus évolué que celui des autres logis et comportait de nombreuses pièces d'habitation. Il correspondait à l'habitation des gens fortunés, cultivateur, propriétaire vivant de ses revenus etc. Au début du XIX^e siècle, sur ce type de bâtiment, on voit se multiplier à l'extrême le nombre de fenêtres. La lumière est un luxe que seuls les gens fortunés peuvent s'offrir ; les services fiscaux l'ont compris rapidement en instaurant l'impôt des portes et fenêtres qui, créé en 1792 ne sera supprimé qu'en 1925.

103 - Fabricant de petits paniers en osier destinés à la conservation des fromages.



77 - Maison du XVI^e siècle à Ressons-le-Long (voir aussi fig. 148 C).

Cette maison se trouve au hameau de la Montagne
au lieu-dit la montagne de la Grue.
En 1630 elle était en indivision et ses propriétaires
l'ont vendu à Jacques Desjardins,
laboureur et lieutenant de la justice
de la seigneurie de Poulandon dans la paroisse de Ressons.

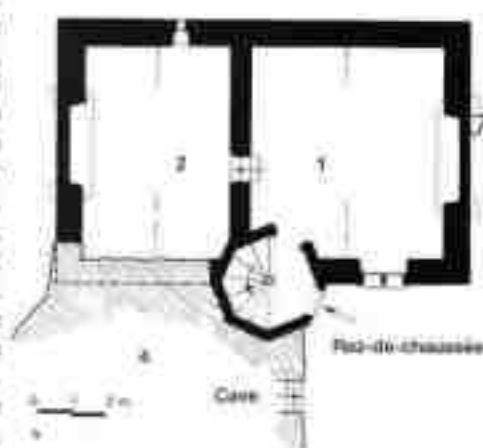
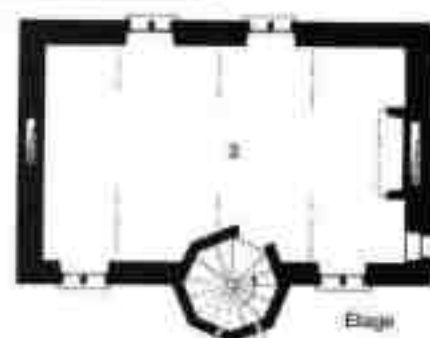
Malgré son allure de petit manoir,
il s'agissait d'une demeure roturière.
Le plan restitué du premier niveau donne une disposition
identique à celle de la plupart des maisons rurales
du Soissonnais, avec une superficie comparable.

En (1) était la cuisine et pièce d'habitation
avec une cheminée imposante,
en (2) la chambre. La présence d'une cheminée dans celle-ci
est en revanche un luxe pour cette époque
qui contraste avec l'aspect des plus rustiques de la pièce
puisqu'un côté était directement taillé dans le rocher
et qu'elle était faiblement éclairée.

Le second niveau était constitué d'une salle unique (3),
éclairée par quatre minuscules fenêtres à meneaux
et chauffée par une grande cheminée.

La tourelle a été rehaussée probablement au XVII^e siècle
et il n'est pas impossible qu'elle était terminée
par une coupole de pierre.

La cave ne couvre qu'une partie de la bâtisse
mais communique avec une carrière.





Il - 1 A partir du XVII^e siècle le l'habitation de la ferme peut prendre l'importance d'une grande résidence.

▲ En haut, le logis de la ferme de la Berque à Nanteuil-sous-Muret.

En bas, le logis de l'abbé de l'abbaye de Longpré. ▼





Il - 2 A la fin du XVIII^e siècle le logis de la ferme prend l'apparence d'une grande maison bourgeoise.

▲ En haut le logis de la ferme d'Acy.

En bas celui de la ferme de Montremboeuf à Vierzy. ▼



78 - Maison du XIV^e à Brenelle.

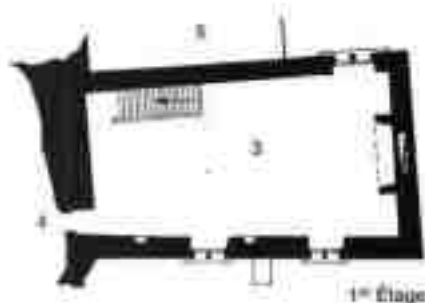
Cette maison peut probablement être identifiée avec la propriété appelée le petit Saint-Yved, que l'abbaye de Saint-Yved avait acquis par bail à rente perpétuelle en 1087 du comte de Roucy et qui restera la propriété de l'abbaye jusqu'à la Révolution.

La propriété s'adosse aux carrières dont elle utilisait les anciens lieux d'exploitation en locaux agricoles et même prolongation de l'habitation. Elle a été profondément remaniée à une époque très ancienne, probablement le XVII^e siècle.

Néanmoins, les façades portent la trace des ouvertures anciennes et nous permettront d'en proposer ici une restitution hypothétique.

Le rez-de-chaussée était distribué en deux pièces dont une avec cheminée, probablement cuisine (1) et chambre (2). Il n'avait pas de liaison avec la carrière mitoyenne dotée d'une grande cheminée.

Le premier niveau était constitué d'une seule salle (3), éclairée par des fenêtres à meneaux, avec cheminée. Elle communiquait dans un angle avec la carrière aménagée (4) à laquelle s'adosait la maison.

1^{er} étage

Rez-de-Chaussée



Beaucoup de propriétaires ont alors eu recours à un artifice qui consistait à prévoir des encadrements de baies murés en léger retrait. Cela satisfaisait leurs désirs ostentatoires en évitant l'impôt.

À l'intérieur, l'affectation des locaux s'est

modifiée à partir de la fin du XIX^e siècle. L'apparition du salon et de la salle à manger au rez-de-chaussée, modestes imitations des salles de réception des châteaux, consacreront l'utilisation de ce niveau à la vie commune, l'étage restant réservé à la vie privée.



79 - Maisons à étage du XVII^e siècle

A - Presbytère de Montigny-Lengrain (début XVII^e siècle). La travée de gauche a été ajoutée au XVIII^e siècle. On notera le décor de bossages autour de la porte et de la fenêtre centrale et la lucarne qui la surmonte.

B - Auberge Saint-Martin à Pontarcher (Ambleny). On voit qu'il n'y a pas de différence avec une habitation.

C - Ambleny (détruite). En 1692, cette maison appartenait à l'église Notre-Dame-des-Vignes à Soissons, elle portait l'enseigne de la Croix d'or. La fenêtre dans le pignon a été ajoutée et celle de gauche modifiée.

D - Croutoy.



A



B

C

80 - Maisons à étage.

Ce type de maison apparaît au milieu du XVIII^e siècle et ne variera pas jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

A - Vic-sur-Aisne. Construite en 1764 par Jean-François Nanteuil receveur de l'enregistrement et des domaines. L'entrée principale, aujourd'hui condamnée, se trouvait sur la rue.

B - Cosvres. La maison a été accolée à une autre habitation, plus ancienne (1590) dont la façade a été entièrement rénovée et assortie à la nouvelle construction.

C - Berny-Rivière. La fenêtre dans le pignon a été ajoutée. À noter le puits encastré dans le mur.

D - Presbytère de Courtieux, construit en 1789.

E - Auberge de l'Espérance à Amiens (milieu du XIX^e siècle, détruite en 1914-1918).



D



E



A



B



C



D



E

81 - Maisons classiques.

Ce type de maison, inspiré par l'architecture classique est apparu au début du XVII^e siècle et a peu évolué jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

A - logis de la ferme du Palais à Nanteuil-sous-Muret, daté 1646.

B - logis de l'abbé de l'abbaye de Longpré.

C - Presbytère de Reuville (XVIII^e siècle).

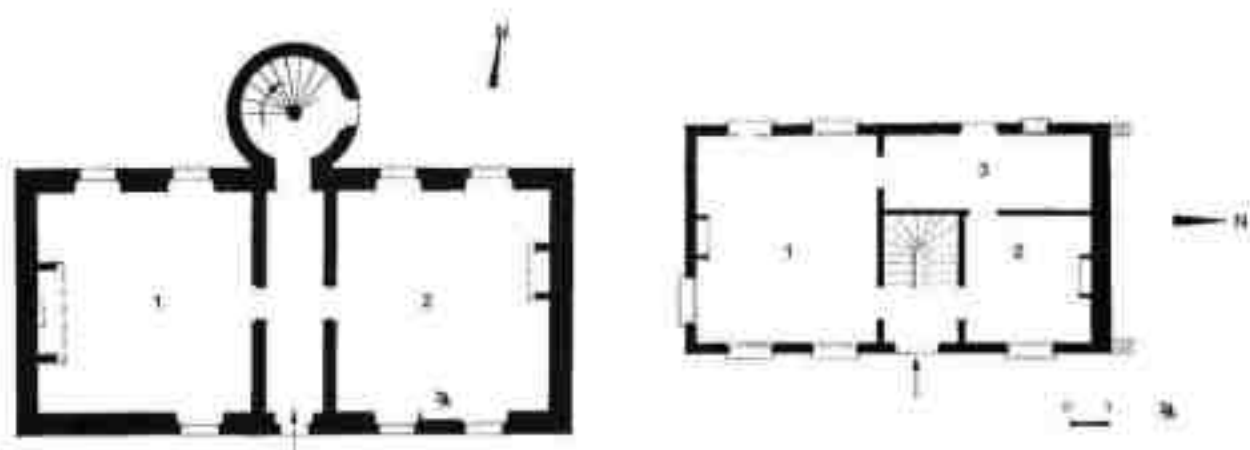
D - maison bourgeoise à Serches (milieu XIX^e siècle).

E - maison de notable à Braine (fin XIX^e siècle).



82 - Manoir de Taillefontaine.

Cette maison du début du XVII^e siècle pourrait être celle d'un bourgeois. En fait, il s'agissait du manoir seigneurial construit dans les toutes premières années du XVIII^e siècle. Si on tient compte des modifications d'ouvertures, on voit que ce manoir était très proche de la maison bourgeoise d'Ambleny de la fig. 79 - C.



83 - Plan de maison à étage.

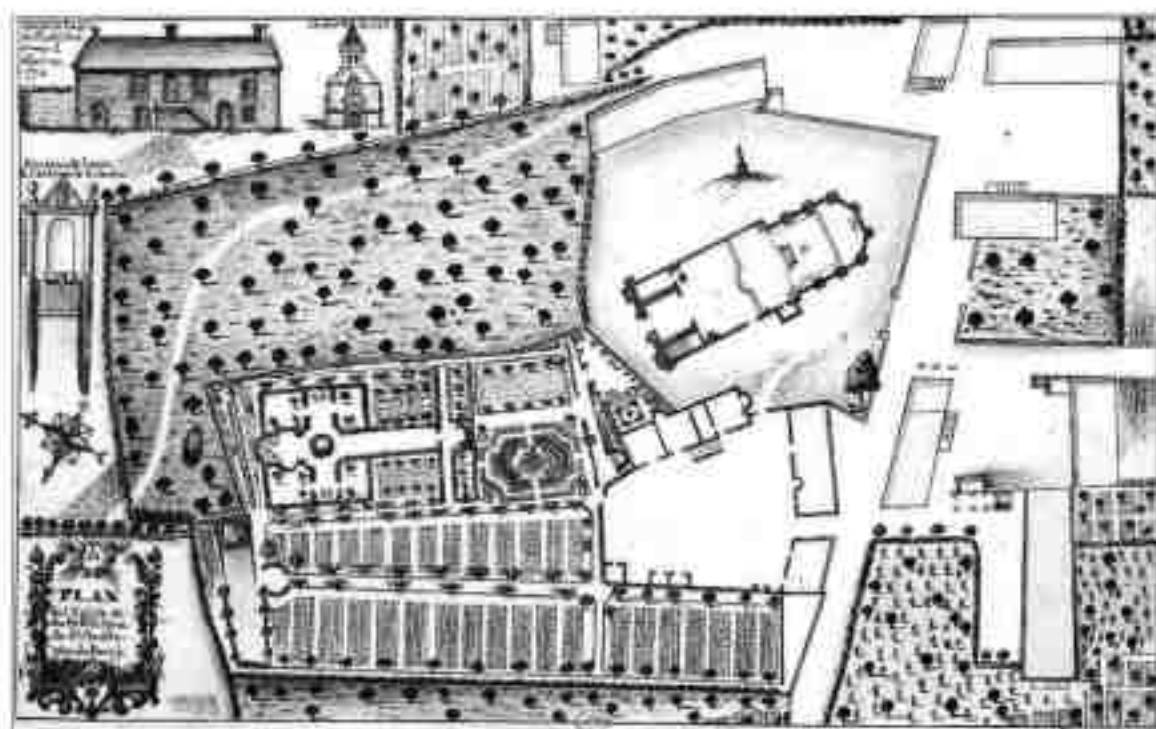
A gauche, Maison à tourelle d'escalier du XV^e siècle à Hautefontaine. Au XVIII^e siècle, on a ajouté le passage central.
1- Cuisine. 2- salle.

Les plans des deux niveaux étaient identiques, le premier comportait deux grandes chambres.

A droite - Maison à étage construite en 1794 à Vic-sur-Aisne.

1- salle. 2- cuisine. 3, débarras.

Le premier étage comportait deux chambres séparées par l'escalier et un cabinet de toilette.



84-1 - Presbytère de Saint-Christophe-à-Berry.

En 1776 (date du plan), ce village ne comportait que 200 habitants. Malgré la relative modestie du logis, le presbytère était doté de jardins très étendus comprenant jardin d'agrément avec une fontaine et un lavoir, un grand potager et plusieurs vergers. (Bibl.Nat. coll. Fleury)

LES VARIANTES : PRESBYTÈRE ET MAIRIE.

Le presbytère

Avant la Révolution, la construction et l'entretien des presbytères étaient à la charge des paroissiens. Ce point était souvent contesté et les rois de France promulguèrent périodiquement des ordonnances obligeant leurs sujets à pourvoir aux réparations des maisons curiales. Depuis l'édit de 1695, les paroissiens étaient tenus de fournir au curé un logement convenable qui avait été défini par décret : deux chambres à feu, cabinet, cuisine, grenier, cave, cellier et une écurie s'il y avait des hameaux dans la paroisse. Néanmoins, les contestations étaient fréquentes, à défaut de loger le curé les paroissiens devaient lui payer une rente de 60 livres par an si la paroisse avait plus de cent feux¹⁰⁴.

Les presbytères étaient entourés d'un grand jardin, qui atteignait parfois une taille considérable, comme celui de Saint-Christophe-à-Berry. On y trouvait potager, verger et jardin d'agrément. Le tracé de ces jardins peut souvent être restitué en étudiant les plans cadastraux et

les murs importants qui ont parfois subsisté.

Tous les presbytères ont été vendus au profit de la nation durant la Révolution. Souvent, ils ont été rachetés par les communes après le rétablissement des Cultes. Les jardins ont alors été morcelés et vendus par parcelles.

Le logement convenable défini par l'édit de 1695 correspondait en fait à une demeure bourgeoise ou de paysan fortuné. Dans la pratique rien ne différenciait le presbytère de ces habitations. Il prend donc la forme d'une maison de deux niveaux ; soit surélevée soit à étage. Le presbytère de Saint-Christophe-à-Berry était ainsi identique aux maisons d'Ambleny et Gaucilly (fig. 74), Montigny-Lengrain (fig. 79-A) présentait de fortes similitudes avec la maison noble de Taillefontaine (fig. 82), Retheuil (fig. 81C) reprenait les dispositions des maisons classiques etc. Le presbytère s'intégrait donc dans la typologie des habitations rurales sans jamais y déroger. Son importance était fonction de la richesse de la paroisse qui en finançait la construction et le gros entretien et des revenus du curé chargé de l'entretien courant. Toutefois, la maison à étage était la plus fréquente, probablement parce qu'elle exprimait mieux la distinction et le rang social de l'homme d'église.

104 - Marcel MARION, *Dictionnaire des institutions de la France*. Paris, Picard, 1979.

84-2 - Mairies

Les premières mairies présentaient l'aspect d'une habitation de notable. Seul le clocheton marquait la différence.

A - Barry-Favière. ▶



B - Laffaux (détruite en 1914-1918). ▼



La mairie-école

Avant la Révolution les communautés de villageois, en quelque sorte les ancêtres des communes, se réunissaient devant la porte du cimetière ou dans l'église. Il en a été de même des premières municipalités qui se retrouvaient dans le temple de la raison. La création de l'administration municipale, notamment chargée de la tenue des registres d'état civil, de la conservation du cadastre etc., obligea les municipalités à avoir leurs propres locaux.

Les premières mairies ont été installées dans des maisons de notables, louées ou achetées pour la circonstance. Ces mairies étaient évidemment inadaptées.

L'école était si peu fréquentée avant la Révolution que l'instituteur faisait la classe dans son propre logement. Une chambre de bonne dimension suffisait. La croissance de la population et l'augmentation de la scolarité ont

posé des problèmes de place dans des locaux inadaptés.

Il était donc naturel qu'on songeât construire un bâtiment communal réunissant ces deux fonctions. D'autant que l'instituteur était le plus souvent greffier de la municipalité. Une importante campagne de construction de mairie-école s'est développée à partir du milieu du XIX^e siècle.

Les premières mairies présentaient l'aspect d'une maison de notable, avec pour seul signe distinctif un clocheton abritant la cloche que l'on sonnait pour annoncer les réunions de conseil municipal (fig. 85-A et B). Puis, l'évolution de l'architecture rurale aidant, chaque maire bâtisseur a voulu se distinguer de son voisin. Le résultat a été très variable, certaines mairies, présentent un réel intérêt architectural, d'autres ne sont qu'affectation et mauvais goût.

CONSTRUCTION D'UNE MAISON AU XVII^e SIÈCLE

Ce marché de travaux signé le 23 décembre 1783 entre Nicolas Molin tisserand et Louis Lepreux maçon, demeurant Ambleny, est l'exemple même du contrat de construction qui pouvait se signer au XVIII^e siècle¹⁰⁵.

...C'est à savoir que ledit Nicolas Molin et sa femme se propose de faire une maison chambre à côté, savoir la maison de douze pieds sur quinze et la chambre de dix aussi sur quinze le tout en dedans œuvre, de faire deux points de pignons de hauteur proportionnée à la largeur dudit bâtiment c'est-à-dire en plein comble, de faire les relesses dudit bâtiment de huit pieds de hauteur à la plus basse encoignure faire ledit savoir les deux pignons de vingt-deux pouces d'épaisseur et les deux relisses de vingt pouces et l'entrefens à dix-huit pouces le tout de moellons, de faire dans ledit bâtiment quatre bayes savoir une porte dans le pignon de la maison à côté de la cheminée dont sera ci-après parlé et une croisée dedans ladite maison du côté d'occident, une porte dans l'entredeux qui sera aussi faite pour séparer ladite maison de ladite chambre et une fenêtre dans la chambre dudit côté d'occident, plus de faire dans ladite maison au pignon d'icelle une cheminée, de garnir ledit pignon de créneaux. Pour la construction dudit bâtiment ledit Molin et sa

femme promettent et s'obligent de livrer tous les matériaux nécessaires de les rendre à six pieds de distance autour de l'endroit où sera fait ledit bâtiment, de livrer les échafaux nécessaires, de fournir les futailles nécessaires pour mettre l'eau dont on aura besoin pour travailler audit bâtiment et d'oter la terre à la place dudit bâtiment de la largeur de vingt et un pieds sur trente pieds long jusqu'à la ruche et de retourner la terre assez loin pour que l'on puisse aisément travailler audit bâtiment, de fournir aux ouvriers les bouillons qu'ils auront besoin pour tremper leur soupe pendant qu'ils travailleront audit bâtiment (lequel sera construite à Maubrun, paroisse d'Ambleny) ledit Lepreux promet et s'oblige à livrer la main d'œuvre pour faire les ouvrages ci-dessus ou de les parfaire au jour de fête de Saint-Jean-Baptiste vingt-quatre juin de l'année prochaine mil sept cent quatre vingt quatre à peine de toutes pertes dépens dommages et intérêts. Ce marché fait moyennant la somme de cent huit livres... etc.

UNE AUBERGE AU DÉBUT DU XVII^e SIÈCLE

L'inventaire après décès de Robert Charpentier hôtelier de l'auberge Saint-Martin à Pontarcher (fig. 79-B), sur la grande route qui allait de Soissons à Compiègne, nous donne la consistance de la propriété en 1707¹⁰⁶. Nous allons voir qu'elle était beaucoup plus proche d'une habitation que d'un hôtel, tel que nous le connaissons aujourd'hui.

On entre directement dans la cuisine qui est aussi la salle de repas des voyageurs. Devant la cheminée, une grande table avec deux bancs. Le long d'un mur « une couchette garnie de sa paille et entourée de rideaux », c'est le lit des époux. Une armoire de noyer, un

coffre et cinq chaises complètent l'ameublement. Dans le fournil, à côté de la cuisine, on trouve un coffre, une table et « une mest à cuire pain ». Au-dessus de la cuisine, une grande chambre est utilisée pour le logement des voyageurs. Elle est meublée d'une table, deux bancs, sept chaises de paille et trois couchettes. Au-dessus du fournil, une autre chambre contient deux couchettes, une petite table et deux tabourets.

Les dépendances sont finalement plus importantes que l'auberge, deux écuries dont la plus petite peut abriter cinq chevaux, une grange et une étable.

105 - Archives aîné 264 E 3.

106 - Archives Aisne, notaire d'Ambleny, inventaire après décès du 20 mars 1707.



65 - La ferme de Mareuil à Juvigny en 1909.

4 - ARCHITECTURE AGRICOLE

Les bâtiments agricoles constituent un patrimoine important, menacé de disparition parce qu'ils ne sont plus aujourd'hui d'aucune utilité pour les agriculteurs. Seuls les bâtiments des maisons rurales ou des toutes petites exploitations agricoles ne sont pas en péril, car la charge d'entretien reste encore supportable par rapport à leur faible utilité.

Le mode de réalisation de ces bâtiments ne différait pas de celui des habitations. Les techniques de mise en œuvre des matériaux étaient identiques, seul le rythme et les dimensions des ouvertures et la longueur des bâtiments créent la différence.

Durant des siècles, ces bâtiments ont fait preuve de leur formidable adaptation à l'agriculture des époques qu'ils ont traversées et les améliorations apportées ont été plus esthétiques que fonctionnelles.

LA GRANGE

Le bâtiment le plus important de la ferme soissonnaise était la grange. Elle s'identifiait même à la ferme toute entière puisque le terme latin *grangia* désignait l'ensemble de l'exploitation agricole, bâtiments et terres compris. Quelques fermes ont d'ailleurs conservé ce nom : la Grange des Moines à Audignicourt, la Grange au Pont à Sergy, la Grange de Longpont etc. Ses dimensions dépendaient

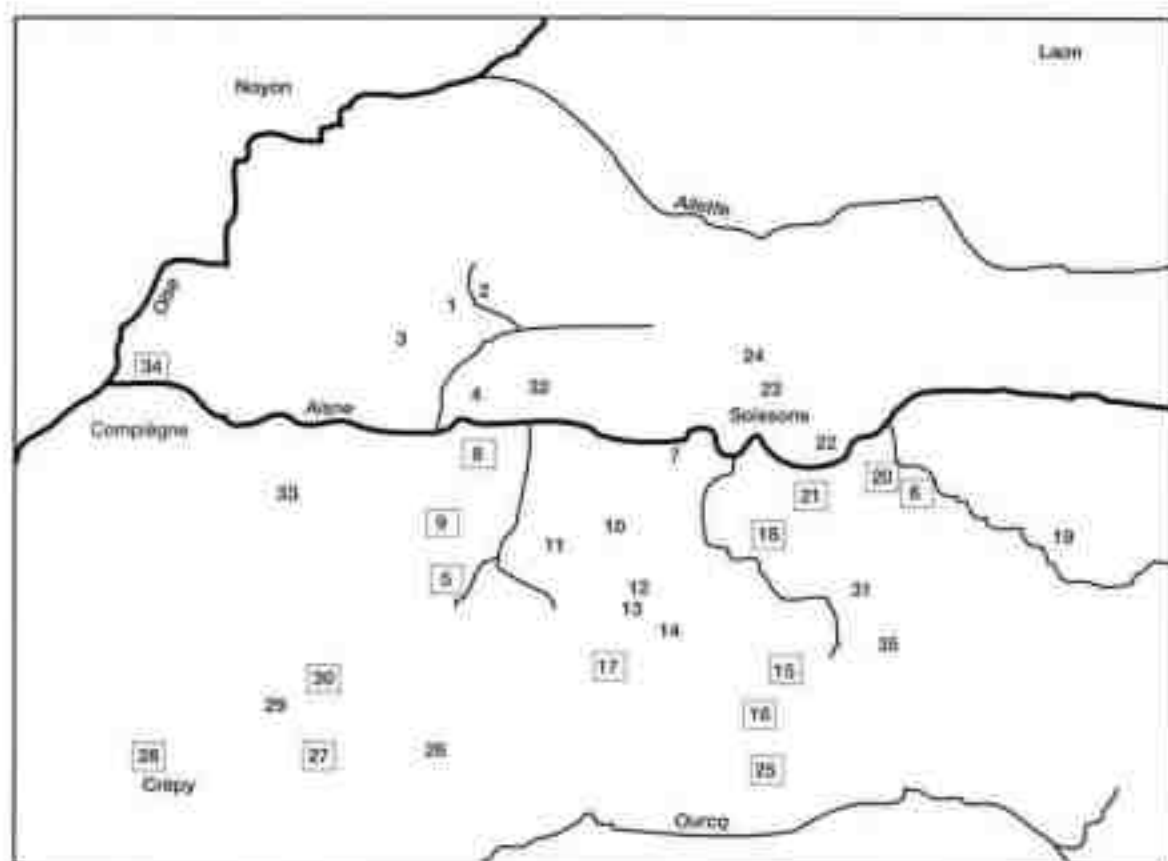
directement de la taille de l'exploitation agricole, sa taille était donc très variable, de quelques dizaines à près d'un millier de mètres carrés.

Dans la plupart des cas, celles qui subsistent ne semblent pas remonter au-delà du XVII^e siècle. Néanmoins, il demeure un groupe relativement important de granges médiévales et plusieurs exemplaires de granges du XVI^e siècle qui sont en fait des bâtiments mixtes du type grange-étable. Ce type de bâtiment s'est beaucoup plus développé en Île de France que dans le Soissonnais qui restera toujours fidèle à la grange.

LA GRANGE MÉDIÉVALE

Dès le XII^e siècle, les abbayes ont entrepris de faire édifier des granges monumentales dans leurs exploitations agricoles. Bien que devenus rares, ces édifices se rencontraient par centaines au nord de la Loire. La plus grande, et qui a subsisté, était celle de Vaulerent à côté de Louvres (Val d'Oise); elle atteignait 70 m de longueur ¹⁰⁷. Quelques exemplaires sont encore bien conservés comme les granges du

107 - Pierre DUBOIS, « les granges d'abbayes aux XII^e et XIII^e siècles en Picardie et en Flandre », *Bulletin de la société des antiquaires de Picardie*, 4^e trimestre 1908.



86 - Les granges médiévales du Soissonnais

Cette carte indique, de façon non exhaustive, les granges médiévales qui existaient dans le Soissonnais.

1 Forest - 2 Mouffayé - 3 Touvent - 4 Confrécourt - 5 Soucy - 6 La Siège - 7 Meron - 8 La Montagne - 9 Vaubéron - 10 Missy aux bois - 11 La Gliaux - 12 Chaudun - 13 Maison-Neuve - 14 Vauxcastille - 15 Neuville-Saint-Jean - 16 Fronteny - 17 La Grange de Longpont - 18 Carnière l'évêque - 19 Monthusart - 20 Mont-de-Soissons - 21 Acy - 22 Venizel - 23 La Perrière - 24 Clamecy - 25 Les Bonhommes - 26 Noué - 27 Vaumoise - 28 Azemont - 29 Vez-Saint-Mard - 30 La Grange-au-Mont - 31 Chacris - 32 Fontevoy - 33 Chelles - 34 Choley-au-Bac - 35 Maast.
Les cadres noirs correspondent aux granges qui subsistent en partie.

Fourcheret à Montépilloy et de Warnavillers près d'Estrées-Saint-Denis. Ces bâtiments de stockage ont souvent été qualifiés, à tort, de granges d'âmes ou de granges cisterciennes. Dans la plupart des cas, elles sont beaucoup trop vastes pour avoir pu être utilisées à la collecte de l'impôt et leur découverte par les moines cisterciens reste à démontrer. Fréquemment aussi, on les a confondues avec des chapelles désaffectées. Ces constructions imposantes ont aussi entretenu des légendes merveilleuses dans lesquelles le diable serait venu en aide aux bâtisseurs. À Confrécourt, à Warnavillers, à la Neuville-Saint-Jean etc. de telles légendes circulaient¹⁰⁸.

L'extrême diffusion de ce type de bâtiment (fig. 86) tient probablement à la taille des exploitations agricoles des communautés religieuses au Moyen Âge. Leur longévité s'explique par

la qualité des bâtiments et leur extraordinaire adaptation à leur fonction qui ne sera jamais démentie jusqu'au milieu du XX^e siècle. Dans les années cinquante, ces entrepôts furent alors aménagés en silos à grains. Aujourd'hui, elles ne sont plus d'aucune utilité et leur surface considérable de couverture rend quasiment impossible leur conservation.

Quelle que soit la région, ces édifices présentaient tous les mêmes caractéristiques, ils étaient constitués de trois nefs délimitées par deux rangées d'arcades ogivales. Dans le Soissonnais, la largeur totale hors œuvre variait de 17 à 19 m, pour une longueur de 24

108 - Bernard ANCIEN, « La grande campagne de reconstruction rurale monastique, en Soissonnais, au XIV^e siècle », *Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, t. XV II-1971, p. 83 à 96.

LA LÉGENDE DE CONFRECOURT

La grange de la ferme de Confrécourt, divisée en trois nefs par deux galeries d'arcades, était longue de 50 mètres, d'autres arcades gothiques et une tourelle vigie agrémentaient son pignon. Elle était de son espèce le plus remarquable exemple du Soissonnais. À tel point qu'en des temps de naïveté revenus, les populations campagnardes oublièrent l'œuvre créatrice des moines de Saint-Médard et se refusèrent à voir dans ce monument un travail de génie humain. Et une légende identique à celles d'autres granges, ponts et églises se propagea.

C'est au XIII^e ou au XIV^e siècle qu'un contrat de marché fut accepté par certain entrepreneur. Il s'engageait à livrer la grange dans un espace de temps donné. Les travaux avançaient peu malgré sa vigilance, et l'échéance arrivait. Le maître d'œuvre redoutant la faillite alla se confier au diable. Ce dernier consentit à le tirer d'affaire, la grange serait bâtie en une nuit, sa mise à prix était l'âme de l'entrepreneur. Le malheureux tergiversa, au point que Satan admit la restriction que si le coq venait à chanter avant achèvement, le marché entre eux deviendrait nul. La nuit venue, le diable entouré d'une compagnie de démons se mit à l'œuvre, et cette fois elle avançait vite, trop vite. On dit que l'entrepreneur effrayé, pris

de crainte pour son salut éternel, se précipita dans le poulailler et l'effaroucha au point de faire chanter le coq. Il est à cet épisode une autre version, elle semble plus vraisemblable, ce serait à la fermière que serait venue l'idée géniale d'allumer un brasier à la porte du poulailler pour faire croire à ces occupants la venue du jour. Toujours est-il que le coq avait chanté. Ce fut la surprise et la déception des ouvriers cornus qui transportaient la dernière pierre, celle qui devait amortir le sommet du gradin du pignon. Ils la laissèrent tomber et disparurent. L'âme du maître d'œuvre était sauvée. Il tenta néanmoins de placer l'ultime moellon, mais ce fut en vain, et de même ce fut pour tous les autres maçons qui depuis renouvelèrent cette entreprise. Si bien que jusque 1914 l'endroit béant était la grande curiosité qu'on montrait aux curieux.

Les combats acharnés de 1914-1918 ont détruit la ferme de Confrécourt. Il y a deux ans encore, un pilier et le pignon mutilé de la grange se dressaient encore sur le site exsangue, des chercheurs de moellons viennent de les renverser. On pourrait se demander si quelque mauvais démon n'a pas suggéré cette sordide récupération.

BERNARD ANCIEN

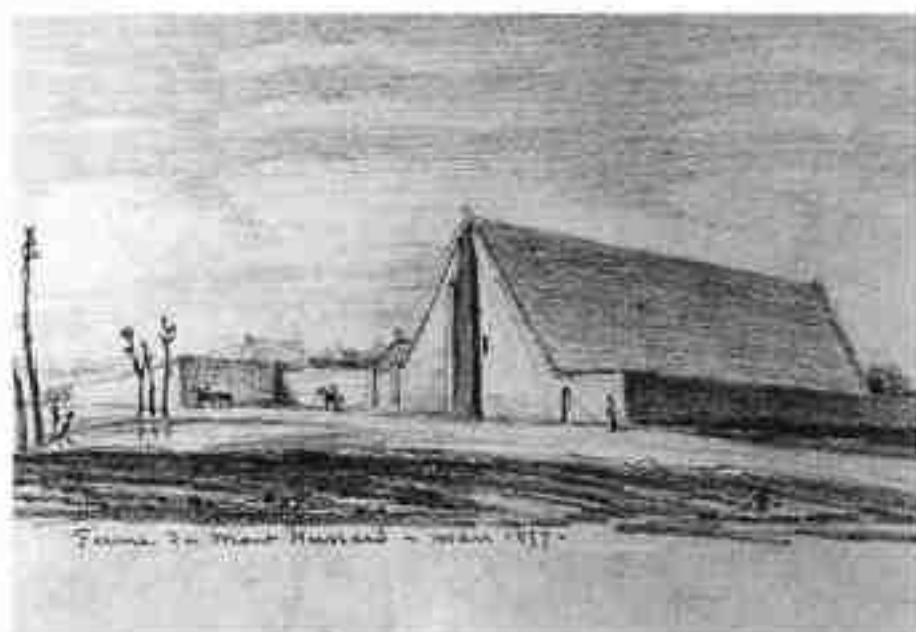
à 48 m. La pente du toit était très raide avec une hauteur de l'ordre de 3-4 m à l'égout à 15-18 m au faîtage. Toutes ces granges étaient dotées d'un passage longitudinal ou transversal qui permettait à un attelage d'entrer par un côté et de ressortir par l'autre, sans avoir à faire demi-tour à l'intérieur et pouvait être utilisé comme aire à battre le grain (fig. 38). La porte de sortie était généralement plus basse, car l'attelage était vidé de son chargement. Les granges à passage longitudinal étaient moins utilisées car la perte de place due au passage était plus importante, à moins que le bâtiment ne soit pas très long. L'un des

pignons était percé d'ouvertures rectangulaires ou ogivales, l'autre pouvait être muni d'un poste de guet généralement constitué par une échauguette couronnant le pignon. Il en était ainsi sur les granges de Maison-Neuve à Chaudun, de La Neuville-Saint-Jean à Launoy, de Mercin, de Soucy etc.. À La Sîrge une arcade ogivale portait une tour carrée accolée au pignon.

La maçonnerie était faite de moellons sauf pour le pignon le plus visible, les contreforts et les encadrements de baies étaient réalisés en pierre de taille. La charpente était à chevron portant ferme. Malheureusement aucune des

87-1 - Les granges médiévales.

A - Confrécourt (Berry-Rivière, abbaye de Saint Médard).
Le pignon de la grange forme un tronçon du mur d'enceinte de la ferme fortifiée.
La tourelle accolée au pignon, reposant sur un gros contrefort contenait l'escalier du poste de guet situé au sommet (détruite en 1914-1918) ▶



B - Monthussart (Courcelles, ordre des Templiers, dessin de Barbey, Sté Hist. Villers-C.)
En 1856 la grange était encore intacte
◀ (détruite en 1914-1918)

C - Fronteny (Saint-Remy-Blanzay, abbaye de Saint-Jean-des-Vignes).
C'est la seule grange Soissonnaise qui ait conservé ses dispositions anciennes.
Faute d'entretien, elle est condamnée à une fin prochaine. ▶





D - Soucy
(abbaye de Saint-Médard).
La reprise de maçonnerie,
faite au XIX^e siècle,
destinée à réduire la pente
du pignon est visible
surtout à gauche.
Au sommet la base
de l'échauguette qui servait de
◀ poste de guet.



E - Fronteny.
Intérieur de la grange.
La charpente est ici portée
par des piliers supportant
des poutres jumelées
soulignées par des jambes
de force ▶



F - Le Fourchet
(Montépilloy;
abbaye de Chailly).
Ce type d'arcade se retrouvait
dans beaucoup de granges
◀ du Soissonnais.

granges soissonnaises n'a conservé ce type de structure encore visible dans l'Oise à Warnavillers et au Fourcheret. Le matériau de couverture le plus fréquent semble avoir été le chaume, on lui a substitué ensuite la tuile puis l'ardoise.

Le tableau ci-après donne les caractéristiques des principales granges médiévales rapportées à la superficie de l'exploitation agricole. Les dimensions sont données en mètres, dans l'œuvre; la superficie en hectares est celle des terres labourables, la colonne coefficient correspond au rapport de la surface de la grange divisée par la superficie en hectares, les granges qui subsistent sont indiquées en italique¹⁰⁹. Nous pouvons constater que la majorité des surfaces de ces granges avoisine un coefficient de 4,5 m² par hectare de superficie cultivable¹¹⁰. Cette valeur est à rapprocher de la méthode de dimensionnement utilisée au XIX^e siècle qui préconisait un volume utile de la grange de 50 m³ par hectare cultivé sans dépasser 7 à 8 m de hauteur¹¹¹. Cela représen-

te 6 à 7 m³ par hectares, chiffres qui, compte tenu des écarts de rendements entre les deux époques, sont tout à fait compatibles.

Si la grange à trois nefs a été la plus diffusée au Moyen Âge, d'autres types de bâtiments étaient utilisés. La belle grange de la ferme du Mont de Soissons était constituée de deux nefs séparées par une rangée de gros piliers. Elle était à peine moins large que ses sœurs à trois nefs. Dans son état initial, ses dimensions étaient comparables à celles des autres granges, 14,8 m de largeur sur 39,8 m de longueur. Trois travées, ajoutées au XIV^e siècle ont porté sa longueur à 52,7 m. La grange de Vaubéron à Mortefontaine (abbaye de Longpont), avec ses 9,8 m de largeur, n'était pas un cas isolé puisque celle de Maast (fig.131-A) lui était comparable. Pour ce qui était de la longueur elle surpassait toutes les autres avec ses 75,4 m de long.

109 - Les dimensions sont celles relevées sur place ou à partir de plans conservés. Pour être plus précis, il aurait fallu disposer des superficies des fermes au Moyen-Âge. De telles données n'étant pas disponibles nous avons pris en compte les surfaces cultivées données par les arpentages, ventes de biens nationaux etc.

110 - Le groupe des granges de Saint-Médard, pour lequel nous avons les chiffres les plus fiables (arpentage de 1669, plus des granges détruites) donne un coefficient de 4,58. Celles qui s'écartent le plus de cette proportion étaient à une ou deux nefs et celles des Templiers pour lesquelles la disparition de l'ordre en 1312 hypothèque la fiabilité des superficies prises en compte.

111 - Louis BOUCHARD-HUZARD, *Traité des constructions rurales*, Paris, 1868, t.2 p. 270.

Ferme	Commune	Propriétaire	long.	Larg.	Surface	Superf.	Coef.
Confrécourt	Bermy-Rivière	St Médard	45,0	16,8	756,0	162,2	4,66
<i>Soucy</i>	Soucy	St Médard	23,9	16,3	389,6	84,9	4,59
Forest	Morsain	St Médard	38,5	17,2	662,2	160,8	4,12
<i>La Siège</i>	Couvrelles	St Médard	32,3	15,8	510,3	106,9	4,77
Moufflaye	St Christophe	St Médard	40,0	13,3	532,0	106,6	4,88
La Gloux	Dommiers	St Jean des V	28,5	17,2	493,1		
<i>La Montagne</i>	Ressons le L.	Notre Dame	22,3	17,5	390,3	80,0	4,88
<i>Fronteny</i>	St Remy B1	St Jean des V	26,7	17,0	453,9		
Neuville St Jean	Launoy	St Jean des V	36,0	15,5	558,0	122,6	4,55
<i>Mont de Soissons</i>	Serches	Templiers	52,7	14,8	780,0	224,1	3,48
Monthussart	Courcelles	Templiers	43,5	15,5	674,3	325,0	2,07
Mont Courmelles	Courmelles	Notre Dame	35,7	18,3	653,3	150,4	4,34
Vauxcastille	Vierzy		36,5	16,8	613,2		
<i>Le Chaume</i>	Grissolles	Pr. Grissolles	51,0	19,0	969,0	224,0	4,33
<i>Carrière l'Évêque</i>	Septmonts	Evêché	28,0	15,8	442,4		
<i>Vaubéron</i>	Mortefontaine	Ab. Longpont	75,4	9,8/7,9	673,4	288,6	2,32
<i>La Grange</i>	Longpont	Ab. Longpont	39,4	17,4	685,6	166,45	4,12



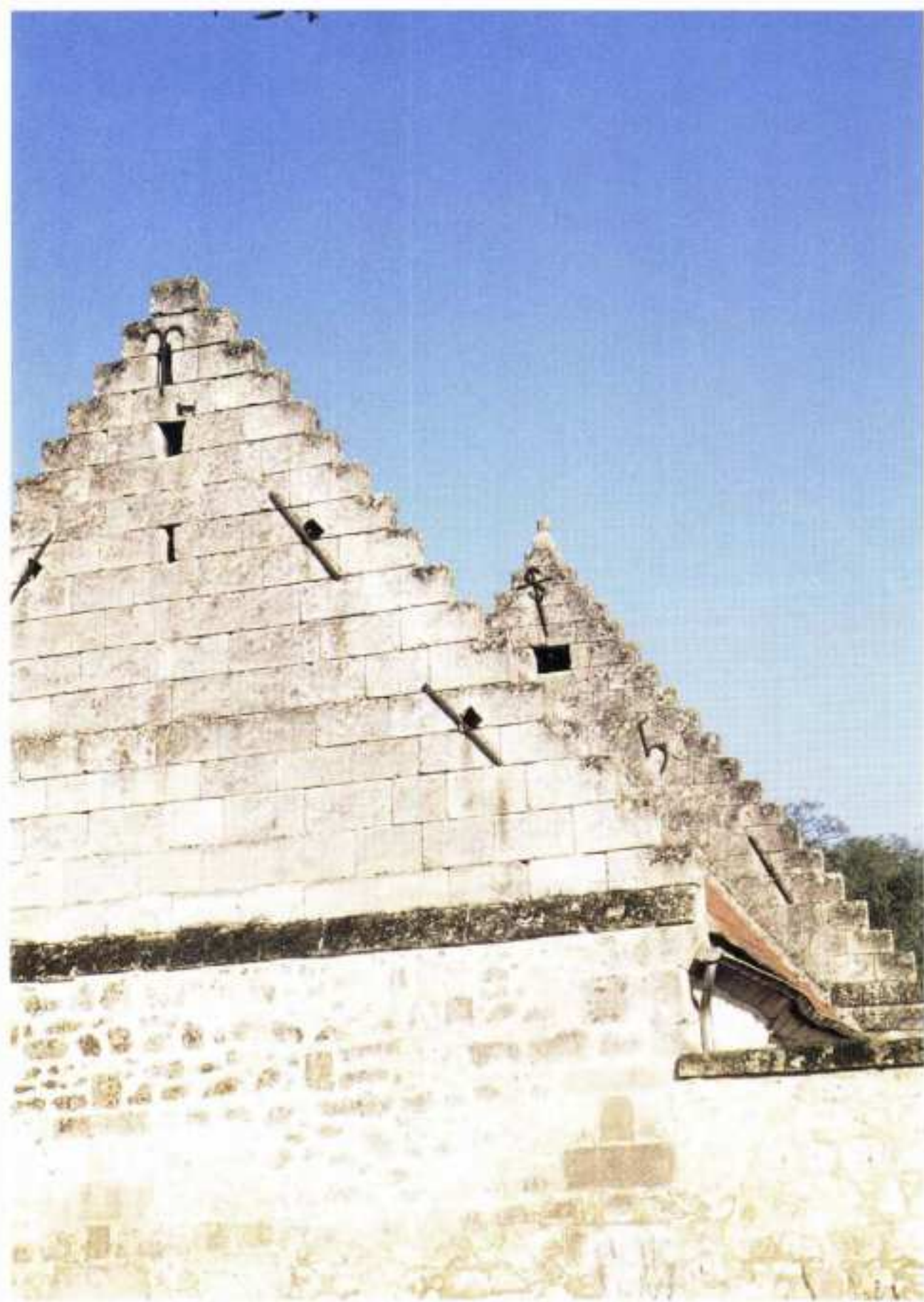
Il - 3 - La cour de la ferme de la Carrière à Septmonts aujourd'hui ▲

La pelouse a remplacé le fumier et l'enclos à bœufs de cette ferme monumentale. Au fond, la grange médiévale intégrée dans le nouvel ensemble aménagé au milieu du XIX^e siècle.

Il - 4 - La cour de la ferme de Pontarcher en 1865 ▼

contraste avec le calme des cours de ferme d'aujourd'hui. On notera l'importance qu'avait, à cette époque, l'élevage des moutons que l'on menait paître dans les terres en jachères. (col. Part.)





Il - 5 Les pignons à gradins de la grange de la ferme de la Carrière. Sur le second pignon, on remarquera le S et la croix entrelacés indiquant que la ferme appartenait aux religieux du prieuré de Sainte-Croix d'Offémont. Une ancre représente un "5" qui était probablement l'un des chiffres du millésime de construction.



Mont-de-Soissons (Gerches, ordre des Templiers). La pointe du pignon a été abattue au XIX^e siècle
 ← pour en réduire la pente.

La datation de ces édifices n'est pas aisée car le décor y est totalement absent. Seuls certains détails de construction, notamment les contreforts, nous permettent de proposer, avec les réserves d'usage, quelques datations. La plus ancienne semble être celle de la Grange à Longpont, elle remonte probablement au XII^e siècle. Celles du Mont de Soissons, de Fromény (fig. 87-1-C), de Vimbéron, et de La Siègne sont à attribuer au XIII^e siècle : La Montagne, Confrécourt (fig. 87-1-A), Soucy au XIV^e siècle.

La grange-étable ou écurie du XVI^e siècle

Avec l'importante campagne de reconstruction rurale du XVI^e siècle on voit apparaître et se développer un type de grange particulier comportant des étables ou des écuries voûtées au-dessus desquelles se trouvait le stockage de grain. En fait, ce type de bâtiment n'était pas nouveau, Louis Bouchard-Hazard décrit une grange-étable du XIV^e siècle aux Corbins près de Lagny présentant des dispositions de ce genre¹¹². Il reprenait les dispositions des sinets de la Beauce et de la Brie, utilisés pour entreposer les fourrages. La particularité du Soissonnais était d'utiliser ce type de bâtiment pour le stockage du blé.

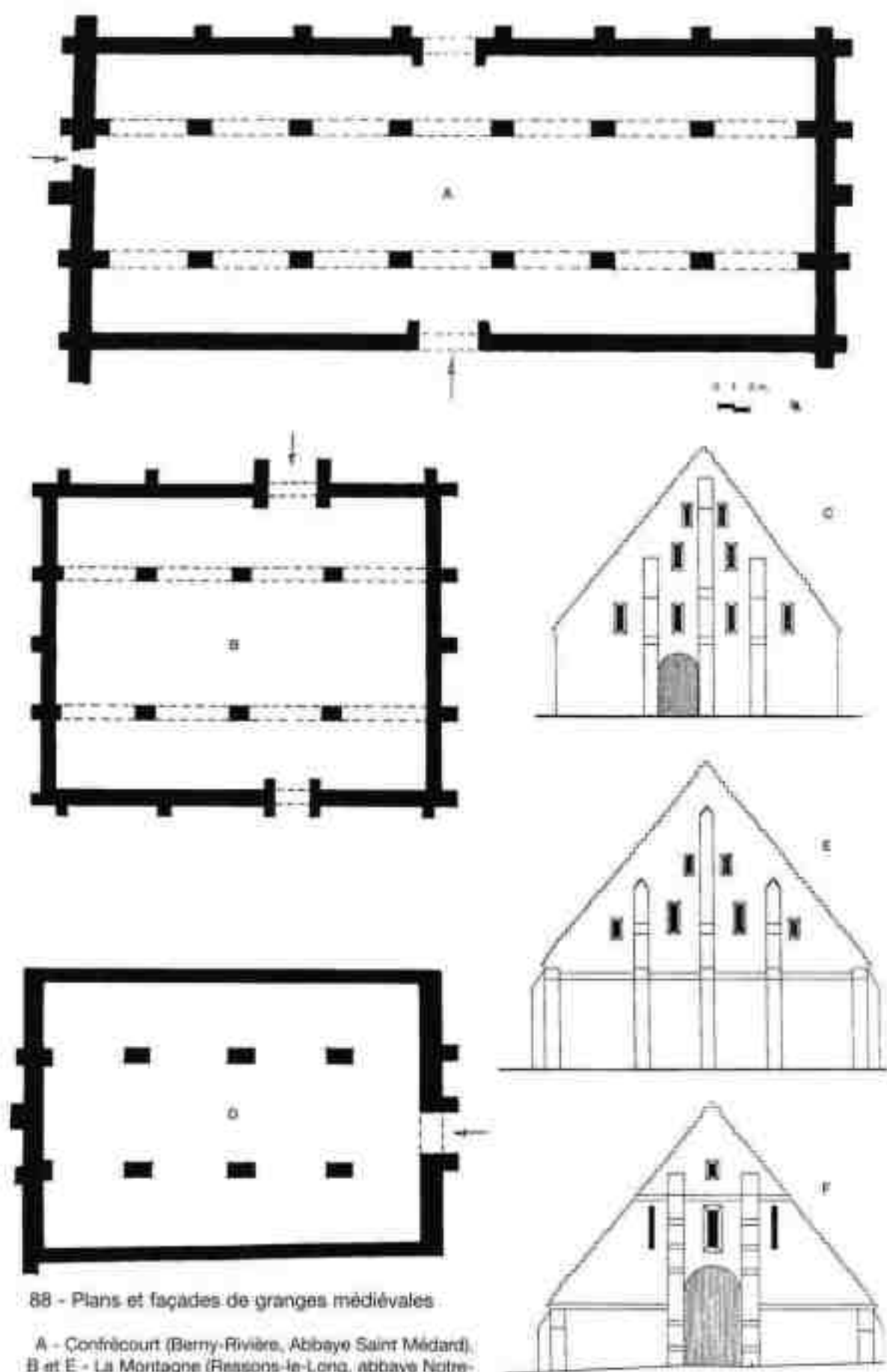
Le niveau du rez-de-chaussée, destiné à abriter les animaux, était couvert de voûtes d'arêtes reposant sur une file de piliers cen-

traux. Le stockage de la récolte s'effectuait juste au-dessus et sur deux niveaux aménagés dans la charpente. La construction de ce type de bâtiment était coûteuse, mais présentait de nombreux avantages. Les voûtes permettaient d'isoler la récolte de l'humidité et la mettaient à l'abri des rongeurs. Elles étaient aussi plus solides qu'un plancher et pouvaient être fortement chargées. On le voit ici, ce type de bâtiment se différencie de la simple étable avec grenier au-dessus par l'importance des surfaces supérieures de stockage réparties sur plusieurs niveaux. De tels bâtiments subsistent à Baisemont (Oigny-en-Valois) (fig. 88), à Préciamont, à Hautefontaine, à la ferme des Templiers à Mortefontaine (fig. 86), dans la ferme-manoir de Croutoy, dans les communs du château de Courvres etc.

La grange des XVII^e et XVIII^e siècles

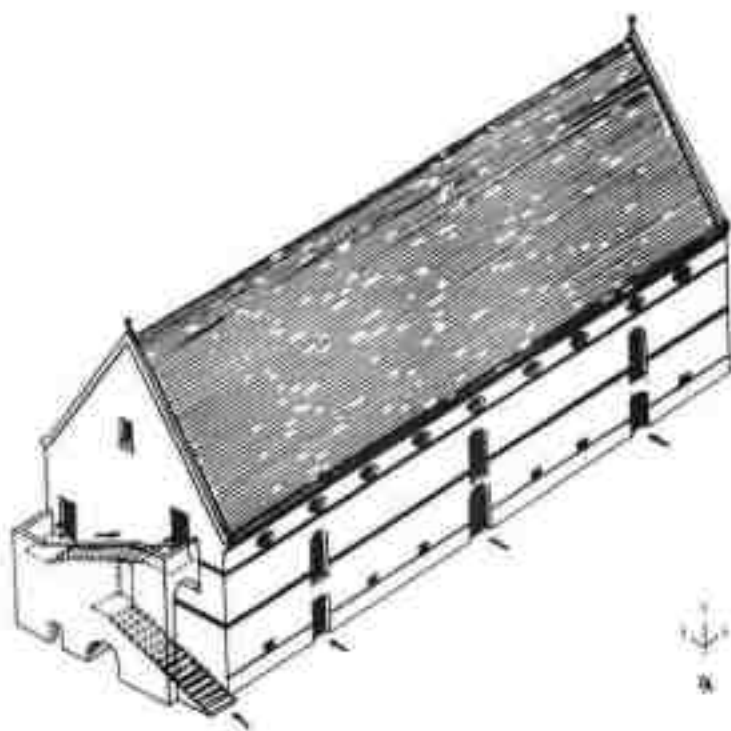
La diminution de la superficie des exploitations agricoles a probablement été à l'origine de la modification de la taille des granges. Les guerres de religions et la période d'instabilité politique qui a suivi jusqu'au milieu du XVII^e siècle ne pouvaient favoriser un fort mouvement de reconstruction. On peut supposer que beaucoup de granges médiévales ont disparu à cette époque. Ça et là, à Vez-Saint-Mard ou à Rugny (Arcy-Sainte-Resine) des granges de cette époque utilisent des portions de murs du bâtiment médiéval détruit. Les

¹¹² - L. BOUCHARD-HAZARD, *op. cit.*, t. 1, p. 128.



88 - Plans et façades de granges médiévales

A - Confrécourt (Berry-Rivière, Abbaye Saint Médard),
 B et E - La Montagne (Rezé-le-Long, abbaye Notre-Dame),
 D et C - Soucy (abbaye Saint-Médard),
 F - La Grange à Longpont (abbaye de Longpont)



89 - La grange de Baisemont (Oigny-en-Valois)

C'est le type même de la grange-étable du XV^e siècle qui assurait la double fonction d'étable au rez-de-chaussée et grange aux niveaux supérieurs.

En haut - Etat actuel.

En bas - Restitution,

90 - Granges
des XVII^e et XVIII^e siècles

A - Ferme de la Carrière
à Saint-Crépin-aux-Bois.
Grange à passage transversal.
Un ancrage de la charpente
laisse supposer
que cette belle grange
aurait été construite au
XVI^e siècle.
Les contreforts archaïques
des pignons
accréditent cette hypothèse ▶



B - Ferme de Buzancy.
Grange à deux entrées.
La seconde entrée est cachée
par la verdure.
La clef de voûte de l'entrée
◀ mentionne la date 1729.

C - Manoir de la Cour
à Largny-sur-Automne.
Grange à passage transversal.
La clef de voûte
de l'ancien porche muré
est gravée d'une fleur de lys
et de la date 1600. ▶





▲ 91 - Acy, ferme du Pavillon.

Cette grange étable de la fin du XVIII^e siècle, contrairement à celles du XVI^e siècle, comporte un niveau bas non voûté. On notera la présence de contreforts plus décoratifs que structurels.

92 - Berneuil-sur-Aisne, grange à passage couvert.

Ce type de grange, construit en bordure de propriété et dont la couverture se prolongeait au-dessus du portail d'entrée était particulièrement fréquent au XIX^e siècle au nord-ouest de Compiègne. ▼





93 - Greniers à fourrages.

Dans certaines fermes le grenier à fourrage situé au-dessus des étables, écuries ou bergeries était à claire-voie. Une structure à pans de bois supportait la toiture.

▲ En haut, Hautefontaine.

En bas Ressons-le-long (ferme de Mairville à Gorgny). ▼



granges du XVII^e ou XVIII^e siècles se présentent donc comme de longs bâtiments de 7 à 9 m de largeur et de 4 à 6 mètres de hauteur à l'égout, munis d'un passage transversal et d'une ou deux entrées. (fig. 90-91) Les plus importantes, comme celle de la ferme de l'Épine à Vivières, pouvaient atteindre 80 m de longueur, plus souvent cependant, elles ne dépassaient pas 20 à 30 m de long. L'avant-corps ou porche couvert, si fréquent sur les granges de la Beauce et de la Brie, ne semble pas avoir été beaucoup utilisé en Soissonnais. Il présentait pourtant l'avantage de permettre le déchargement des voitures à l'abri de la pluie sans encombrer la grange.

La grange du XIX^e siècle

Durant tout le XIX^e siècle on continuera à bâtir des granges sur le modèle de celui des siècles précédents mais on voit aussi apparaître de grands bâtiments de stockage à plusieurs niveaux dans le genre de celui de la ferme des Templiers à Mortefontaine. Dans certaines exploitations, la grange prolonge sa toiture au-dessus de l'entrée de la ferme pour former un passage couvert servant d'aire à battre et d'abri à voitures (fig. 92). Ce type d'aménagement était fréquent dans les exploitations agricoles situées au nord-ouest de Compiègne qui subissaient l'influence de la ferme picarde¹¹³.

La grange troglodyte

L'utilisation d'anciennes carrières comme grange pourrait surprendre mais, nous l'avons vu précédemment, les locaux agricoles installés dans les carrières étaient fréquents dans le Soissonnais. À Ressons-le-Long, par exemple la Petite Cense de la Montagne n'avait qu'une seule grange aménagée dans une carrière. Elle est aujourd'hui écroulée mais on peut encore reconnaître une partie de son aménagement constitué par une grande cheminée maçonnée, de forme conique, surmontant la grotte. Un dispositif semblable se voit aussi au dessus

d'une carrière du château de Pernant. Il semble que ces cheminées étaient utilisées depuis le sol supérieur pour charger la grange souterraine qui était ensuite vidée par la partie inférieure. Ce dispositif de stockage archaïque s'apparentait aux silos creusés dans le sol utilisés jusqu'au Haut Moyen Âge¹¹⁴.

LES BÂTIMENTS D'EXPLOITATION

Étables, écuries, bergeries

Au Moyen Âge, ce type de bâtiment d'exploitation n'a pas laissé la moindre trace, pas plus d'ailleurs que les pigeonniers. On peut donc en déduire qu'à une époque où la construction en pierre n'était pas encore la règle générale ils étaient édifiés en matériaux périssables, bois et torchis. Les écuries et bergeries voûtées signalées par M. J. Salmon à la ferme des Bonhommes et la Grange de Longpont¹¹⁵ ne sont en fait que des réutilisations de bâtiments destinés à l'habitation.

Les écuries et étables qui subsistent sont dans la majorité des cas impossibles à dater car les techniques d'exécution n'ont pas varié pendant plusieurs siècles. Les marchés de travaux conservés dans le fond d'archives de l'Hôtel-Dieu de Soissons décrivent au XV^e siècle des modes de réalisation identiques à ceux des siècles suivants. Il est probable que certains de ces bâtiments remontent à cette époque et peut-être au delà, mais rien ne permet de l'affirmer.

Les changements d'affectation de ces bâtiments compliquent encore un peu plus la recherche de datation. L'écurie a pu être transformée en étable ou bergerie, ce qui ne change pas beaucoup les choses, mais aussi en grange ou même en habitation, ce qui les complique notablement. En fait, il faut attendre la fin du XVI^e siècle pour trouver des exemples suffisamment bien conservés et datés pour pouvoir évoquer ces anciens bâtiments.

113 - Paul DEMASSIGNON, *La Picardie et les régions voisines*, Paris, 1973, p. 360.

114 - Parice COSTE, « L'archéologie des silos médiévaux », *Histoire et sociétés rurales*, 1^{er} s., 1995, t. 3 p. 191.

115 - M. J. SALMON, op. cit. p. 56 et 164.



▲ 94 - Etables et écuries de la ferme de Chacrise en 1925.

95 - Ecuries de la ferme du château à Saint-Remy-Blanzy. ▼





▲ 96 - Ferme des Templiers à Mortefontaine.

A gauche, le logis avec sa tourelle d'escalier du XV^e siècle. Au centre, le bâtiment voûté abritant les étables et bergeries, à droite les bâtiments d'exploitation de la ferme de Saint-Pierre qui a fusionné avec elle à la fin du XVIII^e siècle.

97 - Les écuries voûtées de la ferme des Templiers.

Elles sont couvertes de belles voûtes d'arêtes reposant sur une file piliers centraux. ▼





▲ 98 - Étables à la ferme de la Montagne à Ressons-le-long.

C'est le type même du bâtiment construit au milieu du XIX^e siècle.

Les dimensions des écuries et étables étaient assez proches. On comptait, lorsqu'il n'y avait pas de stalles, environ 1,50 de largeur pour un cheval et 1,25 pour une vache. Avec un passage de 1,50 m de largeur et 0,50 pour les auges la largeur du bâtiment devait être de 4,50 à 5 m. Les bergeries pouvaient être installées dans toutes sortes de locaux sans aménagements particuliers. On admettait qu'il suffisait de compter un m² par tête.

Dans les fermes des Templiers à Mortefontaine, de Baisemont à Oigny, du Chauffour à Dommiers, des châteaux de Dhuisy, Croutoy, Cœuvres etc. les locaux d'exploitation sont couverts de voûtes d'arêtes en belles pierres de taille (fig. 97). Du côté de la cour, ils s'ouvrent à l'aide de portes cintrées. Ils étaient éclairés par des ouvertures installées en hauteur. Au-dessus, le grenier était affecté au stockage des fourrages ou de la récolte de blé. Cette solution onéreuse présentait l'avantage de constituer un plancher solide qui était aussi un excellent régulateur thermique pour le logement des animaux. Plus fréquemment, le plafond

était fait d'un plancher semblable à celui d'une habitation, badigeonné au lait de chaux. Dans bien des cas, on se contentait même d'une ossature à claire-voie confectionnée à l'aide de perches écartées d'une trentaine de centimètres sur lesquelles on stockait directement le foin destiné aux animaux. Le sol était fait de terre battue avec empierrement, assez fréquemment d'un pavage. Les auges étaient réalisées à l'aide d'un muret de maçonnerie formant une rigole continue revêtue d'un enduit au mortier de chaux ou recouvert de pierres creusées. Quelques fois, elle étaient faites en planches.

Dans les fermes seigneuriales, les écuries, étables ou bergeries pouvaient prendre un aspect monumental. Il en était ainsi par exemple à la ferme du Chauffour à Dommiers, malheureusement détruite en 1914-1918 (fig. 100, p. 124).

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle la façon de réaliser les bâtiments d'exploitation n'a pas changé. Seul leur volume est devenu de plus en plus important et les fenêtres plus spacieuses, généralement en forme de demi-cercle.



▲ 99 - Halle de la Grange à Longpont.

L'importance de sa charpente en fait un cas exemplaire en Scissonnais.

Manèges

De nombreuses fermes implantées en bordure du plateau étaient dotées d'un manège destiné à faire remonter l'eau du puits qui pouvait atteindre une quarantaine de mètres de profondeur. Ils étaient le plus souvent constitués d'une simple toiture abritant le cheval qui actionnait le mécanisme, mais quelquefois, comme à la ferme du château de Morte-fontaine, il s'agissait d'un bâtiment circulaire en pierre de taille.

Tecqs

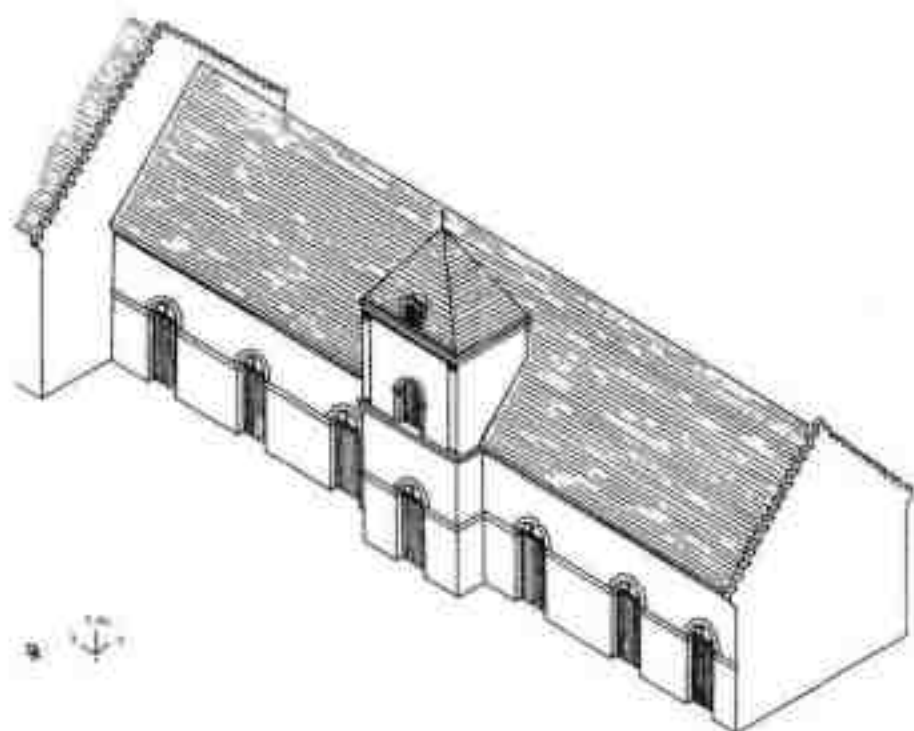
Le tecq ou toit à porc était présent dans toutes les fermes et dans les petites propriétés. Il était construit avec autant de soin que les bâtiments plus nobles, pierres de taille ou moellons pour les murs et couverture de chaume puis de tuile ou d'ardoise. Toutefois, il était implanté loin de l'habitation pour se protéger des mauvaises odeurs.

Poutailleurs

Dans les grandes exploitations agricoles, il était aménagé au rez-de-chaussée du colombier. Il pouvait aussi occuper le vide laissé sous un escalier ou sous le massif d'un four. Plus rarement comme à la ferme de la Montagne à Ressons, un petit édifice était édifié pour l'abriter.

Halles

Chaque ferme possédait une halle destinée à abriter les instruments aratoires et les équipages. Elles étaient plutôt implantées au milieu de la cour mais, lorsque l'exploitation avait débordé de l'enclos initial, elles étaient à l'extérieur, à proximité de l'entrée de la ferme. Ces bâtiments étaient tous constitués de la même manière, des piliers de pierre de taille portaient une toiture à deux pentes, parfois encadrés par deux pignons. La belle halle de Longpont est une exception à cette règle puisqu'elle est entièrement bâtie en bois. Il est probable d'ailleurs qu'à l'origine elle était destinée au stockage de récoltes.



▲ 100 - Les écuries de la ferme du chauffour.

Ce genre d'écurie somptuaire n'était pas très courantes. Cette ferme du XVI^e siècle dépendait de la seigneurie de Cœuvres et a été détruite en 1918.

Pressoirs

Ces bâtiments ont disparu et ont été reconvertis depuis longtemps puisque la culture a cessée bien avant la guerre de 1914-1918. Les descriptions que nous en avons, évoquent des bâtiments de formes diverses, sans autre signe distinctif qu'une plus grande largeur (8 à 10 m) pour une longueur d'une quinzaine de mètres ¹¹⁶.

LES COLOMBIERS.

La colombe a de tout temps joué un rôle mythique dans les sociétés méditerranéennes. Ainsi, les pigeonniers étaient fréquents en Perse, en Égypte, en Grèce et dans le monde Romain. En Grèce, la colombe est liée au culte d'Aphrodite; pour Noé, dans l'Arche d'Alliance, elle est symbole de paix et dans notre religion elle incarne le Saint Esprit. Une colombe se pose sur la tête du Sauveur lors-

qu'il est baptisé par Saint Jean, c'est elle qui, sur l'épaule de Saint Grégoire le Grand, lui dicte ses livres et elle est associée aux représentations de nombreux saints tels que Fabien, Ambroise, Hilaire etc. ¹¹⁷ Indépendamment de ce rôle mythique, le succès de l'élevage des pigeons dans nos contrées est surtout dû à l'idée de puissance qui était attachée à sa possession. De plus, la qualité de sa chair et les propriétés de sa fiente, qui était une précieuse fumure, n'étaient pas un moindre avantage pour qui possédait un colombier et les ravages causés par les pigeons étaient compensés par les bénéfices qu'ils procuraient.

Le droit féodal, réservait le droit de posséder un colombier à pied, c'est-à-dire dont les boulines pouvaient descendre jusqu'au sol, au seigneur haut-justicier ayant censive. Ainsi, les tenanciers de terres baillées à cens, n'en ayant que la jouissance, devaient accepter les nuisances apportées par les volatiles. Les

116 - Par exemple : Arch. Aisne Q813, procès verbal du 12 janvier 179, estimation d'une maison de vigneron à Limé.

117 - Charles CARTER, *Caractéristiques des Saints dans l'art populaire*, Saint Julien, rééd. 1981, fasc. 3 p. 239.



• 101 - Les colombiers porches:

En sont encore fréquents bien que les nécessités de l'agriculture moderne aient souvent conduit les cultivateurs à les démolir pour agrandir les entrées de fermes. Ici celui de Belleu dessiné par B. Ancien.

autres propriétaires se contentaient d'un volet à pigeon, c'est-à-dire d'un petit pigeonnier ne possédant qu'une issue et ne descendant pas jusqu'au sol. Dans notre région, ce droit semble avoir été contesté dès le XIV^e siècle. En 1321 Pierre de Walles, abbé de Saint-Crépin, fit abattre le colombier que Gilon de Bueselin avait fait bâtir à Venizel sans son aveu et qu'il refusait de démolir¹¹⁸. À partir du XVI^e siècle, les coutumes de Senlis et de Vermandois¹¹⁹ qui régissaient le Soissonnais, suivant en cela celles de Paris, admettaient que tout seigneur possédant censive et propriétaire d'au moins cinquante arpents de terre, pouvait

avoir un colombier à pied. Dans la pratique, ce n'était pas aussi simple que cela. D'une part, une propriété aliénée en partie pouvait ne plus avoir cette superficie et conserver son colombier. Tel était probablement le cas de la Cure d'Haramont qui en 1719 n'avait plus que douze arpents et demi. Malgré les efforts du seigneur voisin, celui-ci ne parvint pas à faire démolir le pigeonnier du curé¹²⁰. D'autre part, sans être une seigneurie, les propriétés de plus de cinquante arpents étaient très nombreuses dans le Soissonnais et c'était une sorte de reconnaissance sociale pour le propriétaire que d'obtenir le droit de construire un colombier.

La période iconoclaste de la Révolution n'eut pas d'effet néfaste sur la conservation de ce symbole seigneurial, bien au contraire.

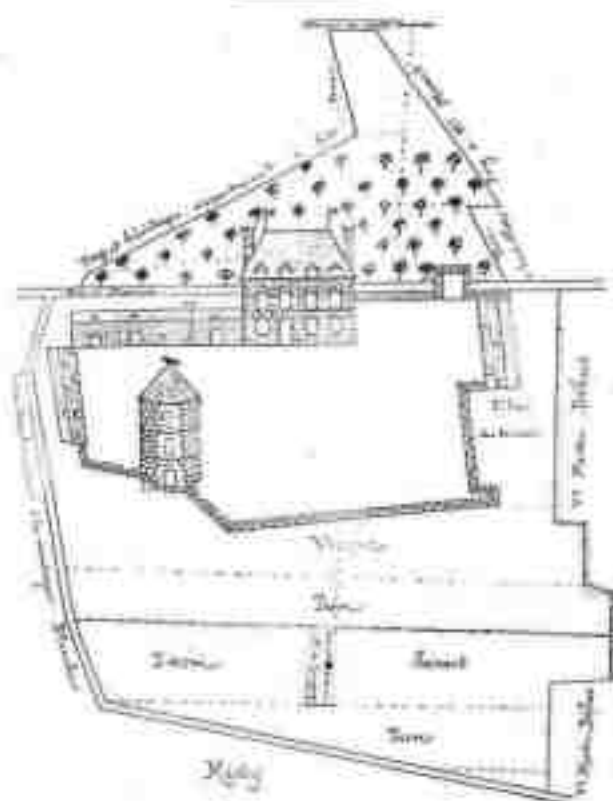
118 - Henri MARTIN, *Histoire de Soissons*, Soissons, 1837, p. 186.

119 - Jean-Baptiste BURIDAS, *Extrait des coutumes générales de Vermandois*, 1631, p. 321.

120 - Arch. B. ANCIEN, notes sur Haramont.

102 - Le colombier du fief de Montois
à Reissons-le-Long.

Plan de l'implantation du colombier du fief de Montois
d'après l'expertise de Delella
du 24 Oct. 1789.



L'implantation du colombier, en bordure du chemin, et son importance par rapport à la taille de la propriété terriente à la valeur symbolique qui a été recherchée ici. Le seigneur du fief de Montois possédait la haute justice ce qui lui donnait le droit d'avoir un colombier à pied (E. Gallart, Monographie de Reissons-le-L.) ▶

Dans les années qui suivront, on assistera à une floraison de colombiers, non seulement dans les petites exploitations agricoles, mais aussi chez de simples propriétaires. Pourtant, dans la nuit du 4 août 1789, sur proposition du comte de Virieu on avait décidé de proscrire la race des pigeons ¹²¹.

L'emplacement du colombier est toujours soigneusement étudié. Le plus souvent il siège au milieu de la cour de la ferme ou du manoir, en bonne position pour pouvoir être remarqué dès qu'on y entre. Il est alors le symbole seigneurial par excellence, et celui de la prospérité de l'exploitation agricole. On le rencontre aussi au-dessus du porche de la ferme où il présente la forme d'un corps de garde donnant à l'entrée un aspect fortifié (fig. 101). Il est d'ailleurs probable qu'on ait recherché dans ce

cas la double fonction d'élevage et de défense. Quelquefois ils sont implantés le long de la clôture ou dans un angle, comme pour figurer une tour de défense (fig. 103). La double fonction y est même parfois attestée par des fentes de tir se développant à sa périphérie. Si la fonction défensive n'est pas toujours recherchée, l'aspect ostentatoire a été manifestement visé. Le colombier est implanté sur la façade la plus en vue depuis le principal chemin qui conduit à la ferme. Dans tous les cas il est facilement visible depuis le logis afin de surveiller son accès. Enfin, dans certains manoirs munis d'une tourelle d'escalier extérieure, un volet à pigeon occupe le dernier niveau.

Quelle que soit sa forme ou sa taille, le colombier est toujours construit avec beaucoup de soin et organisé de la même façon. Le rez-de-chaussée est occupé par un local dont la destination peut être très variable. On y aménage généralement un poulailler mais on peut y trouver un cachot (Prieuré d'Auteuil-en-

121 - A. DE FRANQUEVILLE, « Notes sur quelques colombiers de Picardie » *Bulletin de la société des antiquaires de Picardie*, p. 129 à 191, Amiens 1909.



103 - Les colombiers cylindriques.

Ils sont peu fréquents en Soissonnais, dans la plupart des cas, ils sont implantés contre le mur de clôture, comme pour figurer une tour et donner à la ferme un air de forteresse. L'aspect ostentatoire est évident mais ils pourraient aussi être utilisés comme dispositif de défense. A - Porte et colombier de la ferme des Templiers à Mortefontaine. ▲

B - Ferme de l'Épine à Vivrières. ▼



Valois), un abreuvoir (Relais de poste de Jaulzy), un cellier (manoir de Noue), un fournil (ferme de Bieuxy) etc.. On peut se demander si l'absence systématique de boullins au rez-de-chaussée des colombiers Soissonnais n'était pas destinée, à l'origine, à détourner le droit féodal en classant comme volet ce qui était en fait colombier.

Le rez-de-chaussée est couvert par un plancher ou une voûte qui, si l'ouvrage est de grande dimension, peut s'appuyer sur un pilier central. On accède à la tour par une porte à hauteur d'étage, au sommet, deux ou trois ouvertures rectangulaires permettent aux pigeons de pénétrer à l'intérieur, à moins que ce ne soit des petites lucarnes.

Les boullins sont constitués de différentes façons. Dans les constructions les plus modestes ils sont confectionnés à l'aide de

lattes de bois scellées dans le mur et recouvertes de mortier de terre. Quelquefois, comme au château de Cramaille, ils sont formés par un quadrillage de pierres plates. Dans les constructions les plus soignées, comme à Noue, Plessis-aux-bois, Boursonnes, les boulins sont constitués de cruches de terre cuite liées au mortier de chaux. On rencontre aussi quelquefois, comme à la ferme de la Maison Neuve à Chaudun ou au moulin de Septmonts des poteries suspendues aux parois.

L'échelle tournante permettant d'accéder aux boulins subsiste encore dans beaucoup de colombiers, malgré l'agressivité de la fiente et le défaut d'entretien. Elle est constituée d'un arbre tournant vertical sur lequel est assujettie une échelle inclinée permettant de s'approcher au plus près des boulins.

À l'extérieur, la maçonnerie est toujours délimitée par un ou deux bandeaux destinés à empêcher les rongeurs de remonter le long des parois, participant aussi à la décoration de l'ouvrage. Ils sont souvent complétés par des bandes d'ardoises qui, grâce à leur face lisse, rendaient encore plus difficile l'ascension des rongeurs. Ces dispositions ne varieront pas du XVI^e au XIX^e siècles et correspondent à celles préconisées par Oliviers de Serres au XVI^e siècle qui ne faisait que reprendre les conseils d'auteurs plus anciens¹²².

La taille des pigeonniers pouvait être très variable, souvent sans rapport directe avec la superficie de l'exploitation agricole dont ils dépendaient. Oliviers de Serres propose de les faire le plus grand possible et suggère un diamètre de six à huit mètres pour une hauteur de sept mètres cinquante à dix mètres. Dans la pratique, les plus petits étaient ceux installés au-dessus des porches de fermes, ils contenaient quelques centaines de boulins. Le plus grand était celui du château de Fère-en-Tardenois dont le nombre de boulins pouvait être évalué à 6500. Celui du manoir de Noue n'en compte pas moins de cinq milles. Dans les grosses fermes, la moyenne se situait autour de deux milles boulins.

Le colombier le plus courant dans les fermes soissonnaises est à plan octogonal (fig. 105). Il est donc d'inspiration médiévale mais les plus anciens exemplaires subsistant ne semblent pas remonter au-delà du XVI^e siècle. Il est couvert par une toiture pyramidale mais il est probable que beaucoup d'entre eux possédaient à l'origine un dôme de pierre dans le genre de celui de la ferme de la Neuville-Saint-Jean à Launois (fig. 104).

Dans certaines fermes, on rencontre aussi des colombiers à plan carré couverts soit par un toit en bâtière, soit par un toit pyramidal (fig. 107-108). Il semble bien d'ailleurs que le premier type de toit ait quelque fois remplacé le second sur un même édifice. Le toit en bâtière est courant dans les petites exploitations agricoles ou chez les particuliers et date généralement du début du XIX^e siècle.

Les colombiers cylindriques sont plus fréquents dans le Tardenois que dans le Soissonnais, probablement parce que l'absence de pierre de taille rendait la forme polygonale plus difficile à réaliser. Les édifices de cette région présentent une particularité qu'on ne rencontre pas en Soissonnais. À hauteur d'étage, des trous d'encastrement de poutres à la périphérie permettaient de porter une étroite plate-forme sur laquelle pouvaient se poser les pigeons.

À partir de ces trois catégories, les constructeurs ont introduit des variations innombrables. Il ne peut être question ici de les étudier toutes nous nous limiterons à signaler les édifices les plus curieux. À la ferme de Buy à Morienval c'est une tour à plan rectangulaire armée de contreforts au milieu de chaque face. À Feigneux, dans le centre du village, le colombier est terminé par un entablement constitué de linteaux courbes portés par des consoles en pyramide inversée figurant des mâchicoulis de type breton. À Quincy-sous-le-Mont la tour est à facettes dont les arêtes forment une sorte d'hélice. Le colombier des communs du château de Boursonnes est une grosse tour carrée dans l'angle du mur d'enceinte munie de fentes de tir sur les deux niveaux permettant de battre les deux murs

122 - Olivier de Serres, *Théâtre d'agriculture et ménage des champs*, Paris, 1809, t.2 p. 37 à 58.



▲ 104 - Le colombier de la Neuville-Saint-Jean à Launois.

Ce beau colombier du milieu du XVI^e siècle situé au milieu de la cour de la ferme a conservé son dôme de pierre, autrefois terminé par une lanterne, similaire à celle de la fig. 149-A.



A A



C A



B A

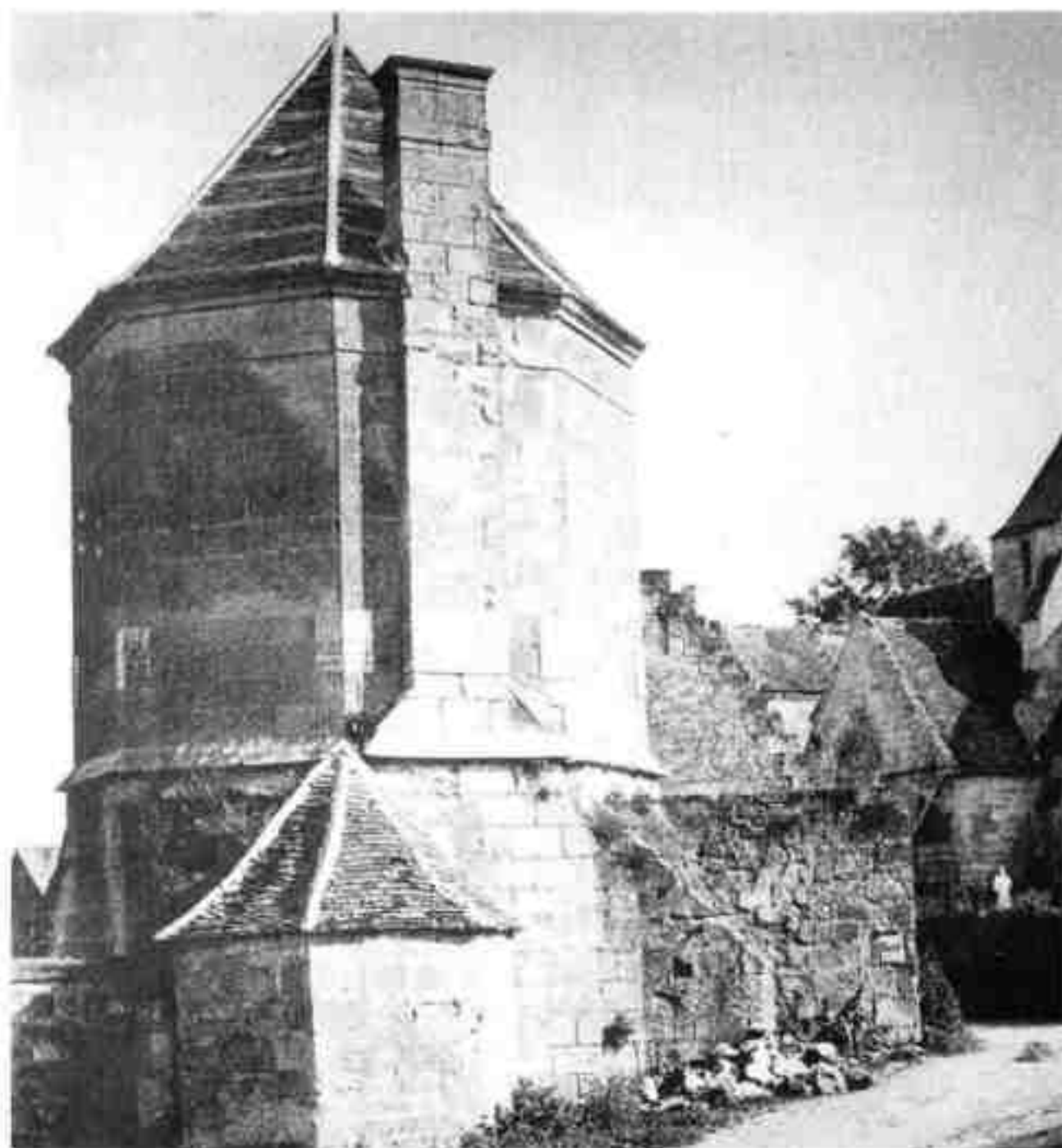


D A

105 - Les colombiers polygonaux.

Ces colombiers sont bâtis sur un modèle qui devait être courant dès le XVI^e siècle.

- A - Ferme du château à Mortefontaine (XVII^e siècle).
- B - Ferme du Moulin à Vauxbuin (XVII^e siècle).
- C - Ferme de Hautefontaine, daté 1771.
- D - Ferme de Maast-et-Violaine (XIX^e siècle)



106 - Un colombier fournil

Surprenant colombier fournil à Biesy (détruit en 1914-1918). Le four était contenu dans le petit appendice polygonal-
 attenants. Les boulins sont installés dans le deuxième niveau, en fonction des meurtrières. À Cuissy, dans l'ancienne abbaye subsiste un colombier carré du XVIII^e siècle richement décoré. Enfin signalons le petit colombier de l'ancienne abbaye d'Offémont à Saint-Crepin-aux-Bois qui est une petite tour carrée en équilibre sur un pilier.

Tous ces ouvrages sont bâtis en belles pierres de taille ou en maçonnerie de moellons enduits avec corniches, et bandeaux en pierres. L'usage

du décor de brique et pierre, très en vogue dans la construction des manoirs au XVI^e siècle, ne semble pas avoir fait école. Seuls subsistent dans cette configuration les colombiers du prieuré d'Auteuil-en-Valois et de l'ancienne abbaye de Saint-Remy à Villers-Cotterêts.

L'élevage des pigeons est tombé en désuétude à la fin du XIX^e siècle, la construction d'un colombier n'a plus qu'une valeur symbolique, il devient donc minuscule, de la taille des volets d'autrefois.



107 - Les colombiers carrés.

La toiture en bâtière concurrence le toit à quatre pentes. Dans certains cas (château de Couvres) le pavillon initial a été remplacé par une bâtière.

1 - Ferme de Baisemont à Oigny-en-Valois.

2 - Ferme de la Maison-Neuve à Chaudun.

3 - Hameau de la Montagne à Reims-le-Long. Ce type de colombier était extrêmement fréquent dans les petites propriétés du centre du Soissonnais.

4 - Rusty-Bémont.



C▼



D▼



108 - Les colombiers simulant une tour de défense:

Placés dans l'angle de la propriété ils simulaient ou pouvaient être utilisés comme dispositif de flanquement.

A - Ancien presbytère de Chacrise. B - Ferme de Fleury. C - Ferme de la Berque à Nanteuil-sous-Muret.

D - Le colombier du château de Quincy-sous-le-Mont.

C'est un colombier cylindrique mais placé en angle de mur.

Malgré l'aspect trapu de ce colombier cylindrique, les facettes grillées lui donnent une élégance certaine.



109- Intérieur d'un colombier.

A - Les boulins étaient le plus souvent constitués d'une ossature de bois scellée dans les parois et recouverte de mortier de terre (château de Buzancy).

B - On utilisait aussi quelquefois des poteries spécialement conçues, accrochées le long des parois (Ferme de la Maison-Neuve à Chaudun).

C - Dans les grands colombiers, les boulins étaient constitués par des cruches de terre cuite enrobées et assemblées au mortier de chaux. L'échelle tournante permettait d'accéder aux boulins mais perdait de l'efficacité dans les colombiers carrés (château de Boursonnes).▶



5 - ARCHITECTURE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

LES MOULINS

Les moulins étaient autrefois nombreux, car, mise à part la force animale, ils étaient le seul moyen d'entraîner toutes sortes de machines. Il y avait ainsi des moulins à farine, à huile appelés tordoires, à tan, et à papier. On utilisait aussi la force motrice des moulins pour actionner des scieries à bois ou à pierre mais aussi pour pomper l'eau.

Dans notre région, les plus répandus étaient les moulins à eau, les nombreux ruisseaux affluents de l'Aisne permettaient de faire fonctionner de nombreuses usines. En 1809, dans le seul arrondissement de Soissons on répertoriait 194 moulins à eau et 6 moulins à vent¹²³, plus au nord, dès que les cours d'eau se raréfiaient leur proportion diminuait, ainsi dans le canton de Noyon il y avait 14 moulins à vent et 28 moulins à eau.

L'origine des moulins se perd dans la nuit des temps. Le moulin à eau est probablement le plus ancien et beaucoup d'auteurs s'accordent à dire qu'il a fait son apparition au I^{er} siècle avant notre ère. Vitruve décrivait un moulin dont le principe est resté le même jus-

qu'au XVIII^e siècle. L'origine du moulin à vent reste une énigme et il ne semble pas devoir remonter au-delà du XII^e siècle¹²⁴.

Au Moyen Âge, seuls les titulaires de fiefs possédant la justice avaient le droit d'user du cours d'eau traversant leur domaine pour y ériger un moulin. Comme le four, le moulin était banal, les habitants de la seigneurie étaient tenus d'y faire moudre leur grain sous peine d'amende. Au XVI^e siècle les moulins étaient déjà si nombreux que les habitants des villages n'étaient plus astreints à devoir moudre leur grain au moulin banal. Depuis longtemps les seigneurs avaient préféré laisser construire des usines, à charge par les meuniers de leur verser une redevance annuelle. Cela avait permis de répondre aux besoins liés à l'augmentation constante de la production de blé. Dès le XVII^e siècle, la concurrence entre les meuniers était vive et les conduisait à offrir des cadeaux pour attirer les clients. Cette pratique coûteuse avait pris une telle ampleur que treize meuniers des environs de Soissons décidèrent en 1701 de la faire cesser en signant devant notaire un traité prévoyant 200 livres d'amende pour les contrevenants¹²⁵.

123 - J. B. L. BRAYER, *op. cit.*, 2, p. 35.

124 - JEAN BRUGEMAN, *Moulins, maîtres des eaux, maîtres des vents*, Paris, Ed. Rempart, 1997, p. 14.

125 - Bouillye notaire à Soissons, 22 novembre 1701. Copie de B. Ancien.



110-1 - Les moulins anciens.

◀A - Fleury - vue de l'aval.

B - Moulin de la Vierge à Hautefontaine. Du côté de la route, qui est en fait l'ancienne chaussée du moulin formant la retenue d'eau, rien ne permet de distinguer le moulin d'une simple habitation. ▶

c - Fleury - détail du mécanisme. ▼

D - Moulin de la Vierge à Hautefontaine. Vu sur la façade opposée, l'édifice est plus imposant. La partie inférieure avec son arcade ogivale date du Moyen Âge. Elle enfermait complètement la roue. ▲



110-2 - Les moulins anciens.

A - Moulin de Tracy-le-Val.
 Détail de la roue de bois. ▶

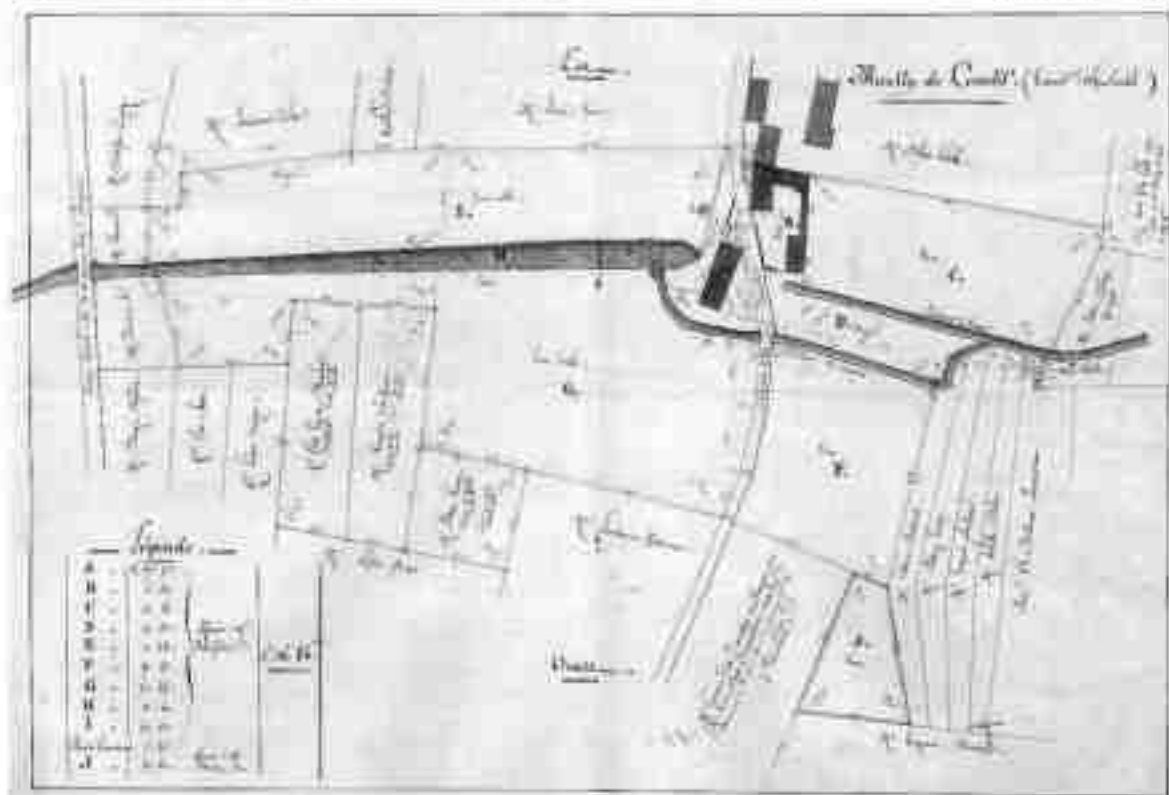


▶ B - Moulin de Montgobert.
 La roue se trouvait dans le massif de maçonnerie situé à droite.



C - Plan du moulin de Courtil
 à Osly-Courtill en 1861

Les dispositions adoptées étaient
 celles de la plupart des moulins. En
 amont, le ruisseau formait l'étang
 et le ru de décharge
 contournait le moulin.
 Le chemin qui traversait la propriété
 séparait le moulin des bâtiments
 agricoles qui le complétait
 (collection particulière). ▼





111 - Moulin de Quincampois à Chassemy ▲

C'était l'un des plus importants du Soissonnais, il rivalisait avec les grands moulins de la Crise aux environs de Soissons (détruit en 1914-1918). Ce type de moulin, construit à la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e siècles n'avait plus rien à voir avec les petits moulins des siècles précédents (Barbey, *Site Hist. Villes-Cultures*).



112 - Moulin de la Ville à Ambieny ▲

Ce moulin, détruit en 1918, était connu depuis le XIII^e siècle. Il illustre bien l'évolution intervenue au cours du XIX^e siècle. À droite, l'ancien moulin bien que de dimension relativement modeste était encore, au début du XVIII^e siècle une usine importante. Au début du XIX^e siècle il a été considérablement agrandi par adjonction d'un second corps de bâtiment plus haut permettant le stockage de la farine.

L'abolition des droits féodaux permit encore à beaucoup de particuliers de construire un moulin et leur nombre a augmenté considérablement entre 1789 et 1820. La concurrence entre les meuniers fut encore plus forte et à l'origine du droit de Chasse-manée. Chaque meunier s'était octroyé le droit d'avoir un employé, le chasse-manée, qui allait chercher directement chez les fermiers et les particuliers le grain puis leur rapportait la farine après en avoir prélevé le douzième.

MOULINS À EAU

Toutes les conditions étaient requises pour que les moulins soient aussi nombreux en Soissonnais. Un pays riche, une agriculture prospère avec des terres à blé et des cours d'eau nombreux. À ce titre les moulins à eau mériteraient une étude socio-économique et architecturale tant ils étaient nombreux. Nous nous contenterons ici d'en faire une évocation succincte.

Pour se rendre compte de l'importance de leur nombre citons quelques exemples. Le ru de Retz, entre l'Aisne et sa source à Puiseux ne comptait pas moins de douze moulins. Celui de Vandy de Roy-Saint-Nicolas à Cuise-la-Motte en avait onze et, sur la Crise, 14 usines se succédaient sur un parcours d'une quinzaine de kilomètres. Aux environs de Soissons, des travaux considérables de dérivation de la Crise avaient été effectués au cours des siècles pour alimenter les cinq grands moulins des communautés religieuses de la ville. Le cours des ruisseaux avait été aussi modifié car, à chaque moulin, un bras de dérivation permettait d'évacuer le flot en cas de crue. Certains cours d'eau comme les rus de Vandy et de Retz servaient aussi à acheminer par flottage le bois de chauffage provenant de la forêt de Villers-Cotterêts jusqu'aux ports à bois de Cuise-la-Motte et Pontarcher, en bordure de l'Aisne. Les dérivations de leurs moulins devaient donc permettre le passage des bûches sans encombre.

Dans beaucoup de cas, des moulins étaient actionnés par un mince filet d'eau retenu par

un étang artificiel créé par une *chaussée*¹²⁶ qui lui permettait de fonctionner quelques heures par jour seulement.

L'installation de plusieurs moulins sur un même cours d'eau était une source de conflits entre meuniers et riverains. Chacun devait régler la hauteur de sa vanne en fonction du débit du moment afin d'assurer le fonctionnement convenable de son usine sans trop relever le plan d'eau amont pour ne pas perturber le moulin précédent ou inonder les riverains.

Les premiers moulins étaient entraînés par une roue à aube suivant le principe de la *roue dessous*. L'eau agissait grâce à sa vitesse, en exerçant une poussée sur les pales. La *roue en dessus* était beaucoup plus efficace. Les aubes ou pots remplaçaient les pales et étaient remplies par l'eau qui, guidée par un canal, arrivait par le dessus ce qui nécessitait une plus grande dénivellation. Dans la pratique cela conduisait à des roues de 3 à 5 m de diamètre et de 1 à 2 m de largeur.

Les moulins ont beaucoup évolué au cours du XIX^e siècle et sont devenus de plus en plus importants, certains possédaient plusieurs roues à aubes et comptaient jusqu'à huit meules. Cette évolution avait été rendue possible grâce à l'utilisation de mécanisme à l'anglaise qui employait des meules plus petites groupées par paires, d'au maximum 1,30 m de diamètre au lieu de 1,50 à 2 m. L'emploi d'engrenages en fonte et de dispositifs de régulation de la vitesse ont permis d'améliorer notablement leur rendement. L'apparition de la machine à vapeur a été le signal de leur disparition que la Grande Guerre a achevée, ceux qui avaient été endommagés dans les combats n'ont jamais été relevés. À la veille de la première guerre quelques uns avaient été transformés en usines électriques. Celui de Laversine, par exemple alimentait le Secteur Électrique de la Vallée de Retz. Celui de Leuilly a alimenté le village en électricité à partir de 1910.

Jusqu'au XVIII^e siècle, les moulins étaient de petite taille (fig. 110), deux salles contiguës suffisaient : le moulage, contenant les *tournants*

126 - La chaussée était une digue de terre servant de retenue d'eau.



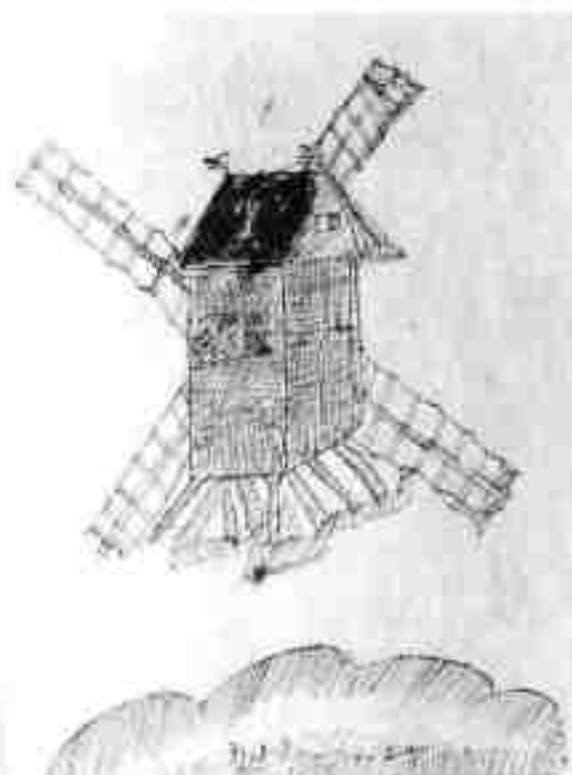
113 - Moulin de Vauxbuin ▲

Ce moulin construit dans la première moitié du XIX^e siècle n'est plus aujourd'hui qu'une exploitation agricole. Ici, il n'y a pas de chaussée, c'est le bâtiment qui forme la retenue d'eau. L'airure générale du bâtiment est d'inspiration classique.



114 - Moulin de Montjard à Acy ▲

Malgré l'augmentation du volume du bâtiment consécutive aux grandes surfaces de stockage qu'il abrite, ce moulin conserve l'aspect des anciennes bâtisses de la région.



115 - Moulins à vent

Les moulins à vent ont tous disparu. A - Pontavert (détruit en 1914-1918). B - Bucy-le-long (Dessin du XVIII^e siècle, Arch. B. Ascien)

et travaillants, et la chambre à farine, servant d'entrepôt. Souvent situés dans le même corps de bâtiments que le logis, ils ne se distinguaient pas des habitations et, comme le meunier était aussi un peu agriculteur, la propriété comprenait une grange, des écuries, étables etc., seul le cours d'eau marquait donc la différence.

À partir du XVIII^e siècle et surtout au siècle suivant avec la modernisation des mécanismes, les moulins sont devenus très importants. Ils pouvaient abriter quatre, six ou huit meules. Les mécanismes installés permettaient, à l'aide de treuils mécaniques d'effectuer rapidement la manutention des sacs de farine. De ce fait, ils possédaient de grandes surfaces de stockage. Ils ont alors été construits sur plusieurs niveaux et leur silhouette a beaucoup changé (fig. 111). Les anciens moulins, devenus trop petits ont, à la même époque, été dotés de bâtiments de stockage accolés (fig. 112).

MOULIN À VENT

Nous l'avons dit précédemment, les moulins à vent étaient peu nombreux dans le Soissonnais, quelques exemplaires seulement en 1789. Ils

semblent avoir été un peu plus courants au XVI^e siècle. Celui de Lagny en bordure de la RN 2 avait été construit en 1515 celui de Vierzy était contemporain. Un autre se trouvait à Maubrun, hameau d'Ambleny, en un lieu qui porte encore le nom de Moulin à Vent. D'autres noms de lieux-dits révèlent l'existence de ces édifices à Pommiers, Villeneuve-Saint-Germain, Branges, Bourgfontaine, Selens, Ostel, Vierzy¹²⁷.

En général, il s'agissait de moulins à tour. La toiture posée sur un chemin de glissement ou de roulement portait l'arbre moteur et permettait de mettre les ailes sous le vent à l'aide d'un treuil ou du guivre, sorte de mat incliné allant jusqu'au sol. Deux portes diamétralement opposées donnaient accès au moulin en permanence, l'une d'elle pouvant être inutilisable lorsque les ailes tournaient devant elle.

Les moulins à chandeliers constitués d'une grande cabine de bois portant les ailes et pivotant sur un massif de maçonnerie ou une charpente, relevés dans l'iconographie ancienne¹²⁸,

127 - Arch. B. ASCIEN, 1990/27.

128 - Quelques moulins de ce type sont représentés dans les manuscrits de Léré conservés à la Bibliothèque de Compiègne.

LE MOULIN DE VIC-SUR-AISNE EN 1857

Le 3 octobre 1857 Télémaque Clouet, étant entré en conflit avec son locataire Achille Thibaud, faisait expertiser la mécanique du moulin de Vic-sur-Aisne. L'opération fut menée par Jean-Marie Liénard mécanicien à Soissons et Charles Touaillon ingénieur mécanicien à Paris. Cette expertise nous donne une description détaillée du mécanisme d'un moulin au milieu du XIX^e siècle.

Article 1. *Vanne de décharge. Charpente et ferrements estimés 45 F.*

Article 2. *Vanne mouloir. Ferrements bois et mouvement. 286,42 F.*

Article 3. *Roue hydraulique. 4,60 m de diamètre. 32 pots de 2,80 de largeur sur 42 cm de profondeur. Un arbre en chêne fixé de 2 tourillons en fonte et de 6 frettes, deux manchons et embrasures en fonte estimés 2000 F.*

Article 4. *Gros mouvements. Une grande roue arbre horizontal, deux chaises, un pignon en fonte, une roue d'angle et son pignon, un arbre vertical et une couronne, le collier du premier, quatre fers de meule et quatre trempures, quatre pignons, 10 vis à niveler, estimé 4979 F.*

Article 5. *Maçonnerie du beffroy. Un carré en maçonnerie servant de fondation à la tour en pierre de taille et la tour estimés 1860 F.*

Article 6. *Charpente du beffroy. Quatre colonnes en bois de chêne tournées et peintes, carré des meules en charpente de chêne, estimés 484,20 F.*

Article 7. *Chaire de l'arbre de banc poëlette, la meule à repasser et son mouvement estimés 32 F.*

Article 8. *2 paires de meules anglaises de 1,65 m de diamètre et 2 meules française de 1,65 de diamètre, baille-blé, archases (?), paniers et conduits pour lesdits, 4 paires de meules estimés 2732 F.*

Article 9. *Plancher des meules et encadrement desdites estimés 185 F.*

Article 10. *Transmission de bluterie et nettoyages, 3 arbres verticaux joints par 3 manchons et retenus par 3 colliers, les arbres*

tournés dans toute leur longueur, estimés 316 F.

Article 11. *Tire-sac. Charpente, mouvements, treuils et tout le complément du montage estimés 530 F.*

Article 12. *La roue d'angle et le pignon du premier étage, estimés 68 F.*

Article 13. *Transmission et mouvements du premier pour le nettoyage, composé d'un arbre 2 chaises, une poulie, une roue d'angle et son pignon estimés 151 F.*

Article 14. *Transmissions et mouvements pour les bluteries compris deux arbres une roue d'angle 2 pignons et 2 tambours estimés 242 F.*

Article 15. *Une roue d'angle dentée en bois de rechange, estimée 50 F.*

Article 16. *Nettoyage. Composé de : un crible, un emuttoir une colonne verticale, un cylindre horizontal et tous les mouvements éleveurs, courroies, estimés 1200 F.*

Article 17. *Cloisons. Elles forment ensemble 95 m superficiels, estimés 1200 F.*

Article 18. *Refroidisseur. Une vis et sa boîte 2,50 m de long, un éleveur, 2 tambours, 2 grandes trémies en sapin tenues par 4 bâtis en chêne, 1 trémie en bois blanc, 2 trémies avec moteurs et tous les mouvements et courroies estimés 700 F.*

Article 19. *Blutage. 4 bluteries simples, 2 bluteries doubles, leurs étoffes, mouvements, courroies, 6 poches à ensacher estimés 3216 F.*

Article 20. *Accessoires détachés. Un régulateur en fonte, une règle en bois, lits de gardes moulins etc. estimés 517,50 F.*

Total de la prisee 19881,62 F.



116-1 - Boutiques et ateliers.

A - Harimont atelier de cazerottier. La fabrication de petits paniers d'osier nécessitait un local humide. Dans ce village, les ateliers étaient très nombreux. Ils étaient constitués d'une petite salle voûtée donnant directement sur la rue.
B - Rethondes, atelier de Tisserand. Le fissage du chanvre requérait aussi un local humide qui était ici à demi enterré et éclairé par une simple fente.

étaient peu fréquents. A signaler l'imposant moulin de Pontavert, disparu durant la grande guerre, doté d'un moulinet permettant d'orienter en permanence les ailes sous le vent ¹²⁹, (fig. 115).

BOUTIQUES ET ATELIERS

Autrefois, dans les campagnes, la boutique du commerçant et beaucoup d'ateliers d'artisans différaient peu des habitations: Les anciens baux se contentaient de mentionner simplement une maison formant boutique. Ainsi une auberge (fig. 79-B), une filature (fig. 118), et même une école ne se distinguaient

pas extérieurement d'une grande maison d'habitation. C'était aussi le cas du beau bâtiment du port de Vic-sur-Aisne (fig. 15), édifié au début du XIX^e siècle et démoli dans les années soixante, qui était destiné au stockage du blé avant son exportation par bateaux. Le même constat pouvait être fait pour les ateliers ou autres locaux d'artisans. Cela tenait au fait que l'architecture d'un bâtiment résultait plus d'un choix culturel que fonctionnel, la fonction devait s'adapter à la morphologie de la bâtisse prédéterminée par la tradition. Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que la tendance s'est inversée et que les boutiques et ateliers se sont transformés pour s'adapter aux fonctions qu'ils abritaient. La boutique du commerçant a alors reçu une devanture constituée d'une grande baie vitrée et l'atelier de l'artisan est devenu plus fonctionnel (fig. 116-2 et 3).

¹²⁹ - Sur les différents types de moulins à vent, on pourra consulter l'excellente étude publiée en 1991 par le Service de L'inventaire, série Images du Patrimoine, *Les moulins d'Anjou*.

116-2 - Boutiques et ateliers:

Mortefontaine façade de boutique.
Ce n'est qu'à partir de la fin du XIX^e siècle
que les commerçants
ont aménagé des devantures. ▶

HALLE

Les bourgs importants qui, sous l'ancien régime, avaient bénéficié du droit d'avoir une foire ou un marché s'étaient dotée d'une halle dont le principe de construction était similaire à celle que l'on voyait dans les fermes mais qui étaient beaucoup plus étendues. Il en existait à Vic-sur-Aisne Attichy, Vailly etc. Les seules qui ont subsisté sont celles de Fère-en-Tardenois et, à la limite du Tardenois et de la Champagne, de Lagery.

TIR À L'ARC

Le jeu d'arc était autrefois très pratiqué dans notre région. Avant la Révolution, presque chaque village avait sa compagnie et donc son terrain de tir. La popularité de ce jeu dans notre région était partiellement due au fait que tous les chevaliers et officiers des compagnies d'arc de France reconnaissaient pour grand maître l'abbé de Saint-Médard⁽³⁰⁾.

Il est probable que ce jeu se pratiquait dans des installations rudimentaires ne comportant que des ouvrages périssables qui n'ont



pas laissé de trace. L'abbé de Saint-Médard était aussi seigneur de Vic-sur-Aisne où il résidait souvent dans son château aussi n'est il pas surprenant de voir en 1785 se construire un beau terrain de jeu. Le marché de travaux a été conservé et témoigne de l'intérêt que les villageois portaient à ce sport (voir ci-contre).

116-3 - L'hôtel de l'Espérance à Ambliery

On voit que cet hôtel construit au milieu du XIX^e siècle présentait des dispositions très semblables à celle des maisons bourgeoises de l'époque. Seule la devanture marquait la différence. ▶

(30) Abbé PICHET, op. cit. t. 7, p. 113.



CONSTRUCTION D'UN JEU D'ARC EN 1785

Le 4 avril 1785 les membres de la compagnie du tir à l'arc de Vic-sur-Aisne signent avec Charles Colongne, charpentier de Vic un marché de travaux pour reconstruire le jeu d'arc¹⁷⁴. Il s'agit d'une petite maison dont la construction est particulièrement soignée et des emplacements des cibles. En voici l'essentiel :

étaient présents les Srs Jean-François Nanteuil, Jean-Baptiste Despierres, Jean-François Ciry, Jean Pelligat, François Camus, tous officier et chevaliers composant la compagnie de l'arc de Vic-sur-Aisne, d'une part, et les Srs Charles Colongne, maître charpentier et entrepreneur de bâtiments demeurant à Vic-sur-Aisne, d'autre part. Lesquels ont fait ensemble les traités et état de marché ainsi qu'il suit :

C'est a savoir que le Sr Colongne s'oblige de construire incessamment et suivant les règles de l'art un bâtiment destiné à servir de salle du jardin de mes Srs chevaliers et officiers de la compagnie de l'arc de Vic-sur-Aisne et les buttes pour le tirage dans les longueurs, proportions et dimension qui vont être expliquées.

En ce qui touche le bâtiment destiné à servir de salle, elle sera construite en parpins de dix pouces d'épaisseur, battie à chaux et sable sauf les fondations qui seront en moellons et batties en terre, ledit bâtiment aura douze pieds d'élévation à partir du pied desdites fondations jusques et compris l'entablement qui sera fait à talon renversée, les pignons à bâtir en parpins chaux et sable comme les toitures et de la hauteur nécessaire pour poser avec sûreté les charpentes, ladite salle aura douze pieds de longueur sur quatorze de largeur de dehors en dehors, il sera fait une bée de porte de 6 pieds de hauteur et 2 pieds 10 pouces de largeur ouverte du côté de couchant, ladite porte, en bois blanc fermant à clef et avec serrure saillante et bien fermante et tournante, plus sera ouvert vers orient une bée de croisée faisant face à la porte de six pieds de hauteur et 3 Pieds de largeur, ladite croisée en chêne garnie de son espagnolette de fer et ses gonds et ferrements nécessaires et vitrée et en dehors seront placés et posés des contrevents en bois blanc et entrant dans une feuillure pratiquée dans la muraille, plus sera encore élevé une cheminée garnie d'un chambranle de bois blanc et de sa tablette avec moulures, ladite cheminée aura 4 pieds de largeur entre les deux piliers et aura l'élévation requise, sera fait un carrelage dans ladite salle en carreaux de Compiègne, plus sera fait un plafond uni et en blanc fin, quant à la charpente seront fournis toutes les pièces de bois convenables essence de chêne et suivant les règles de la charpenterie, la couverture de ladite salle sera faite en tuilles.

En ce qui touche les buttes pour le tirage elles seront construites en moellons et pierre de taille et sur 6 pieds de hauteur hors de terre et seront rendues lesdites buttes suivant quelles sont construites dans l'usage ordinaire, observant que les paillissions seront en pailles ainsi que la couverture desdites buttes, laquelle couverture aura 10 pouces d'épaisseur et sera posée sur charpente élevée en bois dur de toute nature.

Les gardes seront revêtues du plâtre et la maçonnerie desdites buttes sera battie en mortier de terre et rendue en chaux vive et sable. Tous lesquels ouvrages ledit Sr Colongne s'oblige de rendre en état et comme il est cy-dessus déclaré et sujet à visite et à réception, et en cas de mal façon et d'inexécution de quelques parties dudit marché, tenu ledit Sr Colongne tous les peines de droit à les réparer et d'exécuter ledit marché à peine de toutes pertes, dépens, dommages ou intérêts. Convenus que lesdits ouvrages dont est question seront rendus faits et parfaits comme dessus courant du mois d'août prochain et qu'à faute par lesdits Srs officiers et chevaliers de faire procéder aux visites et réception desdits ouvrages dans le mois qu'ils seront parachevés et la clef remise, lesdits ouvrages demeureront comme reçus et acceptés ce qui est de convention exposée. Ajoutent les parties que les anciens matériaux appartiendront audit Sr Colongne. Et en conséquence des ouvrages à faire comme dessus par ledit Sr Colongne et moyennant la somme de huit cent cinquante livres...

Un additif au marché prévoyait les plantations :... de faire planter sur ledit terrain ou jardin 32 arbres, a savoir 16 arbres essence d'orme et 16 tilleuls de Hollande de 8 à 10 pouces de circonférence, les tilleuls plantés le long du tirage et les ormes en contre allée et servant de bordure audit jardin. Dans l'allée de tilleuls de planter à droite et gauche et le long de ladite allée un plant de charnille, et à l'entour dudit jardin et pour le fermer de planter aussi une haie d'épines blanches et pour garantir ladite haie de faire poser une contre haie sèche, et encore de faire placer contre la butte joignant la salle une porte de bois blanc de 6 pieds de largeur, de hauteur proportionnée avec barre de chêne ladite porte garnie de serrures, gonds et ferrements nécessaires (...) moyennant la somme de 200 livres (...) l'an 1785, le 4 avril après midi, en présence desdits Sr Sébastien Sr Leclerc, menuisier et Claude Lecocq, Aubergiste, demeurant Vic-sur-Aisne, témoins qui ont signé avec nous notaire et les parties après lecture fait, signé, François Ciry, roi, Despierres, Pelligat, F. Camus, Nanteuil, Colongne, Lecocq, Leclerc et Roguin.



117 - La halle de Lagery ◀

Bien que n'appartenant plus au Soissonnais, cette halle du XVII^e siècle située aux confins du Tardenois, correspond au type de bâtiments qui existaient dans beaucoup de bourgs. La charpente entièrement faite en châtaignier associe les fermes et les chevrons portants lencés.

118-1 - Fabrique de soie du milieu du XIX^e siècle à Vivières

En 1852, Hippolyte Gérard, fabricant de soie à Paris, édifie ce grand bâtiment sur la place de l'église (Arch. Aisne, 312 E 81, vente du 6 nov. 1864). Rien ne distinguait la partie habitation, à gauche, de la partie atelier, à droite qui couvrait quatre fenêtres au rez-de-chaussée et cinq à l'étage. ▼





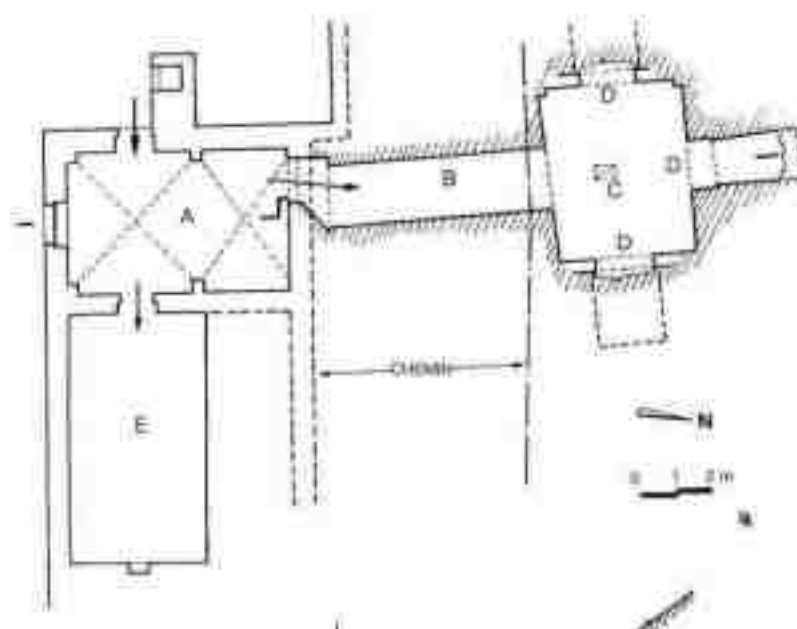
118-2 - Vivières, atelier de forgeron ★

Édifié à la fin du XIX^e siècle cet atelier très fonctionnel ne ressemble plus aux anciennes constructions mais en conserve les matériaux.

118-3 - Vaudiennes, ancienne brasserie

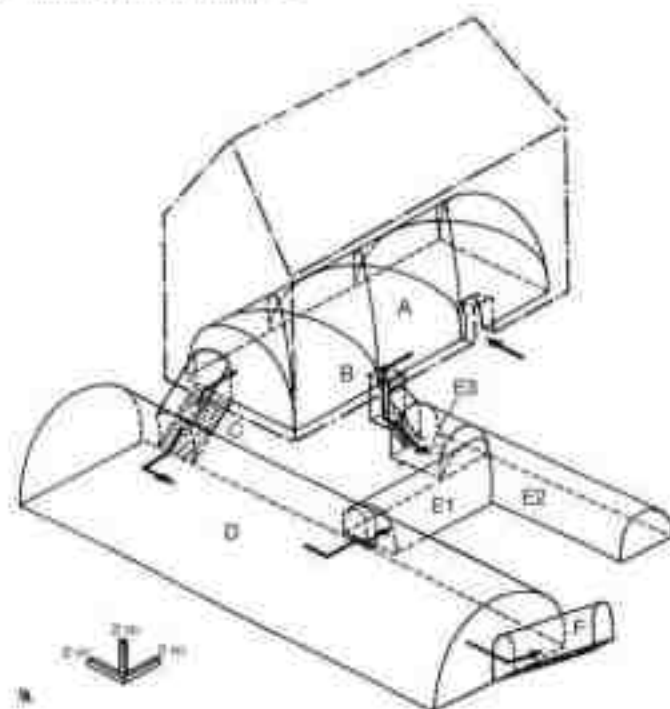
À partir du second Empire l'industrie prend son essor et les bâtiments s'adaptent aux activités qu'ils abritent. Le bâtiment conserve des pignons à gradins mais le volume et les ouvertures dénotent sa vocation industrielle. ▼





119 - Ensemble de caves à Amblery. ▲

Une maison construite dans le hameau du Souffier vers 1840 (voir fig. 113-C) possède un ensemble de caves anciennes dont une médiévale située de l'autre côté et sous le chemin qui longe la propriété. Il est constitué d'un premier cellier, contemporain de l'habitation, couvert d'une voûte d'arête reliant deux caves anciennes (A). La première est constituée d'un long et large couloir voûté en ogive (B), donnant sur une grande salle (4 m sur 5 m) couverte d'un plein cintre (C). Les trois autres côtés de la salle sont percés d'ouvertures ogivales (D) qui la mettent en communication avec des alvéoles creusées directement dans le sol. Deux d'entre eux sont aujourd'hui éboulés. L'autre cave date probablement du XVII^e siècle, c'est une simple voûte de 4 m de largeur et 7 m de longueur. Les deux ouvrages anciens sont reliés par un cellier couvert d'une voûte d'arête contemporain de la maison.



120 - Ensemble de caves à Billy-sur-Aisne. (voir aussi fig. 121 et 123) ▲

Une ancienne maison de vigneron fig. 101-B-C et 110-A) située à proximité de l'église présente un ensemble de caves original. Sous la maison se trouve un grand cellier voûté (A) dans lequel on entre depuis la cour. Un regard ou trou d'homme, facile à dissimuler; (B) permet après quelques marches d'atteindre une cache ou souterrain refuge constitué d'une petite salle autour de laquelle est adossée une banquette de pierre (E1). Un large escalier (C), au fond du cellier, donnait accès à une cave immense (D) (23 m de long sur 7 de large). Depuis celle-ci on pouvait soit aller, quelques marches plus bas, vers une autre cave constituée de deux caves perpendiculaires (E1 et E2), soit sortir vers l'extérieur à l'aide de l'escalier (F). Cet ensemble résulte de trois campagnes de travaux différentes. (A), (C), (D), (F), vers 1820-1830; E1 : XVIII^e siècle. E2, E3 : XVII^e siècle.

6 - ARCHITECTURE SOUTERRAINE

CAVES

On a du mal à imaginer aujourd'hui l'importance que pouvait revêtir autrefois la cave. Pour tous, elle était le seul moyen de conservation des denrées alimentaires. Dans les pays de vignoble, elle était indispensable au vigneron pour la fermentation du vin. Le tisseur de chanvre y trouvait la fraîcheur et l'humidité propres à l'exercice de sa profession¹³². Mais on ignore le plus souvent que, dans notre région, la traditionnelle veillée n'avait pas lieu au coin du feu mais dans la cave. Malgré la proximité des forêts de Compiègne et Villers-Cotterêts, le bois coûtait cher, aussi préférait-on se réunir dans une cave autour d'un simple réchaud contenant des braises chaudes et nommé *pot à couver*¹³³. La veillée dans la cave était un véritable phénomène de société, son succès était immense et parfois même l'occasion de débordements. En 1719 par exemple le bailli de Vic-sur-Aisne constate que, dans les villages de cette châtellenie, *on laisse pénétrer dans les caves des hommes et des garçons qui obligent les filles et les femmes à danser et entretiennent des discours deshonnêtes, se battent quelquefois et se donnent des rendez-vous,*

*ce qui est préjudiciable à leurs pères et mères et au repos du public*¹³⁴. Jusqu'à la fin du second Empire la veillée sera faite dans la cave puis, l'élévation du niveau de vie et la modernisation des habitations l'ont transférée à l'intérieur de la maison. Signalons aussi l'utilisation des caves comme refuge en temps de guerre, notamment durant la première.

Compte tenu des variétés d'utilisation de la cave, c'est une idée fautive que de croire qu'elle était toujours située au-dessous d'une maison ou que, si elle ne l'est pas, cela signifie qu'elle a disparue. On construisait des caves partout où l'on en avait besoin. Dans les jardins de château par exemple, il y avait toujours une ou plusieurs caves, généralement à proximité du potager. Dans les propriétés plus modestes, une cave pouvait être creusée dans le jardin si la maison n'en possédait pas. Lorsque l'habitation était bâtie sur le banc de calcaire, les anciennes carrières en tenaient lieu et offraient des entrepôts immenses. On en a de nombreux exemples à la ferme de Confrécourt et sous les châteaux de Pernant et de Berzy-le-Sec.

La cave est sans doute le meilleur exemple de réutilisation que nous pouvons citer, une reconstruction conserve toujours l'ancienne

132 - J.B.L. BRAYNE, op. cit., t. 1, p. 74.

133 - Robert ATTAL et Denis ROLLAND, *Ambieux le temps d'une guerre*, Soissons, 1993, p. 13.

134 - Arch. Aisne B 3390.



121 - Cave ancienne. ▲

Partie la plus ancienne de l'ensemble de caves de Billy-sur-Aisne (E1 de la fig.120). C'est le type de voûte que l'on retrouve dans la plupart des caves.



122- Atelier de Cazerottier à Haramont. ▲

Il n'y a aucune différence entre une cave classique et ce local voûté à demi enterré utilisé pour le travail de l'osier. Ce pourrait être un atelier de tisseur en chanvre qui recherchait aussi fraîcheur et humidité.

123 - Cache de Billy.

Ce minuscule local, servant de cache était soigneusement dissimulé et accessible par une trappe dans le sol du cellier. On venait s'y réfugier en cas de péril. Sur trois côtés les banquettes permettaient de s'asseoir en attendant la fin de l'alerte.

(13 de la fig. 120) ▶



124 - La cave de Bacchus à Cramaille.



Au dessus de l'entrée de cette cave gigantesque, la niche contient une statue de Bacchus en costume XVIII^e siècle, à cheval sur un tonneau et tenant une bouteille dans la main.

125 - Voûte d'escalier à ressaut à Ambleny.

Ce type de voûte a été beaucoup utilisé du XII^e au XVIII^e siècle. D'aspect compliqué elle était en fait facile à réaliser puisque chaque arc était identique et reposait sur le précédent. ▶



cave quitte à l'agrandir ou à en modifier l'accès. De ce fait, il est fréquent de trouver une cave constituée de plusieurs parties ou avec des accès longs et parfois même sinueux.

La datation de ce type d'ouvrage est très difficile, car la décoration y est absente, sauf au Moyen Âge et pour des propriétés d'un certain rang. De plus, la voûte en plein cintre a été utilisée à toutes les époques. Par contre, une voûte ogivale atteste incontestablement une origine médiévale. Pour cette époque, le plan peut aussi donner des indications, car il était généralement d'une forme particulière.

Les caves médiévales

Elles sont généralement constituées d'un caveau principal dans lequel s'ouvrent plusieurs alvéoles voûtés ou simplement creusés dans le sol. Selon les dimensions du caveau principal et le nombre d'alvéoles cela donne une infinité de possibilités dont voici des exemples extrêmes. A Feigneux les trois alvéoles sont accolés à une minuscule salle carrée, de moins de deux mètres de côté, couverte d'une croisée d'ogives et dans laquelle arrive l'escalier ¹³⁵. A Laon, dans l'ancienne abbaye Saint-Vincent le caveau principal a 26,60 m de longueur sur 3,50 m de largeur et donne accès à dix-huit alvéoles d'environ 2 m sur 3 m. Ce type de cave, toujours construit profondément et en dehors de tout édifice, semble devoir être associé à la culture de la vigne. On en a la preuve à Septmonts où la cave à alvéoles était située à quelques dizaines de mètres du donjon au milieu d'un clos de Vignes. Cependant cette affectation ne semble pas devoir être retenue dans le cas de l'énigmatique Cave du Diable, remontant au XII^e siècle, située en pleine forêt de Villers-Cotterêts.

La cave voûtée de croisée d'ogives retombant sur un pilier central de la ferme de l'Épine à Vivrières semble une exception dans notre architecture rurale qui se contentait de formes moins complexes.

Autres caves

La plupart des caves avaient trois à quatre mètres de largeur pour une hauteur voisine de deux mètres. La longueur pouvait être très variable, de quatre à cinq mètres à plus d'une dizaine. Toutes étaient ventilées par un soupirail situé à l'opposé de l'entrée. On rencontre aussi des caves plus complexes aux formes les plus diverses. Cette diversité de plans est généralement la conséquence de modifications et d'ajouts effectués au cours des âges. Cela pouvait conduire à des ensembles importants, véritables entrepôts souterrains, comme celui de Vailly, datant du XVI^e siècle, et situé sous une maison construite en 1880 (Syndicat d'Initiative). A Billy-sur-Aisne, il existe un spectaculaire ensemble de caves et celliers sous une maison de vigneron située à proximité de l'église (fig. 120 et 121). Enfin la cave la plus importante était sans doute celle dite de Bacchus à Cramaille qui bien que partiellement détruite, mesure encore 48 m de longueur sur 3,90 m de largeur et 2,90 m de hauteur (fig. 124), selon B. Ancien elle avoisinait les 60 m de longueur: elle aurait été construite au milieu du XIX^e siècle par un nommé Petit, marchand de vin à Cramaille ¹³⁶.

Ces ensembles souterrains, souvent insolites, ont frappé l'imaginaire du public qui y a vu des départs de galeries conduisant à tel château ou telle abbaye, toujours très éloignés de là. Il n'y a jamais la moindre preuve, mais la technique de réalisation des caves, qui consistait à exécuter le mur de fond après la voûte, fait croire qu'il s'agit d'un souterrain muré.

Glacières

Les glacières étaient fréquentes mais on ne les trouvait que dans les châteaux ou les abbayes. Mis à part le poisson, elles étaient peu utilisées pour la conservation des aliments mais plus pour la confection de glaces et sorbets et pour la médecine. Elles sont toujours construites à proximité d'un ruisseau ou d'un étang dans lequel on pouvait prélever la glace durant l'hiver.

135 - Daniel GUIER, « Cinq caves du moyen-âge et de la Renaissance dans la vallée de l'Automne », *Revue Archéologique de l'Oise*, 1986, n° 3/4, p. 129 à 136.

136 - Arch. B. ANCIEN, dossier Cramaille.

Les glacières sont généralement constituées d'une salle circulaire, précédée d'un sas, couverte d'une voûte en coupole. Le fond est tronconique et un puisard au centre permet d'absorber l'eau produite par la fonte de la glace.

SOUTERRAINS

Nombreux sont les villages où on affirme qu'un souterrain part de l'église ou du château pour rejoindre le château de Coucy, de Fère ou de Pierrefonds, l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, celle de Prémonté ou tout autre monument prestigieux. On n'en a jamais de témoignage direct, c'est toujours un tiers qui l'a visité et on vous dit que le souterrain est aujourd'hui muré ou écroulé. Tout cela n'est que légende, mais des souterrains refuges ont pu exister. Ces ouvrages sont en effet bien connus puisqu'ils ont été repérés dans beaucoup de régions françaises¹³⁷. Néanmoins, aucun d'entre eux n'a encore été reconnu formellement dans le Soissonnais. Cependant, la galerie découverte en février 1881 à Chassemy, au lieu dit les Cavins¹³⁸ et l'ensemble souterrain mis à jour en 1970 à Breny¹³⁹ semblent devoir être classés dans cette catégorie. En revanche, l'utilisation des carrières de notre région comme refuge durant les périodes troublées est attestée. Celles de Colligis sont signalées pour avoir servi de refuge durant les guerres de religions et l'invasion Cosaque de 1814¹⁴⁰. Celles de Noue à Pisseleux auraient aussi été utilisées durant la guerre de Cent Ans¹⁴¹. Celles de Taillefontaine, en plein centre du village, s'enfoncent profondément sous le plateau et pouvaient constituer un refuge efficace. Bernard Ancien dans des notes sur le château de Pernant mentionne une carrière présentant des

rainures de condamnation de l'entrée depuis l'intérieur, prouvant qu'elle servait de refuge¹⁴².

Les simples caches sont peu connues : elles devaient être pourtant fréquentes sous les habitations particulières, dans une région exposée aux invasions. Nous en avons repéré deux exemplaires, l'un à Billy-sur-Aisne dans la maison de vigneron près de l'église et que nous avons décrite précédemment, l'autre à Berzy-le-sec dans une maison située en face le château et qui était autrefois le presbytère. Cette petite cache était autrefois accessible par un puits donnant dans le jardin, elle était munie de trois banquettes de pierre. Le sous sol de la même maison possédait aussi une curieuse galerie creusée dans le tuf qui rejoignait le fossé du château (fig. 126-127). De là on pouvait entrer dans la carrière sous-jacente et rejoindre la cour du château. S'agissait-il d'une issue pour le château ou au contraire une possibilité de repli vers le château pour le desservant de la paroisse ?

Dans certains villages il existe sous l'église d'anciennes carrières plus ou moins aménagées qui pourraient bien avoir servi de refuges. A Cutry c'est un ensemble important qui porte le nom de Château-Gaillard, les carrières sous l'église de Cuisy-en-Almont sont tout aussi étendues. A Mortefontaine, Missy-sur-Aisne, Taillefontaine etc. des petits souterrains sont visibles sous l'église.

ENSEMBLES TROGLODYTES

Les carrières étant innombrables, il n'est pas surprenant qu'elles aient été aménagées en habitations ou autres locaux. Les habitations troglodytes se rencontraient dans tous les villages du Soissonnais en nombre très variable. Dans certains villages on en comptait quelques exemplaires seulement, dans d'autres il pouvait y avoir des ensembles importants : c'était le cas à Pasly, Violaime (Maast et Violaime), Tannières, Laffaux, Pargnan. Dans beaucoup de villages, le logis était bâti contre la carrière et se prolongeait partiellement sous terre. Dans ce

137 - On pourra consulter sur ce sujet l'excellente étude de Jérôme et Laurent TROUET, éd. Errance, Paris, 1995.

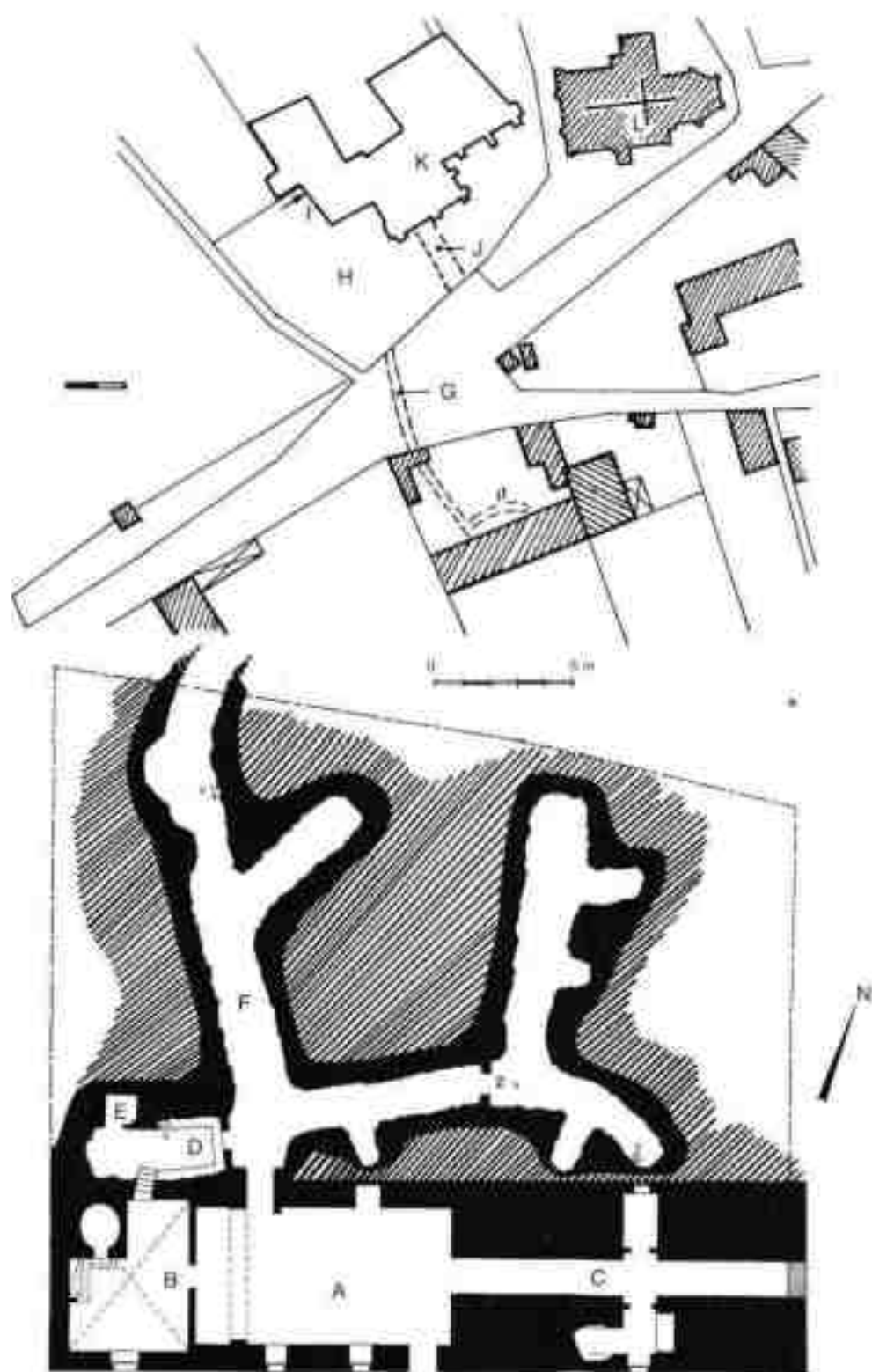
138 - Soc. Hist. Arch. et Sc. de Soissons, manuscrit de R. Tardieu, *Histoire de Chassemy*.

139 - Arch. B. ANCIEN, note sur Breny.

140 - Édouard FLEURY, *Monuments du département de l'Aisne*, Paris, 1878, T 2 p. 135.

141 - Bulletin de la Société Historique de Villers-Cotterêts, 1910, p. 118.

142 - Arch. B. ANCIEN, dossier Pernant.



126 - Ensemble souterrain de Berzy-le-Sec. ▲

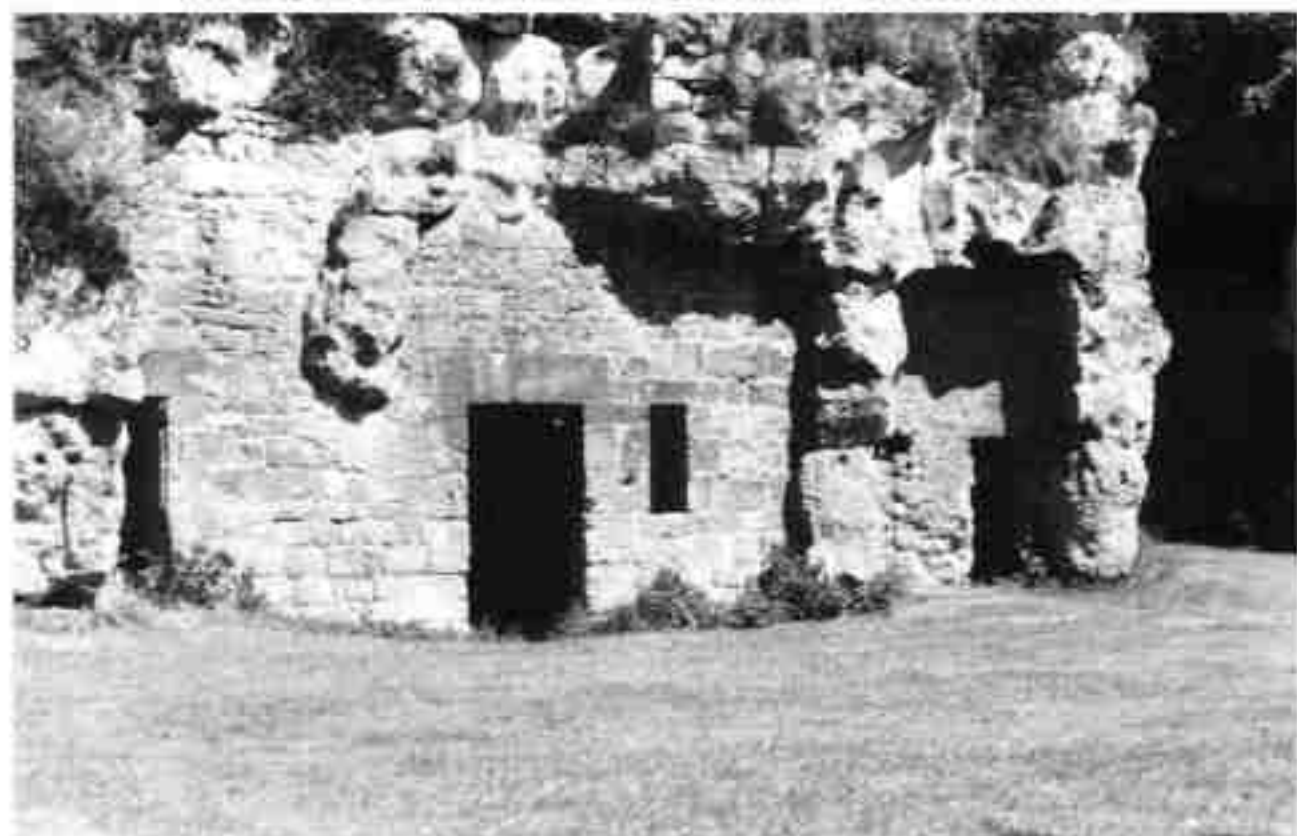
On a du mal à comprendre aujourd'hui l'affectation de cet ensemble souterrain probablement destiné au stockage du vin et qui mettait en communication le presbytère avec le château. La présence d'une cache, alors qu'une galerie permettait de se mettre rapidement en lieu sûr dans le château, ne peut s'expliquer que par des phases d'aménagements différentes.

A - Grande cave voûtée en plein cintre. B - Fournil couvert d'une voûte d'arête. C - Long couloir muré à l'extrémité, sur lequel s'ouvrent deux alvéoles. D - Ancienne cache avec banquette sur trois côtés. À l'époque moderne elle a été mise en communication avec le fournil (B) et le souterrain (F) on y accédait par un puits (E). E - Puits d'accès à la cache. F - Galerie souterraine rejoignant le fossé du château et présentant des ramifications. Elle est aujourd'hui écroulée sous la route. Elle est ventilée en trois endroits. G - Partie de galerie sous la route qui s'est écroulée dans les années cinquante. H - Fossé du château. I - Accès à la carrière se trouvant sous le château de laquelle on pouvait rejoindre sa cour. J - Emplacement du pont-levis. K - Château. L - Église.



127 - Souterrain de Berzy-le-sec. ▲

Vue de la galerie principale. au fond on distingue l'éboulement qui obstrue le souterrain.



128 - Anciennes habitations troglodytes de Violaine (Maast-et-Violaine). ▲

La façade de cette ancienne habitation troglodyte reprend les dispositions des plus anciennes maisons du Boissonnais : une porte basse et une petite fenêtre.



129 - Ferme de la Carrière à Saint-Crépin-aux-Bois. ▲

Spectaculaire renforcement constitué de deux arcs croisés, réalisé au XVII^e siècle, destiné à aménager cette partie de la carrière en locaux agricoles.

130-A - Chapelle de Confrécourt

Cette chapelle troglodyte a été aménagée dans les carrières par les soldats des 298^e et 35^e R.I. en 1915. Au fond l'autel, à droite l'escalier qui conduisait directement dans les tranchées. ▼



cas, il est probable que la carrière utilisée avait été spécialement ouverte pour la construction de la maison. Il en était ainsi par exemple à la Cour-Saint-médard à Maast et Violaîne et à la maison médiévale de Brenelle. Mais la principale utilisation des carrières était sans doute les dépendances : remises, étables, granges, bergeries etc. et à Soucy c'est même un lavoir qui est installé sous terre. Dans beaucoup de villages tout ou partie de l'exploitation agricole se logeait dans les anciennes carrières. A Pargnan chaque maison possède une dépendance installée dans la carrière. A Pernant, sous le château c'était la totalité d'une exploitation agricole qui s'abritait dans les carrières. A Ressons-le-long, la grange de la ferme de la Petite Cense de la Montagne était une ancienne carrière. A Vierzy les étables et bergeries étaient logées dans les lieux d'extraction désaffectés. Il en était de même dans l'une des fermes de Crouettes à Muret-et-Crouettes, au château de Buzancy etc.

A Vailly la ferme de Notre-Dame-de-la-Bove était en grande partie souterraine. Quelquefois, pour stabiliser la façade des carrières, mais aussi dans un souci esthétique, afin de constituer un ensemble architectural cohérent avec des bâtiments nouvellement bâtis, on construisait une façade en pierres soigneusement appareillées. Cela pouvait donner des ensembles monumentaux spectaculaires comme ceux de la ferme de la Carrière à Septmonts ou du château de Buzancy.

L'utilisation des carrières durant la Grande Guerre est aussi à signaler. Français et Allemands les ont aménagées en postes de commandement, casernements, ambulances, chapelles etc. Ces différentes affectations furent l'occasion d'inscriptions et de sculptures d'une grande diversité qui sont un témoignage émouvant de cette page de notre histoire (fig. 130).



130-B - L'autel de la chapelle de Contricourt. ▶



131 - Les pignons à gradins.

A - Grange médiévale de Maasik.

B - Septmonats.
Pignon portant l'inscription sur la cheminée :
aux (sic) bon goût 1831.

C - Tartiers. Pignon orné d'un violon.

D - Béthancourt-en-Valois.
Curieux gradins sculptés sur une maison du XVIII^e siècle.

E - Hautefontaine, petite grange.



7 - LES COMPOSANTS DES CONSTRUCTIONS

LE PIGNON À GRADINS

Pignons

Dans la plupart des régions françaises situées au nord de la Loire, le pignon encadre le toit et dans beaucoup d'entre elles il est débordant attestant une origine médiévale certaine. C'est le cas du pignon Soissonnais qui présente en plus la caractéristique d'être garni de gradins.

Le pignon est toujours aveugle, tout au plus un ou deux petits jours pour éclairer et ventiler le grenier. Sa pente était voisine de 54°¹⁴³, parfois plus, mais s'est réduite à 45° avec l'utilisation de l'ardoise et de la tuile. La souche de cheminée repose au sommet, dans l'axe ou légèrement décalée du faitage.

On distinguait autrefois la hampe (ou la houe) c'est-à-dire la pointe, du carré, partie inférieure du pignon. La hampe était quelquefois de moindre épaisseur, d'où les glacis avec ou sans larmiers que l'on voit sur certaines bâtisses. Cela nécessitait de l'accrocher solidement sur la charpente à l'aide d'ancres de fer (fig. 23 et 43).

À partir du second Empire, plus particulièrement au nord de l'Aisne et surtout dans le Laonnois, on a construit des pignons en demicroupe, dont la mode était venue d'Allemagne.

Ces pignons étaient employés concomitamment avec les autres, une même maison pouvant comporter les deux types.

Coupe-feu

L'habitude de séparer différentes parties d'un bâtiment par des murs de refends sortant en toiture est très ancienne (fig. 132). Ces murs avaient un rôle de coupe-feu très efficace, ils permettaient de cantonner l'incendie dans la zone où il avait pris. De ce fait, les coupe-feu se rencontraient plutôt entre l'habitation et les dépendances ou pour séparer différentes parties d'un bâtiment agricole. Ils pouvaient être aussi la conséquence d'extensions successives.

Gradins

La principale caractéristique de notre architecture soissonnaise est donc ses gradins ou redents que l'on préfère appeler aujourd'hui *pas de moineaux*; pourtant, autrefois on ne parlait que de créneaux. Quelle que soit la destination des bâtiments les pignons sont décorés de redents. Ils sont différents de ceux qui ornent les constructions flamandes, car ils sont formés d'une seule assise de pierre de 25 à 30 cm de hauteur. En fait ce motif décoratif

143 - Voir note n° 60



132 - Les coupe-feux

Pour éviter la propagation du feu en cas d'incendie, les différentes parties d'un bâtiment étaient séparées par des murs coupe-feu sortant en toiture.

A - Saint-Crépin-aux-Bois (Offemont). B - Montigny-Lergrain (Tarnières). C - Fressons-le-long (La Montagne).



III - 1 Les gradins ou, comme on disait autrefois, les créneaux décoraient les pignons de toutes les maisons.

▲ En haut, petite maison d'une seule pièce à Lesges.

▼ En bas, maison d'un artisan aisé à Gorgny (Reyssons-le-Long). ▼





III - 2 Les granges médiévales avaient aussi leurs pignons à gradins.

▲ En haut, celle de Frontery dont le pignon n'a pas été modifié depuis le XIII^e siècle.

En bas, celle de Soucy dont le pignon a été remanié au XIX^e siècle pour réduire la pente de la toiture.
Malgré la modernisation de la grange on a tout de même remis des gradins. ▼



n'est pas particulier au Soissonnais, on le rencontre dans d'autres régions françaises où il est en voie de disparition : la plaine de Caen, le Béarn, le Puy-de-Dôme (Chaptuzat), la région de Grenoble, le Jura (Arlay), et le Pas-de-Calais. Il est particulièrement fréquent en Écosse et un peu moins en Irlande.

Ce qui fait l'originalité du Soissonnais est l'incroyable diffusion de ce motif. Du toit à pore à la grange monumentale, tous les bâtiments avaient autrefois leurs pignons à redents. Dans les anciens marchés de travaux, la construction de gradins apparaît toujours comme une obligation faite au maçon, sans qu'on en donne la moindre motivation. On lit par exemple, *sera tenu de faire des créneaux ou devra garnir ledit pignon de créneaux*¹⁴⁴ et si l'on n'en prévoit pas, le marché le mentionne expressément : *ne sera pas tenu de faire aucun créneaux*¹⁴⁵.

Aujourd'hui, on cherche désespérément une explication à ce particularisme régional et plusieurs hypothèses ont été avancées : facilité d'accès à la cheminée pour le ramonage ou au toit de chaume pour combattre l'incendie, blocage du chaume pour se prémunir des coups de vent, ou facilité d'exécution. Toutes ces hypothèses résistent mal à l'analyse. La facilité d'accès à la cheminée est réelle, mais il fallait tout de même une échelle pour atteindre le premier gradin et elle n'explique pas la présence des redents sur les bâtiments agricoles dépourvus de cheminée. Rendre plus commode l'accès à la toiture en cas d'incendie, pour mieux combattre le feu n'est pas une explication réaliste. La température ne permettait pas de se tenir sur les redents et puis, pour circonscrire l'incendie, on faisait écrouler la charpente à l'aide d'une perche de bois munie d'un gros crochet de fer que l'on tirait avec un attelage. Le blocage de la couverture contre les coups de vent pourrait être une hypothèse plausible, étayée par un marché de travaux de couverture

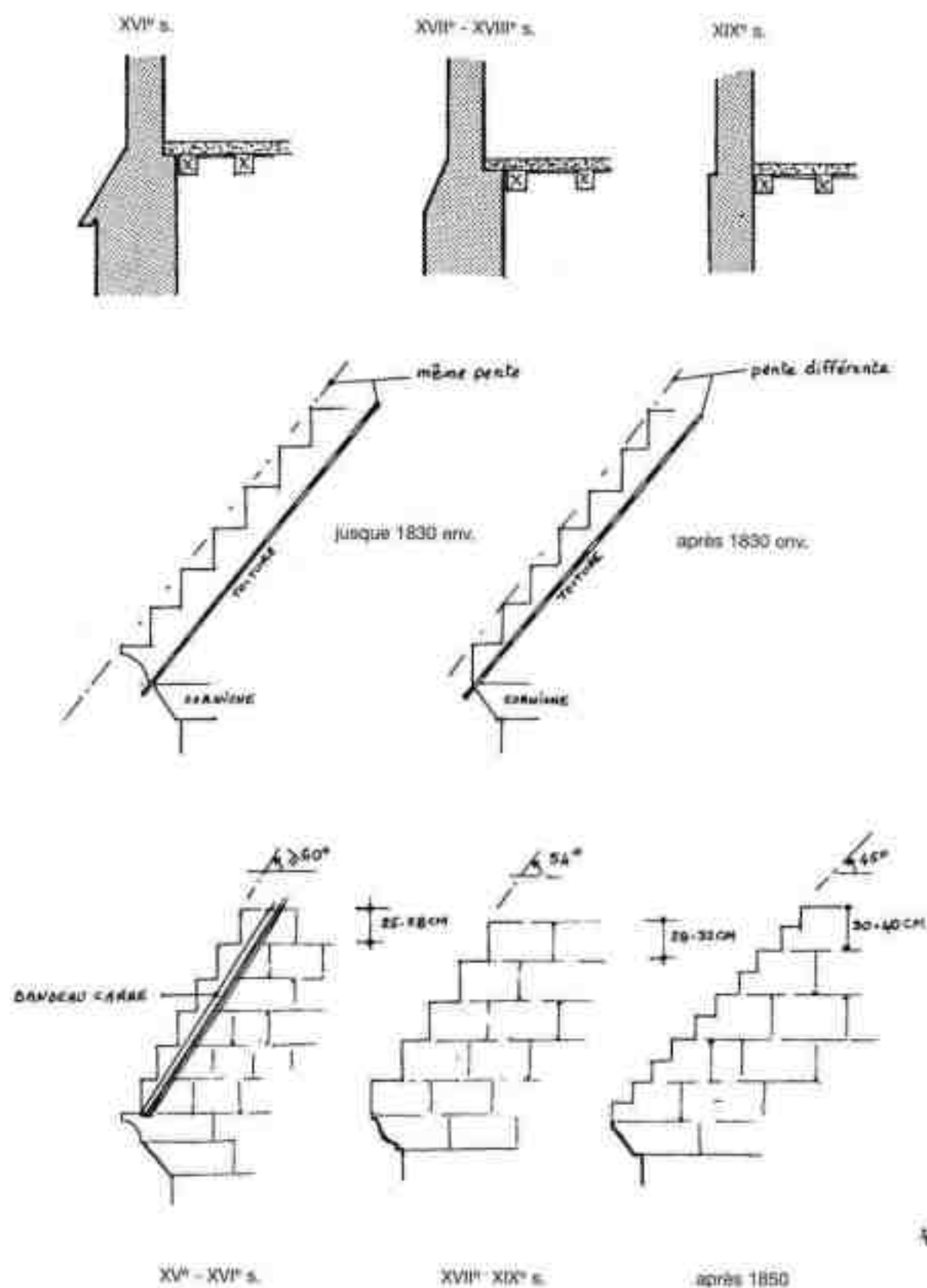
qui spécifiait *avoir livré quatre dixaux de paille de seigle pour faire les quatre bords de pignons raporte qu'il ni a pas de créneaux*¹⁴⁶. Toutefois la même protection pouvait être obtenue avec des pignons à rampants lisses comme on en voit en Bretagne ou en Angleterre. La facilité d'exécution est un mythe. Les anciens murs pignons avaient 55 cm d'épaisseur et seuls les gradins de 25 cm d'épaisseur environ dépassaient de la couverture. Cela compliquait considérablement la partie supérieure du pignon en nécessitant une arase oblique de la maçonnerie sous les gradins (fig. 69). En définitive, le peu d'avantages que pouvaient offrir les gradins est compensé par les inconvénients et cela n'explique pas pourquoi à Soissons, les maisons couvertes en tuiles ou en ardoises avaient leurs pignons à gradins, même celles munies de combles à la Mansard. Faut-il d'ailleurs trouver une fonction ou une explication rationnelle à la présence de ces gradins ? Nous pensons que non et l'étude de certains détails figurants sur les pignons nous le confirmera et nous apportera plus loin une explication, à défaut d'une motivation.

Nos gradins pourtant si fréquents sur les constructions rurales semblent avoir quelque peu délaissé nos églises puisque seize seulement étaient décorées de ce motif : Saint-Pierre-les-Bitry, Emeville, Thury-en-Valois, Septmonts, Canly, Droizy, Barbonval, Breny, Buzancy, Epagny, Couvrelles, Bouconville. Les gradins de Crézancy, Monthiers et Pinon ont disparu à la fin du XIX^e siècle. On notera que la majorité de ces églises est en limite ou hors, mais à proximité immédiate, du Soissonnais. Cela nous amène à formuler deux hypothèses, soit ces édifices ont subi l'influence de l'architecture soissonnaise, soit la région de prédilection des gradins était autrefois plus étendue. Cette dernière hypothèse semble la plus probable ; elle est étayée par les exemplaires épars qui subsistent hors du Soissonnais. Dans l'Oise, la grange de l'abbaye du Moncel (XIV^e siècle), les maisons de La Neuville-Roye et de Monchy ; dans la

144 - Arch. Aisne 264 E3. Marché du 2 décembre 1783 entre Nicolas Lepreux maçon et Nicolas Molin tissierand à Ambleny.

145 - Arch. Aisne 221 E 71. Marché du 24 avril 1757 entre Jean et François Blanjoit maçons et Jean Jacques meunier à Leuilly.

146 - Bibliothèque de Soissons, Hôtel-Dieu de Soissons n° 693.



133 - Détails des pignons.

Certains détails de construction des murs pignons permettent de dater leur réalisation.
 En haut, coupe sur le pignon au niveau du plancher.
 Au milieu, pente de la toiture par rapport à celle des gradins.
 En bas, les gradins selon les époques.

Marne le manoir d'Anthenay ont des pignons ornés de gradins. Les minuscules gradins des maisons de briques de certains cantons de l'Oise et de la Somme, construites au XIX^e siècle, semblent en être la transposition moderne. En définitive, il semble qu'autrefois les pignons à gradins, présents et nombreux dans beaucoup de régions françaises, se sont fossilisés dans le Soissonnais.

Les plus anciens pignons à gradins remontent au Moyen Âge, nous nous contenterons de mentionner les principaux :

– XII^e siècle : Clochers de Breny et Saint-Pierre-les-Butry.

– XIII^e siècle : Granges de Fronteny à Saint-Remy Blanzly et de la ferme du Mont-de-Soissons.

– XIV^e siècle : Châteaux de Septmonts et Berzy-le-sec, maisons de Brenelle et de Maisy (dénaturée), ferme de la Montagne à Ressons-le-long.

– XV^e siècle : Clocher d'Emeville, maison de Soissons rue Glatigny, manoir des Outhieux à Lagny-sur-Autonne.

Du XII^e au XVIII^e siècles les gradins n'ont pas changé d'aspect. Cependant au XV^e siècle ils sont quelquefois soulignés d'un petit bandeau carré. A partir du second Empire on a pris l'habitude de tailler deux gradins dans une même assise. Cela tenait probablement au fait que le format des pierres était de plus en plus grand, jusqu'à 40 cm de hauteur, ce qui conduisait à des gradins disgracieux.

Crossettes

Sur beaucoup de maisons anciennes, on remarque que le premier gradin était sculpté avec le même profil que la corniche, sur d'autres le premier gradin était constitué de deux ou trois pierres superposées (fig. 134). Ces dispositions figuraient la crossette ou corbeau du pignon médiéval et permettait de rehausser la pointe du pignon pour mieux contenir le chaume. La crossette a disparu à partir de la restauration. Pour pouvoir loger le solin, les maçons ont alors construit les gradins avec une pente légèrement supérieure à celle de la toiture.

Pinnacles

Le pignon est quelquefois terminé par un épi de faitage ou pinnacle d'une grande diversité de formes (fig. 135). Le motif le plus commun est une boule simplement posée sur le dernier redent. L'étoile à huit branches taillée dans un cube en suivant les diagonales était très à la mode, surtout dans les villages de Montigny-Lengrain, Courtieux, Taillefontaine etc.. A partir du début du XIX^e siècle le cœur et le trèfle sont très prisés. A Bourguignon et les villages environnant les pinnacles ont une forme ovale prolongée en pointe. On trouve aussi bien d'autres motifs : Croix à Vestud, entrée de serrure à Gizy, violon à Tartier, tête humaine à Violaine (Maast et Violaine), croissant à Crouttes (Muret-et-Crouttes) etc.

La fréquence de cet ornement est variable selon les villages. Ils sont absents dans certains, dans d'autres comme à Rethondes, Berneuil, Bourguignon, Pargnan, Septmonts Selens etc. ils subsistent en grand nombre.

La datation de ces pierres sculptées est difficile, car même si la date de construction de la maison est connue, rien ne prouve qu'elles n'ont pas été installées à une époque plus tardive. Ainsi sur le logis de la ferme de la Glaux, à Dommiers, daté de 1822 un pinnacle étoile a été installé dans les années soixante. Les plus anciens ne semblent pas devoir remonter au delà de la Révolution.

L'origine des gradins : le pignon médiéval.

Observons le pignon de la nef de l'église de Vailly (fig. 136A) : les deux extrémités de la base sont décorées de pierres saillantes, les crossettes ; la pointe est surmontée d'une pierre sculptée en forme de boule, le pinnacle, et les rampants sont ornés de croches. Nous avons là un pignon médiéval classique comme il en existait des centaines sur les églises et les manoirs. Examinons maintenant le clocher de l'église de Vasseny (fig. 136B), nous avons un pignon assez semblable à celui de Vailly mais les crossettes sont simulées par les gargouilles et les croches décorant les rampants sont plus nombreuses. Observons enfin le clocher de l'église d'Emeville (fig. 136C), il présente une certaine ressemblance avec celui de



A



B



C



D

134 - Crosettes et entablements.

Sur les plus anciens pignons le premier gradin était sculpté. A partir du deuxième quart du XIX^e siècle il est remplacé par un entablement formé par un retour de la corniche figurant une sorte de chapiteau. A - Le Rollet; B - Soissons; C - Laversine; D - Reihondes.

Vasseny mais les croches sont devenues des gradins. Nous entrevoyons là les similitudes avec notre pignon soissonnais. Le dessin de la figure 136 - D pourrait être celui d'un superbe pignon soissonnais. On le trouve en fait dans une petite ville d'Ecosse où l'empreinte de l'architecture médiévale est importante.

On le voit donc, l'origine médiévale de notre pignon à gradins est incontestable. Tout dans sa composition rappelle cette époque; gradins, pinacles, crosettes sont autant d'éléments

empruntés à cette architecture. Dès lors, il n'est pas surprenant de le voir subsister dans les pays de fortes traditions que sont les pays de montagne et en Ecosse où l'architecture médiévale est encore omniprésente. Cette persistance soissonnaise du décor médiéval dans l'architecture rurale a été favorisée par l'abondance de la pierre, mais cela n'explique pas tout. Les raisons de cette tradition des pignons à gradins sont plus obscures, profondément culturelles et non, comme beaucoup le croient, rationnelles.



A



B



C



D



E



F



G



H

135-1 - Les pinacles.

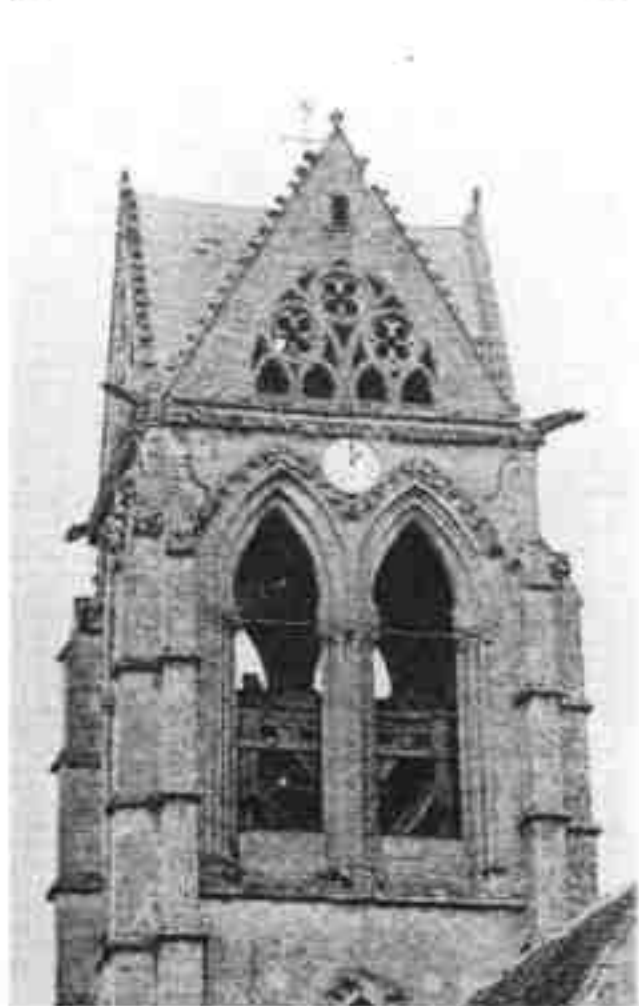
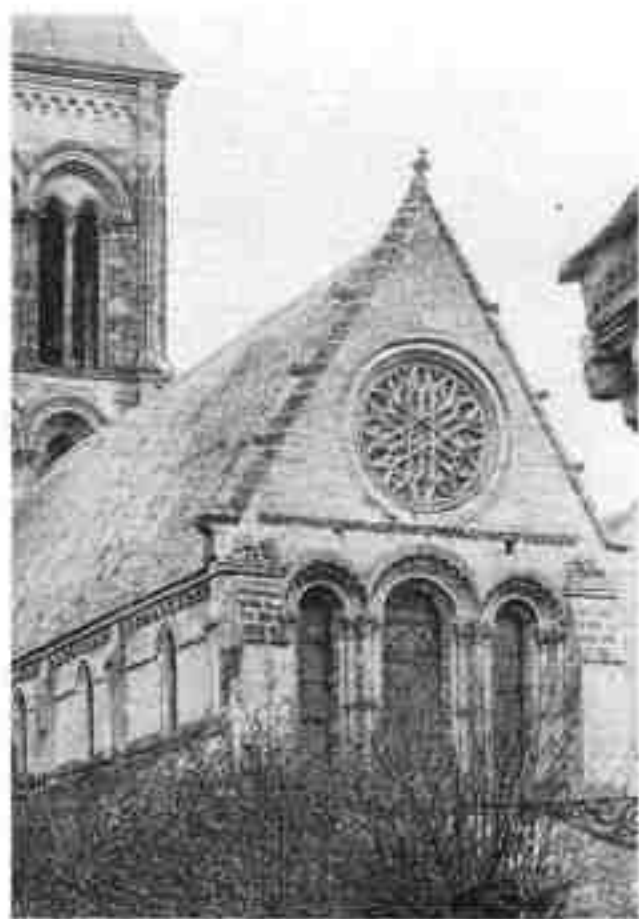
Ces pierres sculptées terminant les pignons sont de plus en plus rares. Elles ont une grande diversité de formes.

- A - Pargnan.
- B - Bourguignon.
- C - Rethondes.
- D - Coucy-les-Eppes.
- E - Pargnan daté 1800.
- F - Violaine (Maast-et-Violaine).
- G - Pargnan.
- H - Laon.



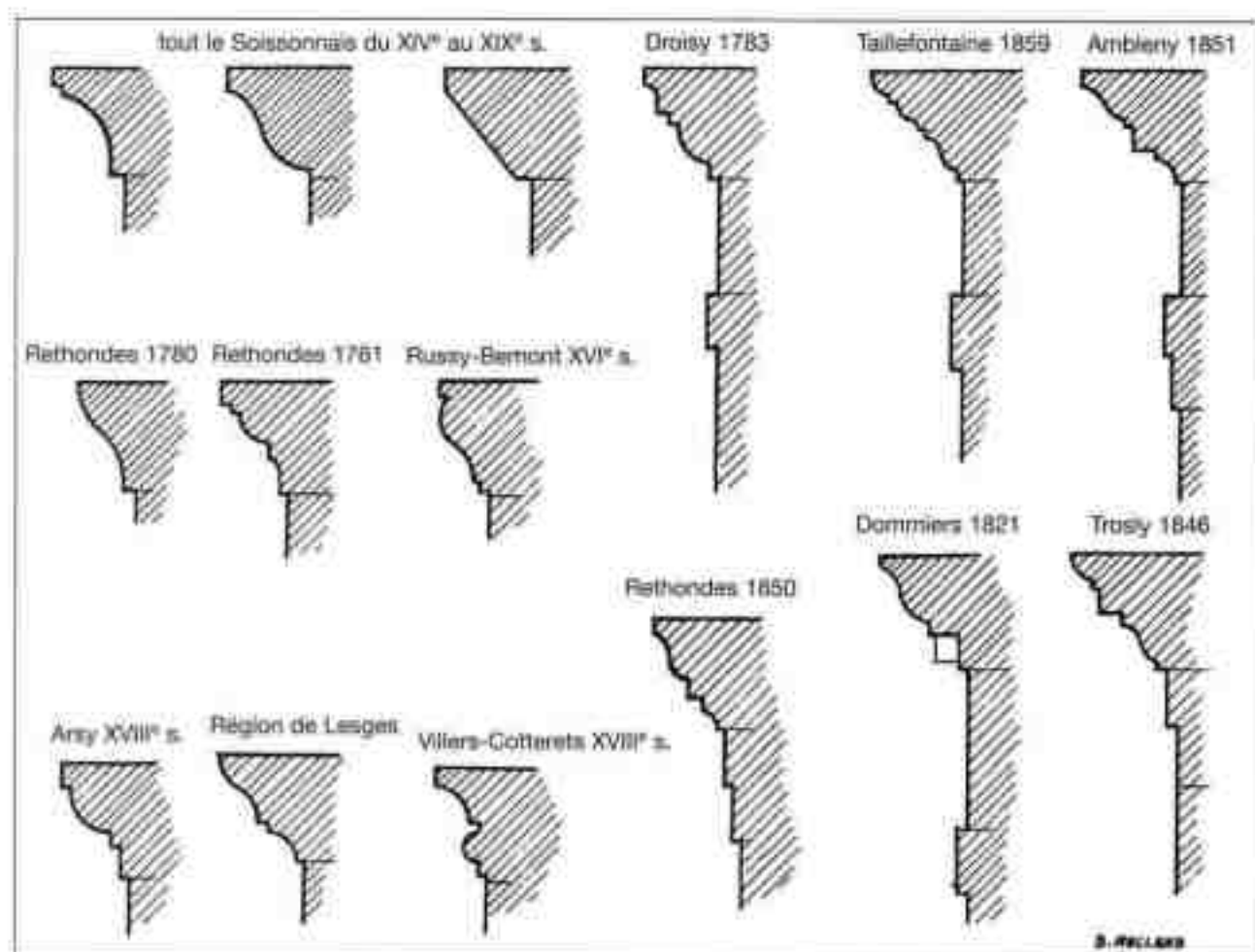
135-2 - Les pinacles

I - Glizy. J - Hautefontaine. K - Septmonts. L - Berny-Rivière. M - Noyan-et-Audain. N - Vic-sur-Aisne.



136 - Origine des gradins

- A - pignon de l'église de Vailly décoré de crochets.
 B - pignon du clocher de Vasseny dont les nombreuses crochets lui donnent un aspect dentelé.
 C - pignon du clocher d'Ermeville, un aspect dentelé similaire à celui de Vasseny est donné par les gradins.
 D - plaquette publicitaire de la ville écossaise de Grantown-on-Spey reproduisant ce qui pourrait être un pignon solissonnais.



137 - Profils de corniches

Le profil de la corniche peut être un moyen de datation d'une maison rurale. Les profils complexes sont généralement du XX^e siècle. La doucine, le chanfrein et le cavet étaient fréquents à toutes les époques. Au XVIII^e siècle un gros quart de rond est souvent le principal élément du profil.

LA FAÇADE DE LA MAISON

On appelait autrefois *laisse* ou *relaisse* les murs de façade reliant les pignons.

Toutes les ouvertures d'une maison étaient percées dans la même façade, celle qui, orientée vers le sud, donnait sur la cour. Signe d'abondance du matériau, la *relaisse* était haute, de 3 m à 3,50 m, ce qui donnait une certaine noblesse à la maison, et se terminait par une corniche sculptée. Les ouvertures étaient proportionnées à la façade et bien conçues. Les fenêtres étaient hautes, de 1,40 à 1,75 m car pour assurer un bon éclairage il fallait que la lumière tombe de haut. La partie supérieure était presque au ras du plafond, cela évitait aux fumées de s'accumuler en partie haute des locaux. La largeur était plutôt confortable, de 0,90 à 1,40 m. La porte d'entrée était haute, car elle régnait avec les fenêtres.

Cette façade si fonctionnelle était en fait la transcription rurale, intervenue à la fin du XVII^e siècle, des habitations qui existaient déjà dans les villes. Jusqu'à cette époque en effet les maisons étaient basses et mal éclairées. Quelques maisons de notables préfiguraient les dispositions futures avec toutefois des fenêtres légèrement plus petites et à linteaux courbes (fig. 79).

La mode de décorer les maisons rurales est apparue vers la fin du XVIII^e siècle. Jusqu'à cette époque les façades des maisons étaient très dépouillées, la corniche en doucine en constituait le seul élément de décor. L'utilisation de ce profil a eu beaucoup de succès puisqu'il est resté à la mode du XVI^e au XIX^e siècles. Il semblait dériver du profil utilisé sur tous les manoirs des XV^e et XVI^e siècles

(fig. 137, Rosay-Bémont). Dans un premier temps, on s'est contenté d'habiller la façade de bandeaux plats et de clefs de baies légèrement saillants; ce genre de décor a eu un grand succès et a duré jusqu'à la fin du second Empire (fig. 72-A et 80-A-D). Dans un second temps, sous la Restauration, la corniche s'est compliquée; elle s'est inspirée des ordres classiques et se retournait de quelques dizaines de centimètres sur le pignon comme pour figurer un chapiteau (fig. 134). Enfin, au cours du second Empire on a assisté à une véritable débauche de décoration. Les façades se sont ornées de bandeaux, pilastres, frises, entablements, inspirés des ordres dorique, ionique, corinthien ou toscan; avec une préférence pour ce dernier, plus simple à exécuter. À la fin du XIX^e siècle l'ornementation est devenue anarchique; elle ne s'est plus souciée de respecter les ordres classiques. Corniches et bandeaux sont devenus véritables exercices de sculpture sans lien avec l'architecture. Parmi cette abondante décoration figurent fréquemment les initiales des propriétaires, sur une lucarne, la grille, le linteau de la porte.

Pendant longtemps, seule la façade principale sera décorée, on ne se souciera pas de l'autre qui restera construite en moellons, alors que toute la maison restera faite en pierre de taille.



Sculptures

Certaines maisons étaient décorées de sculptures de différentes sortes, le plus souvent en rapport avec la Religion ou la profession exercée par le propriétaire de la maison. Les niches avec statues de Saints étaient les plus fréquentes; elles étaient destinées à exercer une protection sur la maison ou pouvait indiquer le nom d'une rue dédiée à un saint. Il est probable que certaines remplaçaient des calvaires détruits à l'occasion de l'édification d'une maison ou l'enseigne qui était accrochée autrefois à la façade.

Les attributs de la profession du propriétaire étaient fréquemment ceux d'un maçon, d'un couvreur ou d'un vigneron. Nous avons décrit précédemment le bas-relief de la maison de Selens représentant les outils du maçon (fig. 16). À Nouvion-le-Vineux une sculpture évoque le métier de maçon et porte la mention Landrix 1802. A Septmonts on voit les outils de couvreur sur une souche de cheminée (fig. 40) et des tonneaux sur les piliers de l'entrée d'une propriété (fig. 139-2-A). Bien souvent, dans les environs immédiats des abbayes détruites par la Révolution, des éléments de sculpture provenant des ruines sont encastrés dans les façades. (fig. 139-2-B).



138 - Les sculptures

▲ A - Niche de saint (Pargnani).

B - Médallion portant la date 1821 à la ferme de la Gloux (Dormiers). ▲



139-1 - Les sculptures

A - Clef de voûte d'un portail (Viviers). B - Statue de la Vierge (Vic-sur-Aisne).



C - Belle sculpture XIX^e s. d'un linteau de fenêtre comportant les armes et le monogramme du propriétaire à Billy-sur-Aisne.



D - Corniche et linteau de porte décorés de frises à gouttes (Selens).



A - Tonneau ornant un pilier de la porte d'un vigneron (Septfonds).

139-2 - Les sculptures

B - Inscription commémorant le passage de Saint-Martin (Amblezy). ▶



C - Tête d'angelot encastree dans le pignon d'une maison et provenant probablement de l'abbaye de Guissy (Pargnan).



Cadran solaire

Beaucoup de maisons notamment les logis de fermes, étaient munis de cadrans solaires. Ils étaient tous de la plus grande simplicité, sans la moindre recherche décorative. Ces dispositifs, avant tout fonctionnels, s'opposaient par leur simplicité à ceux des maisons de ville qui étaient souvent richement décorés.

Lucarnes

Les lucarnes étaient destinées, soit à éclairer le comble, soit à lui servir d'accès : elles étaient donc plus fréquentes sur les bâtiments agricoles allongés ou dans le centre des villages, lorsque les maisons construites en mitoyenneté ne permettaient pas d'avoir le traditionnel accès dans le pignon. L'estourneau (fig. 141-D) était une lucarne à toiture débordante à laquelle était suspendue une poulie pour servir de monte-charge. Elle était installée sur les moulins ou chaque fois que l'on voulait entreposer de lourdes charges dans les greniers.

Les lucarnes étaient autrefois plus nombreuses surtout lorsque les toits étaient en chaume, car ce matériau se contentait d'une ossature rudimentaire. Trois ou quatre perches cintrées suffisaient à les confectionner, la flexibilité du chaume faisait le reste. En revanche, pour celles destinées à recevoir de l'ardoise ou de la tuile, il fallait une charpente relativement

complexe. Beaucoup ont été supprimées depuis la première guerre mondiale à l'occasion des réfections de couvertures.

Dans le Soissonnais le modèle le plus courant était probablement celui à fronton (fig. 141-A-C) qui s'est diffusé à partir du début du XIX^e siècle. La lucarne à capucine (fig. 141-B), dont la toiture était en forme de croupe, était plus fréquente dans le Tardenois. Dans le nord du Soissonnais et le Laonnois des lucarnes maçonnées à fronton triangulaire présentent de fortes similitudes avec celles qu'on peut voir en Bretagne. On y voit aussi des lucarnes à fronton-pignon devenues à la mode sous le second Empire (fig. 142).

Souches de cheminées

Même sur les maisons les plus modestes la souche de cheminée était toujours construite avec beaucoup de soin, c'était une question de sécurité, surtout avec les couvertures de chaume. Visible de loin, la souche était aussi un signal, un emblème posé sur le toit qui donnait l'occasion au propriétaire d'exprimer sa condition sociale. Ainsi la cheminée du manoir était souvent très décorée; pendant longtemps on s'est contenté d'un couronnement mouluré et d'un bandeau plat au-dessus duquel on inscrivait l'année de construction. À partir de la Restauration on les a agrémentées de moulures, sculptures ou médaillons assortis au décor de la façade.



140 - Décorations et sculptures

▲ A, Port-Fontangy.
Corniche à modillons soulignée d'un bandeau orné de billettes.
Entablement supporté par deux consoles à volutes.



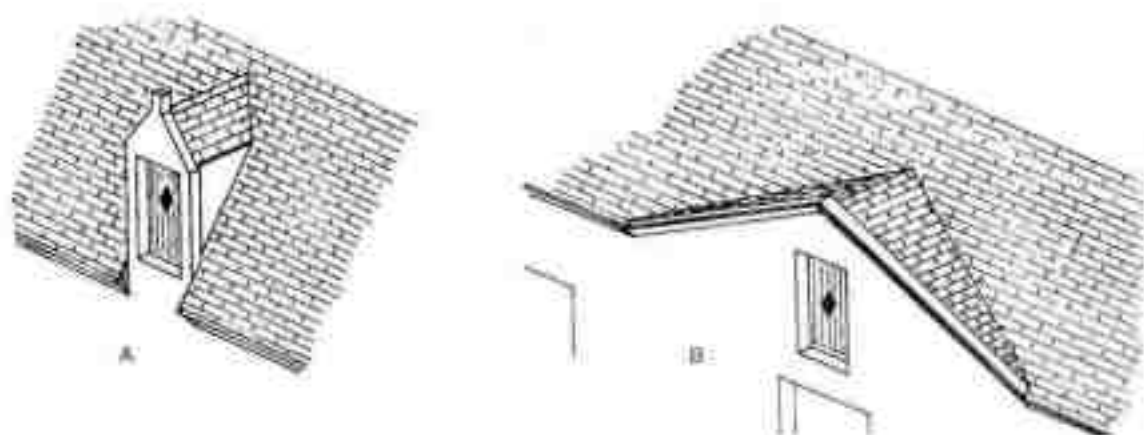
B, Ferme du Palais à Nanteuil-sous-Muret.
Lucarne ornée de volutes datée 1648.
À cette époque, seules les grandes maisons sont décorées. ▶



141 - Lucarnes

Les lucarnes étaient utilisées pour l'accès au comble ou pour sa ventilation et/ou son éclairage.

Les plus fréquentes étaient à fronton-pignon (A et C), en croupe (B, dite à capucine).
D, lucarne monte-charge.

142 - Lucarnes du XIX^e siècle

A - Fronton, fréquente dans le Laonnais. B - A fronton-pignon.

143 - Souche de cheminée du XVI^e siècle à Bitry ▶

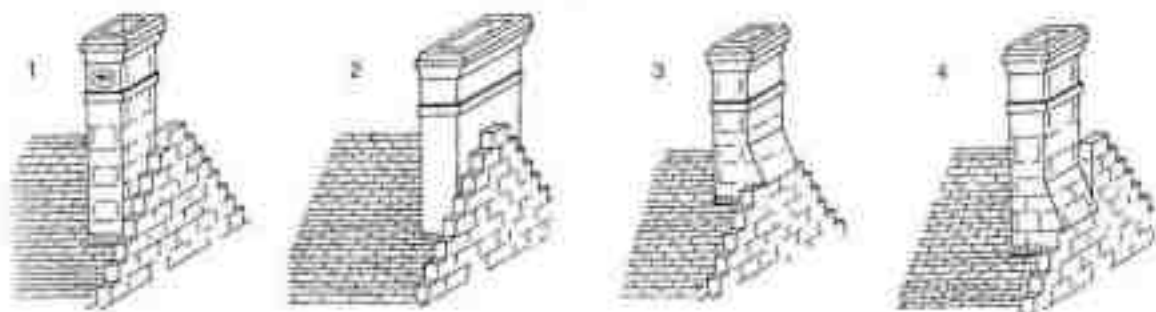
144 - différents types de souches de cheminées ▶

La souche de cheminée est un élément de datation des maisons. Les souches massives, presque cubiques, ou constituées d'un ou deux gros cylindres datent généralement du Moyen Âge. A partir du XVII^e siècle le conduit devient rectangulaire.

1 - type le plus courant au début du XIX^e siècle, avec médaillon portant la date.

2 - milieu du XIX^e siècle.

3 et 4 - souches les plus fréquentes aux XVII^e et XVIII^e siècles.





145- Souches de cheminées anciennes

Selon les époques la souche de cheminée change de forme. Elle est donc un élément de datation d'une maison.

Jusqu'au XVI^e siècle elle est massive de section carrée puis elle devient plus élancée et à section rectangulaire.

A, Brenelle maison du XIV^e siècle.

B, Viviers, probablement XVII^e siècle.

C, Rethondes souche datée 1798.

D, Septmonts, joli couronnement de souche.



A



B



C



D

E

146 - Souches de cheminées du XIX^e siècle

Les souches de cette époque portent souvent la date de construction de la maison, et les moulures et sculptures sont fréquentes.

A - Saint-Christophe-à-Berry datée 1852.

B - Septmonats datée 1822.

C - Septmonats, souche décorée de moulures et représentant l'outillage du couvreur d'ardoise.

D - Acy-le-bas, décoration en forme de roue.

E - Chelles; ce type de couronnement destiné à améliorer le tirage ne se trouve que dans les villages de Chelles, Taillefontaine etc.





A- Dravegny. ▲



B- Septmonts. ▲

III - 3 Les lucarnes

C-Beaurieux. ▼

D- Dravegny. ▼





III - 4 - La tourelle d'escalier.

Pendant plusieurs siècles la tourelle d'escalier a été en faveur dans les grandes habitations. Elle avait l'avantage de ne pas encombrer le plan et d'assurer une bonne distribution des locaux. Mais elle était à elle seule tout un symbole, seigneurial pour le noble, de réussite et d'ascension sociale pour le roturier. Ici le manoir de la Cour à Largny-sur-Automne.

La souche de cheminée est généralement un élément de datation fiable de la construction d'une maison, chaque époque ayant apporté sa marque. Jusqu'au XVI^e siècle elle est massive, presque cubique, centrée sur le pignon ce qui nécessite d'encastrer le conduit; parfois elle est constituée de deux gros conduits cylindriques reposant sur une base prismatique (fig. 143). A partir du XVII^e siècle semble-t-il on l'adosse au pignon ce qui oblige à faire un glacis de raccordement rejetant l'eau de pluie vers l'extérieur (fig. 144). On la désaxe ensuite afin de faire porter la panne faîtière directement au sommet du pignon. Par simplification, le glacis disparaît dans les premières décennies du XIX^e siècle, puis à la fin de ce siècle la souche perd cette implantation privilégiée, elle est le plus fréquemment au centre de la toiture, centrée ou dans le sens du faîtage.

Le conduit avait généralement 0,40 m par 0,80 m de section et surmontait le faîtage d'environ 1,20 m, beaucoup plus lorsque le toit était de chaume ou dans les vallées très encaissées, pour améliorer le tirage. Dans la plupart des cas il n'était pas couvert; quelquefois comme à Septmonts (fig. 145-D), on le couvrait d'un chapeau de gendarme constitué de deux grandes dalles de pierre. A Vivières et Taillefontaine on rencontre de curieux couronnements constitués d'une pierre taillée formant une ou plusieurs petites arcades (fig. 146-E). Dans beaucoup de villages, à partir du XVIII^e siècle semble-t-il, on avait pris l'habitude d'inscrire la date de construction de la maison sur la souche de cheminée (fig. 145-C - 146-A-B). On inscrivait simplement le millésime soit directement sur la souche, soit dans un cadre mouluré.



A - Hautefontaine (La Ruelle) ▶



147- Escaliers extérieurs

Pour accéder à un niveau surélevé les escaliers extérieurs étaient fréquents. Dessous, un évidement plus ou moins important servait de niche à chien.

◀ B - Montigny-Lengrain.

C - (p. 179) (Eully) ▶

L'ESCALIER

Escalier extérieur

Les escaliers extérieurs sont courants dans le Soissonnais, soit pour accéder aux maisons surélevées, soit pour conduire au grenier ou à la cave, ils sont un des caractères forts de la maison soissonnaise.

L'escalier accédant au logis est toujours implanté en façade. Ses marches sont en pierre dure et il comporte généralement un muret de maçonnerie formant garde-corps. Les rampantes de fer ne sont apparues qu'à partir du second Empire. Au-dessous, une petite voûte était destinée à créer une niche pour le chien de la maison.

L'escalier d'accès au comble est construit contre le pignon, sans garde corps, le cas échéant, il repose sur le massif du four (fig. 60-154-0). En son absence, on aménageait dessous une voûte destinée à abriter un poulailler ou l'escalier conduisant à la cave.

Tourelle d'escalier

La tourelle d'escalier concernait les maisons d'une certaine importance et les manoirs où elle était systématique en raison de la force du symbole féodal qu'elle constituait. Jusqu'au XVII^e siècle elle était fréquente puis elle s'est raréfiée sous l'influence de l'architecture classique. Au XVIII^e siècle, elle relevait plus de la fantaisie des constructeurs que d'une tradition constructive.

Jusqu'au XV^e siècle le plan est circulaire, il devient ensuite polygonal, le plan carré est rare. Les toitures étaient le plus souvent en pierre : poivrière dans le cas des tourelles circulaires, dôme à lanterne pour les tourelles polygonales. Les pavillons coniques ou pyramidaux sont aujourd'hui les plus fréquents parce qu'ils ont remplacé les couvertures de pierre détruites. La toiture en mitre d'évêque semblait spécifique à notre région sans que l'on sache bien s'il s'agissait d'une volonté délibérée des constructeurs ou la conséquence d'une





148 - Tourelles d'escalier du XVI^e siècle

A - Ferme de Roye-Saint-Nicolas.

B - Mandoir de Courteux.

C - Ferme de la Berque à Nanteuil-sous-Muret.

149 - (p. 181) Tourelles d'escaliers à coupoles ▶

Au XVI^e siècle les tourelles d'escalier étaient fréquemment couvertes d'une coupole de pierre surmontée d'une lanterne ou d'un pinacle.

A - Tourelle d'une maison d'Ambleny, détruite durant la Grande Guerre. ▶

B - Maison de Vic-sur-Aisne. ▶

C - Maison de la Montagne de la Grue à Flessons-le-Long. ▶

modification. Nous en connaissons trois exemples; le manoir de Courtieux (fig. 148-B); une maison près de l'église de Montigny-Lengrain et le colombier de la ferme de Breuil à Saconin (détruit en 1918).

À l'intérieur de la tour chaque marche for-

mait un élément du noyau central de l'escalier. Dans la majorité des cas, elles étaient faites en pierre dure. Toutefois dans la petite ferme de la Berque à Nanteuil-sous-Muret les marches sont taillées dans un bloc de bois mais le mode de réalisation reste celui des escaliers de pierre.



Escaliers intérieurs

Les escaliers intérieurs des maisons d'un étage étaient rarement en maçonnerie; ils étaient généralement entièrement confectionnés en chêne et toujours réalisés de la même façon. Le limon portait les marches recouvertes de carreaux de terre cuite ou simplement de plâtre. Les nez de marches et contre marches, assemblés sur le limon, restaient apparents. La sous face était revêtue d'un enduit plâtre et la rambarde à montants de bois ou de fer supportait la main courante. Ils étaient parfois joliment sculptés, comme celui de la ferme de la Belle Assise à Rethondes (fig. 150).

Pour conduire au grenier on confectionnait des escaliers beaucoup plus simples, souvent en grisard et sur le principe de l'échelle de meunier.

150 - Escalier de bois

Ce bel escalier de bois se trouve dans la ferme de la Belle-Assise à Rethondes. ▶



Escalier de cave

L'accès à la cave s'effectuait toujours depuis l'extérieur, les escaliers aboutissant dans une habitation sont la conséquence de modifications tardives. Les escaliers des caves anciennes étaient généralement couverts d'une voûte à ressauts en plein cintre ou en anse de panier. Ce type de couverture était très adapté aux escaliers droits et relativement facile à exécuter. Les voussoirs pouvaient être préfabriqués à l'avance et, comme chaque arc supportait le suivant, il suffisait d'étayer le premier. Pourtant on a abandonné ce mode de réalisation dans le courant du XVIII^e siècle pour lui préférer la voûte en berceau rampant d'une exécution plus complexe.

Les cheminées

Les cheminées anciennes des maisons rurales sont toujours d'une taille impressionnante, rivalisant souvent avec celles des manoirs (fig. 151). On pourrait presque dire que plus la cheminée est grande plus elle est ancienne. Le seul critère du chauffage n'explique pas leurs grandes dimensions. Des foyers plus petits auraient suffi à chauffer la maison, solution qui prévaudra d'ailleurs à la fin du XIX^e siècle. En fait, si la cheminée était si grande, c'était pour en faciliter l'accès, le foyer servait aussi bien à faire la cuisine qu'à faire sécher toute sorte de choses. La contrepartie était d'avoir un conduit en proportion,



151 - Cheminées

Les cheminées des maisons rurales étaient toutes identiques. Deux pieds-droits de pierre de taille portaient la hotte et le linteau, lequel était armé d'une tige de fer pour éviter leur déversement.

A - cheminée d'un fournil (Taillefontaine).

B - cheminée du milieu du XIX^e siècle habillée de bois (Saint-Crépin-aux-Bois).

C - Sur cette grande cheminée les pieds-droits sont légèrement galbés.
 ◀ (Ambrief, détruite en 1990).



▲ 152 A - Cheminée du XVI^e siècle du manoir de la Cour à Largny

Il s'agissait de la cheminée de la cuisine. Dans toutes les grandes maisons, jusqu'au début du XIX^e siècle, les cheminées avaient cette importance.



152 B - Cheminée - Restauration

Belles cheminées datant de la Restauration dans une maison proche de l'église de Vivrières: À noter le plafond à solives posées tant vide que plein, la couleur du soubassement (brun) différente de celle du mur (bleu clair). ▶

c'est-à-dire dont la section était environ le dixième de l'ouverture libre de la cheminée, pour que le tirage soit bon.

Nos cheminées sont toutes construites sur un même modèle qui semble remonter au XVII^e siècle. Deux pied-droits prolongés par des encorbellements supportent une plate bande de pierre de taille, ou *manteau*, sur laquelle repose en retrait une grande hotte de pierre de taille qui se réduit de section dans la hauteur du comble pour se raccorder sur la souche. Le foyer était réalisé en tuileaux. Jusqu'au XIX^e siècle, les plaques de cheminées étaient peu fréquentes sauf dans les châteaux ou les manoirs. Les dates qui y sont inscrites sont, le plus souvent, sans rapport avec la maison dans laquelle elles se trouvent. Beaucoup d'entre elles ayant été fabriquées en série au siècle dernier à partir de modèles anciens.

La mouluration est absente de la cheminée rurale. Seules celles des manoirs et des maisons bourgeoises reçoivent une décoration. Le plus souvent on trouve un décor de style Louis XV qui a été très en vogue dans les maisons bourgeoises jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

À partir du second Empire on a multiplié le

nombre des cheminées dans une même habitation et réduit leurs dimensions; elles ont été implantées dans les endroits les plus insolites, dessous de fenêtre, angle de pièce conduisant à de véritables acrobaties dans la réalisation des conduits, au point qu'on peut se demander si elles n'étaient pas plus décoratives que fonctionnelles.

LES FOURS

La cuisson du pain était au Moyen Âge le monopole des seigneurs qui disposaient du droit de banalité. Chaque habitant de la seigneurie était tenu de venir faire cuire son pain dans le four banal. Dans notre région, ce droit féodal est tombé très tôt en désuétude. À Ambleny en 1361 un litige à ce sujet nous apprend qu'une dizaine de familles, sur les 170 que comportait alors la paroisse, possédait un four¹⁴⁷.

Le four pouvait être installé dans un fournil indépendant, jouxtant plusieurs propriétés ou dans une cour. Quelquefois, il était installé dans une ancienne carrière servant de dépen-

147 - Arch. Aisne, G253, f^o 67 à 69.



153 - Intérieur d'un four

L'ensemble du four est construit à l'aide de tuiles de couverture liées au mortier de terre. On observera que la partie supérieure est horizontale.



154 - Massifs de fours

Pour ne pas encombrer le plan de la maison,
le volume du four débordait à l'extérieur
et était enveloppé dans un massif de maçonnerie.

A - massif couvert d'un toit de pierre.
Au dessous, l'accès à la cave (Soucy).

B - massif le plus courant
dans les maisons du Soissonnais
supportant l'escalier
conduisant aux combles
et couvrant l'accès à la cave (Vauxcastille).

155 - Fournil

Petit fournil couvert d'une voûte d'arête
dans une maison de Taillefortains.
La gueule du four s'ouvre
dans le foyer d'une cheminée. ▶





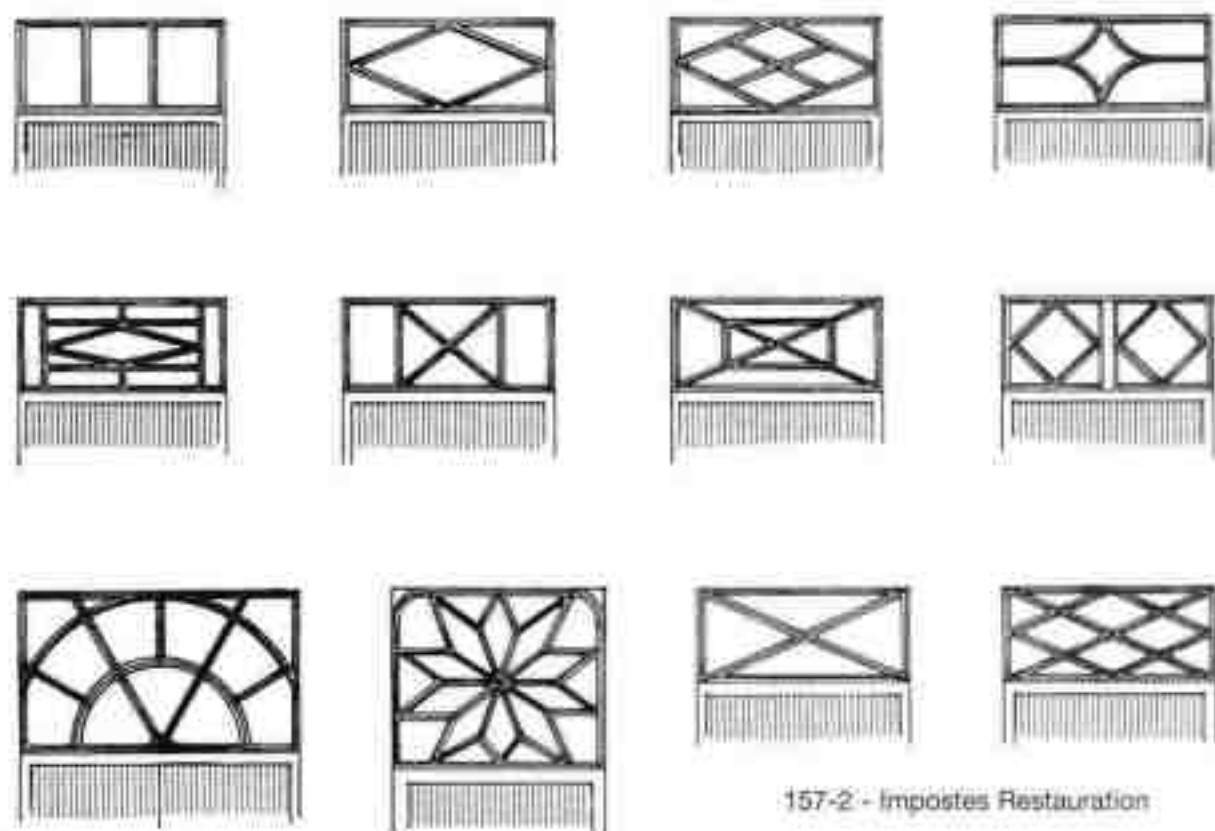
156 - Les portes

Au XIX^e siècle, les portes sont souvent décorées. Le décor est plus ou moins abondant selon les moyens du propriétaire; les impostes vitrées présentent une grande diversité.



157-1 - Les menuiseries.

A et C - Portes vitrées intérieures, fréquentes jusqu'au milieu du XIX^e siècle. B - porte pleine du XIX^e siècle. D - Face intérieure d'une porte d'entrée du début du XIX^e siècle.



157-2 - Impostes Restauration

dance à la maison. Il pouvait appartenir à plusieurs particuliers à la suite d'un investissement commun ou du morcellement de la propriété; mais le plus souvent, la maison rurale disposait de son propre four.

Sa taille variait selon le volume de pain à cuire et l'unité de compte était la quantité de grain correspondante : *construire un four pour y cuire le pain provenant d'un essain et cinq pichets de blé* peut-on lire dans un marché de travaux de 1798¹⁴⁸. Les plus petits fours étaient à plan circulaire de 1,50 m de diamètre, les plus grands étaient à plan elliptique de plus de trois mètres de profondeur. L'ensemble était construit en tuileaux ou en tuiles de réemploi (fig. 153). La gueule s'ouvrait dans l'âtre d'une cheminée, spécialement aménagée à cet effet, ou dans celle de la maison. Dans de nombreux cas le four formait à l'extérieur un gros massif de maçonnerie qu'un grand glacis raccordait au mur pignon (fig. 69-154). Ces dispositions étaient celles préconisées par Charles Estienne : *son four aura saillie hors le bâtiment et ressortira la gueule dans la cheminée de la cuisine et*

*sous le manteau d'icelle à costé et près du foyer*¹⁴⁹. On l'utilisait aussi le massif du four pour porter l'escalier conduisant au comble. Quelquefois, on le couvrait d'une toiture pour y aménager un séchoir. Sous le foyer, un réduit voûté servait de poulailler ou de niche à chien à moins qu'on y ait logé l'escalier de la cave.

LES PORTES ET LES FENÊTRES

Portes

À l'origine les portes étaient de la plus grande simplicité. Il n'y avait que sur les manoirs qu'elles étaient décorées. À partir du début du XIX^e siècle, elle est devenue un élément symbolique de l'habitation qui a été l'occasion de toutes sortes de décorations. Pilastres, entablement, trumeau sculpté, impostes vitrées complexes, tout était bon pour attirer l'attention du visiteur et distinguer sa maison (fig. 155-156). Dans tous les cas, le ventail était plein, réalisé en frise sur barre, c'est-à-dire en lames de bois assemblées par rainures et languettes et renforcé à l'intérieur par trois barres recevant les charnières. Au dessus, une imposte vitrée venait compenser l'opacité de la porte.

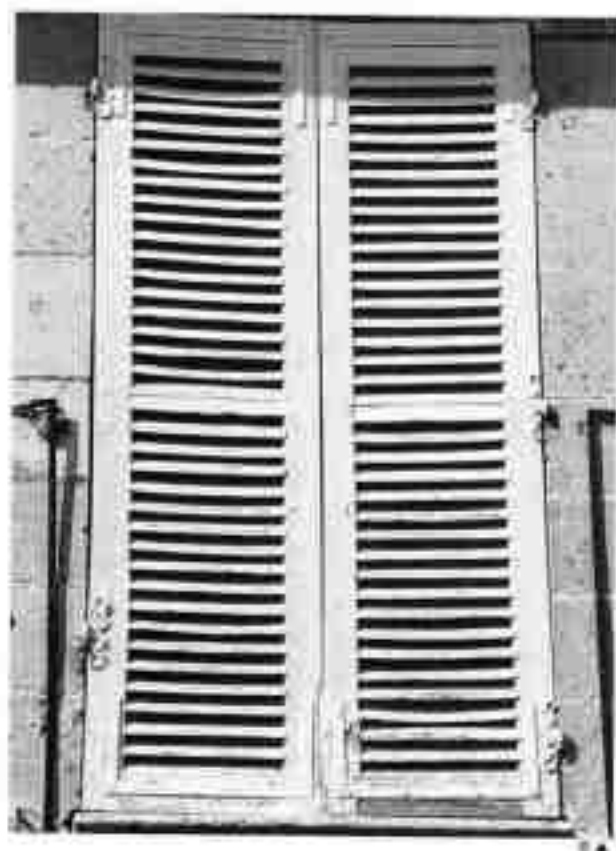
148 - Arch. Aisne 264E21, Marché du 4 frimaire An VII entre Nicolas Rousseau maçon et Pierre Léon sabotier à Amblieny.

149 - C. ESTIENNE et J. LIÉBAUT, op. cit. p. 15.



157-3 - Les menuiseries

A - volets à barres. B - grands volets persiennes.



C - fenêtre à guillotine du XVIII^e siècle.
(ferme de la Rucole)

Fenêtres

Jusqu'au XVIII^e siècle la fenêtre vitrée était limitée aux grandes habitations qui possédaient des ouvrants à 12 carreaux, les maisons modestes n'en possédaient pas. Les contrevents assuraient la fermeture des baies et en hiver on était condamné à vivre dans l'obscurité. L'utilisation de papiers huilés en guise de vitrage dans nos habitations rurales modestes reste hypothétique. Bien que prouvé sur des habitations du XVI^e siècle en Grande Bretagne¹⁵⁰ aucune preuve n'a pu être apportée pour le Soissonnais. À partir du début du XVIII^e siècle on a su produire des verres de plus grand volume qui ont permis la fabrication de vantaux vitrés à six ou huit carreaux. La fenêtre ouvrant à la française semble avoir été, dès le début, la plus fréquente. Néanmoins les ouvrants à guillotine ou à l'anglaise se rencontraient dans certaines grandes maisons mais sont devenus rares (fig. 157-3).

Volets

Les contrevents, constitués de planches assemblées sur barrés, étaient un gage de sécurité et amélioraient considérablement le confort car, venant se loger dans une feuillure taillée dans la maçonnerie à cet effet, ils étaient une bonne protection contre le froid (fig. 157-3). Avec l'apparition des fenêtres vitrées on a commencé à installer des volets persiennes. À la différence de ceux des régions du sud de la France les lamelles étaient fixes. Ces volets ont eu un certain succès à une époque où l'on vivait au rythme du soleil (fig. 157-3, p. 190).

Portes intérieures

À l'intérieur de la maison les portes de communication étaient basses et larges, (1,80 par 1,00 m), vitrées à quatre carreaux et sans huisserie dans les maisons modestes, pleines et moulurées chez les gens plus fortunés (fig. 157-1).

Portails

Les portails, portes cavalières, et portes piétonnières étaient des ouvrages de réalisation



158-1 - Portes et portails

Le mode de réalisation reste identique à toutes les époques.

A - Lagery (XVI^e siècle). B - Ferme de la Siège à Couvrelles (XIX^e siècle).



150 R.J. BRUNS, *The English country cottage*, 1990, p. 253.



158-2 - Portes et portails
Soissons (début XX^e siècle). ▲

complexe qui relevaient de l'art de la charpente car ils nécessitaient une ossature à la fois solide et légère. Très sollicités par les agressions de toutes sortes, intempéries, accidents etc, ils avaient une faible longévité aussi, peu d'entre eux, dépassaient les cent ans. Cependant, ceux qui subsistent sont représentatifs de ce qui se faisait autrefois car leur mode de construction n'a pas évolué depuis le XVI^e siècle. L'ossature de chaque ventail était constituée d'un cadre renforcé de traverses et de croisillons, sur lequel on venait fixer les planches de revêtement assemblées à rainures et languettes (fig. 158-1-2). Toutes les pièces de bois étaient assemblées à tenons et mortaises et soigneusement chevillées. Les articulations étaient assurées par des tourillons en partie inférieure et supérieure. Le verrouillage était assuré par un fleau qui, pivotant en son centre, venait se placer en travers des vantaux.

AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

Ésters

La pièce principale de la maison était tou-

jours munie d'un évier ou *lavier*. Il consistait en un simple bac de pierre dure de quelques centimètres de profondeur avec une gorge rejetant l'eau à l'extérieur à l'aide d'une gargouille. Il était généralement installé dans un angle de la pièce ou dans un minuscule local pris sur son emprise.

Placards et alcôves

Les placards ne semblent pas avoir été répandus dans nos maisons les plus anciennes. Il suffit de consulter les anciens inventaires après décès pour se rendre compte que nos ancêtres avaient si peu de chose que ce genre d'aménagement n'était pas une nécessité impérieuse. À partir du début du XIX^e siècle, d'abord dans les habitations des notables, on a installé des ensembles menuisés de part et d'autre de la cheminée.

Les alcôves ne se rencontraient que dans les habitations de caractère, maisons bourgeoises ou logis de ferme. Elles ont été très à la mode à partir du XVIII^e siècle, lorsqu'on a commencé à rechercher plus de confort dans les habita-



159-1 - Chambre d'une maison bourgeoise en 1916 ▲

On remarquera le lit, installé dans une alcôve.

tions rurales. Elles permettaient de remédier à l'insuffisance de chauffage des chambres. Elles sont malheureusement en voie de disparition car, souvent, elles sont transformées en débarras et les propriétaires ignorant leur destination ont tendance à les supprimer lors des modernisations.

Les alcôves présentaient toutes les mêmes dispositions. Une grande baie d'environ 2,50 m de largeur et 1,50 m de profondeur permettait d'y encastrier le lit. Elle était encadrée par deux petites portes, l'une donnant sur un débarras, l'autre servant d'accès à une autre pièce.

Revêtements muraux

On faisait peu de cas autrefois des revêtements muraux; la plupart des manoirs se contentaient du parement de pierre brute badigeonné au lait de chaux. Si on se souvient que le parement intérieur était réalisé en moellons, on imagine l'aspect rustique que pouvaient avoir les plus grandes habitations, fort heureusement rompu par les tapisseries que l'on suspendait au mur. Dans les autres habitations le badigeonnage à la chaux était aussi la règle y compris pour le plafond. Nos poutres appa-

rentes soigneusement cirées sont en effet une pure invention de notre siècle.

À partir du XIX^e siècle l'intérieur de la maison s'anime, les murs sont peints de couleurs vives, jaune, vert, bleu etc. On marque le soulèvement des murs, sur 60 cm de hauteur, d'une couleur foncée pour le rendre moins salissant et figurer un lambris qu'on n'a pas les moyens de s'offrir. Les lambris coûtaient excessivement cher, raison pour laquelle ils étaient rares même dans les manoirs. Cependant, quelques maisons de notables pouvaient en être munies. La ferme de Saint-Remy-Blanzay par exemple, possède une pièce d'habitation entourée d'un lambris XVIII^e siècle avec alcôve. À Hautefontaine, une maison de notable située en face de l'église conserve aussi les dispositions anciennes de la chambre avec alcôve, lambris et cheminée de style Louis XVI.

À l'extérieur, la pierre ne nécessitait pas de peinture et les boiseries étaient peintes à l'huile. Le ton gris clair prédominait mais on utilisait aussi le rouge foncé et le bleu foncé. Les autres variétés de couleurs sont apparues à l'époque moderne.



159-2 - Intérieur d'une maison modeste vers 1900

Comme au XVIII^e siècle, le mobilier est rudimentaire. Seuls signes de modernisme, les photographies accrochées au mur, la pendule et le moulin à café.



159-3 - Intérieur d'un logis de ferme

Pour éviter les courants d'air, la cheminée a été condamnée et sans doute remplacée par un poêle.

Aménagements d'hygiène

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle ils sont restés totalement absents des maisons rurales. Il semble bien que bon nombre de manoirs ruraux ne possédaient pas de latrines et que l'on se contentait du tas de fumier. Ce n'est vraiment que dans le courant du XIX^e siècle que l'on voit apparaître les lieux d'aisance puis les lieux à l'anglaise. Quant au cabinet de toilette, dans les premières années du XX^e siècle il n'était présent que dans les maisons bourgeoises.

LE MOBILIER DE LA MAISON

Autrefois, le mobilier de la maison était des plus modeste, proche de l'indigence. L'essentiel des meubles et des ustensiles se trouvait dans la pièce principale, la chambre servait le plus souvent de débarras et accessoirement de chambre pour les enfants. L'habitation était avant tout destinée aux repas et au repos car la traditionnelle veillée se tenait toujours dans la cave. Le mobilier n'était donc là que pour abriter le linge et le peu de vaisselle que possédaient nos ancêtres. Pour donner un exemple de la modestie de ce patrimoine mobilier entrons dans l'unique pièce de la maison de nos ancêtres Marie-Rose de Faumont et Louis De Ciry manouvrier qui vivaient à Saint-Bandry à la fin du XVIII^e siècle¹⁵¹. La cheminée était garnie de tous les ustensiles destinés à la cuisine. Dans un angle une couchette à hauts piliers, le long du mur une armoire en chêne à deux battants, au centre une petite table ronde et cinq chaises foncées en paille et, près de la cheminée, un pétrin de bois blanc avec pieds de chêne.

L'inventaire du mobilier de leur fils Pierre-Philippe De Ciry qui habitait la même maison en 1821 donnait un contenu similaire¹⁵² : Une couchette en bois blanc, une armoire à deux battants, une horloge à rouages de bois, un rouet, une table et des chaises.

En 1783, l'habitation d'un riche cultivateur, Pierre Régale fermier de Confrécourt, était beaucoup plus fournie. La cuisine était meublée avec une table et deux banes en hêtre, un coffre, un vieux bas d'armoire en bois blanc et chêne, un autre bas d'armoire, un coffre à avoine et un garde manger. Dans la pièce à côté, on trouvait deux lits dont un entouré de rideaux, deux grandes armoires, un bas d'armoire, un coffre, deux tables et douze chaises. Le fournil servait aussi de chambre avec deux lits, un bas d'armoire, une table et une chaise, un pétrin, et une armoire à trois portes¹⁵³.

En définitive, ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle que l'intérieur de la maison va se transformer. Avec l'élévation du niveau de vie et le développement de la notion de confort le mobilier deviendra de plus en plus abondant.

LES CLÔTURES

Toutes les propriétés, de la plus grande à la plus petite, étaient autrefois entourées de hauts murs, c'était le pourpris mentionné dans les descriptions de propriétés les plus anciennes. Les maisons modestes, faute de moyens financiers, se contentaient d'une clôture de haies vives¹⁵⁴. Ce choix constant d'enfermer les propriétés à l'intérieur d'un enclos, répondait autant à un désir d'intimité de la cellule familiale qu'à un souci de protection. Mais les murs de clôture avaient aussi un rôle utilitaire qu'il ne faut pas sous-estimer. Ils permettaient la culture d'arbres fruitiers.

153 - Archives Aisne, Inventaire du 7 février 1783.

154 - Les anciens baux ou actes de ventes si imprécis sur la description des bâtiments, ne manquaient jamais de préciser le type de clôture. En voici deux exemples provenant des Archives départementales de l'Aisne :

G262. 31 mars 1697. Pierre Mahon reconnaît être détenteur d'une maison, stable couverte en chaume, cour, le tout fermé de murailles contenant en pourpris trois sèliers...

264E3, 7 novembre 1783. Hubert Robillard hérite d'une maison, bâtiments, cour, jardin, séant aux Fosses-en-Bas, le tout fermé de Hayes vives contenant trois pichets.

151 - Col. Auteur. Inventaire après le décès de Marie-Rose de Faumont, 3 avril 1810.

152 - Col. Auteur. Inventaire après le décès de Cécile Roncin, 26 mars 1821.



160- Les murs de clôture

▲ A - Septmonts en 1900. On voit l'importance qu'avaient les murs de clôture dans ce village vinicole. Ils sont encore très nombreux et donnent aux rues des aspects de obuiors.



▲ B - Soucy aujourd'hui. Les murs de clôtures et de soutènements sont nombreux dans le village de Soucy qui s'étage du rebord du plateau au fond de la vallée du ru de Retz.

A - mur de soutènement
construit en pierre sèche
à Soucy ▶



161-1 - Les murs de clôture

Les murs de clôture sont une des caractéristiques principales de l'architecture soissonnaise, mais faute d'entretien, beaucoup ont disparu. Ils donnent aux propriétés des aspects d'enclos fortifiés.



◀ B - une rue de Pondron.

C - Ce mur armé de contreforts
ne faisait que soutenir le jardin
du presbytère de Soucy ▶





◀ A - mur de Trosly-Breuil.

161-2 - Les murs de clôture

Les murs de clôture sont une des caractéristiques principales de l'architecture saisonaise, mais faute d'entretien, beaucoup ont disparu. Ils donnent aux propriétés des aspects d'enclos fortifiés.



B - mur d'Acy-le-Bas. ▶



C - mur de soutènement donnant un aspect de forteresse à cette maison de vigneron
◀ de Billy-sur-Aisne.



162-1 - Les portes piétonnières

Pour accéder à un jardin clos de murs ou comme second accès d'une grande propriété les portes piétonnières étaient toujours encadrées dans le mur qui les recouvraient.

A - Reihondes XVI^e siècle. ■ B - Taillefontaine porte d'une maison noble du XVII^e siècle. ▲

C - Presbytère de Courteux, XVIII^e siècle. ▼ D - Saint-Christophe-à-Berry, XIX^e siècle. ◆





162-2 - Les portes piétonnières

Pour accéder à un jardin clos de murs ou comme second accès d'une grande propriété les portes piétonnières étaient toujours encastrées dans le mur qui les recouvrait.

A - Hautefontaine, XIX^e siècle.

B - Ferme d'Épritel

C - entrée du cimetière de Châles, XVI^e siècle. D - porte murée de la ferme de Beaumaine à Chaudun, début du XVII^e siècle.





163 - Les porches de propriétés

Pour les petites propriétés, l'entrée était unique, on se contentait d'une grande porte dans laquelle était percée un porche. En revanche, ces ensembles cherchaient à se distinguer grâce à des éléments de décor.

A - Billy-sur-Aisne, XVIII^e siècle.

C - Haramont, XVIII^e siècle.

B - Vivières, XVII^e siècle.



164 - Portes du XIX^e siècle

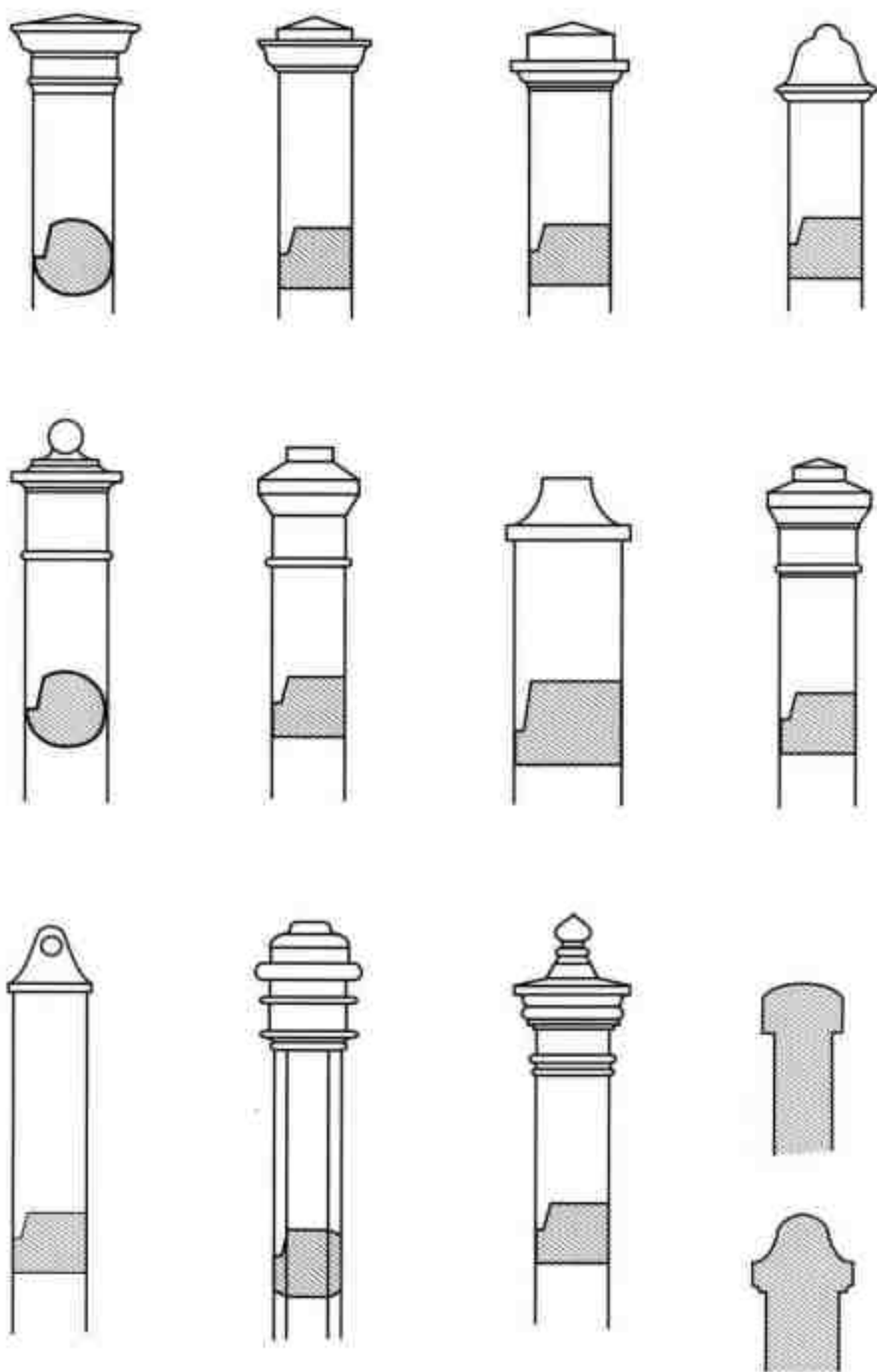
Au XIX^e siècle les portes couvertes deviennent rares, on leur préfère des piliers encadrant une grille ou un portail de bois. La décoration de ces portes est abondante.

A - Saint-Christophe-à-Berry.

B et C Beaux piliers à couronnement sculpté de maisons de Montigny-Lengrain.

D - Acy-le-Haut.





165 - Piliers de clôture

Leur variété est immense principalement au XIX^e siècle.

CONSTRUCTION D'UN FOUR ET D'UN MUR DE CLÔTURE AU XVI^e SIÈCLE

Le 20 juillet 1584, Melchior Regnault, Contrôleur des tailles et gabelles de l'élection de Soissons et auteur d'une Histoire de Soissons, signait avec différents maçons de la région un marché de construction d'un four et d'un mur de clôture. Les ouvrages mentionnés, notamment le four couvert d'un glacis, sont en tous points identiques à ceux qu'on a construits jusqu'à la fin du XIX^e siècle¹⁵⁵. (original p. 28)

Comparurent en leur personnes Michel Cagnant maître maçon demeurant à Vaisrot Jacque Proux et Pierre Pérot auxy maître maçon demeurant à Brancout d'une part et honorable personne messire Melchior Regnault Contrôleur ordinaire des tailles et gabelles de l'élection de Soissons lesquelles parties ont faict et font entre eulz lestat de marché de travaux tel que seroit. Cest assavoir que lesdits Cagnant Proux et Pérot seront tenuz et ont promy a de présent et acceptent ensemble de faire bastir et construire un four de thuille et ledi assis au dedans la cuisine du corps de logis appartenant audit Regnault assis au village de Voussillon laquelle est basti de nouvel et se prendra icelui four contre le jambage de la cheminée de ladite cuisine du costé des champs lequel four sortira hors de la maçonnerie de deux pieds onze pouces sera revestu de maçonnerie et aura un glacis pour revestir ledi four pour recouvrir dans le toit de ladite maison et de faire une double gablee audit four qui servira de cheminée pour entrer la fumée dans la cheminée de ladite

cuisine et auxy de revestir ledi four de maçonnerie au dedans de la cuisine et auxy seront tenuz lesdits entrepreneurs de faire bastir et construire les fermeteres de murailles de blocaille et auxy faire les fermeteres de ladite maison avec chaînes de dix en dix piedz de pierre de taille et seront de neuf piedz de haull hors de leur fondemens et de vingt pouces de paisseur. Comprendra fondement pour la hauteur des dite murailles, recoignasse lesdits et seront tenuz de prendre pour faire les dites murailles boutisses et chaînes. Liér les pierres et blocailles avecq la tour de halite maison (...) toutes les dites maçonneries seront lesdits recoignasse tenuz rendre ladicte faite et parfaite pour ledi four endedans la quinze

aine et pour lesdites murailles endit Saint-Rémy chef doctobre prochain. Pour toutes les dites ouvrages de maçonnerie ledit Regnault sera tenuz et a promis de paier pour toutes icelles ledit recoignaitra (...) pour chascune toise de muraille la somme de setze sols tournois et pour ledi four la somme de soixante sols (...) fait et passe à Soissons pardevant le notaire soussigné le vingtième jour de juillet mil cinq cent quatre vingt quatre en présence de Guillaume Serrault Mre maçon et de Claude Jourdan demeurant à Soissons.

Signé : Guillaume Serrault, Melchior Regnault, Marqne dudit Pérot, Claude Jourdan, Marqne dudit Peux, Petit

tiers en espaliers et abritait du vent le potager.

Les murs ont subsisté, mais à partir du second empire on les a abaissés pour installer à la place une grille de fer. Les haies ont toutes disparues laissant les maisons ouvertes à la vue des passants ce qui est, en quelque sorte, contre nature dans le Soissonnais.

Beaucoup de ces murs ont été construits au XIX^e siècle en remplacement des haies. Ils donnent un aspect particulier aux villages. Dans les villages de vallée, à Septmonts, Cœuvres, Ambleny, Acy, des rues entières sont bordées de longs murs de clôture qui entourent des jardins immenses. En bordure du plateau, à Soucy, Mortefontaine, Montgobert etc. les murs soutiennent les terres et réservent la même intimité aux propriétés riveraines.

Les murs avaient généralement près de trois mètres d'élevation. Cette hauteur était celle recommandée par la coutume de Vermandois qui

prescrivait, dans les villes, de séparer les propriétés par des murs de neuf pieds de hauteur¹⁵⁶. Ils étaient terminés par une pierre de couronnement le protégeant des infiltrations de la pluie.

À l'origine, les portes étaient couvertes de voûtes, quelquefois de plate-bande (fig. 163). Du milieu du XVI^e siècle à la Restauration ces voûtes ont été décorées de la même façon. La clef de voûte et les deux assises de départ de la voûte étaient laissées en légère saillie, ce qui complique notablement la datation de ce type d'ouvrage. Les entrées de fermes avaient fréquemment un passage piétonnier et un passage charretier.

À partir de la Restauration, on a construit des portes encadrées de piliers ornés de moulures qui, avec les gilles de fer, affectaient de ressembler aux entrées de châteaux. Ces grilles sont souvent d'un beau travail de ferronnerie et les propriétaires aimaient y insérer leurs initiales.

155 - Archives Aisne 48 E 23

156 - J. M. BURIDAN, op. cit. p. 919.

8 - ARCHITECTURE DE L'EAU

PUITS

Dans les villages de vallées, la présence de la nappe phréatique à faible profondeur et l'abondance de la pierre de taille ont permis le développement de toute une architecture des puits. On en a énormément construit au siècle dernier. Les progrès de l'hygiène et l'élévation du niveau de vie ont contribué à leur prolifération.

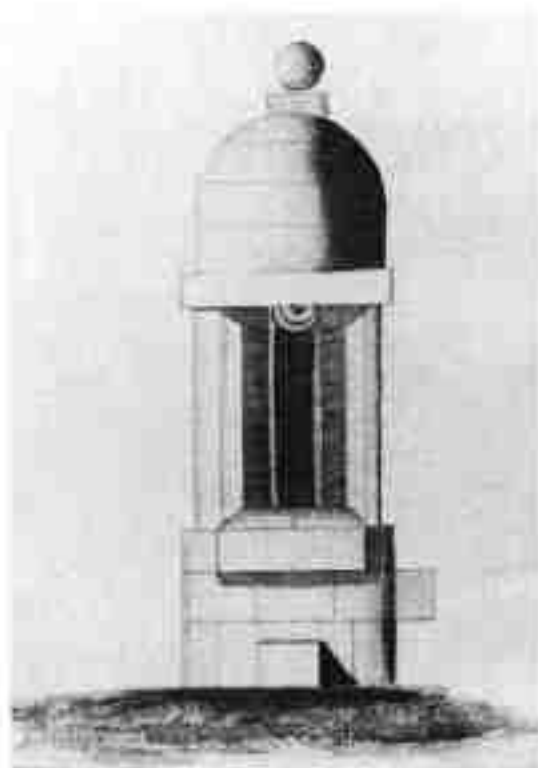
Le puits était autrefois un facteur de confort et de bien-être, un signe extérieur de richesse et parfois un signe d'ostentation. On apportait donc un grand soin à sa construction.

Le puits soissonnais est généralement couvert d'un édicule en pierres de taille dont la toiture, aussi de pierre, pouvait affecter des formes variées. Pyramide, bâtière, dôme sphérique ou en cloche. Ce dernier était sans doute le plus fréquent, son dôme maçonné en forme de cloche sur plan carré était surmonté d'une pierre sculptée (fig. 166-2-3). Ils sont encore nombreux surtout dans les villages d'Amblieny, Montigny-Lengrain, Courtieux, Chelles etc. Tous ces édicules sont à plan carré de 1,25 m de côté environ. La porte de bois vient se loger dans une feuillure taillée à la périphérie de l'ouverture. Un appui de pierre dure fait saillie vers l'extérieur et sous le dôme, une poutrelle de bois permet de suspendre la poulie.

La datation de ces ouvrages est difficile, car ces modèles se sont perpétués pendant des décennies. Nous nous contenterons de dire que le puits à dôme en cloche est d'un modèle renaissance et que les autres modèles, dans leur grande simplicité peuvent appartenir à toutes les époques.

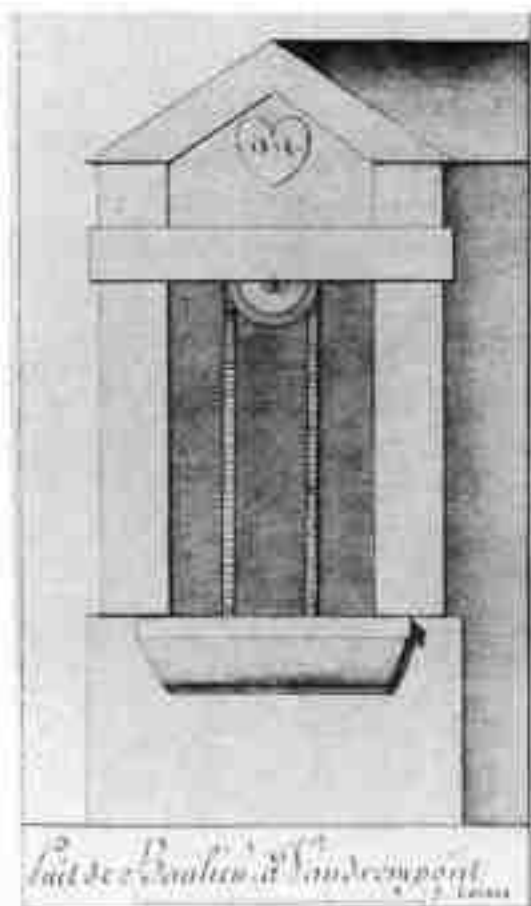
L'implantation du puits est variable selon son affectation. On le trouve généralement dans la cour ou le jardin, à proximité immédiate du logis. On le rencontre aussi en séparation de deux propriétés, avec un accès de chaque côté, car il a été construit en commun. Il peut être encore sur la rue, pour l'usage des riverains, encastré dans un mur de clôture ou même d'une habitation (fig. 30-C).

Dans les fermes ou les manoirs implantés en bordure du plateau on creusait des puits de grande profondeur. Dans le petit château de Pernant le puits avait 44 m de profondeur. Celui de la ferme de Vauberon était si profond que tout un imaginaire s'était forgé autour de lui. On prétendait que l'eau y était si rapide qu'elle coupait les chaînes de fer, elle entraînait les cadavres des bestiaux qu'on y jetait et des arbres entiers. Dans les villages des environs, les enfants turbulents étaient menacés d'être jetés au fond. La réalité était évidemment toute



Puits de la Chapelle de Venelle

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100



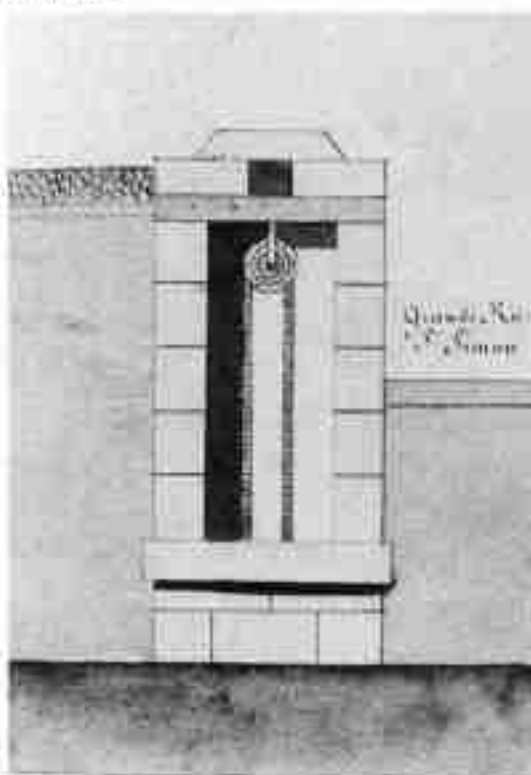
Puits de l'Église de Vandœuvre

166-1 Puits des environs de Compiègne.

Ces types de puits des environs de Compiègne dessinés dans les premières années du XIX^e siècle sont encore courants aujourd'hui (Bibl. Compiègne, J.A.F. Léré, Puits de Compiègne et des environs).



*Puits de l'Église, Garde de l'Église,
de la Place, à Saint Jean aux Bois.*



Puits de l'Église de Neuville à Chavonne.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100



A - Acy-le-bas.



B - Jautzy.

186-2 Les puits

C - Cuts.



D - Guise-le-Mort.





A - Montigny-Lengrain (détruit en 1970).



B - Vic-sur-Aisne puits à deux accès.

166-3 Les puits

C - détail de la coupole avec pinacle étoile d'un puits de Montigny-Lengrain.
On remarquera la forme particulière de l'étoile obtenue en en taillant un cube en suivant les diagonales.

67





IV - 1-A Puits à Montigny-Lengrain ▲



IV - 1-B Puits à Jaulzy ▲

IV - 1-C Puits à Ambleny (le Rollet) ▼



IV - 1-D Puits à Vivrières ▼



IV - 2 Les fontaines.

Selon les ressources de la communauté et les contraintes d'alimentation en eau, la fontaine pouvait prendre des formes diverses.

▲ En haut, Villers-Cotterêts. Au XIX^e siècle le bourg est riche et bénéficie d'un dispositif d'adduction d'eau permettant d'alimenter plusieurs fontaines.

▼ En bas, Faverolles. La fontaine se déverse dans un bassin circulaire qui peut servir d'abreuvoir pour le bétail. ▼





167. - Mécanisme de puits

Les puits étaient rares dans les villages de bordure de plateau car il fallait aller chercher l'eau profondément (40 à 50 m).

Celui du presbytère de Mortefontaine était équipé d'un mécanisme permettant une remontée rapide de l'eau. autre, l'ancien puits tari servait de dépotoir ; il avait été remplacé par un autre construit en 1805 qui avait près de 60 m de profondeur et 2,10 m de diamètre.¹⁵⁷

Ces ouvrages étaient équipés d'un dispositif d'élévation de l'eau constitué d'une série d'auges, fixées sur des cordages, entraînées par une roue ajourée verticale, qu'un chien faisait tourner en se déplaçant à l'intérieur. Plus tard, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, on a commencé à utiliser des pompes actionnées par un manège entraîné par un cheval.

La réalisation d'un puits était une opération délicate qui requérait une main-d'œuvre spécialisée. La recherche d'un terrain aquifère ne posait pas trop de problèmes, car la nappe phréatique est présente dans tous les fonds de vallée, le creusement était en revanche plus difficile. L'ouvrier creusait d'abord un avant-trou

au fond duquel il posait un rouet qui était une pièce de bois annulaire amincie en partie inférieure pour mieux pénétrer dans le sol. Il maçonnait ensuite dessus quelques rangs de pierres puis il commençait à creuser à l'intérieur, en ayant soin d'affouiller le sol sous le rouet. Sous son propre poids, la colonne de maçonnerie s'enfonçait dans le terrain. L'ouvrier renouvelait la même opération autant de fois qu'il était nécessaire pour atteindre la nappe phréatique et travaillait ainsi en toute sécurité.

FONTAINES

Le culte de l'eau avait une importance telle dans les temps anciens que le développement du christianisme n'a pas réussi à réduire le nombre des fontaines. L'église les a donc placées sous la protection de saints et elle leur a attribué des bienfaits. Les vertus attribuées à ces sources étaient si bien ancrées dans la tradition populaire qu'elles ont souvent persisté jusqu'à nos jours. Les eaux « magnétiques » de la fontaine de Buzancy en sont un exemple.

Les nombreuses sources qui coulaient sous le banc de calcaire, en bordure du plateau, ont probablement favorisé l'implantation de l'habitat. Sur ces sites, il n'était pas nécessaire de forer un puits d'une cinquantaine de mètres de profondeur, un simple aménagement de la source suffisait à pourvoir en eau la communauté villageoise. Il est évidemment impossible de dénombrer toutes ces fontaines tant elles sont nombreuses. Dans la seule forêt de Villers-Cotterêts on en comptait autrefois 51 dont une dizaine importantes¹⁵⁸, Léré, au début du XIX^e siècle a recensé les principales, aux environs de Compiègne¹⁵⁹.

Dans les villes, les fontaines ont le plus souvent fait l'objet d'aménagements somptueux, cela n'a pas été le cas dans les villages. Pourtant la plupart d'entre elles étaient dédiées à un saint. On se contentait le plus souvent d'aménager un simple bassin de collecte des

157 - Bibliothèque Compiègne, manuscrit de Léré n° 55.

158 - Jacques CHAUVIN, *En une forêt plus grande que Paris*, Soissons, 1989, p. 11.

159 - Manuscrits de Léré n° 55 à 60.

eaux. Ainsi la fontaine Saint-Blaise à Saint-Bandry était un lieu de pèlerinage où l'on venait soigner les maux de gorge qu'aucun monument n'a jamais marquée. Il en était de même de la fontaine Saint-Martin à Ambleny dont le bassin naturel portait l'empreinte de la main de l'évêque de Tours. La construction d'un lavoir à l'emplacement où l'eau sourdait pouvait donner à la source un rôle à la fois utilitaire et cultuel. Le lavoir comportait alors une partie permettant de prélever de l'eau non souillée par les lavages. Il en était ainsi à Vic-sur-Aisne et Arcy-Sainte-Restitue. Néanmoins, on rencontrait quelques aménagements architecturaux exécutés au XVIII^e ou au début du XIX^e siècle, dans la forêt de Villers-Cotterêts et dans les villages d'une certaine importance. A Vailly par exemple, l'eau de la fontaine coulait par le bec de deux grands signes de plomb (fig. 168-2).





188-1 - Fontaines

Les fontaines étaient fréquemment de la plus grande simplicité. Ce n'est qu'à partir du milieu du XIX^e siècle qu'on a développé les adductions d'eau et réalisé des fontaines plus ouvragées et que l'on pouvait installer au milieu d'une place.

- A - Fleury - fontaine du village.
- B - Sainte Clotilde à Viviers. (Dessin de E. Ancien).
- C - Fleury - fontaine Saint Martin.
- D - Ambriel.
- E - Arcy-Sainte-Restitue.





168-2 - Fontaines
du XIX^e siècle

Dans nos villages les fontaines
décorées ne sont apparues
qu'au milieu du XIX^e siècle et
sont restées en nombre très
limité.

A - Margival.



B - Vally.
toutes deux détruites
en 1914-1918.

MARES

L'implantation des fermes en bordure du plateau posaient un réel problème d'approvisionnement en eau car les besoins journaliers en eau étaient considérables. Un cheval consommait 50 litres par jour, une vache 30 litres, un mouton 2 litres. Au total, il pouvait falloir plus d'un millier de litres par jour pour abreuver le bétail. Un puits devait être creusé à trente ou quarante mètres de profondeur pour atteindre le niveau de la nappe phréatique. Cela conduisait à réaliser un ouvrage important muni d'un dispositif de remontée de l'eau. Partout où cela était possible, des sources étaient collectées et le ruissellement des eaux de pluie était acheminé vers une mare artificielle. Souvent remblayées quelques-unes ont subsisté comme à Soucy, Vauxcastille, Mortefontaine.

LAVOIRS

Le lavoir était autrefois un lieu important de la vie du village, avec l'église et le café il était l'occasion de rencontres et d'informations avec des dérives inévitables. Dans beaucoup de lavoirs, on voit cette inscription *ici on blanchit le linge et on sult le monde*.

Les premiers lavoirs étaient constitués d'un simple bassin rectangulaire découvert. Ceux qui subsistent aujourd'hui remontent rarement au delà du milieu du XIX^e siècle. Le type le plus fréquent, dit à *impluvium central*, était constitué d'un bassin rectangulaire, de dimensions variables, entouré de plages d'environ 1,50 m de largeur; la toiture à deux pentes ou en appentis entourait le bassin en longeant le mur de fermeture. Le succès de ce type de lavoir tenait à ses dispositions fonctionnelles qui permettaient d'abriter les laveuses de la pluie tout en recueillant les eaux de ruissellement et en leur assurant une bonne clarté.

169 - La mare de la ferme de Soucy

Elle était alimentée par les eaux de ruissellement provenant des toitures de la cour et d'une source.



Les rebords inclinés du bassin et les plages étaient en pierre dure. Un muret transversal, formant une légère retenue d'eau, délimitait la zone de puisage de l'eau, car le lavoir servait aussi de fontaine. L'élévation était généralement en pierre de taille avec une couverture d'ardoise ou de tuile. Des pièces de bois horizontales suspendues à la charpente ou encastrées dans la maçonnerie servaient à accrocher le linge. On y aménageait quelquefois une cheminée ou une chaudière pour faire bouillir le linge.

Ces lavoirs sont encore extrêmement fréquents et on se préoccupe maintenant de leur sort, beaucoup ont été restaurés et sont entretenus. Deux d'entre eux sont plus particulièrement à signaler, celui de Taillefontaine construit en 1846 (fig. 170) et surtout celui de Vic-sur-Aisne qui est exceptionnel. Construit dans la première moitié du XVIII^e siècle par

l'abbé de Pomponnes, abbé de Saint-Médard, il est probablement le plus ancien. Cet ouvrage a fait l'objet d'une composition architecturale soignée probablement parce qu'il a été construit sur l'emplacement de la fontaine Sainte-Léocade (fig. 171).

Selon la topographie des lieux ou l'inspiration des constructeurs ils peuvent présenter bien d'autres dispositions. On rencontre fréquemment un simple bassin rectangulaire couvert d'une charpente. A Longpont le toit est porté par des colonnes prélevées dans les ruines de l'abbaye, à Septaux le lavoir est couvert d'un bâtiment à deux pignons en demi-croupes et colonnes et à Novion-le-Vineux, le millésime 1841 en grands chiffres de bois découpés orne le pignon. Mais le plus insolite est sans doute le lavoir de Soucy aménagé dans une grotte ou ancienne carrière (fig. 172-2-D).



◀ 170 - Lavoir de Taillefontaine

171 - Le lavoir de Vic-sur-Aisne

Aujourd'hui enclavé dans une propriété et en ruine,

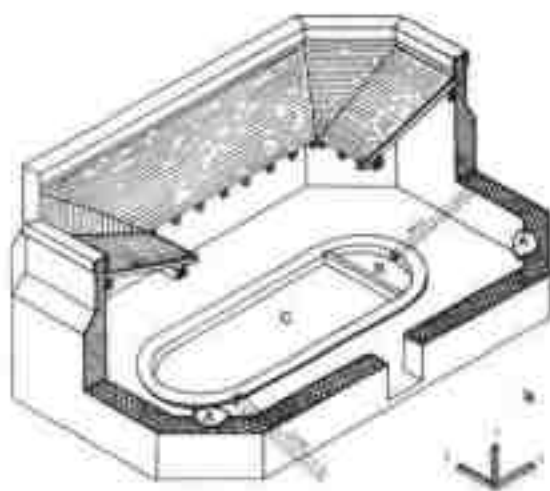
il a été construit dans la première moitié du XVIII^e siècle par Arnaud de Pomponnes, abbé de Saint-Médard. Reprenant les dispositions des lavoirs classiques dits à impluvium, on a voulu lui donner un caractère monumental

probablement parce qu'il occupait l'emplacement d'un lieu de pèlerinage.

Les extrémités du bassin sont arrondies.

Un muret sépare la partie destinée au puisage de l'eau (B) de celle destinée au lavage (C).

Le mur de fermeture est à pans coupés avec des niches (A) qui devaient contenir les statues des saints honorés dans la paroisse : Notre-Dame, patronne de la paroisse, Léocade, Médard. ▶





172-1 - Les lavoirs

Il y avait autrefois fréquemment plusieurs lavoirs dans un même village, la grande majorité date du XIX^e siècle. Le modèle le plus fréquent était celui dit à impluvium dont la toiture entourait le bassin sans le couvrir. Beaucoup d'autres formes ont été utilisées pour mieux s'adapter à la configuration des lieux ou par goût.

A et B - Lavoirs avec toiture à impluvium.



C - Longpont, les piliers d'angle sont en fait des colonnes provenant de l'abbaye. ▶



172-2 - Les lavoirs

•A - Segryvaux.



B - Sully (Jaufry) ▶



•C - Vaurnoise.



◀ D - Soucy, surprenant lavoir troglodyte.

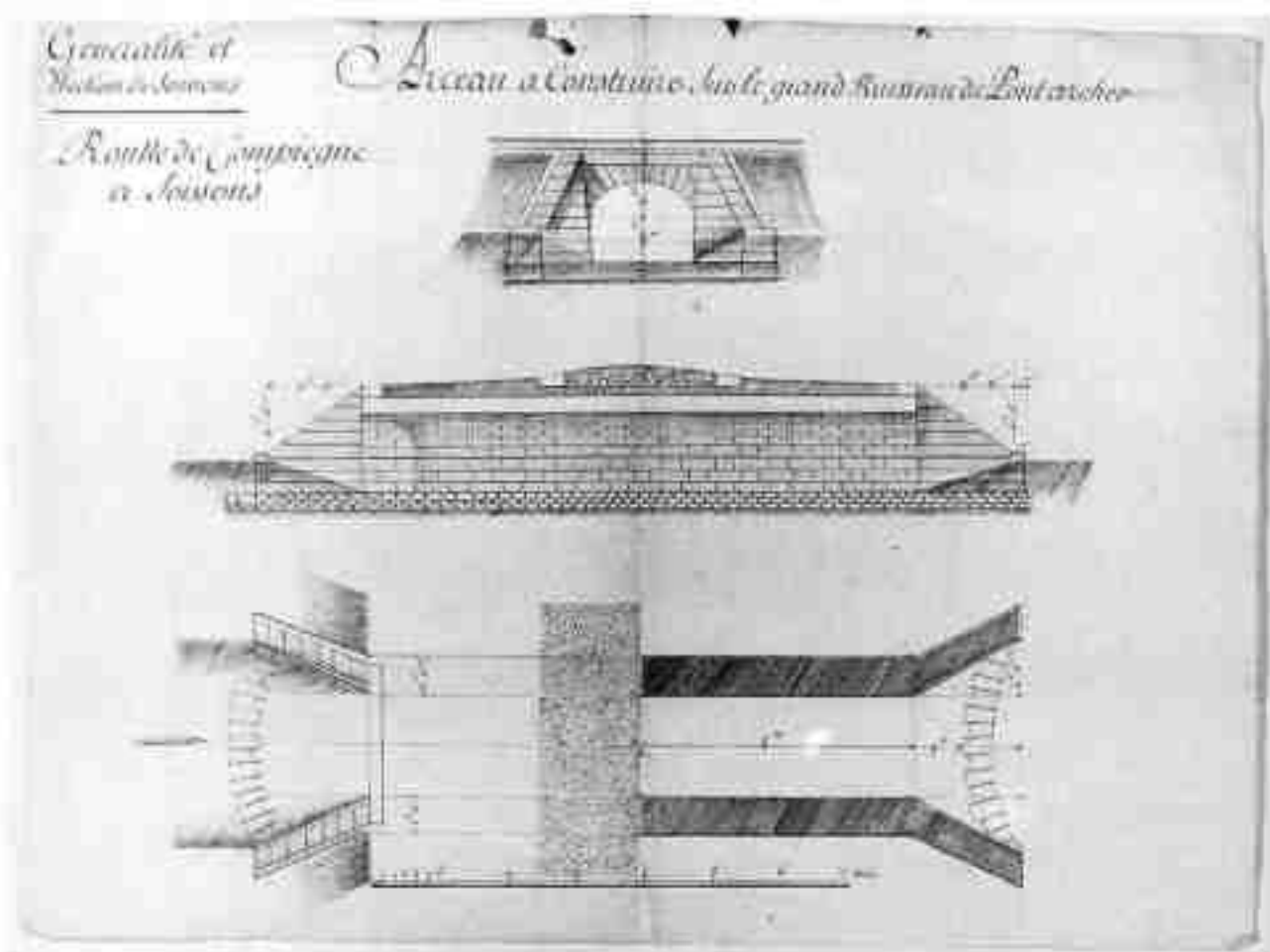
PONTS

Les nombreux cours d'eau qui sillonnent notre région ont nécessité la construction de ponts de tailles variables. Jusqu'au XVI^e siècle beaucoup de ponts étaient construits en bois, ce qui leur donnait une durée de vie de quelques décennies. On a ensuite édifié des ponts de pierres, l'abondance de ce matériau dans le Soissonnais a évidemment facilité leur diffusion, surtout au siècle dernier. Sous les grandes routes, mais aussi sous les chemins secondaires se cachent de beaux ouvrages en pierre de taille. Menacés par la circulation lourde, ils ne sont pas l'objet de beaucoup de sollicitude de la part des services de l'Équipement qui, cédant à la facilité, préfèrent les démolir et les reconstruire en béton plutôt que de les réparer.

L'architecture de ces ouvrages n'est évidemment pas particulière à notre région. Les ingénieurs et entrepreneurs qui les construisaient oeuvraient à l'échelon national. De ce fait, comme aujourd'hui d'ailleurs, ils s'inté-

graient dans une typologie nationale, chaque type permettait de solutionner un problème de franchissement particulier.

Les plus petits ouvrages étaient constitués de grandes dalles de pierre reposant sur deux massifs de maçonnerie. Dès que la largeur à franchir était plus importante, on bâtissait une voûte en plein cintre ou un arc surbaissé entre deux culées de maçonnerie, encadrées de murs en retour pour soutenir les rampes d'accès (fig. 173). Si le cours d'eau était plus large, il fallait avoir recours à des ponts à travées multiples portées par des piles en forme d'éperons (fig. 174). Ces grands ouvrages étaient d'ailleurs peu fréquents, limités aux chemins royaux devenus depuis les routes nationales. Jusqu'au deuxième tiers du XIX^e siècle l'Aisne ne pouvait être franchie sur des ponts qu'à Berry-aubac. Soissons et Compiègne partout ailleurs on devait se contenter des bacs pour lesquels il fallait acquitter un droit de passage.



173 - Ponts à une travée

Ils sont constitués d'une simple voûte en plein cintre lancée entre deux murs de culée présentant des retours obliques pour soutenir le remblai de la route (Arch. de l'Aisne C 452). Le pont de Vic-sur-Aisne ici, a été construit dans la première moitié du XVIII^e siècle.





A - Braine
(détruit en 1914-1918). ▶

174 - Ponts à plusieurs travées

Construits au XVIII^e siècle, ils étaient tous faits sur le même modèle. Les piles sont à éperons triangulaires, les murs de culée présentent les mêmes dispositions que ceux des ponts à une travée.

▶ B - Ouchy-le-Château
(détruit en 1914-1918).



C - Pont Bernard
à Ouchy-le-Château. ▶





175 - Les premiers ponts métalliques

Les progrès effectués dans la fabrication des profilés métalliques ont permis la construction de ponts d'un type nouveau.

◀ A - Pont suspendu de Vic-sur-Aisne construit en 1840.

B - Pont à treillis qui l'a remplacé en 1888. ▶



176 - Mortefontaine

Deux curieux ouvrages, l'un à Montgobert, l'autre à Mortefontaine, étaient de véritables ponts franchissant un chemin.

— J. — ▼



— J. —
L'ouvrage de Mortefontaine, démolis en 1912 pour élargir la route tenait à la fois du pont et de la porte fortifiée. Il servait d'accès au cimetière et de liaison entre l'église et le presbytère (voir plan de la figure 58). Par l'escalier (à droite) on pouvait arriver, en franchissant le pont, soit au cimetière et à l'église (à gauche), soit au presbytère (à droite).

Bien qu'on ne distingue qu'une seule ouverture sur le cliché, il est probable que cet ouvrage assurait un rôle de défense de la route et de ◀ l'accès au cimetière.



177 - Le pont de Soissons en 1900

Cette vue fait apparaître les trois types d'ouvrages construits à différentes époques. À gauche, les trois travées ogivales sont les vestiges du pont construit au Moyen Âge. Au centre, la travée en arc surbaissé date du XVIII^e siècle. À droite, une travée métallique est venue remplacer deux travées démolies dans les dernières années du XIX^e siècle pour faciliter le passage des bateaux.

L'important développement de la métallurgie a permis, à partir du deuxième tiers du XIX^e siècle de construire des ponts de grande portée à des prix modérés. C'est ainsi que les bacs ont été rapidement remplacés par des ponts suspendus à une voie de circulation. Financés par des particuliers, ils faisaient l'objet de concessions et étaient à péage. En 1830, M. Bayard de la Vingtrie obtenait la concession du pont de Vic-sur-Aisne pour une durée de 96

ans¹⁶⁰. L'utilisation, de poutres à treillis métalliques à la fin du XIX^e siècle a rendu possible la construction d'ouvrages plus performants, capables de supporter deux voies de circulation. Enfin, en 1905 a été construit à Vic-sur-Aisne le premier pont en béton armé.

Les ponts à péage ont été rachetés par le département entre 1879 et 1892, d'autres ont été construits, et tous ont été détruits au début de la première guerre mondiale.

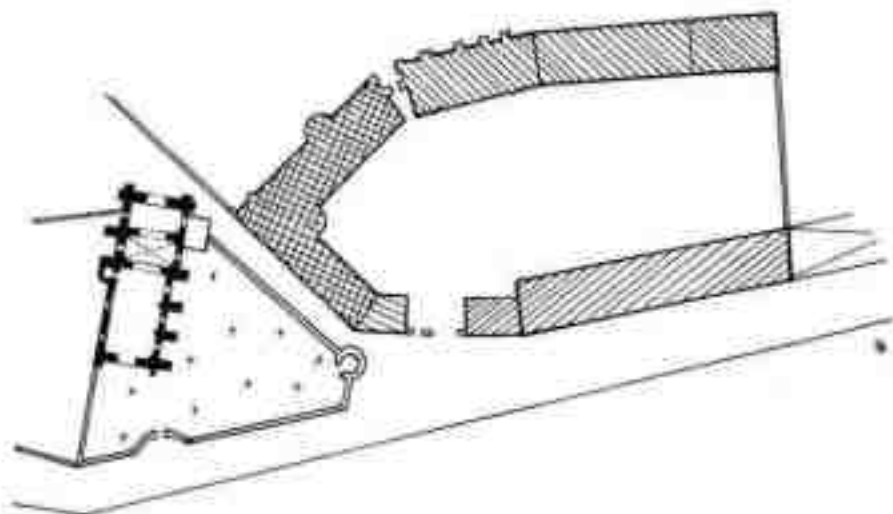
160 - Bulletin des lois n° 335 du 9 janvier 1830.



178 - Les cimetières
fortifiés

◀ Le cimetière fortifié
de Crautoy.

Plan du cimetière fortifié
de Courtieux.
Malgré la proximité
du manoir seigneurial
qui aurait pu servir
de refuge,
l'église était dotée
d'une enceinte triangulaire.
L'unique tourelle
commandait les deux rues
et protégeait
la porte du manoir. ▶



179 - L'enceinte rurale de
Bucy-le-Long

Tourelle d'angle et rempart
d'une des quatre enceintes
fortifiées entourant des
vignes.

9 - CIMETIÈRES ET ENCLOS

CIMETIERES

Dès le début du Moyen Age, l'église et son enclos protégé, l'atrium, étaient des lieux de refuge pour les faibles. Le cimetière s'étant rassemblé autour du lieu de culte, et avec les siècles, ayant occupé l'atrium, il jouait naturellement ce rôle de refuge. Au XVII^e siècle ils étaient devenus un lieu important de la vie de la paroisse : on s'y réunissait pour délibérer des intérêts de la collectivité, on s'y retrouvait à l'issue de la messe dominicale et à l'occasion des baptêmes, des mariages et des enterrements. Avec les troubles de la guerre, l'église et le cimetière constituaient un ultime refuge aux habitants de la paroisse. Les doter de dispositifs de défense conduisait à compléter la protection spirituelle d'une protection matérielle.

Peu d'églises du Soissonnais ont été véritablement fortifiées ¹⁶¹, beaucoup plus ont été équipées de dispositifs de défense ¹⁶². En revanche de nombreux cimetières ont été fortifiés durant les guerres de religions, principalement dans la zone qui s'étend entre Pierrefonds et Soissons. Toutes ces enceintes étaient consti-

tuées d'un mur de trois à quatre mètres d'élévation, percé de place en place de meurtrières et flanqué de tourelles d'angle. La porte ne présentait pas de dispositif de défense particulier, un simple portail verrouillé par une poutre transversale condamnait l'entrée. Un bel exemple a subsisté, celui de Croutoy dont l'enceinte est presque intacte, cantonnée de tourelles d'angle couvertes de dômes en cloche. Tout près de là, le petit cimetière de Courtieux conserve deux côtés et la tourelle de sa petite enceinte triangulaire (fig. 178). Ça et là, à Jaulzy, Hautefontaine ou Bucy-le-Long des éléments du dispositif de défense subsistent. Dans d'autres villages, Breny, Ciry-Salsogne, Cuise-la-Motte, Missy-aux-Bois le pourtour de l'église reste dénommé le fort. Dans d'autres encore, Coeuvres, Taillefontaine, Saconin, Chelles, Missy-sur-Aisne etc. les dispositions des murs escarpés évoquent un lieu fortifié. Les minutes de notaires mentionnent parfois la création de ces forts comme à Morsain en 1582 ¹⁶³ ou à Fontenoy en 1652 ¹⁶⁴.

161 - Les seuls exemplaires connus sont Laversine, Oulchy-le-Château, Crouy et Fontenoy. Ces deux derniers ont été détruits en 1914-1918.

162 - L'adjonction de dispositifs de défense sous forme de postes de tir, de bretèches ou d'échauguettes isolées est plus fréquente : Jaulzy, Couvrelles, Oulchy-le-Château, Mons-en-Laonnois etc.

163 - Archives Aisne, fond Luguet, 4J248-1 p. 75. Copie d'une minute de Picard notaire à Vic-sur-Aisne, mars 1582.

164 - Roger Fuisso, *Histoire de la commune de Fontenoy*, Soissons 1929, p. 5.

Les enceintes de cimetières ont été maintenues jusqu'au XIX^e siècle. Jusqu'à cette époque, on s'est limité à supprimer quelques dispositifs de défense et à modifier la porte principale pour lui donner un aspect plus attrayant. Avec l'expansion démographique, les cimetières situés au milieu des villages ont posé de plus en plus de problème de salubrité ce qui a conduit à leur transfert à la périphérie. Dès lors, les enceintes ont été arasées pour constituer les places publiques de bon nombre de villages.

ENCLOS FORTIFIÉS

Les enclos fortifiés s'apparentent aux cimetières en ce qu'ils enferment une grande étendue de terre avec un dispositif de fermeture comparable. Le mur de clôture a une élévation semblable et une ou plusieurs tourelles assurent le flanquement. A Bucy-le-long les restes de quatre enclos fortifiés enfermant des espaces d'un à deux hectares sont encore visibles. Bernard Ancien y a vu des forts de la fin du XVI^e siècle ¹⁶⁵ (fig. 179). Cette datation n'est pas contestable en revanche leur affectation l'est beaucoup plus. Ils constituent des

ensembles beaucoup trop vastes pour pouvoir être défendus par les villageois. Leur utilisation en clos de vigne ne fait pas de doute, Bucy-le-Long était autrefois un village de vignoble et les inscriptions concernant les vendanges sont extrêmement nombreuses sur ces murs d'enceinte. La vigne était une culture si lucrative qu'on pouvait se permettre de la protéger par un dispositif de défense en maçonnerie. Les comptes de l'Hôtel-Dieu de Soissons mentionnent par exemple la construction d'un mur autour d'une vigne en 1555 ¹⁶⁶. De telles enceintes étaient d'ailleurs relativement fréquentes, comme en témoigne le manuscrit *les très riches heures du Duc de Berry*. Il représente en effet pour le mois de mars, devant le château de Lusignan, deux clos de vigne fortifiés similaires à ceux de Bucy ¹⁶⁷.

Des enceintes similaires entouraient quelquefois les jardins des manoirs. Leurs tourelles d'angle tenaient à la fois du corps de garde et de l'abri de jardin (La Muette à Lagny, Saint-Remy-Blanzy, Hautefontaine). Parfois même elles n'étaient là que pour impressionner le passant, sans même comporter de postes de tir. Il en était ainsi des tourelles de l'enceinte de Jaulzy.

La construction du cimetière de Fontenoy en 1652 ¹⁶⁸

En 1652, les habitants de Fontenoy mandaient trois d'entre eux pour faire construire un fort autour de l'église et du cimetière et organiser sa défense.

Nous soubsignez habitants de la paroisse de Fontenoy, confessons que pour le bien et utilitez de la dicte paroisse avoir faitz election des personnes de Michel Jolly et Jean Cordais et Anthoine Lévesque ausvy habitants de vendre, engager prester et avancer le denier qu'il conviendra faire pour faire et construire et achever le fort qu'il est nécessaire de faire pour la conservation de notre bien, tant allentour du cimetière de l'église de la dicte paroisse et audict lieu où il conviendrat faire pour les conspiracions et luttres meisme, faire quatre portes où nous trouverons le plus à propos, de sorte qu'ils soient faitz au plus tost que faire se pour-

ra. Comme ausvy qu'on nous pourroit de nous commander de toute sorte qu'il soient nécessaire pour faire la garde d'audit fort, à la charge de rendre au occasion pour parler audictes portes ou barrières pour entendre ceux qui se présenteront, pour auprès les avoir icy ordonner ausvy qu'il trouverons bon affaires, comme ausvy de nous y rendre pour garder et conserver ledict fort souz leur donduict. Comme pareillement obéir audict personnes nommées pour corporatives de chacunes escouades icy sont nommées, et lui obéir au commandement qu'il nous ferons, le tout à peine des contravenans et chacun trente sols tournois qui seront pris sur nos biens par exécution (...). En témoign de quoy nous avons signé et fait nos marques accoustumées ce sixiesme jour de janvier mill six cens cinquante deux.

165 - Bernard ANCIEN, « Misères du temps de la Ligue, les forts de Bucy-le-Long », *Mémoires de la Fédération des sociétés d'histoire de l'Aisne*, t. XXX, 1985, p. 115 à 125.

166 - Bibliothèque de Soissons, Hôtel-Dieu de Soissons n° 440.

167 - Edmond POISSON, *Les très riches heures du duc de Berry*, Genève, 1989.

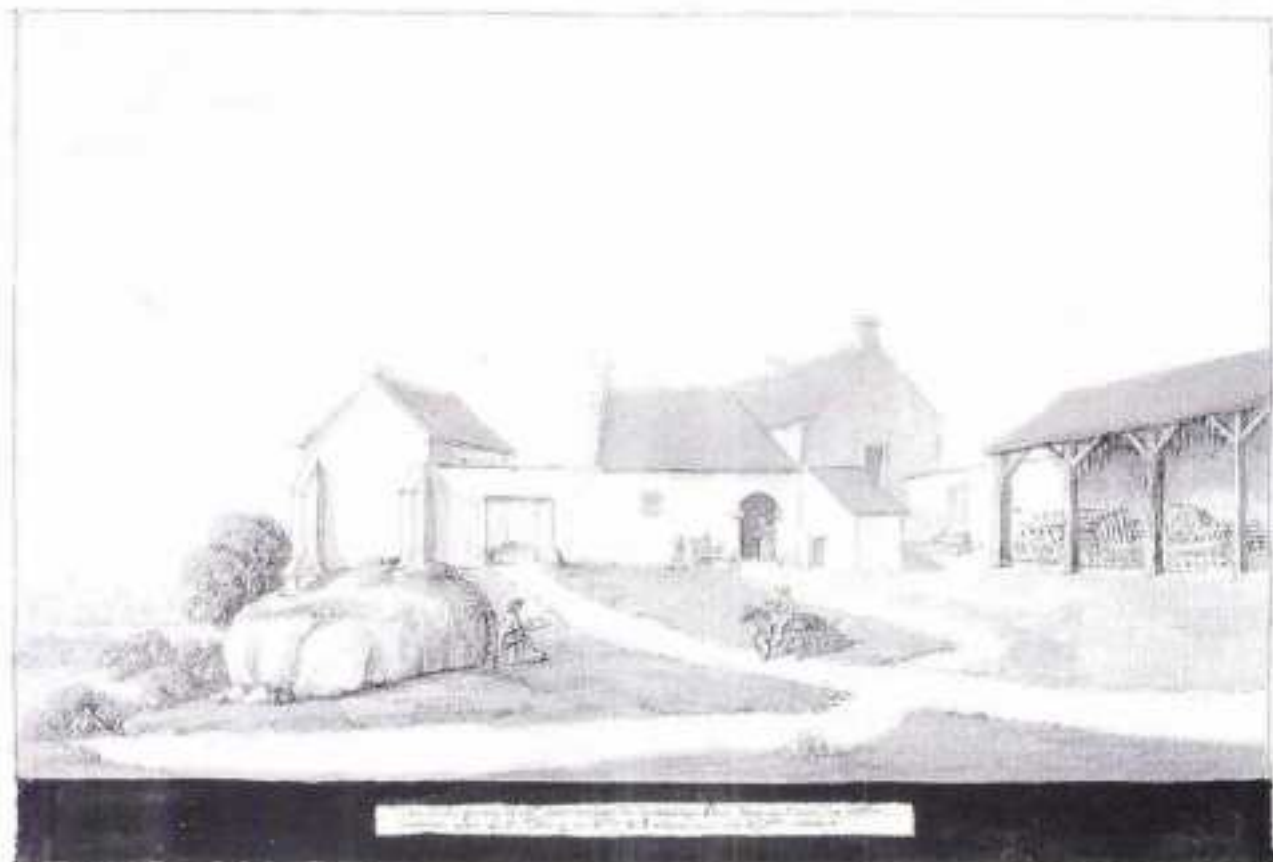
168 - Voir note n° 161.

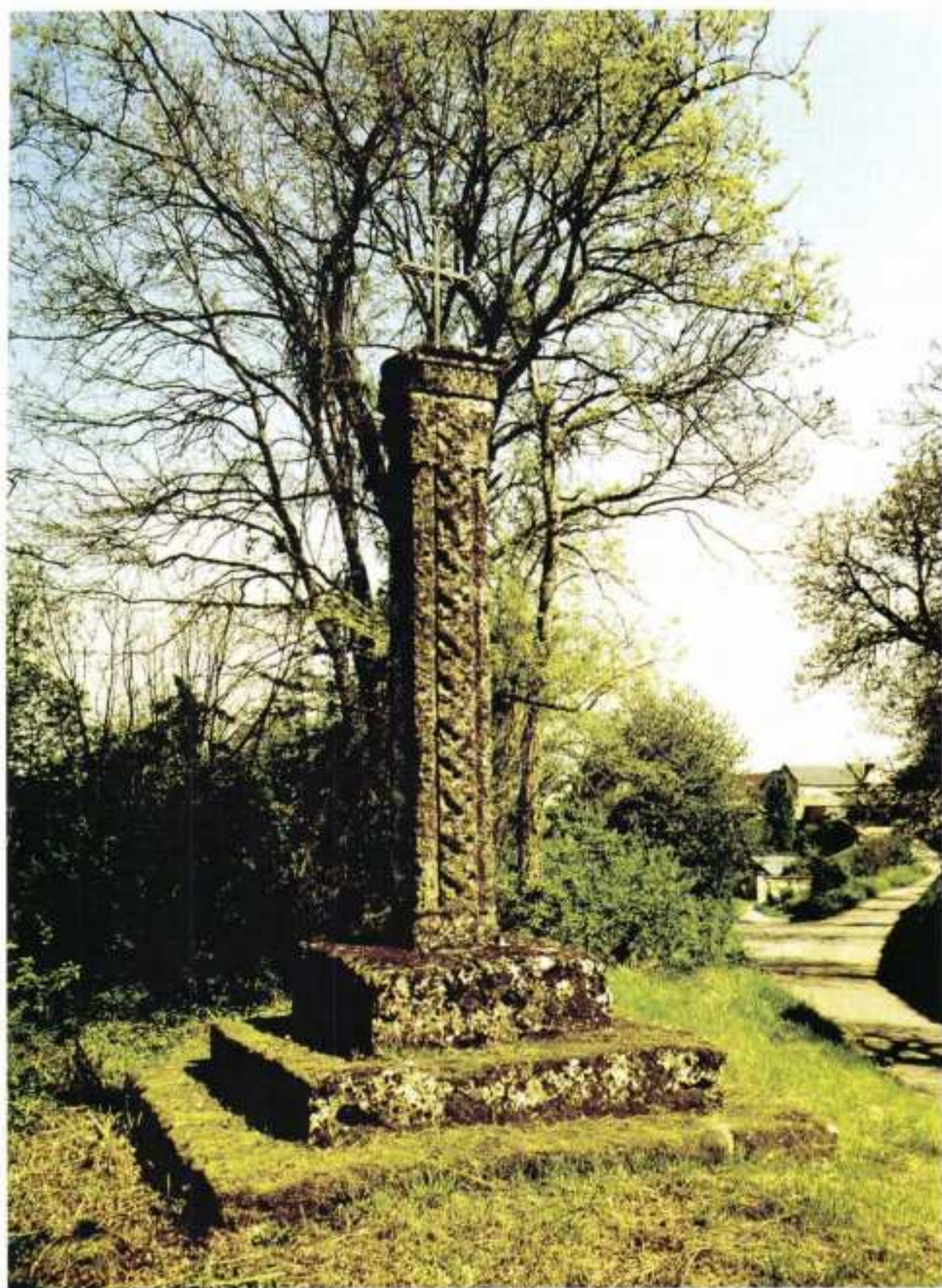


IV - 3 - La ferme enfermée dans un enclos constitué par les bâtiments reliés par de hauts murs avait un aspect austère et défensif,

▲ En haut, la ferme de la Carrière à Saint-Crépin-aux-Bois.

En bas, La ferme de la Maison bleue à Cuffies en 1818. (J. V. Thierry, coll. part.) ▼





IV - 4 - La croix Saint-Pierre.

Cette croix du XII^e siècle est située à proximité de la ferme de La Montagne à Ressons-le-Long. Elle marque l'emplacement d'une nécropole ancienne. En effet, dans les terres avoisinantes on a découvert plusieurs sarcophages mérovingiens. La petite croix de fer à son sommet est moderne. Le monument devait être terminé par une croix de pierre dans le genre de celle de Barbonval (fig. 180) ou de Oigny (fig. 181).

10 - LES REPERES DU TERROIR

CALVAIRES

Le Calvaire désignait à l'origine le nom de la colline sur laquelle fut plantée la croix du Christ. Par extension ce nom a ensuite désigné tout monument figurant la passion du Christ et, plus tardivement, les simples croix de chemins.

Les anciens calvaires avaient généralement pour origine des lieux de cultes païens que la religion chrétienne n'avait pas réussi à faire disparaître. Des monuments de l'ancien culte avaient ainsi été remplacés par des croix. Leur édification à la place d'une pierre levée avait été un compromis entre l'ancienne et la nouvelle religion qui permettait, au bout de quelques décennies, de faire oublier les croyances anciennes.

Au Moyen Âge, ces croix de chemins avaient une grande importance car elles étaient considérées comme des signes de sauvegarde. Le concile de Clermont en 1095 le disait expressément : *Si quelqu'un, poursuivi par un ennemi se réfugie près d'une croix de chemin, qu'il demeure libre comme s'il était dans une église*¹⁶⁹. Des légendes sont souvent associées à ces monuments comme à la Croix-des-Pas-Saint-Martin à Ambleny ou à la Croix des Amoureux à Chaudun. Au fil des siècles,

d'autres monuments ont été implantés pour commémorer un événement ou par un simple particulier dont la croix reprend alors le nom.

Les plus anciens calvaires étaient toujours implantés au bord d'un chemin fréquenté. Leur étude est donc une source d'informations inestimables pour la compréhension et la mise en évidence des itinéraires anciens. Ils correspondent aussi à des limites de terroirs remontant aux époques les plus reculées. La croix Sainte-Créhaude (Clotilde) par exemple, délimitait les cinq paroisses d'Ambleny, Cutry, Dommiers, Saconin et Pernant.

Les calvaires pouvaient porter des noms variés. Les noms de saints n'étaient pas les plus nombreux. Les croisettes marquaient généralement l'emplacement d'une nécropole ancienne. L'aspect de la croix est un vocable fréquent : la croix blanche, la croix rouge, la croix de fer etc. Très fréquents étaient aussi les patronymes, probablement celui du bienfaiteur : la croix Jehan de Gouy (Haute-fontaine), la croix Bouchot (Ambleny), la croix Morel (Taille-fontaine), la croix Lequeux à Faverolles etc.

Les croix de chemin étaient autrefois très nombreuses mais ces monuments étaient fragiles et très exposés aussi beaucoup ont disparu ou ont été remplacés par des monuments

¹⁶⁹ - Michel ALMEUN, *La paroisse en France des origines au XV^e siècle*, Paris, 1986, p. 97.



180 - La croix de Barborival

Cette croix située en bordure du plateau au lieu dit le Tombois est probablement la plus ancienne du Soissonnais. En 1908, époque à laquelle fut prise cette photographie l'historien local Bouchel la décrivait ainsi : « Elle dresse sur un soubassement circulaire formé de plusieurs marches, son fût cylindrique dont l'extrémité supérieure et les bras s'élargissent en fleurons. Le Christ à la tête couronnée et inclinée fortement sur l'épaule droite; de la ceinture tombe le petit jupon caractéristique de l'époque; une colombe touche la tête de son bec. Sur l'autre face sont sculptés grossièrement, avec leurs attributs distinctifs, Saint-Pierre, patron de la paroisse et Saint-Paul ». En fait, l'analyse du monument montre qu'il a été reconstruit, probablement au XVIII^e siècle, en réemployant les restes de l'ancienne croix.



181 - Calvaires du Moyen Age

Les calvaires du Moyen Age ne subsistent plus qu'en tout petit nombre et ont perdu leurs croix sommitales. Ils étaient souvent constitués d'un fût orné aux angles de colonnettes surmonté d'une croix.

A - La croix d'Oigny-en-Valois (XIVe siècle).

Transplantée depuis peu dans le cimetière, cette croix est l'une des mieux conservées de notre région. Elle est placée au sommet d'un mince fût cylindrique planté dans un socle circulaire étagé.

B - Croix de Courtil à Ostly-Courtill.

C - La Croix Auge à Ambleny.

La petite croix sommitale est une restauration.





A



B

182 - Calvaires du XVI^e siècle

Ces croix étaient généralement constituées d'un socle octogonal de hauteur variable, plus ou moins décoré, surmonté d'une croix fine et élancée.

A - cimetière de Montigny-Lengrain, B - cimetière de Pernant,
C - Cimetière de Lavesine, D - cimetière de Bethault.



C



D

183 - Calvaires du XVI^e siècle

Ces croix étaient généralement constituées d'un socle octogonal de hauteur variable, plus ou moins décoré, surmonté d'une croix fine et élancée.

A - Vill-Arçay, B - Cutry (détruite en 1914-1916).

C - cimetière de Laverrière, D - cimetière de Trumilly.



184 - Calvaires des XVII^e et XVIII^e siècles

Les croix du XVII^e sont rares. Cannelures et bossages sur un fût court semblent être la principale caractéristique. A - cimetière de Taillefontaine. B - cimetière de Lagny-sur-Autonne.

Les croix du XVIII^e sont plus fréquentes. Elles sont constituées d'un fût assez court, souvent galbé, surmonté d'une croix de pierre ou de fer. C - Courteux. D - Bonneuil-en-Valois.





185- Calvaires des XVIII^e et XIX^e siècles

A - Croix du ru de Bligny. (XIX^e siècle) -

B - Croix de Terny-Sorny. (XIX^e siècle)

C - Bernueil-sur-Aisne. (XVIII^e siècle)

D - Croix de Faverolles construite en 1790.





186 - Calvaires colonnes

Certains calvaires sont constitués d'une colonne supportant une croix de fer, ils sont difficiles à dater car les colonnes proviennent fréquemment de monuments détruits. A - Croix du cimetière de Camelin, B - Croix de Roche à Bemy-Rivière. La colonne paraît particulièrement ancienne, la cuneuse pierre dans laquelle est scellée la croix de fer semble être les restes d'une massive croix pattée. C - Croix de Montgobert faite à partir d'une colonne retournée Du XII^e siècle. D - Croix de Trugny faite avec une colonne provenant probablement de l'abbaye de Valchrétien.



plus modernes. Pendant la Révolution principalement en 1791-1793, les administrateurs du district de Soissons en ont fait abattre des quantités; ils venaient régulièrement dans les villages vérifier que *les croix et autres signes de la féodalité* avaient bien été abattus. On en a beaucoup reconstruit durant la deuxième moitié du XIX^e siècle ce qui fait que la majorité d'entre eux date de cette époque. Cependant beaucoup de croix de cimetières ont été épargnées et sont des points de repères précieux pour l'étude de l'évolution de ces monuments.

Les calvaires anciens étaient toujours très élancés, terminés par une croix à branches courtes. Ceux remontants au Moyen Âge étaient généralement constitués d'un fût prismatique aux angles taillés en forme de colonnettes reposant sur un socle de maçonnerie et surmonté d'une croix élancée (fig. 181). Toujours très haut il constituait un signal ou un point de repère visible de loin. Parmi les plus anciens nous pouvons citer la croix de Barboival (fig. 180), celle de Saint-Pierre à Ressons-le-long très semblable à la croix Zérol à Camelin et les croix de Roche et de Courtil. A partir du XVI^e siècle les calvaires sont constitués d'un haut socle octogonal mouluré, délimité par un ou plusieurs bandeaux surmontés d'une longue croix (fig. 182-183). Aux XVII^e et XVIII^e siècles

le monument semble se raccourcir. Le fût devient plus trapu et est surmonté d'une croix de fer ou de pierre (fig. 184). Au XIX^e siècle les calvaires se présentent tous de la même façon; ils sont généralement constitués d'un fût prismatique terminé par un entablement sur lequel est scellé une croix de fer ou de bois (fig. 185). On trouve aussi à cette époque de nombreux calvaires construits à l'aide de colonnes provenant d'un monument détruit qui se trouve dans les environs immédiats. Il en est ainsi à Monigobert, Saint-Crépin-aux-Bois, Trugny (fig. 186) etc. Enfin, à la fin du XIX^e siècle le calvaire subit la même dégénérescence que l'ensemble de l'architecture rurale, il prend les formes les plus variées et peut mélanger les styles les plus divers.

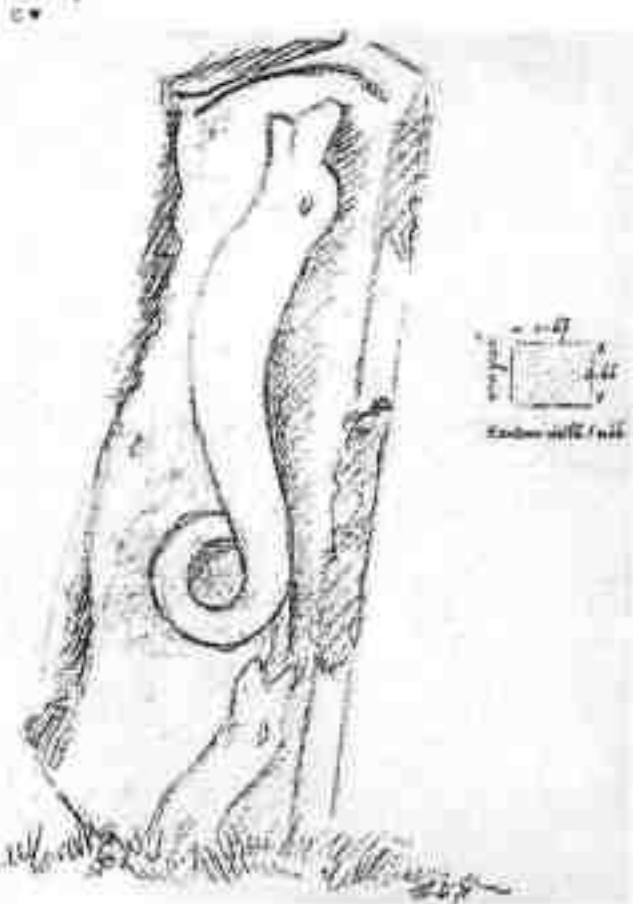
Nous avons évidemment cité ici les formes les plus fréquentes, car les croix pouvaient présenter d'autres aspects bien différents. Ainsi à proximité immédiate du Soissonnais nous pouvons signaler l'antéfixe de Gilocourt, le calvaire losangé de Crézancy ou la croix quadrilobée de Connigis.

Pour terminer ce sujet citons aussi les croix de fer plantées sur une grosse borne comme la croix Caillet à Vauxcéré ou la croix de Montgarni à Margival.



187 - Bornes-anciennes

A - Borne limite de la ferme de la Neuville-Saint-Jean à Laurioy. B - Borne limite entre les paroisses d'Ambieny et de Saint-bandry. C - Enigmatique borne de Saily à Jaulzy (dessin de B. Ancien). D - Borne limite de l'ancien prieuré de Coigny.



BORNES

Le bornage des terres était une pratique courante, remontant à la plus haute antiquité, destiné à éviter les contestations territoriales de toutes natures. Les parcelles de terres étaient ainsi délimitées, entre les différents propriétaires mais aussi les seigneuries, les paroisses et même les évêchés. A Verberie on voyait autrefois *la borne des trois évêchés* délimitant les évêchés de Soissons, Senlis et Beauvais¹⁷⁰. Une autre borne du même nom, à Bichancourt séparait ceux de Soissons, Noyon et Laon¹⁷¹. De même, avant la Révolution, on montrait près de Fismes une borne marquant la limite entre les diocèses de Soissons et de Reims¹⁷².

Généralement ces bornes étaient de simples pierres dures, grossièrement taillées d'environ un mètre de hauteur et fichées en terre. Sur les bornes de terroir, des lettres gravées sur les faces, indiquaient le nom des paroisses délimi-

tées (fig. 183-A-B). Des morceaux de terre cuite étaient placés dessous pour marquer leur emplacement au cas où elle seraient arrachées.

Des bornes sculptées étaient autrefois implantées en limite des grandes seigneuries. Le morcellement des propriétés et les iconoclastes de la période révolutionnaire les ont fait disparaître. Les seules qui ont subsisté semblent être celles du prieuré de Coincy, installées en 1770. Elles sont marquées de deux clefs (Saint-Pierre) et d'une épée (Saint-Paul) entrecroisées et portent un numéro de positionnement (fig. 183-D). A Sully, hameau de Jaulzy, une curieuse borne, située au milieu d'une parcelle est décorée d'un serpent (ou une salamandre) enroulé en avalant un autre par la queue (fig. 183-C). Paraissant dater du XVI^e siècle, elle est située sur une légère éminence et elle ne correspond à aucune limite connue.

170 - Archives B, Ancien

171 - Abbé A. VERNIER, *Histoire du canton de Concy*, Paris, rééd. 1994, p. 127.

172 - Adolphe JOASSE, *Département de la Marne*, 1868.

CONCLUSION

Beaucoup de régions situées au nord de la Loire pourront sans doute se reconnaître dans l'architecture rurale soissonnaise. Les maisons présentent de grandes similitudes avec celles du Val-de-Loire, autre pays de pierre de taille. Les pigeonniers polygonaux sont aussi très fréquents dans l'Oise et en Normandie. Les granges médiévales à trois nefs se sont diffusées largement dans l'Oise et la Seine et Marne. Les lavoirs sont les mêmes dans les départements du nord de la Loire.

Mais la pierre de taille a offert à notre patrimoine rural ses lettres de noblesse. Le calcaire du Soissonnais a donné aux bâtisses leur aspect riche, solide, pimpant. C'est grâce à l'abondance et la qualité de ce matériau qu'une architecture puissante a pu se développer. La profusion du matériau a permis la construction de bâtiments plus hauts, plus massifs et plus solides qu'ailleurs. Sa qualité a favorisé l'exécution de parements soignés et la décoration des constructions.

La richesse de l'agriculture et son développement continuel depuis le Moyen Âge ont favorisé le perfectionnement de cette architec-

ture qui trouve ses racines au XVI^e siècle. De toutes les époques c'est en effet celle des débuts de la Renaissance, encore empreinte de gothique, qui a le plus marqué notre patrimoine rural. Le pignon débordant et les gradins, les pinacles sont de tradition médiévale, mais les tourelles d'escalier polygonales des grandes maisons, les puits, les porches, évoquent ce XVI^e siècle qui fut si florissant dans le Soissonnais. Les descriptions de Charles Étienne et d'Olivier de Serre, spécialistes de l'agriculture au XVI^e siècle illustrent cette persistance. Pourtant, le modernisme a marqué l'architecture rurale, mais sans transformation fondamentale. Par une sorte de changement d'échelle, à partir de la fin du XVIII^e siècle, les bâtisses sont progressivement devenues plus hautes, plus larges, plus longues sans rompre avec leurs traditions.

En définitive, cette architecture exprime une certaine prospérité, sans doute plus passée qu'à venir, caractérisée par une débauche dans l'utilisation de la pierre de taille qui trouve son point culminant dans la première moitié du XIX^e siècle.

ANNEXE

LA RESTAURATION DES CONSTRUCTIONS RURALES

La rénovation ou la restauration des anciennes constructions pourra être facilement menée à bien pourvu que l'on fasse preuve de bon sens et de réflexion. Bon sens pour « faire simple » et tirer des enseignements de l'observation des bâtiments anciens harmonieux. Réflexion afin de ne pas tâtonner et établir un programme précis de restauration. Les associations Maisons paysannes de l'Aisne et Maisons paysannes de l'Oise pourront apporter des conseils précieux mais on aura toujours intérêt à se documenter. Les ouvrages ci-après permettront de se familiariser avec la restauration des constructions rurales :

L'ouvrage de référence dans ce domaine est incontestablement celui de Georges Doyon et Robert Hubrecht intitulé *L'architecture rurale et bourgeoise en France*. Publié pour la première fois en 1942 et couronné par l'Académie Française, régulièrement réédité depuis (Editions Ch. Massin), il constitue une étude admirable de l'architecture rurale des régions françaises. Il est accompagné de conseils sur la restauration des maisons rurales. Ils sont un peu démodés aussi on aura avantage à consulter *La maison de pays* de René Fontaine (éditions Seghers) qui, étudiant toute les parties et les composants d'une construction, donnera de bons conseils pour la restauration des maisons.

La Picardie, par François Calame (éditions

A Die), dans la série consacrée à l'architecture rurale française, permettra de situer notre architecture rurale dans un contexte plus large, celui de la Picardie d'aujourd'hui.

Les maisons paysannes de l'Oise, par Aline et Raymond Bayard (éditions Eyrolles), nous rapprocheront de notre sujet. Ce livre d'architecte est un recueil de dessins et photographies de maisons et détails d'architecture, destiné à servir de base dans la restauration des maisons rurales.

La maison rurale en Soissonnais que j'ai publié en 1990 (éditions CRÉER) donne quelques conseils pour la restauration des maisons du Soissonnais.

La série de quatre ouvrages publiés par Guy Lafleur, rééditant des cartes postales d'avant 1914 de l'arrondissement de Soissons, constitue une excellente documentation qu'il ne faut pas négliger. Qui souhaite restaurer une maison ancienne y retrouvera l'aspect des maisons d'autrefois et de nombreux détails architecturaux.

La revue *Maisons Paysannes de France* qui publie quatre numéros par an depuis 1965 est aussi à consulter. Ses différentes livraisons contiennent de nombreux exemples de restaurations et des études détaillées de beaucoup de composants des constructions, menuiseries, cheminées, fours, tuile plate etc.

Le Dictionnaire d'architecture d'Eugène Viollet-le-Duc pourra aussi être consulté car cet architecte avait acquis une très grande connaissance des techniques de construction ancienne.

Si l'on désire se documenter sur les techniques anciennes de construction, on pourra consulter le livre de Yves-Marie Froidevaux, *Techniques de l'architecture ancienne* (éditions Pierre Mardaga). Bien que concernant la restauration des monuments historiques, cet ouvrage

est d'un grand intérêt car beaucoup de techniques sont applicables aux édifices ruraux et cet auteur a acquis ses connaissances sur le terrain.

Enfin pour qu'une restauration soit réussie il faut que les travaux soient exécutés par une entreprise compétente dans ce domaine. Le répertoire *Des Hommes de savoir faire*, dressé par MM. François Calame, Yves Bourgin et Nicole Dupré permettra de sélectionner l'artisan ou l'entreprise capable de mener à bien la restauration.

GLOSSAIRE

Nous donnons ci-après une liste des termes les plus employés dans l'architecture rurale du XVI^e au XIX^e siècle. Les lettres (f.) et (m.) indiquent si le genre du mot est féminin ou masculin.

- AIS** ou **AIX** (f.) : Planche.
- BAROTTEE** ou **BAROTTEE** (f.) : Unité de mesure utilisée pour le sable et le plâtre. Elle correspondait à la contenance d'une brouette.
- BAJOYER** (m.) : Faces latérales d'une lucarne. Aussi murs d'appui d'un pont à une travée.
- BEFFROIE** (m.) : Charpente supportant la roue d'un moulin à eau.
- BLOCAILLE** (f.) : Nom donné à la maçonnerie de moellons.
- BOIS BLANC** (m.) : Peuplier ou bois de qualité médiocre.
- BOTTEAU** ou **BOITEL** (m.) : Pic.
- BOUTISSE** (f.) : Pierre longue placée en travers d'un mur de moellons reliant de place en place les deux paviments.
- CAPUCINE** (f.) : Corniche en forme de doucine.
- CARRE DU PIGNON** (m.) : Partie inférieure du pignon.
- CARREAU** (m.) : Dalle hexagonale de terre cuite.
- CARREAU** (m.) : Pierre aussi haute que large.
- CENDRON** (m.) : Plâtre souvent mélangé à de la cendre utilisé pour faire des planchers.
- CENSE** (f.) : Terme utilisé jusqu'au XVI^e siècle pour désigner une grande exploitation agricole mise en location.
- CHARPENTERIE** (f.) : Charpente. On disait autrefois l'art de la charpenterie.
- CHAUSSEE** (f.) : Digue retenant l'eau pour alimenter un moulin.
- CIMENT** (m.) : Mortier de chaux vive.
- CLAN** (m.) : Baguette de bois utilisée comme cheville pour fixer les chevrons sur les pannes.
- COMMUN** (m.) : Parpaing de 8 pouces d'épaisseur (20 cm).
- CORDE** (m.) : Unité de mesure utilisée pour les bois de charpente et qui valait environ 5 stères.
- CONTREVENTS** (m.) : Volets.
- CRECHE** (f.) : râtelier au dessus des mangroies.
- CRENEAUX** (m.) : Nom utilisé pour désigner les gradins ou redents; l'expression "pas de moineaux" n'était pas utilisée.
- CUISINE** (f.) : Ce terme n'était utilisé que dans les grandes maisons.
- DEMOISELLE** (f.) : Probablement lucarne à croupe.
- DIXEAU** (f.) : Unité de compte égale à 10, utilisée pour les pierres, les échelas, etc.
- DOSSE** (f.) : Grosse planche de bois sciée d'un seul côté.
- DOUBLE COMMUN** (m.) : Parpaing d'un pied et demi d'épaisseur.
- DOUBLEAU** (m.) : Poutre secondaire ou solive d'un plancher.
- DOUVELLE** (f.) : Parpaing de 5 à 6 pouces d'épaisseur. Les douvelles étaient utilisées pour faire les conduits et les souches de cheminées, les cloisons, les planchers.
- ECHALAS** (m.) : Baguettes de bois fixées sur les chevrons servant de lattis pour poser le chaume.
- ENCHEVETURE** (f.) : Chevêtre, pièce de bois supportant les solives au droit d'un conduit de fumée.
- ECRASE** (f.) : Morceau de pierre utilisé en calage dans l'extraction ancienne.
- ENCOIGNURE** (f.) : Entourage de baie ou angle de construction en pierre de taille, lorsque la construction est de moellons.
- ENTREDEUX** (m.) : Cloison de séparation.
- ENTREFEND** (m.) : Mur de refend.
- ESTOURNEAU** (m.) : Lucarne équipée d'un treuil et d'une plate-forme de réception des charges.
- ESPAGNOLETTE** (f.) : Dispositif de verrouillage d'une fenêtre.
- ETANFICHE** (f.) : Bloc de pierre haut et étroit que l'on extrayait du banc de calcaire.
- FERME** (f.) : Ce terme ne désignait autrefois que les grandes exploitation agricoles. Il fut employé dès le XVII^e siècle.

- FERMETURE (f.)** : Clôture d'une maison.
- FONDRE** : Démolir.
- GALETAS (m.)** : Chambre aménagée dans un comble.
- GLUY (f.)** : Bottes de paille de blé utilisées pour le chaume.
- GOULIER (m.)** : Gouttière.
- GOLLES (f.)** : Synonyme d'Échalas (voir ce mot).
- GROS MAR (m.)** : Parpaing de plus d'un pied d'épaisseur.
- HALIER (m.)** : Hargue.
- HAMPE ou HOUPPE (f.)** : Pointe, partie triangulaire du pignon.
- HARD (m.)** : Lien d'osier servant à fixer le chaume sur les échelas.
- JAVELLE (f.)** : Poignée de paille pour la confection du chaume.
- LAIRESSE ou LERESSE (f.)** : Synonyme de remise (voir ce mot).
- LAVIER (m.)** : Pierre dure légèrement creusée servant d'évier.
- MAISON (f.)** : Au XV^e siècle ce mot désignait aussi bien l'habitation qu'un bâtiment destiné à un autre usage. C'était une source d'erreur ou de confusion, c'est pourquoi on distinguait l'habitation des autres bâtiments par l'expression "maison où on fait feu". La maison désigne ensuite la pièce principale d'habitation et l'ensemble de la construction.
- MANABLE** : habitable
- MANTEAU (m.)** Poutre de bois supportant le conduit de fumée et reliant les piedsroits d'une cheminée. Lorsque la poutre est remplacée par une planche bande de maçonnerie, le manteau désigne le tirant de fer qui la sous-tend.
- MARDELLE (f.)** : Margelle de puits.
- MASURE (f.)** : Le mot était utilisé à la place de maison dans un sens péjoratif. La mesure était en fait la maison délabrée, en mauvais état. On disait par exemple : "une mesure, anciennement mesure" si elle avait été réparée.
- MEUTRIERE (f.)** : Petite fenêtre sans châssis.
- NOUREAU ou NOREAU (m.)** : Tuile braise destinée à confectionner les noues.
- PARPAING (m.)** : Pierre de construction.
- PALLIOT ou PAILLOT (m.)** : Planchette de chêne placée entre les solives et supportant une jare de mortier de terre ou de plâtre pour constituer un planchet.
- PERCHE (f.)** : Synonyme d'Échalas (voir ce mot).
- PICARD (m.)** : Clou picard. On distinguait le clou picard d'environ 10 cm de long et le clou demi-picard d'environ 5 cm de long.
- PICOTIN (m.)** : Unité de mesure de capacité utilisé pour le plâtre et qui valait environ 2,50 l.
- PLACE (f.)** : Ce mot désignait un bâtiment ou un local sans affectation particulière.
- PLANCHEAU (m.)** : Synonyme de PALLIOT (voir ce mot).
- PAMELLE (f.)** : Planchette de bois servant à protéger la pierre lors de l'extraction des blocs.
- PLEIN COMBLE (m.)** : Nom utilisé pour désigner la pente du toit, lorsqu'elle était d'environ 54°.
- PLOYON (m.)** : Bague de noisetier utilisée pour la réparation du chaume. On la courbait en forme de cavalier pour rabattre le chaume relevé.
- POURPRIS (m.)** : Mur de clôture.
- QUARTERON (m.)** : Unité de compte égale à 25, utilisée pour la pierre et les échelas.
- QUARTIER (m.)** Pierre de trois pieds de long et un pied et demi d'épaisseur.
- QUILLE (f.)** : Morceau de pierre utilisé pour amortir la chute d'un bloc dans l'extraction ancienne.
- RAMURE (f.)** : Travoie, espace entre deux poutres, deux murs ou une poutre et un mur. Jusqu'à la fin du XVII^e siècle on se contentait de décrire les maisons par le nombre de ramures. On disait par exemple "une maison contenant trois ramures".
- RACOUSTRER** : Réparer, reconstruire.
- RELAISSE, RELESSE (f.)** : Façade d'une maison.
- ROUET (m.)** : Pièce de bois façonnée en forme d'anneau servant d'assise à la maçonnerie d'un puits. Les rouets étaient toujours confectionnés en chêne.
- ROUET (m.)** : Roue montée sur l'arbre d'un moulin et qui entraînait la meule.
- RUELLEE (f.)** : Raccordement de la toiture et du pignon débordant.
- SALLE (f.)** : Salle à manger. Dans les grandes maisons il y avait une salle et une cuisine, alors que dans les maisons plus modestes un seul local assurait les 2 fonctions.
- SOLLE (f.)** : Pièce de bois posée sur le sol, servant de support à une chaise.
- SOUSCHEVRON (m.)** : arbalétrier d'une ferme de la charpente.
- SOUS PIEDS (m.)** : Mode d'extraction de la pierre dans le sol de la carrière.
- TALON RENVERSE (m.)** : Se dit pour une corniche ayant un profil en doucine.
- TECQ A PORC (m)** : Cette expression était la plus utilisée. On disait aussi toit ou étable à porc.
- TRATTE (f.)** : Poutre principale d'un plancher.
- TREILLE (f.)** : Vigne que l'on faisait grimper le long d'un mur de façade ou de clôture.
- VENTRIERE (f.)** : Panne, poutre supportant les chevrons.
- VISITATION (f.)** : Étape marquant la fin d'une construction. On disait par exemple en parlant d'un ouvrage "... sujet à visitation au jour de Saint-Remy".
- VOLET (m.)** : Petit pigeonnier installé en hauteur, dans un bâtiment.

INDEX

Les nombres en caractères gras renvoient aux numéros d'illustrations, les autres nombres renvoient aux numéros de pages.

A

Acy (Aisne)	9, 61, 86, 91, 114, 116-3, 146, 161-3, 164, 166-2, pl. II-2, 15, 204.
Amblièry (Aisne)	12, 31, 73, 74, 79, 80, 112, 116-3, 119, 125, 137, 139-2, 149, 173, 181, 187, pl. IV-1, 18, 19, 20, 28, 29, 36, 37, 44, 47, 65, 103, 105, 141, 161, 185, 189, 204, 205, 210, 225.
Ambrief (Aisne)	151, 168-1.
Anthenuy (Marne)	163.
Arcey-Sainte-Restitue (Aisne)	168-1, 113, 210.
Arzy (Oise)	137.
Aumontiers (Aisne)	65.
Atichy (Oise)	66, 144.
Auteuil-en-Valois (Oise)	126, 131.
Aurèches (Oise)	24.
Azemont (Crépy-en-Valois) (Oise)	86.

B

Baisemont (Oigny-en-Valois) (Aisne)	32, 33, 89, 107, pl. I-2, 113, 122.
Barbours (Longueval-et-Barbours) (Aisne)	180, 161, 233.
Beaurepaire (Longpont) (Aisne)	162-2, 73.
Beaurieux (Aisne)	pl. III-3.
Belle-Assise (Reihoudes) (Oise)	150, 79, 182.
Belles (Aisne)	101.
Berneuil-sur-Aisne (Oise)	92, 185, 163.
Berry-Rivière (Aisne)	24, 54, 64, 80, 84.2, 87.1, 88, 130, 135-2, 186, 44, 233.
Berque (la) (Nanteuil-sous-Muret) (Aisne)	pl. II-4, 108, 181.
Berry-au-Bac (Aisne)	217.
Berry-le-Sec (Aisne)	126, 127, 36, 149, 153.
Béhancourt-en-Valois (Oise)	131.
Bieuxy (Aisne)	106, 127.

Bichancourt (Aisne)	233.
Billy-sur-Aisne (Aisne)	120, 121, 123, 139-1, 161-3, 163, 152, 153.
Bitry (Oise)	6-2, 52, 143, 185, 66.
Blatry, Saint-Remy-Blatry (Aisne)	pl. I-3.
Blérancourde (Aisne)	pl. I-4.
Bonhomme (les) (Nesles) (Aisne)	86, 119.
Bonneuil-en-Valois (Oise)	184.
Boucinville (Aisne)	161.
Bourbot (Courteux) (Oise)	34, 46, 63.
Bourfontaine (Pisseleux) (Aisne)	141.
Bourguignon (Aisne)	135-1, 163.
Boursonnes (Oise)	109, 52, 128.
Braine (Aisne)	81, 52, 174.
Branges (Aisne)	141.
Brenelle (Aisne)	78, 145, 95, 157.
Breny (Aisne)	153, 161, 163, 223.
Breuil (Saucin) (Aisne)	181.
Brays (Aisne)	51.
Bucy-le-Long (Aisne)	115, 179, 223, 224.
Bucy-les-Ceruy (Aisne)	43.
Buy, (Morieval) (Oise)	128.
Buzancy (Aisne)	90, 109, 36, 157, 161, 209.

C

Carnelin (Aisne)	186, 233.
Carly (Oise)	161.
Carrière (la) (Saint-Crépin-aux-Bois) (Oise)	23, 56, 90, 129, pl. II-5, pl. IV-3, 79, 157.
Carrière l'évêque (la) (Septmonts) (Aisne)	86, pl. II-3, 80, 112.
Carrières (les) (Nampcel) (Aisne)	63.
Chacrise (Aisne)	86, 94, 108, 65.
Chassey (Aisne)	111.
Chandim (Aisne)	86, 107, 109, 162-2, 128, 225.
Chauffour (le) (Dommières) (Aisne)	71, 100, 122.
Chaume (le) (Grisolles) (Aisne)	112.

Cave du diable (la) (forêt de Villers-Corotiers) (Aisne).....	152
Chaye (Nampcel) (Oise).....	66, 79
Chelles (Oise).....	3, 86, 146, 162-2, 32, 66, 205, 223
Choisy-au-Bac (Oise).....	86
Cry-Salsogno (Aisne).....	223
Clairois (Oise).....	166-1
Clamecy (Aisne).....	5, 86
Crœuvres (Aisne).....	18, 80, 44, 113, 122, 204, 223
Coincy (Aisne).....	187, 52, 233
Colligis (Aisne).....	29, 153
Confrécourt (Bery-Rivière) (Aisne).....	21, 24, 54, 64, 87.1, 86, 88, 130, 36, 46, 75, 108, 112, 113, 149, 195
Connigis (Aisne).....	233
Corhins (les) (Lagny) (Seine-et-Marne).....	113
Coucy-les-Eppes (Aisne).....	135-1
Couloisy (Oise).....	15
Cour (la) (Lagny-sur-Automne) (Aisne).....	48, 90, 152, pl. III-4
Coutcelles (Aisne).....	87-1
Courmelles (Aisne).....	70, 65
Courtioux (Oise).....	46, 80, 148, 162-1, 178, 184, 163, 181, 205
Courtill (Ody-Courtill) (Aisne).....	110.2, 181, 233
Couvrelles (Aisne).....	158, 162-2, 161, 223
Croyelles (Aisne).....	15
Cramaille (Aisne).....	128, 152
Cravançon (Chaudun) (Aisne).....	73
Crézancy (Aisne).....	161, 233
Crottoy (Oise).....	79, 178, 46, 113, 122, 223
Crouettes (Muret-et-Crouettes) (Aisne).....	157, 163
Crouy (Aisne).....	55, 67, 223
Cuffies (Aisne).....	166-2, pl. IV-3
Cuisse-la-Motte (Oise).....	166-2, 139, 223
Crivy-en-Almont (Aisne).....	153
Cuissy (Aisne).....	131
Citry (Aisne).....	183, 153, 225
Cuts (Aisne).....	166-2

D

Désert (le) (Louatre) (Aisne).....	49
Dhuisy (Serches) (Aisne).....	43, 122
Dommiers (Aisne).....	60, 71, 75, 137, 138, 79, 122, 163, 225
Dravegny (Aisne).....	pl. III-3
Druizy (Aisne).....	137, 65, 161

E

Eneville (Oise).....	136, 161, 163
Epagny (Aisne).....	161
Épine (l') (Vivrières) (Aisne).....	103, 79, 119, 152
Epritel (Couvrelles) (Aisne).....	162-2
Entrées-Saint-Denis (Oise).....	49, 108

F

Faverolles (Aisne).....	185, pl. IV-2, 225
-------------------------	--------------------

Favières (Sergy) (Aisne).....	75
Feigneux (Oise).....	128, 152
Fère-en-Tardenois (Aisne).....	128, 144
Fismes (Marne).....	233
Fleury (Aisne).....	108, 110-1, 168-1, 79
Fontenoy (Aisne).....	86, 223, 224
Forest (Morsain) (Aisne).....	86, 75, 112
Fourchet (le) (Montépilloy) (Oise).....	87-1, 49, 108, 112
Fronteny (Saint-Remy-Blanzy) (Aisne).....	86, 87-1, pl. III-2, 112, 113, 163

G

Gilocourt (Oise).....	233
Gizy (Aisne).....	135-2, 163
Gloux (la) (Dommiers) (Aisne).....	60, 86, 138, 75, 79, 112, 163
Gorge (la) (Montigny-Lengrain) (Aisne).....	14-2
Gorgny (Rezéens-le-long) (Aisne).....	75, 93, pl. III-1
Goudelecourt (Aisne).....	18
Grange (la) (Longpont) (Aisne).....	58, 86, 88, 99, 75, 107, 112, 113, 119
Grange-au-Mont (la) (Bonneuil-en-Vailois) (Oise).....	86
Grange-au-Pont (la) (Sergy) (Aisne).....	107
Grange-des-Moines (la) (Andignicourt) (Aisne).....	107
Grantown-on-Spey (Ecosse).....	136

H

Haramont (Aisne).....	11, 116-1, 122, 163, pl. II-1, 95, 125
Hautebraye (Autrèches) (Oise).....	24
Hautfontaine (Oise).....	47, 70, 83, 93, 105, 110-1, 131, 135-2, 147, 162-2, 66, 79, 113, 193, 223, 224

I

Ivors (Oise).....	52
-------------------	----

J

Jaulzy (Oise).....	29, 72, 166-2, 172-2, 187, pl. IV-1, 15, 52, 127, 223, 233
Juvigny (Aisne).....	67, 79
Juvincourt (Aisne).....	18

K

Kric-des-chevalliers (le) (Syrie).....	43
--	----

L

Laffaux (Aisne).....	84.2
Lagery (Marne).....	117, 158, pl. I-1, 144
Lagny (Seine-et-Marne).....	113
Laon (Aisne).....	135-1, 152
Lagny-sur-Automne (Aisne).....	48, 50, 90, 152, 184, pl. III-4, 141, 163, 224

Launoy (Aisne).....	104, 187, 79.
Laversine (Aisne).....	73, 134, 182, 183, 223.
Lisges (Aisne).....	70, 137, pl. III-1, 23.
Leury (Aisne).....	51.
Limé (Aisne).....	124.
Leuilly (Aisne).....	139, 161.
Longpont (Aisne).....	58, 88, 99, 172, 44, 46, 107, 112, 113, 119.
Langpré (Hamont) (Aisne).....	81, pl. II-1, 95.
Longueval-et-Barbonval (Aisne).....	180.
Louâtre (Aisne).....	49.

M

Maast (Maast-et-Violaine) (Aisne).....	86, 105, 131, 112, 163.
Mainville (Reissons-le-Long) (Aisne).....	93.
Maison-Bleue (la) (Cufflies) (Aisne).....	pl. IV-3.
Maison-Neuve (la) (Aisne).....	86, 107, 109, 73, 75, 109, 128.
Mareuil (Juvigny) (Aisne).....	85.
Mareuil-sur-Ouse (Oise).....	52.
Margival (Aisne).....	168-2, 233.
Martimont (Chelles) (Oise).....	32.
Maubrun (Ambleny) (Aisne).....	47, 141.
Mercin (Aisne).....	86, 109.
Missy aux bois (Aisne).....	86, 15, 153, 223.
Missy-sur-Aisne (Aisne).....	223.
Monchy-Humières (Oise).....	161.
Mons-en-Laonnois (Aisne).....	223.
Mont-de-Courmelles (Courmelles) (Aisne).....	75, 112.
Mont-de-Soissons (Serchies) (Aisne).....	53, 57, 86, 87.2, 70, 112, 113, 163.
Montagne (la) (Reissons-le-Long) (Aisne).....	54, 59, 68, 77, 86, 88, 98, 107, 132, 149, pl. IV-4, 44, 74, 75, 79, 95, 112, 113, 119, 123, 157.
Montépilloy (Oise).....	87-1, 107.
Montgarni (Margival) (Aisne).....	233.
Montgobert (Aisne).....	6.1, 27, 110.2, 186, 23, 66, 204, 233.
Monthiers (Aisne).....	161.
Monthusart (Courcelles) (Aisne).....	86, 87-1, 112.
Montigny-Lengrain (Aisne).....	3, 14-2, 79, 132, 147, 164, 166-3, 182, pl. IV-1, 103, 163, 181.
Montjard (Acy) (Aisne).....	114.
Montois (Reissons-le-Long) (Aisne).....	102, 66.
Montrembeuf (Vierzy) (Aisne).....	62, pl. II-2, 75, 79.
Morietval (Oise).....	128.
Morsain (Aisne).....	223.
Mortefontaine (Aisn).....	28, 68, 96, 97, 103, 105, 116-2, 167, 176, 46, 73, 79, 112, 113, 119, 122, 123, 139, 153, 204, 213.
Moufflaye (Saint-Christophe-à-Berry) (Aisne).....	86, 75, 112.
Moulin (le) (Vauxbois) (Aisne).....	26.
Muret-et-Crouettes (Aisne).....	157, 163.

N

Nampcel (Aisne).....	63, 66, 79.
Nanteuil-sous-Muret (Aisne).....	108, 140, pl. II-1, 95, 181.
Neuville-Roye (la) (Oise).....	161.
Neuville-Saint-Jean (la) (Launois) (Aisne).....	86, 104, 187, 5, 79, 108, 109, 112.
Neue (Pisseleux) (Aisne).....	86, 46, 127, 128, 153.
Nouvion-le-Vineux (Aisne).....	169.
Noyan-et-Acomin (Aisne).....	135-2.

O

Osilly (Aisne).....	74, 76, 147, 103.
Offémont (Saint-Crépin-aux-Bois) (Oise).....	132, 131.
Oigny-en-Valois (Aisne).....	89, 107, 181, pl. I-2, 113, 122.
Osly-Courtil (Aisne).....	110-2, 181, 223.
Ostel (Aisne).....	141.
Oulchy-le-Château (Aisne).....	174, 223.
Outhieux (les) (Largny-sur-Automne) (Aisne).....	50, 163.

P

Pdais (le) (Nanteuil-sous-Muret) (Aisne).....	81, 140, pl. II-1, 95.
Pargnan (Aisne).....	135-1, 138, 139-2, 153, 157, 163.
Pasly (Aisne).....	153.
Pavillon (le) (Acy) (Aisne).....	91.
Pernant (Aisne).....	182, 119, 149, 153, 157, 205, 225.
Perrière (la) (Crouy) (Aisne).....	55, 67, 86, 73, 79.
Pierrefonds (Oise).....	43.
Pinon (Anizy-Pinon) (Aisne).....	161.
Pisseleux (Aisne).....	86, 46, 127, 128, 141, 153.
Plessis-aux-Bois (Oise).....	128.
Ploisy (Aisne).....	76.
Pommiers (Aisne).....	141.
Pondron (Oise).....	161-1.
Pontarcher (Ambleny et Reissons-le-Long) (Aisne).....	79, 173, pl. II-4, 105, 139.
Pontavert (Aisne).....	115, 143.
Port-Fontenoy (Fontenoy) (Aisne).....	140.
Pouy (Mortefontaine) (Aisne).....	73.
Précimont (Oise).....	113.
Puisieux (Aisne).....	66, 139.

Q

Quincampoix (Chassemy) (Aisne).....	111.
Quincy-sous-le-Mont (Aisne).....	108, 128.

R

Reissons-le-long (Aisne).....	19, 54, 59, 75, 77, 88, 93, 98, 102, 107, 132, 149, pl. III-1, pl. IV-4, 33, 44, 65, 66, 74, 75, 79, 95, 119, 123, 157, 233.
Reiheuil (Aisne).....	81, 182, 103.

Rethondes (Oise).....	42, 45, 116-1, 134, 135-1, 137, 145, 150, 162-1, 51, 63, 79, 163, 182.
Roche (Bery-Rivière) (Aisne).....	186, 233.
Roulet (le) (Ambleny) (Aisne).....	21, 134, pl. IV-1.
Roye-Saint-Nicolas (Mortefontaine) (Aisne).....	48, 148, 139.
Rugny (Arcy-Sainte-Resine) (Aisne).....	75, 113.
Rurle (la) (Hautefontaine) (Oise).....	47, 147, 79, 157.3.C.
Russy-Bémont (Oise).....	107, 137.

S

Sacomin (Aisne).....	181, 223, 225.
Sailly (Jaufry) (Oise).....	72, 172-2, 187, 233.
Saint-Bandry (Aisne).....	21, 29, 187, 195, 210.
Saint-Christophe-à-Berry (Aisne).....	74, 84.1, 46, 162-1, 164, 103.
Saint-Crépin-aux-Bois (Oise).....	14-1, 23, 37, 56, 90, 129, 132, 151, pl. II-5, pl. IV-3, 79, 131, 233.
Saint-Jean-aux-Bois (Oise).....	166-1.
Saint-Mard (Vez) (Oise).....	86, 75, 113.
Saint-Pierre-Aigle (Aisne).....	8, 71, 72.
Saint-Pierre-en-Chastre (Rethondes) (Oise).....	32.
Saint-Pierre-les-Bitry (Oise).....	161, 163.
Saint-Remy-Blangy (Aisne).....	pl. I-1, 87-1, 95, pl. I-3, pl. III-2, 65, 163, 193, 224.
Selens (Aisne).....	16, 139-1, 33, 141, 163, 169.
Septmonts (Aisne).....	20, 40, 131, 135-2, 139-2, 145, 146, 160, pl. II-3, pl. III-5, pl. III-3, 25, 43, 46, 80, 128, 152, 157, 161, 163, 169, 177.
Septvaux (Aisne).....	10, 172-2, 214.
Serches (Aisne).....	81, 43.
Sergy (Aisne).....	75, 107.
Siège (la) (Couvrelles) (Aisne).....	86, 158, 109, 112.
Soissons (Aisne).....	43, 134, 177, 44, 52, 109, 161.
Soucy (Aisne).....	55, 86, 87-1, 88, 154, 160, 161-1, 169, 172-2, pl. III-2, 23, 46, 75, 112, 113, 157, 204, 213, 214.
Soulier (le) (Ambleny) (Aisne).....	73, 119.

T

Taillefontaine (Aisne).....	82, 137, 151, 154, 162-1, 170, 184, 103, 153, 163, 177, 223, 225.
Tannières (Montigny-Lengrain) (Aisne).....	132, 166-1.
Tannières (Aisne).....	153.
Tartiers (Aisne).....	131, 163.
Templiers (ferme des) (Mortefontaine) (Aisne).....	68, 96, 97, 103, 46, 79, 113, 119, 122.

Terny-Sorny (Aisne).....	185, 28.
Thury-en-Valois (Oise).....	161.
Tourvent (Aisne).....	86, 80.
Tracy-le-Val (Oise).....	110-2.
Trulon (Saint-Pierre-Aigle) (Aisne).....	73.
Trosly (Oise).....	73, 137, 161-3.
Trugny (Aisne).....	186, 233.
Trumilly (Oise).....	183.

V

Vailly (Aisne).....	136, 168-2, 43, 144, 152, 157, 163, 210.
Val-Christien (Brayères) (Aisne).....	
Vasseny (Aisne).....	136, 163.
Vaubéron (Mortefontaine) (Aisne).....	29, 86, 36, 73, 112, 113.
Vauciennes (Oise).....	118-3, 39.
Vaudrempont (lieu-dit de la forêt de Compiègne) (Oise).....	166-1.
Vaulerent (Louvres) (Seine-et-Marne).....	107.
Vauoise (Oise).....	86, 172-2.
Vauxbuin (Aisne).....	26, 105, 113.
Vauxcaille (Vierzy) (Aisne).....	71, 86, 154, 112, 213.
Vauxcèrè (Aisne).....	233.
Vauxcaillon (Aisne).....	204.
Vauxrot (Cuffles) (Aisne).....	28.
Venizel (Aisne).....	86, 125.
Venetie (Oise).....	166-1.
Verberie (Oise).....	233.
Vertes-Feuilles (Saint-Pierre-Aigle) (Aisne).....	73.
Veslud (Aisne).....	163.
Vez (Oise).....	75, 113.
Vic-sur-Aisne (Aisne).....	13, 15, 71, 80, 83, 135-2, 139.1, 149, 166-3, 171, 173, 175, 15, 44, 65, 142, 143, 144, 145, 149, 210, 214, 221.
Vieil-Arcy (Aisne).....	183.
Vierge (moulin de la) (Hautefontaine) (Oise).....	110.1.
Vierzy (Aisne).....	44, 43, 63, 66, 141, 157.
Villeneuve-Saint-Germain (Aisne).....	141.
Villero-Cottierès (Aisne).....	137, pl. IV-2, 131, 209.
Violaine (Maast-et-Violaine) (Aisne).....	135-1, 69, 153, 157, 163.
Viviers (Aisne).....	36, 71, 73, 103, 118-1, 118-2, 139-1, 145, 152, 163, 166-2, 168-1, pl. IV-1, 52, 152, 177.

W

Warnavillers (Rouvillers) (Oise).....	49, 107, 112.
---------------------------------------	---------------

TABLE

AVANT PROPOS	7
1 – INTRODUCTION	9
LE SOISSONNAIS	9
LE PAYSAGE ET LE SITE	10
Le paysage	11
Le site	15
ÉVOLUTION DE L'ARCHITECTURE RURALE SOISSONNAISE	16
2 – LA CONSTRUCTION ANCIENNE	22
PRINCIPES GÉNÉRAUX	22
UNE ARCHITECTURE PRÉDÉTERMINÉE	22
LES PRINCIPAUX FACTEURS D'INFLUENCE	23
L'histoire	23
le site	23
L'effet produit	23
La fonction	23
Les matériaux	25
Le constructeur	25
Une obsession : économiser les matériaux	26
Une faiblesse : les fondations	27
Vers une formalisation des rapports	27
LA MAÇONNERIE	29
L'EXTRACTION DE LA PIERRE	29
L'extraction ancienne	29
L'extraction moderne	32
Transport de la pierre	33
L'OUTILLAGE DU MAÇON	33
LA TAILLE DES PIERRES	34
LES MURS	36
Le mortier de terre rouge	36
Le mortier de chaux	37
Le plâtre	37
La pierre appareillée	37
Le moellonnage	39
La pierre sèche	39
La brique	39

MARQUES ET INSCRIPTIONS SUR LA PIERRE.....	40
Marques d'appareillage.....	43
Croix.....	44
Rosaces.....	46
Graffiti divers.....	47
LA CHARPENTE.....	47
CHARPENTE DE CUMBLES.....	49
AUTRES STRUCTURES.....	51
Planchers.....	51
Cloisons.....	51
LA COUVERTURE.....	52
Le chaume.....	52
La tuile.....	54
L'ardoise.....	58
LES MENUISERIES.....	58
LES PEINTURES.....	60
LES SOLS.....	60
Aires en terre.....	60
Aires en plâtre.....	60
Dallages.....	60
Carreaux de terre cuite.....	60
Carreaux de ciment.....	61
Parquets.....	61
3 – LE MANOIR, LA FERME ET LA MAISON.....	63
LE MANOIR.....	65
LA FERME.....	70
ÉVOLUTION DE LA FERME.....	70
Ferme ou manoir ?.....	70
Le nom de la ferme.....	73
Taille et situation.....	73
Origine.....	73
La ferme fortifiée.....	75
Désastres et reconstructions.....	75
L'extension du XVIII ^e siècle.....	79
La phase finale.....	80
Le déclin.....	83
L'ARCHITECTURE DE LA FERME.....	85
Le clos.....	85
La porte.....	85
Le logis.....	85
Les bâtiments d'exploitation.....	85
LA MAISON RURALE.....	85
LA MAISON DE PLAIN PIED.....	86
LA MAISON SURÉLEVÉE.....	86
LES VARIANTES : PRESBYTÈRE ET MAIRIE.....	103
Le presbytère.....	103
La mairie école.....	104

4 – ARCHITECTURE AGRICOLE	107
LA GRANGE	107
La grange médiévale.....	107
La grange-étable ou écurie du XVI ^e siècle.....	113
La grange des XVII ^e et XVIII ^e siècles.....	113
La grange du XIX ^e siècle.....	119
La grange troglodyte.....	119
LES BÂTIMENTS D'EXPLOITATION	119
Étables, écuries, bergeries.....	119
Mangés.....	123
Tocqs.....	123
Halles.....	123
Pressoirs.....	124
LES COLOMBIERS	124
5 – ARCHITECTURE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	135
LES MOULINS	135
MOULINS À EAU.....	139
MOULINS À VENT.....	141
BOULIQUES ET ATELIERS.....	143
HALLES.....	144
TIR À L'ARC.....	144
6 – ARCHITECTURE SOUTERRAINE	149
CAVES	149
Les caves médiévales.....	152
Autres caves.....	152
Glacières.....	152
SOUTERRAINS	153
ENSEMBLES TROGLODYTES	153
7 – LES COMPOSANTS DES CONSTRUCTIONS	159
LES PIGNONS À GRADINS	159
Pignons.....	159
Coupe-feu.....	159
Gradins.....	159
Crossettes.....	163
L'origine des gradins : le pignon médiéval.....	163
LA FAÇADE DE LA MAISON	168
Sculptures.....	169
cadran solaire.....	171
Lucarnes.....	171
Souffles de cheminées.....	172
L'ESCAIER	179
Escalier extérieur.....	179
Tourrelle d'escalier.....	179
escalier de cave.....	182
Les cheminées.....	182

LES TOURS	185
LES PORTES ET FENÊTRES	189
Portes	189
Fenêtres	191
Volets	191
Portes intérieures	191
Portails	191
Aménagements intérieurs	192
Éviers	192
Placards et alcoves	192
Revêtements muraux	192
LE MOBILIER DE LA MAISON	195
LES CLÔTURES	195
8 – ARCHITECTURE DE L'EAU	205
PUTS	205
FONTAINES	209
MARES	213
LAVOIRS	213
PONTS	217
9 – CIMETIÈRES ET ENCLOS	223
CIMETIÈRES	223
ENCLOS FORTIFIÉS	224
10 – LES REPÈRES DU TERROIR	225
CALVAIRES	225
BORNES	235
CONCLUSION	237
ANNEXE : LA RESTAURATION DES CONSTRUCTIONS RURALES	239
GLOSSAIRE	241
INDEX	243

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Tous les clichés originaux les reproductions les plans et les dessins
sont de l'auteur à l'exclusion des illustrations suivantes :

couvertures et II, Bruno Amicucci - Musée de Soissons,
5, 12-1, 43, 54, 55, 85, 94, 96, 103, 160, 174-B, 177, 180 : Vergnot
(archives de la Société Archéologique Historique et Scientifique de Soissons),
37, 44, 48, 64, 81, 87-1-A, 110-2-A, 115-A, 159-1, 159-2, 159-3, 1-3 : indéterminé (collection de l'auteur),
45 : Armée de terre (collection particulière),
12-1, 112, 149-A, 183-B : Onézime Henin (collection de l'auteur),
8, 9, 66, 173-haut : Archives de l'Aisne,
74-C, 84 : Bibliothèque Nationale,
6-2, 15, 63, 66, 79-B, 80-E, 85-B, 116-3, 173-bas, 174-A, 175 : Cartes postales (collections particulières),
106, 136-A et B, 168-2, 176 : Moreau-Nélaton (Les Églises de chez nous),
36 : Charvin,
166-3-A : Fillette.

Ouvrage publié avec le concours de

- La Région Picardie
- La Direction régionale des affaires culturelles de Picardie
- La Ville de Soissons

Achévé d'imprimer
en avril 1998

sous les presses des impressions Dumas

à

Saint-Etienne (Loire)
n° d'imprimeur : 34386
pour le compte des
éditions Octin
63340 Nonette

dépôt légal
2^e trimestre 1998

Avec cette étude très détaillée des éléments du bâti et des éléments architecturaux du Soissonnais, petite région très typée par la particularité de ses maisons rurales, pays des pierres des bâtisseurs des cathédrales, Denis Rolland vient apporter à tous les amoureux de cette région l'ouvrage qui manquait.

Si les modifications des paysages humains nous échappent le plus souvent, si des blessures viennent parfois en détruire de façon irréversible l'harmonie, voici au moins de quoi en lire l'évolution et participer ainsi à une sauvegarde réfléchie, sans pour autant vouloir figer des terroirs dont l'évolution doit pouvoir se poursuivre au gré des époques.

Cet ouvrage constitue le meilleur guide pour appréhender les architectures du Soissonnais, qui résultaient d'une étroite symbiose entre l'homme et la nature, en des temps où le monde rural était un monde de productions agricoles et où la maison rurale était l'outil de travail du paysan.

L'harmonie des villages et des paysages résultait de cette proximité de l'homme et de la nature et de l'utilisation de matériaux provenant des terroirs mêmes où l'on vivait et travaillait.

Ces temps sont révolus, mais notre sensibilité nous ramène à ces racines rurales.

Apprenons à en connaître les données, à en déchiffrer les éléments et à en retrouver, grâce à une meilleure connaissance, les caractéristiques pour conserver un harmonieux dynamisme à leur évolution.